

MADRID.org

Biblioteca Nacional de España



C

1524

MANIOC.org

Bibliothèque municipale de Bordeaux

H. 14469

H.

~~26.658. B.~~

MANIOC.org

Bibliothèque municipale de Bordeaux

BIBLIOTHÈQUE  
de la Ville  
DE BORDEAUX





B. Picart j<sup>r</sup>. et fe<sup>o</sup>

H. 14469

RELATION  
en deux D E S ~~deux~~  
VOYAGES  
~~deux~~ ET DES ~~deux~~  
DE'COUVERTES

Que les Espagnols ont fait dans les  
INDES OCCIDENTALES ;

Ecritte par Dom B. de Las-Casas, Evê-  
que de Chiapa.

*provisis*  
Avec la Relation curieuse des Voyages du  
Sieur de Montauban, Capitaine des  
Filbustiers, en Guinée l'an 1695.

*Babot*

*de las*

*Montauban*



A AMSTERDAM,

Chez J. LOUIS DE LORME Libraire sur le  
Rockin, à l'enseigne de la LIBERTE'.

M. DC XCVIII.

RÉLATION  
DES  
VOYAGES  
ET DES  
DECOUVERTES

Que les Espagnols ont fait dans les  
INDES OCCIDENTALES :

Écrit par Don B. de Las Casas,  
duc de Calixte,  
Roi de Sicile, évêque de Séville,  
Roi de Grenade, Comte de  
Castille, etc. Traduit de  
l'Espagnol, par M. de  
L'Épée, etc. Paris, chez  
M. de la Motte, au Salon,  
à l'entrée de la Cour de  
la Chapelle, l'an 1702.



A AMSTERDAM,  
chez J. Bouvier de Bonne Eclaircie sur le  
Rocaille, à l'entrée de la Cour de  
la Chapelle, l'an 1702.





A SON ALTESSE

SERENISSIME

MONSEIGNEUR LE COMTE

DE TOULOUSE

GRAND AMIRAL DE FRANCE.

**M**ONSEIGNEUR,

*On m'a fait esperer que Votre Altesse Serenissime souffriroit que je lui offriffe ce petit Ouvrage des Découvertes & des Voyages des Espagnols dans les Indes Occidentales: Et j'ose me flater, MONSEIGNEUR, que vous y trouverez des choses dignes de vôtre attention & de vôtre curiosité. Vous y verrez la description du plus beau, du plus riche, du plus fertile, & du plus heureux Pais du monde, où Dieu a ramassé toutes les choses necessaires pour la conservation & pour les plaisirs de la vie; où il a prodigué l'or, l'argent, les perles, les emerandes, & une infinité d'autres richesses tres-precieuses, à des Peuples qui ne s'en mettoient que-*

# E P I S T R E.

res en peine ; & que les Européens vont chercher au-travers de tant de perils. Peut-être, MONSEIGNEUR, aurez-vous l'envie quelque jour de voir ces belles Regions, & d'y conduire en Personne les Armées Navales du Roi. Que ne doit-on point attendre d'un jeune Prince plein de feu & de courage, & qui sacrifie tout pour la gloire ? Mais ce n'est pas à moi, MONSEIGNEUR, à parler de tant de rares qualitez, qui vous font admirer : C'est assez de vous présenter mon Ouvrage, & de vous prier d'agréer cette legere marque du profond respect avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,


*De Votre Altesse Serenissime,*

Le tres-humble & tres affectionné Serviteur,

P R A L A R D.

Libraire

AVER-



## AVERTISSEMENT.

**L**E nouveau Monde, dont il est parlé dans ces Relations, n'a été découvert que depuis cent quatre-vingt ans. Christophe Colomb natif de Genes, fut le premier qui y passa l'an 1492. Americ Vespuce Florentin, découvrit le Brezil cinq années après; & donna son nom à cette partie du Monde qu'on appelle aussi les Indes Occidentales, à la différence des Orientales qui sont en Asie. L'Amérique est divisée en Septentrionale & Meridionale. Dans la Septentrionale sont, la Virginie, la Floride, la nouvelle Espagne, le Yucatan, Honduras, Nicaragua, Costarica & Veragua, dont il est souvent parlé dans ces Memoires. Dans l'Amérique Meridionale sont, la Castille d'Or, la Quiona, le Brezil, la Plata, & la Terre Majellanique, qui sont la Mer du Nord; car le Chili, le Perou & le Tucaman sont la Mer du Sud. La nouvelle Espagne est l'une des plus belles Provinces de ce nouveau Monde: c'est-là qu'est la Ville de Mexique, qui donnoit le nom à un grand Empire. dont Montezume fut le dernier Roi. Ferdinand Cortez y entra l'an 1519. prit ce

\* 3 Prin-

Prince, & conquit tout son País. Le Pe-  
rou s'étend plus de mille lieuës du Midi au  
Nord. Pizarre & Almagre Espagnols, y  
aborderent l'an 1524. ils s'en rendirent les  
maîtres, après avoir pris & étranglé Ata-  
balippa, qui en étoit le Roi. On auroit  
de la peine à croire toutes les cruautéz que  
les Espagnols ont exercées dans le nouveau  
Monde, si elles n'étoient rapportées par les  
Espagnols mêmes, par plusieurs témoins  
dignes de foi, & entr'autres, par le Re-  
verendissime Dom Barthelemi de Las-Ca-  
sas, Evêque de Chiapa, qui en a souvent  
fait des plaintes au Conseil Royal des In-  
des, pour arrêter les persecutions des Espa-  
gnols, qui desoloient les Indes, & qui  
empêchoient qu'on ne prêchât l'Évangile  
dans le nouveau Monde. Cet Evêque a  
composé sur cette Matière un volume en  
Espagnol, dont on donne la Traduction.  
On a adouci en quelques endroits des cho-  
ses qui paroissent trop cruelles, & qui  
auroient pû faire de la peine aux personnes  
delicates.



LE LIBRAIRE

DE

HOLLANDE

AUX

LECTEURS.

**Q**Uoi que ce livre ne soit pas nouveau, & qu'il ait été composé en Espagnol dès le commencement du règne de Charles-quin, on peut dire néanmoins qu'il meritoit d'être renouvelé, soit à cause de la matière dont il traite, soit à cause de la qualité de son Auteur.

Il y a soixante dix-huit ans qu'il parut en ces provinces. Il s'en trouve même encore quelques exemplaires; mais le langage en est si mechant, qu'il n'est presque pas intelligible. On vient de lui donner un habit neuf à Paris. Il paroît avec tous les ornemens de la nouveauté, & on l'a trouvé assés propre pour être présenté à Monsieur le Comte de Thoulouse. Les pays connus de l'Amerique y sont si bien décrits, qu'on ne doute pas qu'il ne se fasse lire avec plaisir. II

Il paroîtra assés singulier, qu'en France où l'on persecute depuis si long-tems, on ait imprimé avec privilege un livre qui condamne si hautement la violence en matiere de Religion, & qui prouve aussi fortement qu'on le puisse, que la maniere de convertir les gens *doit être conforme à celle dont Jesus-Christ s'est servi pour établir sa Religion dans le monde; c'est-à-dire qu'elle doit être douce, pacifique, pleine de charité, &c.*

On verra un Docteur Espagnol animé de l'esprit de persecution, & gagné par les persecuteurs des Indiens, faire valoir contre eux les mêmes raisons à peu-prez dont on s'est servi dans ces derniers tems contre les Protestans en France. Il met tout en œuvre pour prouver ce qu'il avance, l'Écriture, la raison, la politique. Le fameux passage de Saint Luc, *contrains-les d'entrer*, que le Clergé de France a tant fait valoir depuis quinze à seize ans, & qui a été le pretexte du *Commentaire Philosophique*, n'y est pas oublié.

Mais on verra d'un autre côté Dom Barthelenty de Las-Cafas Evêque de Chia-pa, alléguant pour les Indiens les mêmes raisons que les Protestans ont allegué & alleguent encore aujourd'hui contre l'esprit de persecution. Il réduit à leur véritable sens les passages de l'Écriture produits par le Docteur, & montre qu'on doit convertir

tir par les bons exemples, & non par la violence. Il amène sur cela une autorité de Saint Augustin, qui dit. *Qu'il n'appartient qu'à des furieux & à des Assassins d'employer la force contre des gens plus foibles qu'eux.* Il soutient après le même Pere, qu'il faut arracher les erreurs du cœur, par la persuasion, & non par la force.

*Les Loix divines & humaines*, dit-il ailleurs, *n'ont jamais permis de faire violence aux nations sous prétexte de les amener à la foi, à moins qu'on ne veuille soutenir que la Loi Evangelique pleine de charité, & de douceur, doit être introduite par la force comme celle de Mahomet.* Il ne seroit pas difficile de tirer de ces principes & de plusieurs autres de la même force les conséquences qui en résultent naturellement : Mais les Lecteurs qui n'aiment pas qu'on les prévienne, & qui veulent juger en liberté des Ouvrages qu'on leur donne, feront bien cela sans moi.

Au reste on a ajouté à cette Relation, celle du Voyage de Monsieur de Montauban, tant à cause qu'elle regarde les pays de l'Amerique, qu'à cause que ce Capitaine des Filbustiers a fait du bruit dans les Nouvelles publiques, & que plusieurs personnes de bon goût ont demandé cette Relation avec empressement. On la donne telle qu'on la reçut de Bordeaux

deux à quelques petites negligences près  
qu'on a cru devoir corriger. On n'y ver-  
ra pas une grande politesse pour le langa-  
ge, ni pour la beauté de la narration;  
mais on y verra en recompense de grands  
airs de verité, des remarques d'un hom-  
me de bon sens, & une aventure des plus  
extraordinaires.





# RELATION

*ex deux* DES *deux*

DECOUVERTES,

*par* ET *Babot*

DES VOYAGES

*Que les Espagnols ont fait dans les Indes.*



L'INDE fut découverte l'an 1492. Les Espagnols s'y établirent & l'habiterent l'année d'après: Depuis quarante-neuf ans une multitude infinie de personnes ont abandonné l'Espagne pour aller faire leur demeure dans ce nouveau Monde. Ils abordent à l'Isle d'Espagne, qui est tres-fertile, tres-vaste, & qui s'est renduë fort celebre. Son étenduë est de plus de six cens lieuës: elle est entourée d'une infinité de petites Isles, & si remplie d'habitans, qu'il n'y a point de Pais dans tout le

## 2 VOYAGES DES ESPAGNOLS

monde aussi peuplé que celui-là. La terre ferme qui est éloignée de cette Isle de plus de deux cens cinquante lieues, est d'une vaste étendue, & borde les rivages de la Mer. On a déjà découvert une grande partie de cette terre, & l'on en découvre encore tous les jours. Toutes ces contrées sont habitées par une si grande multitude de gens, qu'il semble que la Providence ait ramassé dans ces lieux-là la plus grande partie du genre humain.

Tous ces Peuples sont naturellement simples: ils ne savent ce que c'est que finesse, ni détours, ni artifice, ni tromperies: ils obéissent avec une extrême fidélité à leurs Maîtres légitimes. Ils sont humbles, patiens & soumis à l'égard des Espagnols, qui les ont vaincus & domptez. Ils vivent tranquilles, ennemis des Procez & des contestations, ne sachant ce que c'est que la haine, & ne songeant jamais à se vanger.

Ce Peuple est foible & délicat, incapable de supporter de grandes fatigues, ennemi de la peine & du travail, leur vie n'est pas d'une longue durée; la moindre maladie suffit pour les faire mourir. Les enfans des Princes & des grands Seigneurs sont en toutes choses semblables aux enfans du moindre de leurs sujets: bien différens en cela des Européens, dont les enfans des Princes sont nourris dans la mollesse & dans l'abondance de toutes choses. Cette Nation est tres-pau-

vre, & vit dans une extrême indigence de toutes choses. Elle n'a nulle ardeur, ni nul empressement pour les biens temporels : elle n'est ni orgueilleuse, ni ambitieuse. La vie qu'elle mène est si frugale, que les Hermites ne vivoient pas dans le desert avec plus de sobriété. Tous les Habitans des Indes sont nuds, à la réserve des parties que la pudeur ne permet pas de montrer. Ils se servent quelquefois d'une espece de couverture à longs poils, ou d'une toile d'une aune ou deux de long. Les mieux accommodés & les plus riches se couchent sur un lit de sangles resserré par des nœuds aux quatre coins : ils ont l'esprit vif & subtil ; cependant ils sont dociles & capables de discipline, & des impressions de la saine doctrine, & tres-disposés à recevoir les dogmes de la Religion Catholique : ils ne sont nullement ennemis des bonnes mœurs ; ils y ont même plus de disposition que les autres Peuples, parce qu'ils vivent sans aucun soin, & qu'ils ne sont détournés par aucun embarras. Les premières idées & les premières lumières qu'on leur donne de nôtre Religion, allument dans leurs cœurs un si grand desir des Sacremens de l'Eglise & du Service Divin, que les Religieux qui les instruisent, ont besoin d'une extrême patience pour moderer leur impetuosité, & pour répondre à toutes les questions qu'ils leur viennent faire. On peut dire en

verité que ces Nations feroient les plus heureuses du monde, si elles avoient la connoissance du vrai Dieu : les Espagnols même qui les ont si mal-traitées, sont obligés de convenir de la bonté de leur naturel, & des grandes dispositions qu'elles ont à toutes sortes de vertus.

Il semble que Dieu ait inspiré à ces Peuples une douceur semblable à celle des agneaux ; & que les Espagnols qui sont venus troubler leur repos ressembloient à des tigres ferores, à des loups, à des lions pressés d'une longue faim, qui les rendoit comme furieux. Pendant quarante ans ils ne se sont appliqués à autre chose qu'à massacrer ces pauvres insulaires, en leur faisant souffrir toutes sortes de tourmens & de supplices inconnus jusqu'alors parmi eux, & dont ils n'avoient jamais entendu parler. Nous décrivons dans la suite de cet Ouvrage une partie des cruautés que les Espagnols ont exercées envers ces malheureux Indiens ; en telle sorte que cette Ile qui contenoit environ trois millions de personnes, avant l'arrivée des Européens, n'en contient pas maintenant trois cens. L'Ile du Cuba, dont la longueur est égale à la distance qui est depuis Valladolid jusqu'à Rome, est entièrement deserte & abandonnée ; on n'en voit plus maintenant que les ruines. Les Isles de S. Jean & de la Jamaïque n'ont pas été mieux traitées : elles étoient

étoient tres-fertiles & tres-abondantes; elles sont aujourd'hui absolument desertes & desolées. Les Isles voisines du Cuba, & de la petite Espagne du côté qui regarde le Septentrion, sont au nombre de soixante; on les appelle d'ordinaire les Isles de Geants. La moins fertile de toutes ces Isles est plus fertile & plus abondante que le Jardin Royal de Seville; mais elles sont vuides d'habitans, quoique l'air y soit le plus sain que l'on puisse respirer. Il y avoit dans ces Isles, quand les Espagnols y aborderent plus de cinq cens mille ames; mais ils en ont égorgé une grande partie, & ils ont enlevé le reste par force, pour les faire travailler dans les Mines de la petite Espagne. Quelques gens de bien s'étant embarquez pour aller visiter ces Isles après les ravages que les Espagnols y avoient faits, n'y rencontrerent qu'onze personnes. Ils avoient entrepris un si penible, & si perilleux voyage par des motifs de charité & de compassion, pour faire connoître J. C. à ces pauvres Insulaires. Plus de 30. Isles contiguës à celle de S. Jean, ont été entierement dépeuplées: quoiqu'elles soient d'une tres-vaste étendue, à peine y peut-on trouver un seul habitant.

Pour ce qui regarde la terre ferme, nous sommes certains, & nous le sçavons par experience, que les Espagnols y ont ruiné dix Roiaume plus grands que toute l'Espagne, après y avoir commis toutes sortes

d'excès & de cruautés inouïes. Ils en ont chassé & tué tous les Habitans : tous ces Roiaumes sont encore deserts aujourd'hui, & réduits dans un état déplorable, quoi-que ce Pais eut été autrefois le plus peuplé de tout le monde. Nous pouvons asseurer sans craindre qu'on nous puisse reprocher d'exagerer, que durant les quarante années que les Espagnols ont exercé leur insupportable tyrannie dans ce nouveau Monde, ils y ont fait périr injustement plus de douze millions de personnes en comptant les hommes, les femmes & les enfans, & l'on peut dire sans faire tort à la vérité, après l'avoir supputé, que durant cet espace de temps, il est mort dans ces Contrées plus de cinquante millions de personnes.

Les Espagnols qui ont abordé dans ces Isles, & qui se vantoient d'être Chrétiens, se sont principalement servi de deux moïens pour exterminer ces Insulaires : le premier est la guerre injuste, cruelle, barbare & sanguinaire qu'ils leur ont faite; l'autre est la detestable politique, qui leur a inspiré de massacrer tous ceux qui avoient encore quelque reste de liberté, ou qui se mettoient en devoir de secouer une si injuste tyrannie, & de s'affranchir d'une si dure servitude : c'est ce que tâchoient de faire les plus braves, les plus puissans & les plus belliqueux de ces Peuples. Après que les Espagnols eurent égorgé  
tous

tous les hommes dans la guerre qu'ils leur firent, ils laissèrent aux femmes & aux enfans la liberté de vivre; mais ils leur imposoient un joug si rude & si insupportable, que la condition des bêtes n'est pas plus malheureuse. Les Espagnols se sont encore servi d'une infinité d'autres moïens pour détruire les Nations qui habitoient le nouveau Monde; mais on peut les rapporter aux deux premiers.

L'or & l'argent que ces peuples possédoient étoit le motif qui pouvoit les Européens à les persécuter, & à les détruire: le desir qu'ils avoient de s'enrichir en peu de temps, pour parvenir à des honneurs & à des dignitez qui étoient fort au-dessus de leur état, leur inspiroit toutes ces cruautés. Enfin leur avarice & leur ambition, qui étoient montées à un excès qu'on ne sçauroit imaginer; les richesses immenses du nouveau Monde; la docilité, la douceur, la bonté de ses Habitans, qui rendoient l'entrée du Pais facile à tous ceux qui vouloient y aborder, ont été la cause des ravages, des horreurs, des massacres, des cruautés que les Espagnols y ont exercées. Ils avoient tant de mépris pour ces Insulaires; & je le puis dire sans craindre qu'on m'accuse d'imposture, ou de parler légèrement, pufque je dis ce que j'ai vû; ils avoient, dis-je tant de mépris pour ces Insulaires qu'ils en faisoient moins de cas que des

bêtes, & qu'ils les traitoient avec plus d'inhumanité. Ils se foucioient si peu de leurs ames, & de leur salut, qu'ils n'ont pas pris feulement la peine de parler de la Foi, ou des Sacremens à cette multitude infinie d'hommes & de femmes qu'ils ont fait perir sous leur tyrannie. Ce qui augmente l'énormité de leurs crimes, est que les Indiens n'ont fait aucun tort aux Espagnols; au contraire, ils les honoroient & les respectoient, comme s'ils eussent été envoieés du Ciel, jusqu'à-ce que lassés par tant d'outrages, & par les massacres qu'ils en faisoient, ils se virent contraints malgré eux de recourir aux armes pour repousser la force par la force, & pour se mettre à couvert de leurs insultes, & des horribles suplices qu'ils inventoient pour les tourmenter, avec une barbarie qu'on ne peut décrire.



*Relation de ce que les Espagnols ont fait dans  
l'Isle de la petite Espagne.*

C'EST dans cette Isle que les Espagnols aborderent à leurs premiers Voiages, & où ils commencerent leurs persécutions, & les massacres qu'ils firent de ces Insulaires: ils leur enlevoient leurs femmes & leurs enfans, & ils s'en servoient comme de leur pro-  
pre



pre bien, ou pour mieux dire ils en abusoient: ils devoient tout ce que ces pauvres gens avoient amassé pour leur subsistance avec beaucoup de soins & de fatigues, sans se contenter de ce qu'ils leur offroient gratuitement chacun selon ses moïens, & autant que leur pauvreté le leur pouvoit permettre; car ils se contentent purement du nécessaire, sans se foucher du superflu, ou de faire de grand amas pour l'avenir. Un seul Espagnol consumoit dans un jour, ce qui auroit été suffisant pour entretenir trois familles de dix personnes pendant un mois. Ces outrages, ces violences & ces mauvais traitemens, desabusèrent ces Indulaires, & leur firent perdre l'estime qu'ils avoient des Espagnols, qu'ils regarderent d'abord comme des gens que le Ciel leur avoit envoyez: de forte qu'ils commencerent à cacher leurs femmes & leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient pour leur subsistance: les uns se retiroient dans des cavernes, les autres s'enfuoient sur les montagnes, pour éviter la rencontre des Espagnols, qui leur paroïsoient si terribles & si cruels. Les Espagnols ne se contentoient pas de les charger de coups de bâtons, & de leur faire toutes sortes d'outrages, ils les massacroient même de sang-froid; & ne respectant ni âge ni condition, ils faisoient mourir les principaux & les Gouverneurs des Villes. Ils alloient même jusqu'à ce point d'impudence & d'ef-

BUREAU DE LA VILLE  
 DE LA VILLE DE LA VILLE

fronterie, qu'un Capitaine Espagnol fut assez insolent pour abuser de la femme du plus puissant Roi de toute l'Isle. Cet outrage les mit au desespoir; & depuis ce temps-là ils chercherent les moïens de chasser les Espagnols de leur Pais; ils prirent les armes & se mirent en devoir de se défendre contre leurs tyrans; Mais les armes dont ils se servoient n'étoient capables ni de les défendre ni de faire peur à leurs ennemis: elles ressembloient plutôt à celles dont les enfans se servent dans leurs jeux, qu'aux armes dont les soldats ont accoutumé de se servir pour faire la guerre.

Les Espagnols montez sur de beaux chevaux, armez de lances & d'épées, n'avoient que du mépris pour des ennemis si mal équipés; ils en faisoient impunément d'horribles boucheries, parcourant les Villes & les Bourgs, ils n'épargnoient ni âge, ni sexe, ni femmes, ni enfans; ils ouvroient le ventre aux femmes enceintes pour faire perir leur fruit avec elles. Ils faisoient entr'eux des gageures à qui tendroit un homme avec plus d'adresse d'un seul coup d'épée, ou qui lui enleveroit de meilleure grace la tette de dessus les épaules, ou qui luy enfonceroit l'épée dans le corps avec plus d'industrie; ils arrachotent les enfans des bras de leurs meres, & leur brisoient la tête, en les lançant de furie contre des rochers; ils jettoient les autres dans la ri-

viere pour se divertir à un jeu si brutal, & faisoient de grandes huées en les voiant dans cette peine. Pour joindre l'outrage à la cruauté, ils les exhortoient à se débattre dans l'eau, & à tâcher de ne se noier pas : ils exposoient sur leurs lances le corps des meres & des enfans : ils dressoient des potences, & ils y attachoient treize de ces malheureux en l'honneur, disoient-ils, de Jesus-Christ & de ses Apôtres : ils allumoient un grand feu dessous pour brûler ceux qu'ils avoient pendus à ces potences : ils coupoient les mains à ceux qu'ils laissoient en vie, & les renvoioient en ce pitoiable état porter, disoient-ils, de leurs nouvelles à ceux qui s'étoient retirez sur les montagnes pour éviter les Espagnols.

Pour faire mourir les principaux & les personnes les plus remarquables d'entre ces Nations, ils élevoient un petit échaffaut soutenu de fourches & de perches ; après les y avoir étendus, ils y allumoient un petit feu pour faire mourir peu-à-peu ces malheureux, qui rendoient l'ame avec d'horribles hurlemens, pleins de rage & de desespoir. Je vis un jour quatre ou cinq des plus illustres de ces Insulaires qu'on brûloit de la sorte : mais comme les cris effroiâbles qu'ils jetoient dans ce tourment étoient incommodés à un Capitaine Espagnol, & l'empêchoient de dormir, il commanda qu'on les étranglât promptement. Un Officier dont je connois

le nom, & dont on connoît les parens à Seville, leur mit un bâillon à la bouche pour les empêcher de crier, & pour avoir le brutal plaisir de les faire griller à son aise, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu l'ame dans ce tourment. J'ai été témoin oculaire de toutes ces cruautés, & d'une infinité d'autres que je passe sous silence.

Ces pauvres Insulaires évitoient avec grand soin une Nation aussi barbare & aussi impie qu'étoient les Espagnols, qui n'avoient aucun sentiment d'humanité, d'honneur ni de religion, & qui sembloient n'être faits que pour détruire le genre humain; & pour pousser leur cruauté à bout, ils dressèrent des chiens pour aller à la chasse de ces malheureux, & pour les dévorer comme des bêtes; parce que les Indiens aigris par tant de maux qu'on leur faisoit souffrir avec tant d'injustice, massacroient quelquefois quelque Européan, quand ils le trouvoient à l'écart; les Espagnols firent entr'eux une loy de massacrer cent Indiens pour un seul Espagnol.

\* \* \* \* \*

*Des Royaumes que contient l'Isle de la petite Espagne.*

**L**A petite Espagne comprend cinq grands Royaumes dont les Rois sont tres-

tres-puissans; & auxquels tous les autres Seigneurs sont soumis. Le nombre en est presque infini: il y a cependant quelques Pais séparés qui ont leurs Seigneurs particuliers, & qui n'obéissent à aucun de ces Rois. L'un de ces Princes s'appelloit *Magua*, c'est-à-dire, Plaine. Ce nom se tire de la situation de son Royaume, qui est la plus belle du monde: Cette plaine s'étend jusqu'à quatre-vingt lieues depuis le Midi jusqu'au Septentrion: elle n'est large que de cinq, de huit & quelquefois de dix lieues: elle est environnée de tous côtez par de hautes montagnes: elle est arrosée par une infinité de ruisseaux & de fleuves, dont il y en a douze qui ne cedent point en grandeur à l'Ebre, à la Duere, & au Guadalquivir, qui sont des fleuves fort celebres. Les fleuves, qui arrosent cette Plaine, principalement ceux qui descendent d'une montagne qui regarde l'Occident, sont tres-abondants en or. Cette montagne borde la Province de Cibao, où sont les Mines qui portent ce nom: C'est où l'on tire cet or si pur & si exquis de vingt-quatre Carrats, qui est si vanté dans l'Europe. Le Roi, ou le Seigneur de ce Royaume s'appelloit *Guarionex*; il avoit sous lui des vaisseaux & des sujets si puissans, que l'un d'eux pouvoit mener au service du Roi 16000, hommes. J'ai connu quelques-uns de ces Seigneurs. Ce Roi étoit tres-soumis & tres-affectionné aux Rois de

Castille: Son humeur étoit douce & pacifique: il avoit une ame capable de toutes les vertus. Il avoit ordonné à tous ses sujets de lui apporter chacun une grande bourse pleine d'or: Mais comme ils étoient dans l'impuissance d'y satisfaire, il leur remit la moitié de cet impôt. Les Habitans de cette Isle ignorent l'art de tirer l'or des Mines. Ce Cacique s'offrit volontairement au service du Roi d'Espagne, à condition qu'Isabelle auroit soin de faire cultiver les terres que les Espagnols habiterent d'abord en arrivant aux Indes, & qui s'étendent vers Saint-Dominique durant l'espace de cinquante lieues: car il disoit que ses sujets n'avoient nul usage ni nulle expérience de tirer l'or des Mines. Si l'on eut accepté la condition, il auroit accompli sa promesse fidèlement & avec joie; ce qui eût été tres-avantageux au Roi d'Espagne, qui auroit retiré de ces Mines plus de trois millions d'or par chaque année; & l'on verroit maintenant dans cette Province, plus de cinquante Villes aussi belles que Seville.

Qu'elle reconnoissance ont eu les Espagnols de la bonté & des offres de ce Prince, qui leur témoignoit tant de bienveillance, & un desir sincere de leur rendre service; Ils l'ont couvert de honte & d'infamie, en deshonrant son Epouse qui fut violée par un Capitaine Espagnol, indigne de porter le nom de Chrétien: Il auroit pû attendre l'oc-

caſion de ſe vanger de cet outrage; mais il aima mieux ſe cacher, & vivre inconnu & banni dans la Province de l'un de ſes ſujets, & renoncer volontairement à ſon Royaume & à ſes Etats. Les Eſpagnols ayant été informez du lieu de ſa retraite, le pourſuivirent à toute outrance, ſans lui donner le temps de ſe cacher: ils déclarerent une cruelle guerre à celui qui lui avoit donné un azile, & qui l'avoit reçu avec tant d'humanité: ils ravagerent tout ſon Pays, & ne mirent point de fin à leurs cruautés, juſqu'à-ce qu'ils euſſent trouvé & pris ce Prince fugitif: ils le chargerent de chaînes, & le mirent dans un Navire pour le conduire dans la Caſtille en qualité de prifonnier: le Vaiſſeau perit durant le voyage; pluſieurs Eſpagnols furent ſubmergez; on perdit une ſomme incroyable d'or & d'argent, & entr'autres choſes un prodigieux grain d'or auſſi gros qu'un grand pain, qui peſoit trois mille fix cens écus. C'eſt ainſi que Dieu les puniſſoit des crimes énormes qu'ils avoient commis dans les Indes.

Le ſecond Royaume eſt appellé *Marien*: On y voit un beau Port à l'extrémité de l'autre Royaume, du côté qui regarde le Septentrion. Ce Royaume eſt plus grand & plus fertile que le Portugal; il eſt rempli d'une infinité d'habitans: On y voit pluſieurs montagnes, & pluſieurs Mines abondantes en or, & en cuivre. Le Roi du  
Pais

Pais se nommoit *Guacanagari* ; il avoit sous sa domination plusieurs Seigneurs. C'est dans ce Pais qu'aborda ce fameux Pilote qui découvrit le premier l'Amerique. *Guacanagari* le receut avec toute sorte d'humanité & de courtoisie , & il fit le meilleur accueil dont il se put aviser à tous les Espagnols qui l'accompagnoient : leur Navire avoit été englouti par les ondes : ils furent reçûs à la Cour de ce Prince, comme ils l'auroient été chez leurs parens ; ils y trouverent toutes sortes de secours & de rafraîchissemens , qu'on leur donna avec beaucoup d'humanité & de compassion de leurs malheurs. Ce Roi pour se mettre à couvert dans la fuite de la barbarie, des cruautéz & des massacres que les Espagnols faisoient dans son Pais , abandonna ses Etats, & fut contraint de se retirer sur des montagnes écartées, où il mourut de fatigues & de méfaisés. Les autres Seigneurs ses sujets eurent le même sort, & périrent dans un horrible esclavage, où les Espagnols les avoient réduits.

*Maguana* est le troisiéme Royaume de cette Ile : Ce Pais est admirable, sain, fertile : c'est-là que se fabrique le meilleur suc de toute l'Inde : *Caonabo* y regnoit alors ; il surpassoit tous les autres Rois par sa puissance, par la richesse de ses Etats, par le respect, & par les ceremonies avec lesquelles



on le traitoit. Ce Prince qui ne se tenoit point sur ses gardes, & qui ne se défoit nullement de la supercherie que les Espagnols lui vouloient faire, fut pris dans sa propre maison, par les artifices dont les Espagnols se servirent pour le faire tomber dans leurs pieges. Ils le jetterent dans un Navire pour le conduire en Espagne: il y avoit dans le Port six Vaisseaux prêts à faire voile; la Mer fut tout à coup agitée d'une si horrible tempête, que tous ces six Vaisseaux furent brisez & abîmez sous les flots avec tous les Espagnols qui étoient dedans: Caonabo chargé de chaînes perit avec le Vaisseau où il étoit. Dieu fit voir par ce naufrage inespéré combien ses jugemens sont justes & redoutables: il punissoit en faisant perir tant d'Espagnols, les crimes qu'ils avoient commis, en maltraitant les Indiens. Ce Roi avoit trois ou quatre freres, tous vaillans & courageux; lesquels irrités de l'injuste captivité où l'on retenoit le Roi leur frere & leur Seigneur, ayant appris les ravages & les massacres que les Espagnols avoient faits dans les autres Royaumes; ayant eu aussi la nouvelle de la funeste mort de leur frere, prirent les armes, & se mirent en devoir de se vanger de leurs ennemis: les Espagnols les attaquèrent avec leur Cavalerie, qui est sur tout redoutable aux Indiens, ils les vainquirent, & ils en firent un si grand carnage, que la moitié du Royaume de-

meura deferte & désolée après cette défaite.

*Xavagna* est le quatrième Roïaume de la petite Espagne; il est comme le milieu & le centre de toute cette Isle: le langage y est plus pur & plus poli: les Peuples de ce Royaume sont plus façonnez; leurs mœurs sont plus cultivées que celles des autres Peuples: il y a aussi un plus grand nombre de personnes distinguées & de grands Seigneurs; le Peuple y est mieux fait & de meilleure mine que dans les autres Pais. Le Roi s'appelloit *Behechio*; il avoit une sœur nommée *Anacaona*: le frere & la sœur comblèrent de bienfaits & de bons offices les Espagnols qui aborderent en leur Roïaume, & les délivrèrent avec beaucoup de generosité d'une mort qu'ils ne pouvoient éviter: ils n'épargnerent rien pour rendre toutes fortes de services aux Rois de Castille. Après la mort de *Behechio*, sa sœur *Anacaona* demeura Maîtresse absolüe de tout le Royaume. Il arriva un jour que le Gouverneur de l'Isle accompagné de soixante Cavaliers & de trois cens Fantassins, appella auprès de sa personne environ trois cens des plus grands Seigneurs du Pais. Les seuls Cavaliers eussent pû suffire pour désoler & pour ravager non-seulement toute l'Isle, mais aussi tout le Continent. Ce Gouverneur aiant fait entrer ces Insulaires, qui ne se défioient point de sa perfidie, dans une maison couverte de chaume, y fit mettre le feu, & ils

y perirent miserablement : Ceux qui tâchoient d'échaper, furent poursuivis par la Cavalerie, & ils en furent massacrez sans misericorde. On égorgea aussi à coups d'épées & de lances une multitude infinie de Peuple. Ce même Gouverneur fit pendre la Reine Anacaona, pour deshonorer davantage la memoire de cette Princesse, qui étoit Maîtresse absolüe de l'Isle depuis la mort de son frere, comme je l'ai déjà dit. Si quelque Espagnol touché de compassion, ou poussé par des sentimens d'avarice, vouloit faire grace à quelqu'un de ces malheureux pour s'en servir ; un autre survenoit transporté de fureur qui les massacroit en sa presence, & leur passoit l'épée au-travers du corps ; ou il leur coupoit les jambes pour les rendre inutilés. Quelques Indiens qui se sauverent de ce massacre, se retirerent dans une Isle qui n'est éloignée de ce Roïaume que de huit lieüs, pour se mettre à couvert de la fureur des Espagnols ; mais le Gouverneur les condamna à un perpetuel esclavage.

*Hiquey* est le nom du cinquième Royaume ; la Reine *Hiquanama*, quoiq'elle fût dans un âge fort avancé & décrepite, fut pendüe par les ordres des Espagnols : ils tourmenterent par divers genres de cruels supplices un nombre infini des Habitans de ce Roïaume ; ils en brûlerent tout vifs une partie ; ils couperent les bras & les jambes des autres : le

reste

reste fut réduit en servitude. Il y a tant de choses à dire des mauvais traitemens & des cruautés que les Espagnols firent à ces Indulaires, qu'il est impossible de les raconter, & que même le recit en paroîtroit incroyable; & cependant les Indiens ne donnerent aucun sujet aux Espagnols de leur faire une guerre si cruelle, & de les tourmenter comme ils firent: car l'on peut dire en verité que ces pauvres gens vivoient à leur égard comme des Religieux les plus soumis & les plus obéissans, dans le Monastere le plus regulier & le plus réformé. Ainsi ils n'avoient aucun sujet legitime de leur ravir leurs biens, ni de condamner à une dure servitude ceux qui pouvoient échapper à leur cruauté. On peut encore ajoûter que les Indiens n'avoient commis aucune offense à l'égard des Espagnols, quand ils aborderent dans ce nouveau Monde: ainsi ils n'avoient aucun droit de les punir de la sorte, & d'en prendre une vengeance si cruelle. Pour ce qui regarde les péchez dont la punition est réservée à Dieu seul, comme sont les haines, les inimitiez, les desirs immoderez de vengeance, les Espagnols n'avoient rien à leur reprocher de ce côté-là, puisque ces Peuples ont moins de force & de courage, que des enfans de dix ans: au contraire les Indiens avoient mille raisons legitimes de faire la guerre aux Espagnols, qui n'avoient aucun pretexte raisonnable

nable de traiter les Indiens avec tant de barbarie, puisque les plus cruels tyrans n'en ont pas usé avec plus de ferocité envers ceux qu'ils tourmentoient.

Après qu'ils eurent terminé cette guerre si injuste par la destruction, & par le massacre de tous les Habitans de ce nouveau Monde, n'ayant conservé que les femmes & les enfans, qu'ils partagerent entr'eux; les uns en gardèrent trente; les autres quarante; les autres cent; quelques-uns deux cens, selon qu'on étoit plus ou moins agreable au Tyran de toute l'Isle, qu'ils honoroient du titre de Gouverneur qui leur donnoit ces Insulaires, à condition de les faire instruire dans les maximes de la Religion Catholique, quoique ceux à qui on les confioit fussent tres-ignorants, tres-cruels, tres-avars, & adonnez à toutes sortes de vices. Aussi ne prirent-ils aucun soin de les instruire: ils confinerent les hommes dans les Mines pour en tirer l'or avec des travaux & des fatigues incroyables; ils se servoient des femmes pour le labourage, & pour cultiver la terre, quoique ce travail soit assez rude pour fatiguer les hommes les plus robustes & les plus forts. Ils ne les nourrissoient que d'herbes, ou de choses semblables, qui n'avoient ni suc ni substance. De sorte que le lait tarissoit dans les mammelles des nourrices, & que leurs enfans mouroient en peu de temps de langueur & d'inanition.

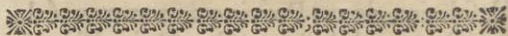
Comme les hommes n'avoient nul commerce avec les femmes, & qu'ils vivoient dans des habitations séparées, ils ne pouvoient avoir d'enfans. Les hommes perissoient dans les Mines accablez de faim & de travail : les femmes mouroient de méfaise dans les champs, en succombant sous le travail. C'est ainsi que tous les Habitans de cette Isle si peuplée, furent exterminés en peu de temps : Si l'on se serroit des mêmes moiens, on pourroit dans l'espace de peu d'années faire perir tout le genre humain. Les Espagnols obligoient ces malheureux de porter des fardeaux de quatre-vingt & de cent livres, pendant l'espace de cent & de deux cens lieues : ils se faisoient porter dans des brancarts & dans des litieres sur leurs épaules pour faire leurs voyages plus à l'aïse ; ils s'en serroient comme de bêtes de charge, pour porter leurs ustanciles, & toutes les choses dont ils avoient besoin pour leurs commoditez, & pour leurs plaisirs : de sorte que les dos & les épaules de ces Insulaires étoient tout livides des meurtrisseures que ces fardeaux trop pesans leur faisoient. Ces fatigues incroyables ne les garantissoient nullement des bastonades, des coups de fouets, des malediCTIONS, & d'une infinité d'autres tourmens qu'on leur faisoit souffrir. Il faudroit employer un temps infini pour décrire toutes les peines de ces infortunés ; on en feroit des volumes entiers : & à

moins que d'être barbare, on ne pourroit lire sans gemir, & sans être attendri, une histoire si pitoiable.

Il faut remarquer que la destruction & la désolation de ces Provinces a commencé depuis la mort de la Serenissime Reine Isabelle, qui sortit du monde l'an 1504. Avant ce temps-là, les Espagnols n'avoient osé exercer leurs cruautéz envers ces Insulaires, ni détruire leur País: s'ils leur faisoient quelques violences, c'étoit pour ainsi dire à la dérobée: Mais depuis la mort de cette Princesse, la désolation fut generale. Avant ce malheur on avoit grand soin de celer & de cacher les maux que l'on faisoit à ces Insulaires; La Reine avoit un zèle incroyable pour l'instruction & pour le salut des Habitans de ce nouveau Monde, & même pour leur procurer des commoditez temporelles: Nous avons plusieurs exemples de sa pieté & de son zèle.

Dans quelque endroit de l'Amerique que les Espagnols ayent mis le pied, ils y ont exercé les mêmes cruautéz; ils y ont fait les mêmes abominations & les mêmes massacres, pour opprimer ces innocens Indiens, & pour les exterminer; il semble qu'ils prenoient plaisir à inventer de nouveaux genres de supplices, & que leur fureur s'augmentoit de jour en jour. Mais le Dieu tout-puissant, irrité par tant de crimes, les a abandonné à leur

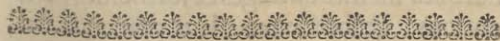
leur sens reprové; & a permis qu'ils tombassent d'abîmes en abîmes, & de précipices en précipices.



*Des Isles de Saint Jean & de la Jamaïque.*

L'AN 1509. les Espagnols passèrent dans les Isles de Saint Jean & de la Jamaïque, qui ressemblent à des jardins délicieux; avec les mêmes desseins & les mêmes intentions qui les avoient conduits dans l'Isle de la petite Espagne. Ils y commirent une infinité de brigandages, & les mêmes cruautés que dans les autres endroits par où ils avoient passé. On voyoit par tout des marques de leurs incendies & de leurs massacres; ils désoloient tous les lieux où ils abordoient, ils exposoient les hommes aux bêtes: Après leur avoir fait souffrir toutes sortes de tourmens, ils les jettoient dans des Mines pour y travailler jusqu'à la mort comme des esclaves. Ils dépeuplerent entierement ces Contrées d'Habitans, où l'on en comptoit plus de six cens mille avant leur arrivée: à peine pourroit-on aujourd'hui trouver deux cens personnes dans ces deux Isles: tout le reste y est mort de misere & de méfais, sans qu'on se soit mis en peine de les instruire dans nôtre Religion, ou de leur administrer les Sacramens.





*De l'Isle de Cuba.*

**L**Es Espagnols passerent dans l'Isle de Cuba l'an 1511. Cette Isle contient en sa longueur autant de chemin qu'il y en a de Valladolid jusqu'à Rome. On y voioit autrefois de belles & florissantes Provinces, remplies d'une multitude infinie de Peuples, que les Espagnols n'ont pas traitez avec plus de douceur & plus d'humanité que les autres; au contraire, il semble qu'ils aient redoublé leur cruauté à leur égard: il est arrivé en cette Isle plusieurs choses qui meritent d'être remarquées. Un Cacyque riche & puissant, nommé Hathuey, s'étoit retiré dans l'Isle de Cuba pour éviter la mort & l'esclavage dont les Espagnols le menaçoient: Ayant appris que ses persecuteurs étoient sur le point d'aborder en cette Isle, il assembla tous ses sujets & tous ses domestiques, & leur parla de la sorte: Vous sçavez le bruit qui s'est répandu, que les Espagnols sont prêts d'aborder en cette Isle; vous n'ignorez pas les mauvais traitemens qu'ils ont faits à nos amis & à nos compatriotes, & les cruautés qu'ils ont exercées à Hayci (c'est ainsi qu'il nommoit la petite Espagne en sa langue naturelle: ) ils viennent ici dans le dessein de nous

faire les mêmes outrages & les mêmes perle-  
 cutions : Ignorez-vous, leur demanda-t-il,  
 les mauvaises intentions de ceux dont je vous  
 parle ? Nous ne sçavons, répondirent-ils  
 tout d'une voix, par quels motifs ils viennent  
 ici ; mais nous connoissons par experience  
 qu'ils sont tres-méchans & tres-cruels. Sça-  
 chez donc, leur repliqua le Cacyque, que  
 ces Européens adorent une certaine Divinité  
 tres-avare, & qu'il est tres-dificile de con-  
 tenter ; & que pour satisfaire au culte qu'ils  
 rendent à cette Idole, ils exigeront de nous  
 des sommes immenses ; qu'ils emploieront  
 tous leurs efforts pour nous réduire à une trif-  
 te servitude, ou même pour nous faire mou-  
 rir. Il prit alors une cassette pleine d'or & de  
 bijoux précieux qu'il avoit auprès de lui :  
 Voilà, dit-il, en la montrant à ceux qui l'é-  
 coutoient, le Dieu des Espagnols ; il faut que  
 nous l'honorions par nos jeux & par nos dan-  
 ces, pour tâcher de l'appaiser & de nous le  
 rendre propice, afin qu'il commande aux  
 Espagnols de ne nous faire aucun mal. Il ap-  
 plaudirent tous à cette Harangue & se mi-  
 rent à sauter & à dancer autour de la cassette ;  
 & ils ne cessèrent de le faire jusqu'à-ce qu'ils  
 furent épuisez de lassitude : Alors le Cacyque  
 Hathuey reprenant son discours, continua  
 de leur parler en ces termes : Si nous conser-  
 vons ce Dieu jusqu'à-ce qu'on nous l'enleve,  
 il fera la cause qu'on nous arrachera la vie ;  
 voi-

voilà pourquoi je crois qu'il est à propos de le jeter dans la riviere. Tout le monde approuva ce conseil ; & de ce pas ils s'acheminèrent tous ensemble vers le fleuve , pour y précipiter le Dieu prétendu.

Les Espagnols ne furent pas plû-tôt arrivés dans l'Isle de Cuba , que ce Cacyque qui les connoissoit parfaitement , songea à la retraite , pour se mettre à couvert de leurs fureurs ; il se mit même en devoir de se défendre par la force , quand il les rencontroit par hazard : mais le malheur voulut qu'il tomba entre leurs mains ; & parce qu'il n'avoit rien épargné pour se garantir des persecutions d'une Nation si cruelle & si impie , & qu'il avoit pris les armes pour défendre sa vie & celle de ses sujets , on lui en fit un crime capital , & on le brûla tout vif : tandis qu'il étoit au milieu des flammes attaché à un pieu , un Religieux de l'Ordre de saint François , tres-saint & tres-vertueux , se mit en devoir de lui parler de Dieu & de nôtre Religion , & de lui expliquer quelques articles de la Foi Catholique dont il n'avoit jamais entendu parler , lui promettant la vie éternelle , s'il vouloit croire , & le menaçant des supplices éternels , s'il s'opiniâtroit à demeurer dans son infidelité : Hathuey , après y avoir fait quelque reflexion , autant que le lieu & la situation où il se trouvoit le lui pouvoit permettre , demanda au Religieux qui l'ex-

hortoit, si la porte du Paradis étoit ouverte aux Espagnols; & comme il lui eut répondu, que les gens de bien pouvoient espérer d'y entrer; le Cacyque sans délibérer davantage, répondit qu'il ne vouloit point aller au Ciel, de peur de s'y trouver dans la compagnie de gens aussi méchans & aussi cruels qu'étoient les Espagnols, & qu'il aimoit beaucoup mieux aller en enfer, où il seroit délivré d'une vûe si importune. C'est ainsi que les mauvaises actions & les cruautés des Espagnols ont deshonoré Dieu & sa Religion dans l'esprit des Américains.

Il arriva un jour qu'une grande quantité des Habitans d'une Ville célèbre, qui étoit éloignée de plus de dix lieues du séjour où nous étions, vinrent au-devans de nous, pour nous faire honneur, & pour nous porter des provisions & toutes sortes de rafraîchissemens, qu'ils nous offrirent avec des marques d'une grande joie, & nous faisant mille caresses: Mais le malin esprit dont les Espagnols étoient possédés, se mit à les agiter, & ils furent tout à coup faisis d'une si grande fureur, qu'ils massacrèrent sur le champ plus de trois mille personnes hommes & femmes, sans qu'on leur eût donné la moindre occasion qui pût les chagriner. Je fus le témoin de cette inhumanité; quelques efforts qu'on fit pour les apaiser, il fut impossible de les

les ramener à leur bon sens ; & ils voulurent assouvir leur brutalité par une action si barbare.

Peu de temps après je députai des Envoyez aux personnes les plus remarquables de la Province de la Havane, pour les rassurer, & pour les obliger à demeurer dans leur Pays, sans se mettre en peine de chercher des lieux écartez pour se cacher ; je les exhortai même à venir au-devant de nous en toute confiance : ils sçavoient assez l'autorité que j'avois sur les Espagnols ; je leur engageay ma parole qu'on ne leur feroit aucun mal : les cruautés passées, & les massacres qu'on avoit fait de leurs compatriotes, avoient jetté l'épouvante & la terreur dans toutes ces Contrées : je leur avois donné cette assurance de l'aveu & par le conseil des Capitaines & des Officiers. Quand nous fûmes entrez dans cette Province, vingt-deux des Chefs vinrent au-devant de nous ; mais dès le lendemain le Chef de nos troupes, sans respecter la foy qu'on leur avoit donnée, voulut les condamner au feu ; disant qu'il étoit à propos de faire mourir ces Insulaires, qui pouvoient quelque jour user de stratageme pour nous surprendre & pour nous faire perir : j'eus toutes les peines du monde à les sauver, & à empêcher qu'on ne les jettât dans le feu.

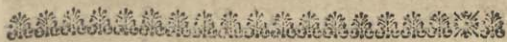
Les Indiens de la Havane se voyant réduits

à une dure servitude ; & voyant qu'il n'y avoit plus de remede à leurs maux , & qu'ils étoient perdus fans reflource , commencerent à chercher les deferts & les montagnes pour se garantir de la mort. Quelques-uns emportez par leur defespoir s'étranglerent ; les maris & les femmes se pendoient avec leurs enfans pour mettre fin à leurs miseres par une mort plus prompte. Plus de deux cens Indiens perirent de la sorte pour éviter la cruauté des Espagnols : une infinité de personnes se condamnerent volontairement à ce même genre de mort , pour finir dans un moment les maux que leur faisoient leurs persecuteurs.

Un Espagnol qui avoit le titre de Souverain dans cette Ile , & qui avoit trois cens Indiens à son service , en fit perir cent soixante en moins de trois mois , par l'excès du travail qu'il exigeoit d'eux chaque jour. Il faisoit perir de la même sorte les nouveaux venus qu'il reprenoit pour remplacer les autres : il auroit dépeuplé toute l'Isle en peu de temps , si la mort qui le surprit fort à propos pour ces Insulaires , ne les eût garantis de ses cruautés. Je vis mourir à mes yeux durant l'espace de trois ou quatre mois , plus de six mille enfans , parce qu'ils étoient abandonnez de leurs parens , qu'on avoit condamnez aux Mines : les Espagnols prirent la résolution de poursuivre les Indiens qui s'é-

toient

toient retirez dans les montagnes; ils en firent des massacres incroyables: de sorte que toute l'Isle fut deserte & desolée en fort peu de temps. C'est une chose déplorable de voir qu'on ait ruiné & dépeuplé si impitoyablement un si beau Pays.



*Du Continent.*

L'AN 1514. un Gouverneur impitoyable, destitué de tout sentiment de miséricorde & d'humanité, que l'on regardoit comme un cruel tyran, & comme l'instrument de la colere de Dieu, penetra dans la terre ferme, & y conduisit plusieurs Espagnols, qui étoient tous animez de son esprit, & qui avoient les mêmes desseins que leur conducteur. Quoy-que quelques-uns de son caractere fussent entrez dans l'Isle avant lui, & qu'ils y eussent fait mourir un grand nombre de personnes: au moins ils n'avoient exercé leurs brigandages & leurs cruautez que sur les Côtes, & dans les lieux maritimes. Celui dont je parle surpassoit en cruauté & en impieté tous les Prédecesseurs. Il ne se contenta pas de ravager les bords de la Mer; il désola de grands Royaumes & de vastes regions, où il fit perir dans les tenebres de l'Idolatrie un nombre infini d'Indiens.

diens. Il parcourut plus de cinquante lieues du plus beau Pays du monde ; il porta la désolation par-tout , & ruyna en peu de temps la plus belle terre , & la plus fertile de l'Inde : on y comptoit avant l'arrivée de ce tyran une infinité de Villages , de Bourgs , de Villes , plus belles que dans toutes les Contrées voisines. Ce Pays est plus abondant en or , que tous ceux qu'on a encore découverts jusqu'ici. Les richesses immenses dont l'Espagne a été remplie depuis le commerce qu'elle a fait aux Indes , ont été tirées des Mines du Pays dont je parle.

Le Gouverneur de ce nouveau Monde inventa divers genres de supplices , pour obliger les Habitans à lui donner tout l'or qu'ils avoient ramassé. Dans une course que quelquel-uns de ses Capitaines firent par son ordre pour piller & pour ravir les richesses de ces Peuples, ils en firent perir plus de 40000. a coups d'épées ; ils firent mourir les autres dans le feu ; ils en exposèrent plusieurs aux chiens , pour être dévorez ; le reste fut exterminé par divers genres de supplices.

L'aveuglement de ceux qu'on a envoyé pour gouverner les Indes , a causé beaucoup de désordres & de malheurs : c'est ce qui a retardé la conversion des Indiens : ils démentoient par leurs actions ce qu'ils vouloient leur persuader par leurs paroles : les sentimens de leur cœur n'étoient nullement conformes



à ce qu'ils leur disoient de bouche. Ils commandoient aux Indiens d'embrasser la Religion Chrétienne sous peine de mort; ils les menaçoient d'une cruelle servitude, ou des derniers supplices, pour les forcer à se faire Chrétiens, ou à voier leur obéissance au Roi de Castille: Comme si le Fils de Dieu, qui est mort pour la rédemption des hommes, eût ordonné à ceux qu'il envoyoit prescher la nouvelle Loi, & annoncer le Royaume de Dieu, de contraindre ceux qui vivoient tranquillement dans leur Pays, de faire profession de sa doctrine, sous peine d'être dépouillez de leurs biens, d'être séparés de leurs femmes, de leurs enfans, de perdre leur liberté, d'être condamnez à une mort cruelle, sans avoir été instruits des maximes & des principes de nôtre Religion. On prétendoit les obliger de rendre une exacte obéissance à un Roi qu'ils n'avoient jamais vû, & dont ils n'avoient jamais entendu parler: ils voyoient seulement que ceux qui venoient de sa part les traitoient avec tant d'inhumanité.

Ce Gouverneur cruel & impie, tourmenté d'un desir insatiable d'amafler des richesses, voloit impunément les Indiens qui demeuroient dans les Villages ou dans les Villes, & qui ne pensoient nullement à se précautionner contre ses brigandages; il ordonnoit à ses satellites d'aller furtivement dans

les lieux où il soupçonnoient qu'il y eût de l'or, & ils déclaroient de sa part ses ordres aux Habitans de ce nouveau Monde, à qui ils disoient: Cacyques & Indiens de ce Continent, Nous vous declaron qu'il n'y a qu'un Dieu, un Pape, & un Roi de Castille, qui est le maître & le Seigneur du Pays que vous habitez; approchez-vous promptement pour prêter le serment de fidelité. Après tous ces préambules, ils choisissoient le temps de la nuit pour se jeter inopinément sur ces malheureux, acçablez du sommeil, & qui n'avoient pris nulles mesures pour se garantir des artifices de leurs ennemis, qui mettoient le feu à leurs maisons couvertes de roseaux & de chaume, qui étoient dans un moment réduites en cendre; les femmes & les enfans y étoient dévorez par les flammes avant que d'avoir le temps de se reconnoître; ils massacroient ceux qui avoient le bonheur de se sauver de cet incendie; ils retenoient les autres, pour leur servir d'esclaves; ils les forçoient par la rigueur des tourmens de déclarer où ils avoient caché leur or; ils leur imprimoient sur le corps des marques & des stigmates avec des fers rougis dans le feu. Après toutes ces cruautés, ils appliquoient tous leurs soins à fouiller par tout pour trouver l'or de ces pauvres Indiens: ils en firent un amas prodigieux, sans parler des perles & des diamans que les

Indiens leur donnoient , pour se délivrer de leurs fureurs. Tous les Espagnols qui avoient quelque Charge ou quelque dignité, exerçoient les mêmes brigandages ; chacun envôyoit autant qu'il pouvoit de fatellites, pour faire des courfes, & pour ravager tout le pays. Le premier Evêque qu'on envoya dans ce nouveau Monde , imitant le procédé de ces avars Gouverneurs , se fervoit auffi du miniftère de fes domestiques pour avoir part à la proye. Les Espagnols enleverent en peu de temps de ce Royaume plus de trois millions. A peine le Roi de Castille eut-il trois mille écus pour fa part de cette grande fomme. On y égorga plus de huit cens mille perfonnes. Les Gouverneurs qui succederent acheverent de massacrer tout le refte des Habitans.

Je ne dois point paffier fous filence un trait que fit en ce Pays le Gouverneur dont je parle : un Cacyque lui donna ou de bon gré ou par crainte le poids de neuf mille écus d'or. Cette grande fomme ne contenta pas les Espagnols ; ils attacherent ce malheureux à un pieu ; & lui mettant les pieds dans le feu, ils vouloient l'obliger à leur donner une plus grande fomme d'argent. Ne pouvant fupporter la rigueur de ce tourment, il leur donna le poids de trois mille écus d'or, qu'il avoit encore dans fa maifon. Ils recommencerent à le tourmenter de nouveau,

pour en extorquer d'autres sommes : mais soit qu'il fût dans l'impuissance de leur rien donner , ou qu'il n'en eut pas la volonté, il expira au milieu du supplice. Ils firent mourir par le même genre de tourment plusieurs personnes des plus considérables de ce Royaume.

Une compagnie d'Espagnols tomba par hazard dans un gros d'Indiens , qui s'étoient refugiez sur les montagnes , pour éviter la tyrannie de leurs persecuteurs , qui se jetterent de furie sur ces pauvres gens ; ils tuèrent tous ceux qu'ils pûrent attrapper ; & emmenerent captives soixante ou quarante femmes ou filles. Les Indiens au desespoir , vinrent en armes attaquer les Espagnols , pour les obliger à lâcher leur proye. Les Espagnols voiant les Indiens près d'eux , & ne voulant point rendre le butin qu'ils avoient ravi , ils peignerent ces femmes & ces filles en presence de leurs époux & de leurs peres. Les Indiens témoins d'un si pitoyable spectacle , saisis de douleur & de desespoir se frapoyent la poitrine , en s'écriant : O les méchans hommes ! ô cruels Espagnols , qui massacrez sans pitié de pauvres femmes qui ne vous ont jamais offensé ! il faut être plus barbare & plus feroce que les bêtes sauvages pour commettre des actions si brutales.

L'un des plus puissans Seigneurs de cette

Con-

Contrée nommée Paris, avoit une maison éloignée d'environ de dix ou de quinze lieues de Panama : cet homme étoit fort riche, & possédoit une grande quantité d'or. Les Espagnols allerent le trouver dans sa maison ; il les receut avec autant de charité & de courtoisie que s'ils eussent été ses freres. Il donna de son propre mouvement au Capitaine la valeur de quinze mille écus. Le Capitaine & les Espagnols de sa suite crurent par cet échantillon que cet homme possédoit des trésors immenses ; ils n'avoient entrepris ce voiage que pour le voler. Pour en venir à bout plus scûrement, ils firent semblant de partir, & se mirent en effet en chemin : mais vers le milieu de la nuit, ils retournerent sur leurs pas ; & rentrant brusquement dans la Ville sans qu'on les y attendît, ils y mirent le feu, & firent perir par les flammes un grand nombre de citoyens ; ils enleverent cinquante ou soixante mille écus. Le plus considerable de tous se sauva de l'incendie ; il laissa passer trois ou quatre jours ; & aiant ramassé le plus qu'il pût de gens, il vint fondre inopinément sur les Espagnols ; il en tua environ cinquante, & reprit tout le butin qu'ils avoient fait dans la Ville qu'ils venoient de brûler, & la valeur de quarante mille écus qu'ils lui avoient pris à lui-même ; les autres Espagnols chargez  
de

de playes se fauverent le mieux qu'ils pûrent. Peu de temps après ils vinrent avec de plus grandes forces attaquer ce Cacyque ; ils détruisirent la plus grande partie de ses trouppes ; le reste fut réduit en servitude.



*De la Province de Nicaragua.*

LE Gouverneur dont j'ai parlé se mit en devoir d'assujétir la Province de Nicaragua l'an 1522. Il est impossible de bien exprimer la fertilité de cette Terre, la bonté de l'air qu'on y respire, & le nombre presque infini de ses Habitans. On voioit dans cette Province des Villes longues de quatre lieues : la quantité des fruits exquis qu'on y mange y attiroit cette grande multitude de Peuple. Comme les Villes sont situées dans de vastes Plaines, on n'a point de montagnes où l'on puist se cacher ; outre que la douceur du climat est si grande, & le pays si agreable, que les Habitans ne peuvent se résoudre qu'avec beaucoup de peine à le quitter ; & par consequent ils étoient plus exposez aux outrages & aux persecutions des Espagnols ; mais ils les souffroient le plus patiemment qu'il leur étoit possible, pour n'être pas obligez à changer de demeure. Ce Peuple est naturellement doux

&c

& pacifique. Le Gouverneur, ou plû-tôt le Tyran avec les ministres de sa cruauté, prit le dessein de faire les mêmes traitemens aux Habitans de cette Province qu'il avoit fait aux Peuples des autres Royaumes; il y commit tant de crimes, tant de brigandages & tant de massacres, qu'il n'y a point de plume assez éloquente pour les bien décrire. Il envoya dans cette Province, qui est plus grande que le Comté de Rouffillon, cinquante Cavaliers, qui massacrèrent presque tous les Habitans, sans épargner ni âge, ni sexe, ni condition. Si ces pauvres gens manquoient à leur apporter une certaine mesure de bled qu'ils exigeoient d'eux, ou s'ils ne leur envoioient pas pour les servir le nombre d'esclaves qu'ils leur demandoient, ils les faisoient mourir sans misericorde. Comme ce Pais est plat, il étoit impossible de se garantir de cette Cavalerie, & de la fureur qui transportoit les Espagnols.

Le General permettoit à ces brigands de commettre tous les crimes & toutes les voleries qu'ils vouloient, d'emmener un aussi grand nombre de captifs qu'ils le souhai-toient: ils les chargeoient de chaînes qui pesoient quelquefois soixante ou quatre-vingt livres: de sorte que de quatre mille personnes, à peine six pouvoient resister à cette fatigue; tout le reste mouroit en chemin, accablés sous un trop grand poids:

Pour

Pour n'avoir pas la peine d'ouvrir la chaîne de ceux qui mouroient de faim, de soif, de lassitude, ou de travail, ils leur coupoient la tête. Quand les Indiens voyoient les Espagnols se préparer à ces sortes de voyages, sçachant bien qu'aucun de leurs amis ou compatriotes n'en reviendrait, ils pouffoient de grands soupirs & de grands gémissemens; & versant des torrens de larmes, ils se disoient ces paroles: Nous avons fait autrefois les mêmes voyages pour rendre service aux Chrétiens; après un certain espace de temps nous revenions dans nos maisons retrouver nos enfans & nos femmes; mais maintenant il n'y a aucune esperance de retour, & cette separation est éternelle.

Il prit un jour fantaisie à ce Gouverneur de faire une nouvelle distribution des Indiens; il les ôtoit à ceux qu'il n'aimoit pas, & il en donnoit un plus grand nombre aux autres qui lui étoient agreables. Ce changement fut causé que pendant toute une année on ne fit point de recolte. Le Pais venant à manquer, les Espagnols enlevoient aux Indiens tout le bled, & toutes les autres provisions qu'ils avoient ramassées pour faire subsister leurs familles. Ce desordre fit perir plus de trente mille personnes. Une femme pressée d'une faim insupportable, tua son enfant pour le manger.

Toutes les Villes & les campagnes voisines



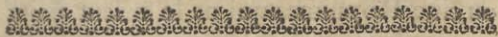
fines ressembloient à des jardins délicieux ; les Espagnols les cultivoient selon que le sort leur avoit fait tomber en partage, & pour épargner leurs revenus, ils mangeoient ce qui appartenoit aux Indiens, & vivoient à leurs dépens ; ils dévoroient en peu de jours ce que ces malheureux avoient ramassé durant un long espace de temps avec de grandes fatigues. Chaque Espagnol avoit des heritages en propre, & une grande quantité d'Indiens dans sa maison pour labourer ses Terres, & pour faire les autres services domestiques : personne n'en étoit exempt, les nobles, les femmes, les enfans travailloient jour & nuit pour le profit des Espagnols ; ils en exigeoient même des corvées au-dessus de leurs forces, & ils les faisoient misérablement perir par un excès de travail : ils les chassoient de leurs maisons pour s'en emparer ; ils s'approprioient leurs biens & leurs heritages ; ils consumoient dans un moment ce que ces pauvres gens avoient amassé pour vivre, & les réduisoient par ce moyen à une extrême nécessité. Plusieurs moururent sous les fardeaux qu'ils les obligeoient de porter sur les épaules jusqu'au Port, qui étoit éloigné de plus de trente lieues, des planches & des solives pour la construction des Vaisseaux ; ils les obligeoient d'aller leur chercher du miel & de la cire sur les montagnes, où ils

ils étoient dévorez par les tygres. Les femmes grosses n'étoient pas exemptes de ces travaux; elles perissoient souvent avec leur fruit, accablées de fatigues & de méfaisés.

Ce qui a contribué davantage à dépeupler cette Province, c'est la licence que les Espagnols se donnoient, d'exiger des Cacyques & des personnes les plus riches, un grand nombre d'esclaves; le Gouverneur autorisoit cette espece de tribut qu'ils levoient avec une grande rigueur, menaçant de les faire brûler tout vifs, s'ils manquoient à leur envoyer une cinquantaine d'esclaves de trois en trois mois, & toutes les fois que le Gouverneur le permettoit. Les Indiens pour l'ordinaire n'ont pas un grand nombre d'esclaves; c'est beaucoup si chaque Cacyque en a trois ou quatre, avec ses autres domestiques. Les Espagnols enlevoient à un pere l'un de ses enfans s'il en avoit deux, ou deux s'il en avoit trois: il falloit obéir, quelque répugnance qu'ils y eussent; cette séparation ne se faisoit point sans répandre beaucoup de larmes, & sans faire de grandes plaintes. Les Indiens ont beaucoup de tendresse pour leurs enfans, & ils les élèvent avec de grands soins. Comme on exigeoit souvent cette espece de tribut; tout le Royaume fut en peu d'années dépeuplé d'Habitants. Il y abordoit tous les ans cinq ou six Navires qu'on chargeoit d'esclaves,

pour

pour les transporter dans le Perou & à Panama, où on les vendoit : ils y perissoient en peu de temps ; car c'est une chose confirmée par plusieurs experiences, que les Indiens qu'on transporte en d'autres climats n'y vivent pas long-temps ; ce qui contribuoit à les faire mourir si-tôt, est qu'on ne leur fournissoit pas suffisamment de quoy vivre, & qu'on les surchargeoit de travail. On tira de cette Province durant un petit nombre d'années plus de cinq cens mille esclaves, quoi-qu'ils soient nez libres : il en mourut aussi durant la guerre qu'on leur fit, environ cinquante ou soixante mille ; on a condamné le reste à une dure servitude, dont il en meurt chaque jour une grande quantité. On peut encore trouver dans cette Province environ quatre ou cinq mille personnes, quoi-qu'elle eût été la plus peuplée & la plus abondante de tout ce nouveau Monde. On n'y trouvera bien-tôt plus personne, à cause des mauvais traitemens que l'on fait tous les jours à ce qui reste.

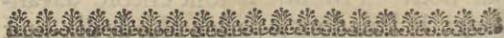


*De la Nouvelle-Espagne.*

**L**A nouvelle Espagne fut découverte l'an 1517. Dès l'année suivante les Espagnols commencerent à la ravager, & à  
 mas-

massacrer les Habitans, quoi-qu'ils assurent qu'ils sont partis de l'Europe pour aller peupler ce Pais. Leurs violences, leur tyrannie, leurs injustices sont montées jusqu'au dernier degré: ils n'ont respecté en cela ni Dieu, ni le Roi; ils ont même oublié qu'ils étoient hommes & Chrétiens. Pendant le séjour qu'ils ont fait dans ce Pais, ce n'étoit que brigandages, que massacres, que ravages, que brûlemens de Villes, que violences, que tyrannie; ils ont dépeuplé & ruiné en peu de temps de fond en comble de vastes Royaumes. Le souvenir des maux qu'ils y ont commis a jetté tant de terreur dans les esprits, que les Habitans ne peuvent penser aux Espagnols sans trembler. Ils n'ont point discontinué de les tourmenter; au contraire c'est toujours de pis en pis, & leurs persécutions augmentent chaque année. Depuis que les Espagnols sont entrez la première fois dans la nouvelle Espagne; ils ont fait perir de mort violente quatre cens cinquante mille personnes dans le Mexique; & aux environs. Ce Pais comprend quatre ou cinq Royaumes qui ne le cedent point en grandeur, en fertilité, en abondance de toutes choses au Royaume d'Espagne. On y voit des Villes plus peuplées que Toledo, que Seville, que Valladolid, que Sarra- goce, que Barcelonne; quoi-que toutes ces Villes soient remplies d'Habitans, celles  
du

du nouveau Monde le font encore davantage; le Pais dont je parle a plus de dix-huit cens lieuës de tour; les Espagnols y ont fait mourir par le fer, par le feu, ou par d'autres fortes de morts violentes plus de quatre millions de personnes, en comptant les femmes & les enfans, dans l'espace de quatre cens quatre-vingt lieuës. Ils appellent Conquêtes les guerres injustes & cruelles qu'ils ont faites dans ce nouveau Monde, quoi-qu'ils n'y soient entrez que pour en exterminer les Habitans, & qu'ils s'y soient portez avec plus de fureur que ne font les Turcs, qui ont tant d'horreur pour le nom Chrétien. Je ne mets point au nombre de ceux qu'ils ont égorgé, les autres qui ont peri dans l'esclavage, ou qui sont morts de méfaise sous la tyrannie qu'ils leur faisoient souffrir. Ils n'y a point de langue assez diferte qui pût raconter toutes les horreurs que ces scelerats ont commises dans le nouveau Monde: Il semble qu'ils soient les ennemis declarez du genre humain, & qu'ils aient été destinez pour le détruire. Quelque exactitude qu'on employe pour décrire les crimes, les cruantez, les ravages des Espagnols, on n'en scauroit exprimer la millième partie.



*Suite des particularitez de la Nouvelle  
Espagne.*

**D**ANS la florissante & celebre Ville de Cholula, qui contenoit plus de trente mille familles, les principaux avec les Prêtres du lieu, précédés de celui qu'ils regardoient comme le Grand Pontife, vinrent avec beaucoup d'appareil, & de pompe au devant des Espagnols, pour les recevoir avec plus d'honneur, & plus de respect: ils avoient ordonné entre-eux, que les plus considerables de la Ville conduiroient les Espagnols dans leurs maisons, & qu'ils leur feroient toutes sortes de bons traitemens: mais les Espagnols prirent sur le champ la résolution d'en faire une horrible boucherie, afin de se faire redouter, & de jeter la terreur & l'épouvante par toute la Contrée. Ils ont observé cette coûtume dans tous les Pais par où ils ont passé, de faire quelque grand massacre en y arrivant, afin que ces Peuples qui sont doux comme des moutons, ne pûssent les envifager qu'avec effroy. Ils députerent vers les principaux de la Ville & des environs, pour les engager à les venir trouver, afin qu'ils pûssent parler ensemble. Ils ne furent pas plû-tôt arri-

vez,

vez, qu'on les enchaîna avant que les Habitans eussent des nouvelles de cette supercherie. On leur demanda six mille Indiens pour porter le bagage, les ustencilles & les provisions des Espagnols. Quand ils furent arrivez, on les enferma dans des basses-cours. C'étoit un spectacle pitoyable de voir ces malheureux se préparer à porter les fardeaux dont on vouloit les charger. Ils étoient nuds, à la réserve des parties que la bienséance veut que l'on couvre: ils se prosternoient à terre; & courbant le dos, ils se presentoient aux coups d'épées comme de pauvres agneaux. Tandis qu'ils étoient renfermez de la sorte dans les basses-cours, une partie des Espagnols armez de lances & de piques occupoient les avenues, pour empêcher que les Indiens n'échappassent; ils les égorgeoient avec leurs épées: de sorte qu'aucun ne se sauva. Au bout de deux ou trois jours quelques-uns qui étoient demeurez couverts de playes & de sang entre les cadavres, & qu'on avoit laissez pour morts, imploroient leur misericorde, & les supplioient de les laisser vivre; mais ces cruels, sans être attendris de leur gemissemens, de leurs larmes, & de la maniere humiliante avec laquelle ils leur demandoient la vie, les mettoient en pieces sur le champ, avec une barbarie qui passë tout ce que l'on peut imaginer. On avoit mis dans les fers plus  
de

de cent des plus notables que l'on gardoit encore; mais le Capitaine des Espagnols ordonna de planter des pieux en terre, d'y attacher ces malheureux Indiens, & d'y mettre le feu. Le Roi du Pais eut le bonheur de se sauver: il se retira dans un Temple avec trente ou quarante personnes, croyant y trouver un azyle: il s'y défendit courageusement durant un jour entier: Mais les Espagnols qui ne font jamais de quartier à aucun soldat, mirent le feu dans le Temple, & brûlerent tous ceux qui s'y étoient renfermez. Ils s'écrioient du milieu des flammes: O hommes cruels & méchans! quel mal vous avons-nous fait, pour nous faire mourir de la sorte? Allez, allez au Mexique, où nôtre Maître Montecuma vous punira comme vous le meritez. On dit que le Capitaine des Espagnols durant que cette tragedie se joüoit, & que les flammes achevoient de consumer le reste de ces miserables, plein de joye, ou plutôt transporté de fureur, répéta ces paroles: Neron considerant du Mont-Tarpeien les flammes qui mirent Rome en cendre, entendit sans en être touché les gemissemens de ses Citoyens.

Les Espagnols firent encore un grand massacre dans la Ville de Tepeaca: elle est encore plus belle & plus ample que la precedente, & comprend dans son enceinte



un plus grand nombre de maisons. Ils y égorgèrent une finité d'Habitans à coups de lances & d'épées. En partant de Cholula ils allerent au Mexique : le Roi Montecuma accompagné des grands & des personnes les plus remarquables de sa Cour, donna toutes sortes de divertissemens aux Espagnols, pour leur temoigner combien leur arrivée étoit agreable aux Indiens : son frere vint au-devant d'eux avec un beau cortège ; il leur fit de grands prelens en or & en argent, & leur donna plusieurs riches étoffes peintes de différentes couleurs : le Roi même les receut à l'entrée de la Ville avec toute sa Cour ; il étoit porté sur un Brancard d'or ; il les conduisit jusqu'au Palais qu'on leur avoit préparé. Dès le même jour ils se faisirent de ce pauvre Prince qui ne pensoit à rien moins, & posterent quatre-vingt soldats pour le garder : ils le chargerent d'une rude chaine. Ce traitement consterna tous les Indiens, & les remplit d'étonnement & d'épouvante. Pour redoubler encore la crainte qu'on avoit d'eux, il leur vint dans l'esprit de signaler leur cruauté par quelque action memorable.

Toute la Noblesse de la Ville étoit attentive à représenter des jeux & des spectacles, & à faire des dances autour du logis où leur Roi étoit captif, pour tâcher d'adoucir par ce moyen les ennuis de sa prison : ils

étalloient dans ces jeux tout ce qu'ils avoient de plus riche & de plus magnifique. C'est par-là qu'ils donnent des signes de joie, & de l'envie qu'ils ont de leur plaie. Les Nobles & les Princes issus du Sang Royal, selon leur degré, faisoient des jeux & des dances auprès de la prison de leur Prince: il y avoit auprès du Palais deux mille jeunes hommes, qui étoient comme l'élite & la fleur de tout le Royaume, & ce qu'il y avoit de plus brillant à la Cour de Montecuma. Le Capitaine des Espagnols accompagné d'une troupe des siens vint les aborder: il envoya le reste de ses soldats dans les autres quartiers de la Ville, où l'on s'occupoit à de pareils divertissemens, faisant semblant d'y prendre part, & de trouver du plaisir à ces fêtes Indiennes: mais il leur avoit donné le mot pour se jeter dans un certain temps à main armée sur ces danseurs; ils les attaquèrent en effet prononçant le nom de S. Jacques, qui étoit le signal pour massacrer ces pauvres Indiens qui étoient tout nus, & nullement en état de se défendre contre des soldats armez de lances & d'épées, qui faisoient de larges blessures dans ces corps délicats: ils massacrèrent toute cette jeune Noblesse, sans qu'il en échapât un seul. Les Indiens qui étoient dans les autres quartiers de la Ville furent saisis d'une telle épouvante, & d'une douleur si vive,

qu'ils

qu'ils ne sçavoient où se cacher pour se mettre à couvert de la furie de ces bourreaux, à qui ils donnoient mille maledictions. Depuis ce temps-là ils ne cessent point de gémir, pour célébrer la memoire d'une action si barbare: ils ont mis ce jour au rang de leurs jours malheureux, qui leur fit perdre dans un moment la plus illustre noblesse de tout le Royaume.

Les Indiens qui avoient souffert assez patiemment la captivité de leur Roi, aiant appris le massacre que les Espagnols avoient fait de tant de jeunes gens, détestant une action si cruelle & si impie, prirent les armes pour en tirer vengeance; quoi-que Montecuma leur eut défendu de faire aucune violence aux Espagnols, ils les attaquèrent vivement, ils en tuerent plusieurs; les autres furent contraints de se sauver; ils mirent un poignard contre l'estomac du Roi, qu'ils laissoient voir à ses sujets par une fenêtre, afin que ce spectacle les obligéât à mettre bas les armes: le Prince même leur en fit un commandement exprés; mais pour le coup ils n'obéirent point à ses ordres: ils se choisirent un Chef à qui ils donnerent le commandement de toutes leurs Troupes; ils se jetterent avec tant de furie sur les Espagnols, & les combattirent avec tant d'opiniâtreté, que les autres desperant de pouvoir leur résister, prirent le parti de se

retirer au milieu de la nuit, & d'abandonner la Ville: ce que les Indiens ayant apperceu, ils les pourſuivirent, & en maſſacrerent un grand nombre aux paſſages des rivières: Mais les Eſpagnols retournerent bien-tôt avec de plus grandes forces, ils attaquèrent & emporterent la Ville, où ils firent d'horribles maſſacres; ils brûlerent les plus illuſtres des Indiens.

Après qu'ils eurent commis tous ces deſordres & tous ces ravages dans la Ville du Mexique, ils porterent la deſolation dans la Province de Panuco, qui n'en eſt éloignée que de vingt lieues: ils y exercerent leurs brigandages & leurs cruautés ordinaires. Cette Province étoit merveilleuſement peuplée: mais depuis l'arrivée des Eſpagnols, la plus grande partie des Habitans furent exterminés. Ils ravagerent de la même forte la Province de Tute-peca, & celle de Colima. Chacune de ces Provinces eſt auſſi grande que les Royaumes de Leon & de Caſtille.

Il faut remarquer que les Eſpagnols entroient dans ces Provinces uniquement pour les ravager, & pour réduire les habitans à la ſervitude. Ils les obligeoient d'abord à prêter le ſerment de fidélité au Roy de Caſtille: S'ils reſuſoient de le faire, on les maſſacroit ſur le champ, ou on les faiſoit eſclaves: on déclaroit rebelles ceux qui ne venoient pas trouver les Eſpagnols pour obéir à des

ordres si injustes & si cruels. On accusa de cet attentat les principaux d'entre les Indiens, & on leur en fit un crime auprès du Roi de Castille, sans qu'on fist reflexion à cette regle de Droit, qu'il n'y a que les sujets révoltez que l'on puisse appeller rebelles.

Les Chrétiens n'auront pas de peine à conclure que des Missionnaires tels que le sont les Espagnols, n'ont pas les dispositions nécessaires pour insinuer les maximes de nôtre Religion à ces Peuples, qui sont naturellement libres, & qui ne peuvent supporter les hauteurs & l'insolence avec laquelle on les traite; car on leur dit fierement sans les ménager: Soumettez-vous à l'obéissance d'un Roi étranger que vous n'avez jamais vû, dont vous n'avez jamais entendu parler; & si vous refusez de le faire, nous vous mettrons en pieces, ils l'avoient plû-tôt fait que dit. Mais ce qui est incomprehensible, c'est qu'ils ne traitent pas mieux ceux qui obéissent aveuglément à tout ce qu'ils leur commandent, ils les réduisent à un dur esclavage; ils en exigent des corvées insupportables, & les condamnent à toutes sortes de tourmens: de sorte que les Habitans des Provinces entieres, hommes, femmes, enfans perissent en tres-peu de temps: ceux à qui ils arrachent la vie pour mettre fin à leurs miseres dans un moment sont les plus heureux. Si les menaces qu'on leur fait les

obligent à promettre fidélité & obéissance à un Roi étranger; prétend-on qu'ils y soient obligez en conscience? puisque ce devoir n'est fondé ni sur le droit Divin ni sur le droit humain; & que les menaces qu'on leur fait, sont capables d'épouvanter les hommes les plus hardis & les plus courageux: ainsi toutes les promesses que l'on fait par de telles menaces, sont de nulle valeur, & n'obligent à rien. Je passe sous silence les affronts, les insultes & les dommages qu'ils ont faits au Roi du Mexique: ils ont violé tous les droits des gens, & causé des torts infinis aux Indiens. Voilà les services que les Espagnols ont rendus à ces Peuples.

Le Gouverneur de ce nouveau Monde, fondé sur des titres imaginaires, envoya deux Capitaines qui ne lui cedoient gueres en impiété, ou en cruauté, dans les Royaumes de Guatimala, qui sont situez vers le Midy: ils penetrerent jusques dans les Royaumes de Naco & de Gaymura, qui s'étendent vers le Septentrion, durant l'espace d'environ trois cens lieues: ces Royaumes sont voisins de celui du Mexique. Ces Capitaines firent ces voyages par mer & par terre, accompagnez d'une bonne cavalerie, & d'une nombreuse infanterie.

Le Capitaine qui eut en partage Guatimala, y fit des maux incroyables; l'autre mourut en peu de temps: il mit la desolation

tion par-tout , & remplit de carnages ce Royaume, pour y faire craindre les Espagnols jusques dans les races futures. Je crois que les maux que fit ce Capitaine, surpassent encore tout ce que les Européens avoient fait jusqu'alors dans le nouveau Monde. Celui qui fit son voyage par mer, porta le fer & le feu sur toute la Côte. Quelques Habitans du Royaume d'Yucatan, qui est sur le chemin des Royaumes de Naco & de Gaymura, lui firent des presens magnifiques. Quand ce Capitaine fut entré dans leur País, il envoya ses soldats par-tout: ils commirent des desordres effroiabes & massacrent une infinité de ces pauvres gens. Un Espagnol furieux, à la tête de trois cens hommes, entra dans le País voisin de Guatimala; il mit le feu dans toutes les Villes; il fit égorger tous les Habitans, sans faire grace à qui que ce soit: il emporta tout ce qu'il put, il continua ces brigandages durant l'espace de six vingt lieux de País. Ce Capitaine étoit un rebelle qui s'étoit révolté contre son General: son dessein étoit en ruinant le País de la sorte, de mettre les Espagnols hors d'état de le poursuivre ne trouvant pas de quoi subsister dans un País ruiné, & de les exposer à la fureur des Indiens, qui n'épargneroient rien pour se vanger sur eux des dommages & des maux que leurs compagnons leur

avoient faits. Ce qui arriva effectivement : car comme le General des Espagnols se fut mis en devoir de poursuivre ce rebelle, il fut tué par les Indiens. Ceux qui lui succederent leur firent toutes sortes de cruautéz ; ils les réduisirent presque tous à la servitude, après leur avoir enlevé tous leurs biens & toutes leurs provisions, leurs habits, leurs grains, leurs vins, & toutes les choses nécessaires à la vie. Les Provinces de Naco & d'Hondure, qui étoient comme des jardins délicieux, ils en firent d'affreuses solitudes, quoi-que ce fût le País le plus peuplé de tout le monde ; il est impossible d'y penser sans en être attendri & sans être touché de compassion, quelque feroce & quelque barbare que l'on puisse être. Ils firent mourir dans ce País plus de deux millions de personnes en moins de dix années : à peine en est-il resté deux mille dans toute cette vaste Contrée, encore gemissent-ils sous une triste servitude. Ils ne donnoient pas le temps de délibérer à ceux à qui ils proposoient de faire le serment de fidélité au Roi d'Espagne ; il falloit obéir sur le champ, ou mourir par le fer ou par le feu.



*Du Royaume & de la Province de Guatimala.*

**I**Ls signalerent leur entrée en ce Royaume par plusieurs massacres; quoi-que le Seigneur de ce Royaume, porté sur un Brancard par ses esclaves, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs qui le suivoient, précédé de trompettes & de tambours, pour faire éclatter davantage sa joye, vint au devant des Espagnols, à qui il fit toutes sortes de civilitez & de bons traitemens; il leur donna de fort bonne grace beaucoup de rafraîchissemens, & toutes les choses qu'ils pouvoient souhaiter. Les Espagnols passerent la premiere nuit hors la Ville, ne croyant pas être en seûreté dans un lieu si bien fortifié, & si bien muni. Le jour suivant ils engagerent le Seigneur de la Ville de les venir trouver avec la plûpart des personnes de remarque, & les obligerent de de leur apporter une certaine somme d'or. Ces Indiens répondirent qu'ils étoient dans l'impossibilité de donner tout ce qu'on leur demandoit; parce que ce Pais ne fournit point ce métal. Ce refus attira l'indignation des Espagnols, qui sans aucune forme de procès, & sans qu'on leur eût fait aucun

tort, les firent jeter tout vivans dans un grand feu. Les personnes les plus distinguées de ces Provinces, voyant qu'on avoit traité si cruellement leurs Maîtres, seulement parce qu'ils n'avoient pas donné aux Espagnols tout l'or qu'on leur avoit demandé, se retirent avec beaucoup de promptitude dans les montegnes; ordonnant à leurs sujets d'obéir aux Espagnols comme à leurs Maîtres, & leur défendant sur toutes choses, de leur donner aucune connoissance des lieux où ils s'étoient cachez. Une infinité de ces pauvres gens vinrent trouver les Espagnols pour les prier de les recevoir au nombre de leurs sujets, promettant de leur rendre avec beaucoup de fidelité tous les services qui dépendroient d'eux. Le Capitaine leur répondit durement, qu'il ne vouloit point les recevoir en cette qualité, & qu'il les feroit massacrer tous sans misericorde, s'ils ne découvroient les retraites de leurs Maîtres. Les Indiens répondirent qu'elles leur étoient absolument inconnuës; mais qu'ils s'offroient de bon cœur, eux, leurs femmes & leurs enfans à les servir; qu'ils demeureroient dans leurs maisons en attendant leurs ordres, qu'ils pouvoient leur faire tous les traitemens qu'ils voudroient, qu'ils pouvoient les tuer ou leur donner la vie pour l'employer à leur service. Les Espagnols allerent en effet dans les Villages

lages & dans les Bourgs; ils trouverent ces pauvres Indiens avec leurs femmes & leurs enfans appliquez en toute assurance à leurs travaux, croiant qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Espagnols; mais ces brutaux les massacrèrent impitoyablement à coups de lances & d'épées. Ils allèrent ensuite dans un autre grand Bourg, dont les Habitans se confiant en leur innocence, se croyoient hors de tout danger; mais ce Bourg fut tellement desolé en moins de deux heures, & le massacre fut si general, sans qu'on n'y épargnât ni âge, ni sexe, ni condition, que tout fut mis au fil de l'épée, à la réserve de ceux qui pûrent se sauver avant l'approche des Espagnols.

Les Indiens voyant qu'ils ne pouvoient adoucir par leur patience, par leurs soumissions, par leurs presens des naturels si durs & si feroces, & qu'on les égorgeoit sans raison & sans misericorde, ils prirent la résolution de s'atroupper & de prendre les armes pour se défendre; puisque la mort leur étoit inévitable, & que c'étoit pour-eux un mal nécessaire, ils aimèrent mieux mourir les armes à la main, & vendre cherement leurs vies, en se vengeant de leurs persecuteurs, que de se laisser égorger comme des moutons sans se défendre: ils manquoient d'armes, ils étoient tout nus, ils voyoient assez qu'ils étoient fort inferieurs en forces

60 VOYAGES DES ESPAGNOLS  
à leurs ennemis, & qu'ils n'avoient ni chevaux ni aucun usage de la Cavalerie; au contraire ils avoient affaire à un ennemi furieux & aguerri, qui ne leur faisoit aucun quartier; & qui ne pensoit qu'à les détruire. Il leur vint en pensée de ferner les chemins de plusieurs fossés qu'ils couvrirent de paille & de feüilles, afin qu'elles ne fussent point aperceües, & que les chevaux des Espagnols y donnant de furie se cassassent le cou ou les jambes. Les Espagnols donnerent deux ou trois fois dans ce piège, mais ils s'en garantirent dans la fuite, & résolurent de jeter dans ces mêmes fossés tout ce qu'ils pourroient attraper d'Indiens, hommes, femmes, enfans de tout âge & de toute condition; ils y précipitoient les femmes grosses & les vieillards jusqu'à ce qu'elles fussent toutes remplies. C'étoit un spectacle digne de compassion, de voir des femmes empalées avec leurs enfans; qu'on exposoit à des chiens furieux & enragez, on perçoit les autres avec des lances & des hallebardes. Ils brûlerent à petit feu l'un des plus grands Seigneurs de la Contrée, & disoient en lui insultant, que c'étoit pour lui faire plus d'honneur, qu'ils le faisoient perir par ce genre de mort. Cette boucherie & ces cruautez furent continuées durant l'espace de sept ans. Le Lecteur peut conjecturer combien de ces malheureux Indiens furent égorgés.  
pen-

pendant cette cruelle persecution.

Il faut remarquer que les Espagnols furent receus avec de grands applaudissemens & toutes les demonstrations d'une joie sincere dans la Province de Cuzcatan, située sur le bord de la Mer, & qui s'étend en longueur quarante ou cinquante lieues: C'est dans cette Province qu'est la fameuse Ville de Saint-Sauveur; Cuzcatan est la Metropole de toute la Province. On députa aux Espagnols environ trente mille Indiens chargés de poules-d'Indes, & de toutes les provisions que ce Pays fournit en grande abondance. Après qu'ils eurent reçu ces presents, le Capitaine qui conduisoit les Espagnols, leur ordonna de choisir autant d'Indiens que chacun en voudroit, pour s'en servir pendant tout le temps qu'ils séjourneroient dans cette Province: les uns en prirent cent, les autres cinquante, selon les besoins qu'ils en avoient pour porter leurs bagages & leurs ustancilles. Ces malheureux rendoient aux Espagnols tous les services qu'ils pouvoient avec tout l'empressement & tout le zèle dont ils étoient capables; il ne leur manquoit plus qu'à les adorer. Le Capitaine general demanda aux Indiens une grande somme d'or; car il n'étoit venu que pour cela: ils lui répondirent avec beaucoup d'humilité & de soumission qu'ils lui donneroient de bon

cœur

cœur tout l'or qu'ils avoient : ils ramassèrent toutes les lances qu'ils avoient de cuivre doré, & qu'ils prenoient pour de pur or, parce qu'elles en avoient l'apparence. Le Capitaine reconnut aisément après en avoir fait l'épreuve, que ce n'étoit que du cuivre, & parla aux Espagnols en ces termes : Il faut porter la désolation dans tout ce Pays, puisqu'on n'y trouve point d'or ; que chacun retienne pour lui servir d'esclaves tous les Indiens qu'il a choisis ; qu'on les charge de chaînes, & qu'on leur imprime les marques de leur esclavage ; ce qui fut accompli sur le champ : On imprima avec un fer chaud les Armes du Roi sur tous ceux qui ne se fauverent pas. Les Indiens qui étoient échappés, irrités des mauvais traitemens qu'on leur faisoit par-tout, assemblèrent les Habitans de la Contrée, pour faire quelque effort, afin de se délivrer par les armes des persecutions de leurs ennemis ; mais ils ne réussirent pas dans leur entreprise ; de sorte qu'on en égorgea une infinité.

Après cette expedition les Espagnols retournerent à Guatimala, où ils bâtirent une Ville ; mais Dieu par une juste jugement la détruisit & la renversa de fond en comble : ils firent mourir sans miséricorde tous ceux qui pouvoient les inquiéter par leurs armes ; les autres furent condamnés à l'esclavage : ils exigeoient des tributs de filles & de garçons,

cons, & les envoyoient dans le Perou pour y être vendus. Tout le reste des Habitans de ce Royaume, dont la longueur est de cent lieues, fut égorgé. Ce Pais si beau & si abondant, qui ne cede en fertilité à aucun Pais du monde, fut réduit dans une affreuse solitude. Le Gouverneur même a avoué de bonne foi, que ce Pais étoit le plus peuplé de toute l'Inde, & que le Mexique même ne l'est pas tant; ce qui est tres-veritable. On fit perir dans ce beau Pais, durant l'espace de quinze ou seize ans plus de quatre ou cinq millions d'hommes; & l'on continuë tous les jours à détruire ceux qui y restent.

Les Espagnols avoient de coûtume, quand ils déclaroient la guerre à quelque Ville, ou à quelque Province, de conduire avec eux le plus grand nombre qu'ils pouvoient des Indiens qu'ils avoient vaincus, afin qu'ils fissent eux-mêmes la guerre à leurs compatriotes: ils avoient quelquefois parmi eux quinze ou vingt mille de ces nouveaux sujets. Mais comme ils ne pouvoient pas leur fournir toutes les choses nécessaires pour vivre; ils leur permettoient de manger la chair des autres Indiens qu'ils avoient pris en guerre: de sorte qu'ils avoient dans leur camp une boucherie ouverte de chair humaine. On égorgeoit en leur présence de petits enfans, on les faisoit griller

pour

pour les manger : on tuoit les hommes comme des bêtes pour en manger les pieds & les mains ; car c'est à quoi les Indiens trouvoient plus de goût. Les Voisins aiant appris ces affreuses nouvelles étoient, frappez d'épouvante & d'horreur.

Plusieurs perissoient de fatigues pour transporter les agrés des Vaisseaux des Espagnols, qu'ils voulurent faire passer de la Mer Septentrionale dans celle du Midy, qui sont éloignées l'une de l'autre de cent trente lieues. Il falloit porter durant tout ce chemin des ancrs qui pesoient beaucoup : on mettoit sur le dos nud de ces malheureux des canons dont le poids les accabloit ; la plûpart mouroient au milieu du chemin ne pouvant résister à tant de fatigues. Pour augmenter leur douleur, on divisoit & on séparoit les familles ; on enlevoit un époux à sa femme, & une femme à son époux : on leur ôtoit leurs filles, que l'on donnoit à des Matelots & à des soldats pour les contenter, & pour appaiser leurs murmures. On remplissoit les vaisseaux d'Indiens, qu'on y laissoit perir de faim & de soif, parce qu'on n'avoit pas le soin de leur fournir les choses nécessaires. Si l'on vouloit décrire en détail toutes les cruautés des Espagnols, on en feroit de gros volumes qui seroient capables d'épouvanter tous ceux qui y jetteroient les yeux.



Les Espagnols avoient deux puissantes Armées navales destinées à la destruction des Indiens. Combien ont-ils ôté d'enfans à leurs peres & à leurs meres? Combien en ont-ils fait d'orphelins? De combien d'adulteres & d'infamies n'ont-ils point été la cause, les ministres & les complices? A combien de personnes n'ont-ils point ravi leur liberté? Que de malheurs & de calamitez n'ont-ils point causé dans ce nouveau Monde? Que de larmes n'ont-ils point fait répandre? A combien de gens n'ont-ils point arraché la vie, pour les rendre encore plus malheureux dans l'autre monde; soit que l'on considere les Indiens, qui ont souffert tous ces maux; soit que l'on envisage les Espagnols, qui ont été les Auteurs de tant de calamitez.



*De la Nouvelle-Espagne; de Panuco & de Xalisco.*

**A**PRE's que les Espagnols eurent commis tant de cruautéz & tant de massacres dans la nouvelle Espagne; il vint à Panuco un autre Tyran aussi cruel & aussi impitoyable que le premier: il chargea ses Vaisseaux d'une infinité de ces Barbares, pour les conduire à Cuba & à la petite

E-

Espagne, où on les vendoit pour être esclaves: de sorte qu'en peu de temps il désola & dépeupla tout le Pais. On donnoit quatre-vingt Indiens pour un cheval, quoi-qu'ils aient une ame raisonnable comme les autres hommes. Le President de la Ville de Mexique fut fait General de toute la nouvelle Espagne: On créa en même temps plusieurs Assesseurs & plusieurs Auditeurs, qui se gouvernoient tous comme autant de petits Tyrans: ils firent des cruautéz & des crimes inouïs dans l'exercice de leurs Charges; ils commettoient de si horribles abominations, pour désoler en peu de temps tout ce Pays, que si les Religieux de saint François ne se fussent opposez à leurs desordres avec beaucoup de courage & de fermeté; & si le Conseil Royal par leurs avis n'eût donné des Reglemens pour la conservation de cette Province, toute la nouvelle Espagne eût été ruinée en moins de deux ans, & ils l'eussent désolée & rendue deserte comme ils avoient fait la petite Espagne. Un associé de ce President, pour fermer son jardin d'une muraille, employa huit mille Indiens; mais comme il ne leur donnoit ni salaire ni de quoi vivre, ils perirent presque tous avant que l'ouvrage fût achevé; ni les travaux qu'ils enduroient, ni leur mort ne furent pas capables de l'attendrir.

Après que ce premier Capitaine dont  
nous

nous avons parlé eut achevé de détruire & de désoler la Province de Panuco, & qu'on peut averti que le Conseil Royal arrivoit, il s'avança plus avant dans le Pays, afin de chercher quelque nouvelle Province, pour y exercer ses brigandages accoûtumez. Il se servit de la force pour obliger quinze ou vingt mille hommes à le suivre, pour porter le bagage & les provisions des Espagnols: tous ces pauvres Indiens, à la réserve de deux cens, perirent dans le chemin: il arriva enfin dans la Province de Mechuaca, éloignée du Mexique d'environ quarante lieues. Le Roi de cette Province vint au-devant de lui, par civilité; il lui rendit toutes sortes de bons offices; mais pour récompense on le chargea de fers, parce qu'on crut qu'il avoit des tresors immenses: on lui fit souffrir mille tourmens pour en extorquer de grandes sommes. On lui attacha les mains à un pieu: on lui étendit les jambes sur lesquelles on faisoit distiller goutte à goutte de la poix fonduë, on lui arrosoit de temps en temps tout le corps d'huile bouillante, afin que sa peau rotât plus aisément: vis-à-vis de lui un soldat furieux, lui décochoit avec un arc des flèches dans l'estomac; un autre lâchoit des chiens affamés qui le mordoient par tout, & qui le mettoient en pieces: on le tourmentoit de la sorte, afin qu'il déclarât les endroits où

où il avoit caché son or. On n'auroit point cessé ces cruautés, si un Religieux de saint François ne fût survenu pour l'arracher des mains de ces furieux ; mais il ne lui sauva pas pour cela la vie, car il expira peu de temps après, On fit mourir de la sorte plusieurs Cacyques & plusieurs grands de cette Province, pour en avoir de l'or & de l'argent.

Vers ce même temps il arriva dans ces Contrées un homme plus avide d'argent, que soigneux du salut de ces pauvres Indiens: il trouva par hazard quelques-unes de leurs Idoles qu'ils avoient cachées ; car les Espagnols ne s'étoient gueres mis en peine de faire connoître le vrai Dieu à ces Idolâtres. Il retint captifs les plus illustres & les plus puissans de la Nation, jusqu'à ce qu'ils lui eussent decouvert l'endroit où étoient leurs Idoles ; parce qu'il croioit qu'elles étoient d'or ou d'argent. Son esperance le trompa. Voilà pourquoi il taxa ces Indiens à de grandes sommes pour racheter leurs Idoles, afin qu'ils pussent les adorer selon leur coutume. Voilà les fruits que les Espagnols ont faits dans les Indes, & le zèle qu'ils ont eu pour la gloire de Dieu.

Ce Tyran après avoir parcouru & pillé toute la Province de Mechuaca, alla jusqu'à Xalisque: cette Region est tres-abondante en hommes & en fruits. C'est le pais le plus

fameux de toute l'Inde. On y voit des Bourgs longs de sept lieuës. Les Indiens selon leur coûtume vinrent au devant de lui, temoignant beaucoup de joye; mais il leur fit sentir en peu de temps des marques de sa cruauté, dont il avoit une longue experience. Les grands presens qu'ils lui firent, ne pûrent adoucir ce tygre: son but étoit d'amasser beaucoup d'or; c'est l'unique Idole qu'il adoroit; tous les moyens lui étoient indifferens, pourvû qu'il en vint à-bout: il mettoit le feu dans toutes les Villes par où il passoit, & les renversoit de fonds en comble. Après avoir tourmenté les personnes les plus considerables, en divers genres de supplices, il les retenoit prisonniers: les Espagnols chargeoient de chaînes tous les Indiens qu'ils pouvoient attraper, dont le nombre étoit infini. Les soldats chargeoient leurs bagages sur le dos des femmes enceintes, lesquelles accablées de la faim & du travail, succomboient sous le faix: ne pouvant porter les charges pesantes qu'on leur donnoit avec leurs enfans, elles étoient contraintes de les abandonner par les chemins: il en perit de la sorte un nombre presque infini.

Un Chrétien impie se mit en devoir de faire violence à une vierge en la presence de sa mere, qui fit tous ses efforts pour l'en empêcher. L'Espagnol pour la mettre hors  
d'état

d'état de s'opposer à son brutal dessein, tira son épée & lui coupa les bras; il tua aussi la fille qui ne voulut jamais consentir à ses desirs impudiques, & qui lui résista toujours avec un grand courage, jusqu'au dernier soupir.

Les Espagnols, pour flétrir ces pauvres Indiens, en marquerent avec un fer chaud quatre mille cinq cens, quoi-qu'ils fussent nez libres, & qu'ils ne dépendissent de personne: les enfans aussi-bien que les autres, étoient exposez à ce supplice, & à cette infamie: ils en firent un nombre innombrable de captifs. Les Espagnols croyoient être en droit de les faire esclaves, pour se dédommager des peines d'un si long voyage: ils croyoient aussi pouvoir faire souffrir à ces malheureux toutes sortes de tourmens, pour les obliger à déclarer où ils avoient caché leur or: ils en brûloient quelques-uns; ils faisoient déchirer les autres par des chiens affamez; ils coupoient aux autres les pieds, les mains, les bras, la langue, la tête, afin de les intimider par ces horreurs, & pour obliger ceux qui assistoient à ces tristes spectacles à servir les Espagnols, ou à leur manifester les lieux où ils avoient caché leur or. Toutes ces choses se passoient de presence & du consentement du Gouverneur, qui faisoit encore ajouter des coups de bâtons & de fouet,

pour

pour achever d'opprimer ces pauvres Indiens.

On brûla dans ce Royaume de Xalisco plus de quatre-vingt Bours ou Villages. Voilà pourquoi les Indiens irrités par un si triste spectacle, & par toutes les cruautés qu'on leur faisoit tous les jours en tant de manières, se jetterent à main armée sur les Espagnols; ils en massacrèrent quelques-uns, & s'enfuirent après cette expedition sur les montagnes: mais dans la suite des temps, ils furent massacrés dans cet azyle par d'autres Espagnols qui parcouroient ces Provinces pour les désoler: ils firent main-basse sur tous ceux qui se mirent en devoir de se défendre; c'étoit par-tout une horrible boucherie. A peine voit-on maintenant quelques restes de ce Peuple qui étoit si nombreux. Les Espagnols aveuglés, endurcis & abandonnés de Dieu, ne faisoient pas reflexion que le Droit humain & divin leur défendoit de faire tant d'outrages aux Habitans du nouveau Monde; qu'ils n'avoient aucun sujet legitime de les chasser de leur Pais par la force des armes, de les massacrer comme ils faisoient, avec tant de barbarie: ils ne faisoient pas reflexion combien toutes ces violences étoient injustes & criminelles, & que c'étoit blesser toutes les Loix de l'humanité, de traiter si cruellement des gens qui ne leur avoient

jamais fait aucun mal. Les Espagnols prétendent que les Guerres qu'ils ont faites à ces Peuples sont justes & legitimes; que Dieu les leur a abandonnez, & qu'ils ont eu droit de faire toutes ces Conquêtes, en détruisant tant de Nations: Il semble qu'ils veillent rendre Dieu complice de leur tyrannie & de leurs cruautéz; on peut leur appliquer ces paroles du Prophete Zacharie, qui faisoit parler en ces termes les voleurs & les tyrans: Païssez des troupeaux que nous puissions égorger. Ceux qui les tuoient n'en avoient nulle compassion; ils disoient: Beni soit le Seigneur, parce que nous sommes devenus riches,



*Du Royaume de Yucatan.*

**U**N homme perdu d'honneur & de conscience, fut fait Gouverneur du Royaume de Yucatan l'an 1526. par ses mensonges & par ses artifices, & par les fausses Relations qu'il fit adresser au Roi d'Espagne. C'est cette methode que les autres tyrans ont suivie jusques-ici, pour obtenir des Gouvernemens par la même voye. Car sous pretexte que ce titre de Gouverneur leur donne quelque relief & quelque autorité, ils exercent plus impunément leurs



volerics & leurs brigandages. Le Royaume de Yucatan contenoit une multitude presque infinie de Peuple : on y respire l'air le plus doux & le plus agreable du monde : les fruits & toutes les choses necessaires à la vie , y sont en grande abondance ; il est encore plus fertile que le Mexique : on y trouve plus de cire & plus de miel , que dans les autres parties des Indes qui ont été decouvertes jusqu'à maintenant. Le circuit de ce Royaume est de trois cens lieues. Les Habitans sont plus polis , mieux reglez & plus disciplinez en ce qui regarde les mœurs & les maximes de la vie civile , que tous les autres Indiens. On remarque en eux une prudence & une justesse d'esprit qu'on ne trouve point dans les autres. Ils meritoient bien sans doute par tant de dons naturels , qu'on prit la peine de les instruire dans la connoissance du vrai Dieu , & ils avoient de grandes dispositions pour prendre les maximes de la Religion Catholique. On eût pû aisément bâtir dans un Pays si beau & si commode de grandes & de florissantes Villes , où les Espagnols auroient pû vivre dans les delices & dans l'abondance , comme dans un autre Paradis terrestre : mais leur stupidité , leur avarice , les crimes énormes qu'ils ont commis dans les Indes , les ont rendus indignes de ces avantages. Ils attaquèrent ces pauvres Indiens,

qui vivoient tranquillement chez eux, & qui ne pensoient à rien ; ils leur firent une guerre à toute outrance, & en massacrèrent un nombre prodigieux. Les Espagnols n'étoient que trois cens. Ce Pays ne produit point d'or : si les Espagnols y eussent trouvé des Mines, ils y auroient enfermé les Indiens, qui y auroient péri de faim & de méfaisés. Ces avarés faisoient plus d'état de l'or, que des ames rachetées par le sang de Jesus-Christ. Ceux qu'ils épargnoient, & qu'ils ne faisoient pas mourir, ils les faisoient esclaves : ils en remplissoient les Navires qu'ils avoient amenez aux Côtes de ce Royaume & les changeoient pour du vin, de l'huile, & du vinaigre, du cochon salé, des chevaux, & pour toutes les autres choses nécessaires à la vie. Il donnoient le choix de cinquante ou de cent jeunes filles, pour une mesure de vin, d'huile, ou de vinaigre ; & donnoient pour le même prix cent ou deux cens jeunes garçons bienfaits & bien disposez. Ils troquerent le fils d'un Prince pour un fromage, & cent personnes de marque pour un cheval. Les Espagnols demeurèrent dans ce Pays jusqu'à-ce qu'ils eurent entendu parler des richesses du Perou. Ces nouvelles les obligerent à partir incessamment, & à finir leurs persecutions dans le Royaume de Yucatan : mais avant que de partir, ils commirent tous les excés, & tous

les defordres qu'ils pûrent imaginer contre Dieu & contre les hommes : de sorte que ces trois cens lieuës du plus beau Pays du Monde , qui étoient tres-riches & tres-peuplez avant leur arrivée , furent en peu de temps réduits à une vaste folitude.

On auroit bien de la peine à croire tous les maux qu'ils ont commis dans ce Royaume. Je ne raconterai que deux ou trois faits particuliers. Les Espagnols avoient dressé des chiens furieux & affamez pour aller à la chassè des Indiens : ils tomberent sur une femme malade , qui étoit hors d'état de fuir , laquelle se pendit , ne pouvant éviter d'être devorée ; elle pendit de même un enfant d'un an qu'elle avoit : les chiens arriverent incontinent , qui commencerent à la devorer ; l'enfant avant qu'il achevât d'expirer , fut baptisé par un Religieux , qui se trouva heureusement dans le même lieu.

Les Espagnols en quittant ce Royaume , inviterent le fils d'un Prince du Pays à les accompagner , lequel rémoigna une grande répugnance à abandonner sa Patrie pour les suivre : ils le menacerent de le couper par quartiers , s'il ne consentoit à ce qu'ils lui demandoient. L'enfant persista toujourns dans sa premiere resolution : un Espagnol tira son épée , & lui coupa les deux oreilles. Ce mauvais traitement ne pût l'obliger à changer de dessein ; il lui coupa le nez & les

lèvres, & ce brutal faisoit en riant une action si barbare.

Un autre se vançoit d'avoir engrossé plusieurs Indiennes, afin de les vendre à un plus haut prix. On a vû aussi des Espagnols assez inhumains pour donner à manger de petits enfans à leurs chiens de chasse qui étoient afamez, & qui ne trouvoient point de quoi manger : ils prenoient ces enfans par les deux jambes, & les mettoient en deux quartiers en les tirant avec violence. Voilà comme Dieu les avoit abandonnez à leur sens reprové, pour faire si peu de compte de ces miserables creatures, rachetées par la mort & par le sang de Jesus-Christ.

Je passé une infinité d'autres actions cruelles & inouïes, que l'imagination ne scauroit comprendre. Quand ces Tyrans avides & ambitieux abandonnerent le Royaume de Yucatan pour aller chercher de plus grandes richesses dans le Perou, quatre Religieux de l'Ordre de S. François vinrent dans le Yucatan, pour consoler ces malheureux, & pour tâcher par leurs prédications d'amener à la connoissance du vrai Dieu ce qui étoit échapé à la fureur des Espagnols. Ces mêmes Religieux furent sollicités avec beaucoup d'instance par plusieurs autres Indiens, de venir dans leur Pays pour leur apprendre les maximes de la Religion qu'ils prêchoient dans le nou-

veau Monde. Ces Indiens firent plusieurs assemblées pour s'informer quelles gens c'étoient que ces Religieux qui s'appelloient les uns les autres Peres & Freres, & pour connoître leurs veritables intentions, & en quoi ils diferoient des autres Espagnols, qui avoient exercé tant de cruautéz dans toute l'Inde. Ils les receurent à cette condition, qu'ils viendroient seuls pour les instruire, & qu'ils ne seroient point accompagnez des Espagnols; ce que les Religieux leur promirent de tres-bon cœur, les assurant qu'ils ne leur feroient aucun dommage. Le Gouverneur de la nouvelle Espagne leur avoit enjoint de promettre aux Indiens que les Espagnols les traiteroient plus doucement à l'avenir, & qu'ils ne leur donneroient aucun sujet de se plaindre de leur conduite. Les Religieux commencerent donc à prêcher avec beaucoup de zèle l'Evangile de Jesus-Christ, & à expliquer aux Peuples de ce nouveau Monde les intentions du Roi de Castille. Au bout de quarante jours on leur apporta toutes les Idoles, pour les jeter au feu; ils leur amenoient aussi de bon cœur leurs enfans, qu'ils cherissoient avec beaucoup de tendresse, pour les faire instruire: ils bâtissoient avec beaucoup d'empressement pour ces Religieux des maisons & des Eglises. Toutes les Provinces les demandoient à l'envi, tant

étoit grand le zèle qu'ils faisoient paroître pour cette nouvelle Religion qu'on leur prêchoit ; si bien que ces Religieux firent en peu de temps ce que les Gouverneurs n'avoient pû obtenir des Indiens en plusieurs années. Les principaux Chefs de ces Provinces à la tête de leurs Peuples firent une assemblée generale, & de leurs propre mouvement ils se soumirent à la domination du Roi de Castille, qu'ils reconnurent pour leur Souverain, & se mirent sous sa protection ; comme on le peut voir par la Relation signée de leur main, que ces Religieux ont envoyée.

Leur joie fut extrême de voir que l'entrée de ces vastes Provinces leur étoit ouverte pour prêcher l'Évangile à tous ceux qui avoient pû échapper à la barbarie des Gouverneurs, qui en avoient massacré un nombre infini. Dans ce temps-là on vit arriver dix-huit cavaliers Espagnols avec douze fantassins, qui apportoient beaucoup d'Idoles qu'ils avoient pris dans d'autres Provinces. Le Capitaine de ces soldats, fit appeller l'un des principaux Chefs de la Nation, & lui commanda d'emporter toutes ces Idoles, pour les distribuer dans sa Province, & de les donner en échange pour des Indiens, ou pour des Indiennes, le menaçant s'il y manquoit de lui faire une cruelle Guerre. Cet Indien intimidé de ces

menaces , emporta toutes les Idoles , & les distribua en différentes Villes de sa Nation ; ordonnant de la part du Capitaine Espagnol de les adorer & de leur rendre tous les honneurs qu'ils avoient accoûtumé de rendre à ces fausses Divinitez : pour récompenser cette action , il lui donnoit la liberté de faire autant d'esclaves qu'il voudroit. Les Indiens épouvantez par les menaces qu'on leur faisoit , livroient leurs propres enfans : celui qui en avoit deux , en donnoit un : celui qui en avoit trois en donnoit deux. C'est ainsi que se terminoit ce marché sacrilege , parce que le Cacyque étoit forcé d'obéyr aux ordres du Capitaine Espagnol. L'un de ces Sacrileges nommé Jean Garcia , étant dangereusement malade , & prest de rendre l'ame , se souvint qu'il avoit sous son lit un bon nombre d'Idoles ; il commanda à une Indienne qui les avoit , de les vendre , & d'en tirer une bonne somme , parce que la matiere de ces Idoles étoit de grand prix : il lui dit , que chaque Idole valoit du moins un Indien en échange. C'est ainsi que cet Espagnol fit son Testament ; & voilà les marques qu'il donna de sa dernière volonté : il mourut au milieu de ces soins. On peut conjecturer par cette Histoire quels sont les exemples que les Espagnols donnent aux Indiens , & les fruits que la Religion Catholique peut faire parmi les

Américains témoins oculaires des sentimens & des actions des Européens, qui ne se mettent gueres en peine si les Infideles adorent le vrai Dieu, & s'ils lui rendent les honneurs qu'ils lui doivent. On auroit de la peine à décider si le crime de Jeroboam, qui fit fondre deux veaux, & qui obligea ses sujets d'adorer ces Idoles, est plus énorme que le crime des Espagnols, qui font un commerce abominable d'Idoles, & qui causent tant de scandales par ce honteux trafic. C'est ainsi que les Espagnols se gouvernent dans le nouveau Monde, & la conduite qu'ils y tiennent: ils y sacrifient tout à leur infame avarice, & vendent Jesus-Christ pour de l'or; ils le renoncent encore tous les jours, & des-honorent sa Religion par tant de crimes qu'ils commettent.

Les Indiens voiant que les Espagnols continuoient toujours à désoler leur Pays, malgré les promesses expresses que les Religieux leur avoient faites, qu'ils s'abstiendroient à l'avenir de leurs brigandages accoutumez, & qu'au lieu de changer de vie, ils apportoient même des autres Pays des Idoles pour les leur vendre, quoi-qu'ils eussent eux-mêmes donné volontairement leurs Idoles aux Religieux pour les brûler, afin qu'on n'adorât qu'un seul Dieu dans leur Pays à l'avenir: Cette conduite des Espagnols les mit en grande colere, & les irrita étrangement



ment contre les Religieux à qui ils parlèrent de la sorte : Pourquoi nous avez-vous trompez comme vous avez fait par vos fausses promesses ? vous nous aviez assuré que les Espagnols n'entreroient plus dans notre Pays : Pourquoi avez-vous brûlé nos Dieux , puisqu'on nous apporte des autres Pays des Dieux étrangers ? Sont-ils meilleurs où plus puissans que les nôtres ? Les Religieux les appaisèrent le mieux qu'ils pûrent , quoi-qu'ils ne sceûssent que leur répondre , & qu'ils n'eussent point de bonnes raisons à leur donner. Ils allerent trouver les Espagnols ; ils leur reprocherent le scandale qu'ils causoient parmi les Indiens ; & les conjurerent d'une maniere fort pressante de sortir du Pays ; ce qu'ils refusèrent absolument : mais ce qui fut encore de plus horrible & de plus criminel , est qu'ils persuaderent aux Indiens qu'ils n'étoient venus dans leurs Pays qu'à la priere des Religieux. Les Indiens , qui les crurent , & qui donnerent dans le piège qu'on leur tendoit , prirent la résolution de massacrer ces Religieux , lesquels en aiant été avertis par quelques Indiens , s'enfuirent durant la nuit. Depuis qu'ils furent partis , les Indiens reconnurent qu'on les avoit trompez , & furent pleinement informez de la malice des Espagnols , & du mauvais tour qu'ils leur avoient joué : ils dépêcherent

vers les Religieux , pour les prier de retourner & de leur pardonner la faute qu'ils avoient faite , & leur ingratitude, dont ils avoient un veritable repentir.

Les Religieux qui étoient de grands serviteurs de Dieu , & qui avoient un zèle ardent pour le salut des ames , ajoutant foi aux protestations des Indiens, retournerent dans leur Pays ; on les receut comme des Anges venus du Ciel : ils demeurèrent trois ou quatre mois parmi ces Indiens, qui leur rendirent toutes sortes de bons offices. Les Espagnols qui refusoient toujors de sortir de leur Pays , quoi-que le Vice-Roi l'eût ordonné expressément , & qu'il employât toute son autorité pour les y obliger , furent déclarez rebelles & criminels de léze-Majesté : ils ne laisserent pas pour cela de continuer leurs desordres & leurs brigandages. Les Religieux qui voyoient assez qu'on les puniroit à la fin ; mais que la punition ne seroit peut-être que trop tardive ; voyant d'ailleurs qu'ils leur ôtoient la liberté de prêcher aux Indiens, à cause des continuelles insultes qu'ils leur faisoient : toutes ces raisons leur firent prendre la résolution d'abandonner ce Royaume, qui fut privé par la malice des Espagnols des lumieres de l'Evangile ; & ces pauvres Indiens qui avoient de si bonnes intentions de se convertir , furent abandonnez à leurs pre-

mie-

mieres tenebres , & demeurèrent dans l'idolatrie , où ils font encore aujourd'hui , à cause des obstacles que ces scelerats apportoient à leur conversion. Dans le temps que les Religieux furent contraints de se retirer , les Indiens embrassoient avec beaucoup de zèle & de ferveur la Religion Chrétienne ; mais ils demeurèrent privés de toute instruction ; comme des plantes encore tendres qui se sechent , parce qu'on manque de les arroser.



*De la Province de Sainte-Marthe.*

**L**A Province de Sainte-Marthe étoit célèbre par les riches Mines d'or qui en sont voisines , & par la fertilité de ses campagnes. Le Peuple y est nombreux & tres-adroit à tirer l'or des Mines. Toutes ces raisons engagerent les Espagnols à passer dans un si bon Pays : ils y allerent en tres-grand nombre , & firent des courses continuelles par toute cette belle Province pour la ravager : ils massacrerent une infinité d'Habitans ; ils leur enleverent tout l'or qu'ils avoient , dont ils remplissoient leurs Vaisseaux , qui leur servoient comme de magazins. Ils desolerent en peu de temps cette florissante Province , par les brigandages

& les defordres qu'ils y commirent; ils s'arrêtoient principalement sur les Côtes & sur les bords de la Mer: mais peu après ils penetrerent plus avant dans la terre ferme, où ils tâcherent de s'établir. Comme le Pays est riche & fertile, plusieurs Capitaines Espagnols y entrerent avec leurs troupes: les derniers étoient toujourns plus inhumains & plus cruels que ceux qui les avoient devancés; il sembloit qu'ils tâchoient à l'envi de se surpasser les uns les autres en cruauté, & par l'énormité de leurs crimes. L'an 1520. un General Espagnol suivi de beaucoup de soldats, entra dans cette Province avec la résolution de la ruiner entièrement. Durant l'espace de sept années qu'il y demeura, il enleva des trésors immenses: il fut à la fin condamné à l'exil, où il mourut, sans donner aucune marque de repentir. Ceux qui lui succederent acheverent de massacrer les Indiens que les autres Tyrans avoient épargnez: ils firent souffrir des tourmens horribles aux Peuples & aux Grands de cette Province, pour les obliger par la violence des supplices à déclarer où ils avoient caché leur or: ils désolerent plus de quarante lieues de Pays, & ils n'y laissèrent personne en vie, quoi-que cette Province fût très-peuplée avant qu'ils y entraissent.

Si l'on vouloit parcourir tous les defordres, les massacres, les desolations, les

impietez, les violences, & tous les crimes que les Espagnols ont commis dans cette Province contre Dieu, contre le Roi, & contre ces innocens Indiens, il en faudroit faire une longue Histoire. Il suffit d'en toucher quelques circonstances en passant. L'Evêque de cette Province écrivit au Roi d'Espagne l'an 1541. où il lui dit entr'autres choses : Sacrée Majesté, pour remedier aux malheurs de cette Province, il faut la délivrer de la tyrannie de ceux qui la desolent; pour en confier le soin à des personnes mieux intentionnées, qui en traitent les Habitans avec plus d'humanité & plus de douceur: si on l'abandonne à la cruauté des Gouverneurs, qui y font impunément toutes sortes de desordres, elle perira en peu de temps. Le même Evêque ajoûte dans sa lettre: La mauvaise conduite des Gouverneurs doit obliger Vôte Majesté à les priver absolument de leurs Charges pour soulager ces Provinces; si l'on n'a recours à ce remede, elles ne se releveront jamais: il est encore nécessaire de faire sçavoir à Vôte Majesté, que les Espagnols qui passent dans ce nouveau monde, y vivent plutôt comme des demons, que comme des Chrétiens, qu'ils n'y servent ni Dieu ni le Roi, qu'ils violent impunément toutes les loix divines & humaines. Rien n'est plus opposé à la conversion des Indiens que les mauvais traitemens

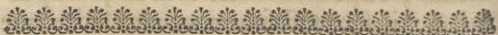
&

& les persecutions qu'on leur fait chaque jour. Ces Peuples aiment naturellement la paix & le repos : mais la maniere barbare dont les Espagnols les traitent, leur inspire une horreur épouvantable pour les Chrétiens, qu'ils appellent en leur langue *Tares*, c'est-à-dire, demons. Ce n'est pas sans raison qu'ils leur paroissent odieux & abominables, puisqu'effectivement les actions qu'ils leur voient faire conviennent plû-tôt à des diables, qu'à des hommes raisonnables, ou à des Chrétiens. Voilà pourquoi les Indiens, qui voyent que les Chefs aussi bien que les soldats, commettent des crimes si abominables, croient que la loi des Chrétiens autorise des actions si inhumaines, & que Dieu ni le Roi ne les défendent pas. C'est une peine inutile que de prétendre les désabuser de ces préjugés ; c'est exposer la Loi & la Religion de Jesus au mépris de ces Idolâtres. Les Indiens commencent à se défendre des Espagnols par la voie des armes : ils aiment mieux perir tout d'un coup, que de souffrir mille morts par la cruauté de ces inhumains : Vôte Majesté a dans ce nouveau Monde plus de serviteurs qu'elle ne croit ; car il n'y a aucun de ceux qui portent les armes dans ces vastes Contrées, & qui s'en servent pour voler, pour massacrer, pour brûler, qui ne donnent à entendre qu'ils sont ici pour vôte service, & qui ne

tâchent de persuader que c'est par vos ordres, & pour vos intérêts qu'ils font tant de maux aux Indiens; quoi-qu'ils ne les maltraitent de la sorte, que pour s'enrichir eux-mêmes, & pour leur ôter tout ce qu'ils possèdent: il seroit absolument nécessaire que V<sup>otre</sup> Majesté fist quelque punition exemplaire de ces brigands, & qu'elle déclarât qu'elle ne veut point de leurs services, qui deshonnorent Dieu & sa Religion.

Tout ce que je viens de dire est tiré des lettres que l'Evêque de Sainte-Marthe écrivit au Roi Catholique: D'où l'on peut conjecturer de quelle maniere les Espagnols ont traité les Indiens, & quels outrages ils leur ont fait. Ils disent par moquerie, & pour leur insulter, que ceux qui se retirent dans les montagnes pour éviter la mort sont belliqueux. Lorsque les Espagnols forcent ces malheureux de marcher par des chemins rudes & difficiles, accablez sous les grands fardeaux qu'ils les obligent de porter; & non contents de les surcharger de la sorte, ils leur donnent encore de grands coups de bâton, & leur meutrisent le visage du pommeau de leurs épées; ces malheureux au desespoir de souffrir tant de maux, leur parlent en ces termes: Je n'en puis plus; tuez-moi, finissez mes miseres par une prompte mort. Ils ajoutent de profonds soupirs à ces paroles, qu'ils ne prononcent qu'avec  
peine,

peine, tant ils font épuifés par la laffitude & le travail, & par les coups qu'on leur donne fi impitoyablement, & fans la moindre compaffion de leurs malheurs.



*De la Province de Carthagene.*

CETTE Province eft éloignée d'environ cinquante lieuës de celle de Sainte-Marthe du côté de l'Occident: elle eft fituée dans les confins du Pays de Cenu, & s'étend le long des rivages jufqu'au Golfe Voaba durant l'efpace de cent lieuës: elle eft encore plus étenduë du côté qui regarde le Midi. Tout ce Pays depuis l'année 1498. jufqu'à l'année prefente fouffre de grandes perfecutions de la part des Efpagnols, qui y ont commis une infinité de defordres & de mafacres, & qui ont defolé toute cette Contrée, comme ils avoient fait celle de Sainte-Marthe. On eft rebuté de parler fi fouvent de la cruauté & des impietez que les Efpagnols ont fait paroître dans ce nouveau Monde.



*De la Côte des Perles , & de l'Isle de la  
Trinité.*

**L**es Espagnols ont fait d'horribles ravages depuis la Côte de Paria , jusqu'au Golfe Veneguela durant un espace de plus de deux cens lieuës : ils y ont exercé leurs brigandages accoutumez ; ils y ont enlevé le plus qu'ils ont pû d'Indiens , pour les vendre , & pour en faire des esclaves contre la foi qu'ils leur ont souvent donnée , de les traiter comme amis , & comme des personnes libres : mais ils n'ont jamais gardé aucune de leurs paroles. Ces pauvres gens leur faisoient tous les bons traitemens dont ils pouvoient s'aviser : ils leur rendoient toutes sortes de services ; ils leur donnoient libéralement & de bon cœur tout ce qu'ils avoient pour leur propre substance. On ne peut exprimer avec quelles violences & quelles injustices les Espagnols répondoient au bien qu'on leur faisoit. Je passerai sous silence une infinité de desordres qu'ils ont commis le long de cette Côte , pour n'en raconter que quelques circonstances des plus remarquables.

L'Isle de la Trinité est plus grande & plus fertile que la Sicile ; elle est jointe au Continent du côté qu'elle touche Paria : les

Habitans en font fort gens de bien, assez disciplinables, & disposez à toutes fortes de vertus. Un Capitaine Espagnol accompagné de soixante brigands qui lui ressembloient, entra dans ce Pays l'an 1510. ils firent d'abord commandement aux Indiens de les venir trouver, pour vivre avec eux dans cette Isle, & pour y habiter. Les Indiens les receurent avec les mêmes témoignages de bonté, que s'ils eussent été leurs propres enfans: tous les servoient avec beaucoup de joie & d'empressement, les Grands du País aussi-bien que le Peuple: ils leur apportoit chaque jour de quoi nourrir un bien plus grand nombre d'hommes qu'ils n'étoient. C'est la coûtume de tous les Indiens de fournir avec joie aux étrangers toutes les choses nécessaires. Peu de temps après, les Espagnols firent bâtir une ample & vaste maison pour loger tous les Indiens dans le même lieu: c'est l'artifice dont ils se servoient pour les faire tomber dans le piège qu'ils leur préparoient. L'ouvrage étant déjà à la hauteur de deux hommes, ils y enfermerent un grand nombre d'Indiens, pour achever plus promptement tout l'édifice à-ce qu'ils disoient; mais c'étoit pour empêcher que ceux de dehors ne pussent être appercûs par ceux qui étoient au-dedans: une partie des soldats gardent les issues de la maison à main armée, pour empêcher

pêcher que personne n'en pût sortir : une autre partie entre dans la maison, & se mêle les épées nuës parmi ces pauvres gens, les menaçant de les égorger s'ils branloient, & s'ils faisoient le moindre mouvement : ils les lierent tous comme de pauvres moutons. Si quelqu'un tâchoit à se sauver, ils le mettoient en pieces sur le champ. Quelques-uns qui échaperent les uns bleffez, les autres sans bleffures, se joignent à ceux qui n'étoient point entrez dans cette fatale maison, & s'arment d'arcs & de flèches au nombre de deux cens ; & se retirent dans une autre maison ; ils croyoient y être en seûreté, s'ils pouvoient en défendre l'entrée aux Espagnols, qui y mirent le feu d'un autre côté, & qui firent perir cruellement tous ces misérables. Après cette cruelle expedition, ils se retirarent dans l'Isle de S. Jean avec environ cent quatre-vingt captifs qui s'étoient laissé lier : ils en vendirent la moitié dans l'Isle de S. Jean ; ils vendirent le reste dans la petite Espagne. Je fis de grands reproches à ce Capitaine sur sa perfidie & sur ses cruautez : il se contenta de me faire cette réponse : Ne vous inquiétez point sur ces affaires, me dit-il ; ceux qui m'ont envoyé m'ont donné ordre d'en user de la sorte, & de prendre de force tous ceux que je ne pourrai point emmener, sous ombre & sous couleur de paix. Les Espagnols commirent

une infinité de semblables defordres, pour prendre ces malheureux Indiens, contre la foi qu'ils leur donnoient de les traiter comme leurs amis.

On peut maintenant faire des reflexions sur la conduite des Espagnols, & s'ils ont quelque droit de reduire comme ils font, les Habitans de ce nouveau Monde à une si triste servitude. Les Religieux de S. Dominique prirent la résolution d'envoyer en cette Isle quelqu'un de leurs Freres, pour porter la lumiere de l'Evangile aux Indiens qui vivoient dans les tenebres de l'idolatrie, & qui étoient hors de la voie du salut. Ils y envoyèrent en effet un Licentié en Theologie, celebre par ses vertus & par sa sainteté, qui mena avec lui un compagnon Lay : ils parcoururent cette Contrée, pour chercher quelque lieu commode, afin d'y bâtir un Monastere. Il conféra avec quelques habitans du Pays, des mesures qu'il devoit prendre pour reussir dans son dessein. Quand les autres Religieux furent arrivez, les Indiens les receurent comme s'ils eussent été des Anges descendus du Ciel : ils leur témoignèrent beaucoup d'affection ; ils écoutoient avec attention ce qu'on leur disoit, autant qu'ils étoient capables de l'entendre : car comme on ne sçavoit pas encore assez bien leur langue, on étoit contraint de se servir de signes pour s'exprimer.

Après

Après que le Vaisseau qui avoit porté le Religieux fût parti, il en arriva incontinent un autre rempli de soldats, qui se servirent d'artifices, selon leur détestable coutume, pour se saisir du Chef de la Nation, sans que les Religieux le scussent. Ce Chef s'appelloit Alfonse, soit que les Religieux, ou d'autres Espagnols lui eussent donné ce nom : les Indiens prennent avec beaucoup de joie les noms des Chrétiens; & avant que d'être instruits de nos Mysteres, ils demandent le Baptême avec beaucoup d'empressement. Ce Seigneur Alfonse avec son épouse, ne se défiant point des artifices des Espagnols, & des mauvais tours qu'ils avoient résolu de leur joier, se laissèrent persuader de monter sur l'un de leurs Vaisseaux, aussi-bien que plusieurs autres Indiens; parce qu'on leur fit accroire qu'on leur avoit préparé un grand festin : ils ne se firent pas presser beaucoup pour entrer dans le Navire, croiant que les Religieux, en qui ils avoient beaucoup de confiance, auroient assez de credit & de pouvoir pour empêcher qu'on ne leur fît aucun mal; car sans cela ils ne se seroient pas livrez avec tant de confiance sur la bonne foi des Espagnols. Dès le moment que les Indiens furent entrez dans le Vaisseau, les perfides Espagnols firent lever les voiles, & allerent dans la petite Espagne, où ils les vendirent

en

en qualité d'esclaves. Tout le País fut alarmé, quand on eût appris que les Espagnols avoient enlevé leur Seigneur & son Epouse; ils vinrent en foule trouver les Religieux, & peu s'en falut qu'ils ne les massacraient. Les Religieux étoient penetrez de douleur, en considerant la perfidie qu'on avoit faite à ces pauvres gens: ils auroient plus volontiers choisi la mort, que de souffrir les outrages qu'on faisoit à tous momens aux Indiens; parce que c'étoient des obstacles qui les empêchoient d'embrasser la Religion Catholique. Les Indiens furent apaisez par les promesses que les Religieux leur firent d'écrire par le premier Vaisseau qui iroit à la petite Espagne, & d'obtenir le retour de leur Seigneur & de son Epouse. Peu de temps après, on vit un Vaisseau qui se préparoit à faire ce voyage: les Religieux se servirent de cette occasion pour écrire à la petite Espagne, pour obliger les ravisseurs à rendre leur proye; mais ils refuserent obstinément de le faire; parce que ceux qui gouvernoient avoient eu leur part du butin. Ces bons Religieux qui avoient promis aux Indiens que le Seigneur Alfonso reviendrait dans quatre mois avec son Epouse, voyant que huit mois s'étoient déjà écoulés, & qu'on n'avoit encore aucune esperance de leur retour, se préparèrent à la mort, & à répandre leur sang pour la gloire

gloire de Jesus-Christ; ils lui avoient offert ce Sacrifice avant que de partir d'Espagne; les Indiens les massacrèrent croiant qu'ils étoient complices de la perfidie qu'en avoit faite à leurs Maîtres: ils fondoient ce soupçon sur ce que les Religieux leur avoient promis leur retour avant quatre mois, & que cependant ces promesses n'avoient eu aucun effet; & parce qu'aussi ces Barbares ne mettent pas une grande différence entre les Religieux qui ne vont aux Indes que pour les instruire, & les soldats Espagnols qui n'y vont que pour piller & pour s'enrichir. Ces bons Peres souffrirent injustement la mort; & l'on ne doit faire nulle difficulté de les mettre au rang des Martyrs, & de croire qu'ils jouissent maintenant de la gloire de Dieu dans le Ciel: ils avoient été envoyez aux Indes par obéissance; ils n'avoient point d'autre intention, que de prêcher la Foi à ces Idolâtres, & de les mettre dans la voye du salut, dans la résolution de souffrir tous les travaux, & la mort même, pour venir à bout de ce dessein.

La tyrannie des Espagnols, & les mauvais traitemens qu'ils faisoient aux Indiens, furent cause encore que ces Barbares massacrèrent dans le même temps deux Religieux de l'Ordre de saint Dominique. Il y avoit dans ces Provinces, auprès du Golfe de Codera, une Ville dont le Seigneur s'appel-

pelloit Higuero. Cet homme étoit naturellement doux & commode ; ses fujets étoient humains & complaisans. Quand les Espagnols abordoient sur ces Côtes, ils leur faisoient toutes sortes de bons traitemens ; ils leur apportoient des vivres & des munitions en abondance, & tout ce qui étoit capable de les rafraîchir & de les remettre des fatigues de leurs voïages. Ce Seigneur avoit garanti de la mort plusieurs Européans, qui avoient exercé leurs brigandages & leurs cruautés en d'autres Provinces : & qui abordoient sur ces rivages à-demi morts de faim & de fatigues. Après les avoir remis par les bons traitemens qu'on leur faisoit, il les renvoyoit pleins de santé dans l'Isle des Perles, qui étoit le séjour ordinaire des Espagnols, quoi-qu'il eût pû les faire massacrer impunément, & sans qu'on eût pû jamais le soupçonner de ce crime. Les Espagnols étoient tellement persuadés de la bonne volonté d'Higuero à leur égard, qu'ils regardoient sa maison comme la leur ; aussi y trouvoient-ils tous les secours qu'ils auroient pû esperer de trouver chez eux-mêmes. Ce fut dans ce temps-là qu'un Capitaine Espagnol vint aborder dans ce Pays, qui jouïssoit d'une profonde paix : il pria plusieurs des Habitans de la Contrée, de monter sur son bord ; ce qu'ils avoient fait plusieurs fois, se confiant entierement aux paroles, & aux pro-



promesses des Espagnols. Dès qu'ils y furent entrez, il donna le signal pour partir & pour se mettre en pleine mer; il alla droit à l'Isle de Saint-Jean, où il vendit tous ces malheureux qu'il avoit surpris par une si noire perfidie. J'arrivai peu de temps après dans la même Isle, où je vis ce ravisseur, & où l'on me raconta en détail la mauvaise action qu'il avoit faite. Il renversa de fonds en comble cette Ville. Ce désastre causa beaucoup de chagrin aux autres Espagnols, qui avoient coutume de courir & de ravager les Côtes voisines: ils detestoient l'action de ce Capitaine, qui avoit trompé par une si infame trahison un homme qui leur rendoit de tout temps de si bons offices, & qui les recevoit tous, comme s'ils eussent été ses enfans.

Les Espagnols enleverent de ces rivages plus de deux millions d'hommes, pour les transporter aux Isles de la petite Espagne, & de Saint-Jean: la plûpart y perirent dans les Mines, ou des méfaises qu'ils souffrirent. C'est une chose digne de compassion, & capable d'attendrir les plus barbares, de voir que cette Côte qui étoit autrefois si peuplée, est maintenant absolument deserte. On a remarqué par plusieurs experiences, que le tiers des esclaves que les Espagnols mettent sur leurs Vaisseaux perit en chemin, sans parler de ceux qu'ils tuent lorsqu'ils fouillent dans les maisons, pour en enlever

ces malheureux. La fin qu'ils se proposent engage les Espagnols à commettre toutes ces violences ; ils veulent s'enrichir à quelque prix que ce soit : ils ont besoin d'une grande quantité d'esclaves , pour faire une grande somme d'argent ; ils mettent peu de provisions , & peu de vivres pour tout ce monde dans leurs Vaisseaux , de peur de faire une trop grande dépense à nourrir ces pauvres Indiens : à-peine y a-t-il dequoi nourrir les Espagnols qui servent dans le Navire pour en faire la manoeuvre : d'où il arrive que les Indiens tourmentez de la faim & de la soif perissent misérablement ; & l'on en jette la plupart dans la Mer , pour sauver le reste. Un Pilote m'a raconté , que faisant voyage de l'Isle de Lacayos jusqu'à la petite Espagne , dont le trajet est d'environ soixante & dix lieues , il n'eut besoin ni de boussole , ni de consulter les Astres pour conduire son Vaisseau ; mais il m'assura que les corps des Indiens lui servoient de guides , & qu'il arriva au terme sans s'égarer.

Lorsque les Indiens sont arrivez dans l'Isle où l'on a résolu de les vendre , il n'y a personne en les voyant qui ne soit attendri & pénétré de compassion , à moins que d'être barbare : les hommes , les femmes , les enfans sont tout nus , épuisés par la faim & le travail , à-peine peuvent-ils se soutenir , & ils tombent de langueur & de foiblesse : ils

Ils mettent par troupes comme des moutons ; ils séparent l'époux de sa femme, & les enfans de leurs peres & de leurs meres ; ils font des bandes de dix ou de vingt personnes, & jettent le fort pour sçavoir à qui elles tomberont en partage. C'est ainsi qu'en usent ces pirates, qui arment & qui équipent des Vaisseaux pour enlever dans leurs propres maisons ces malheureux Indiens, & pour s'enrichir à leurs dépens, en les réduisant à la servitude. Quand le fort tombe sur une troupe où il y a un vieillard ou un malade ; celui à qui il tombe en partage a coutume de parler de la sorte : Pourquoi me donnez-vous ce vieillard qui n'est bon à rien, & qui n'est qu'une morte-payé ? Que ferai-je de ce malade, qui ne peut m'être qu'à charge, & que son infirmité rend absolument inutile ? On peut voir par là le peu de cas que les Espagnols font des Indiens, & combien ils remplissent mal le precepte de la charité Chrétienne ; puisqu'ils n'ont d'amour ni pour Dieu ni pour leur prochain, d'où dépendent cependant la Loi & les Prophetes.

On ne peut rien imaginer de plus cruel ou de plus detestable que la tyrannie que les Espagnols exercent pour ramasser & pour faire tomber dans leurs pièges ces pauvres Indiens, quand ils vont à la quête, pour en faire des esclaves, & pour les employer à la pêche des perles : il n'y a que les peines de l'enfer

que l'on puisse comparer à celles que l'on fait souffrir à ces infortunés : celle qu'on endure dans les Mines où l'on tire l'or sont beaucoup moindres , quoi-qu'elles soient épouvantables. Ils les obligent à se plonger sous l'eau de la Mer profonde de cinq ou six brasses ; ils y nagent sans aucune respiration , pour en arracher les nacres dans lesquelles on trouve les perles : ils viennent à la surface de l'eau , avec des filets pleins de ces nacres pour respirer un peu , & pour s'empêcher d'étouffer : S'ils y sont un peu trop longtemps , pour s'y délasser de leurs fatigues , un impitoyable Espagnol qui est là auprès dans une nacelle , les bat à outrance , & les charge de coups ; il les prend par les cheveux pour les obliger à se replonger promptement sous l'eau , & pour continuer la pêche. On les nourrit d'un morceau de poisson & de pain sec & sans substance ; & encore ne leur en donne-t-on pas assez pour appaiser leur faim. Ils n'ont point d'autre lit que la terre dure , où ils dorment enchaînés , de peur qu'ils ne s'enfuient. Ils se noient souvent en faisant cette pêche , ou ils sont dévorés par des monstres marins , qui engloutissent des hommes tout entiers ; de sorte qu'on n'en entend plus parler.

Il est aisé de voir parce que je viens de dire , que le précepte de la charité s'observe mal dans la pêche des perles , puisqu'on


expose ces malheureux esclaves à des dangers évidens de perir, selon l'ame & selon le corps : l'avarice des Espagnols, qui n'a pour but que le gain, fait qu'ils ne se mettent guere en peine de faire instruire leurs esclaves, & de les munir des Sacremens : ils les accablent de tant de travail, qu'ils meurent en peu de temps, & il est impossible que les hommes soient long-temps sous les ondes sans respiration, & qu'ils résistent à la contrainte qu'ils y souffrent. La rigueur du froid est cause qu'ils jettent quelquefois le sang par la bouche, & qu'ils en meurent, parce qu'ils ont l'estomac trop pressé, en ce qu'ils sont contraints de retenir trop long-temps leur haleine sous l'eau; outre que le froid excessif qu'ils endurent engendre le flux de sang. Ils ont naturellement les cheveux noirs; mais la fatigue les fait changer de couleur : ils deviennent semblables aux poils de loups marins. L'écume de la mer se fige, & s'attache tellement sur leurs épaules, qu'ils ressemblent plutôt à des monstres qu'à des hommes. Les Espagnols ont fait perir par le travail de cette pêche tous les Peuples de Lucayos, qui étoient les plus adroits à cet exercice, & les plus expérimentez. Voilà pourquoi ils vendoient chaque Indien de cette Contrée cinquante, & jusqu'à cent écus. Les Lucayens ont une adresse merveilleuse pour nâger &

pour se plonger sous l'eau : on emploioit aussi à cette pêche ceux des autres Provinces, que l'on pouvoit prendre, & l'on en a fait perir une infinité.



*Du Fleuve Yuya-pari.*

CETTE Province est arrosée par le Fleuve Yuya-pari dont la source en est éloignée de deux cens lieues. Un Capitaine Espagnol eut le courage de remonter ce Fleuve pour penetrer plus avant dans le Pays, & pour y faire de plus grands ravages. Il massacra sur sa route une infinité de monde ; il en fit perir plusieurs par le fer & par le feu ; il désola des familles entières, qui vivoient paisiblement dans leurs maisons, & qui ne pensoient à rien moins. Après avoir fait tant de maux, il perit enfin miserablement : ses soldats se détruisirent les uns les autres. Ceux qui vinrent après lui, succederent à ses cruautés. Ils ravagent encore aujourd'huy tout ce Pays ; ils y commettent impunément une infinité de massacres & de brigandages : il semble qu'ils n'entreprennent ces longs voyages que pour précipiter dans les enfers une infinité d'ames rachetées par le Sang du Fils de Dieu.

  
*Du Royaume de Vençuela.*

L'AN 1526. le Roy d'Espagne abusé par les artifices de quelques personnes mal-intentionnées, & qui usèrent de mille détours pour lui cacher les ravages que les Espagnols faisoient dans le nouveau Monde, au grand préjudice de la gloire de Dieu, de la Religion Chrétienne, & du salut des Indiens, donna le Gouvernement du Royaume de Vençuela, qui est plus grand & plus vaste que toute l'Espagne à certains marchands Flamands, avec une pleine juridiction, & un plein pouvoir d'y faire tout ce qu'ils voudroient, & tout ce qu'ils jugeroient à propos. Ils entrèrent dans ce beau Royaume avec trois cens hommes; ils y trouverent un Peuple doux, commode & pacifique, tels que le sont tous les Indiens, quand on les laisse à leur naturel, & qu'on ne les aigrit pas, par les outrages qu'on leur fait. Ces Flamands étoient encore plus brutaux & plus cruels que les Espagnols dont nous avons parlé jusqu'à présent: ils surpassoient en ferocité les tygres, les loups & les lions: ils se voyoient en possession & les maîtres de ce beau Royaume, dont on leur avoit abandonné la juridiction; ils crurent

qu'ils étoient en pleine liberté d'y faire tout ce qu'ils voudroient , & de contenter leur avarice à quelque prix que ce pût être , & par toutes les voies les plus injustes. Ils n'avoient d'autres soins que d'amasser des monceaux d'or & d'argent ; ils firent servir à cette fin des moyens abominables , sans respecter ni Dieu ni le Roi : il semble même qu'ils oublièrent entierement qu'ils étoient hommes ; tant ils parurent sauvages & dénaturez.

C'étoient plutôt des demons revêtus de la figure humaine : ils se mirent à parcourir ces belles & riches Provinces ; ils désolèrent en un moment plus de quarante lieuës de Pays ; des Vallées fertiles d'une prodigieuse étendue , des Bourgs & des Villages entiers qui étoient tout remplis d'or. Le ravage fut si general , qu'ils n'y laissèrent pas un homme pour porter aux autres la nouvelle des cruantez qu'ils exerçoient par tout le Royaume : il n'y eut que ceux qui se cachèrent dans des cavernes , & dans les entrailles de la terre , qui pûrent échaper à la fureur de ces inhumains , & au tranchant de leurs épées. Ils inventerent même de nouveaux genres de supplices pour les tourmenter , & pour les forcer à se dé-faisir de leur or , en découvrant le lieu où ils l'avoient caché : ils firent perir de la sorte trois ou quatre millions de personnes. On pourra voir par l'exposition de quatre ou cinq faits , de quel-

le



le maniere ces brutaux se comporterent dans ce Royaume.

Ils s'emparerent d'abord de celui que l'on regardoit comme le premier de tout le Royaume, & le chargerent de fers pour en tirer de plus grandes sommes: ils vouloient l'obliger par la rigueur des supplices qu'ils lui firent endurer, à leur découvrir les endroits où il avoit caché ses trésors; mais il eut assez de bonheur ou d'adresse pour échapper de leurs mains, & pour s'enfuir sur les montagnes. Ses sujets se rangerent autour de lui, & se cachèrent dans des forêts; mais le nombre en étoit trop grand, pour demeurer long-temps cachez. Les Espagnols les poursuivirent à main armée: ils en firent un massacre effroyable. Ceux qu'ils pûrent prendre vifs, furent vendus pour esclaves.

Les Espagnols avant la captivité du Roi, avoient été receus dans toutes ces Provinces avec des chants, des dances, & toutes les marques d'une joie excessive, comme s'ils y fussent venus pour y porter la paix & l'abondance: ils leur donnerent de bon cœur & sans y être forcez, des sommes immenses d'or & d'argent; mais pour toute récompense, ils ne reçurent que des coups de lances & d'épées, & ils furent massacrez impitoyablement. Un jour qu'ils vinrent au-devant des Espagnols pour leur faire plus d'honneur, le Capitaine ou le General Flamand,

en fit assembler un grand nombre dans une maison , qu'on égorgea sur le champ , & qu'on mit en pieces : quelques-uns de ces malheureux monterent sur les poutres , pour éviter la fureur des soldats ; mais le Gouverneur fit mettre le feu à la maison pour faire perir ces misérables dans les flâmes. Tout le Pays fut bien-tôt désert ; car tous ceux qui pûrent éviter la fureur des soldats , se retirèrent dans les montagnes.

Les Espagnols passèrent ensuite dans une vaste Province qui est sur les confins de la Province de Sainte-Marthe ; ils y trouverent les Indiens , qui vacquoient paisiblement à leurs affaires & à leur négoce. Pendant tout le temps que les Espagnols demeurent dans cette Province , ils y vécurent aux dépens des Indiens , qui les servoient avec autant de zèle & d'empressement , que s'ils leur eussent racheté la vie : ils souffroient avec une patience incroyable les importunités des Espagnols , & les mauvais traitemens continuels qu'ils en recevoient. Un seul Espagnol mangeoit en un jour plus de choses qu'il n'eût fallu pour faire subsister toute une famille durant un mois. Les Indiens leur apportèrent pour les adoucir une quantité prodigieuse d'or , & plusieurs autres choses de grand prix. Ces Tyrans étant sur le point de partir , pour remercier les Indiens de tous les bons offices qu'ils

qu'ils en avoient receus , résolurent de les massacrer tous. Le General Flamand qui étoit heretique , à-ce que l'on a crû depuis ; car il n'alloit jamais à la Messë , & il ne permettoit pas que les autres y assistassent : commanda de prendre tous les Indiens avec leurs femmes & leurs enfans , & de les enfermer dans quelque place fort vaste ; & capable de les contenir , avec ordre de leur déclarer , que s'ils vouloient racheter leur liberté , celle de leurs femmes & de leurs enfans , il falloit nécessairement payer une certaine somme , à-quoi on les taxa selon le caprice de cet injuste Gouverneur ; & pour presser davantage l'execution de ce commandement , ce Barbare défendit de donner à manger à ces pauvres gens , jusqu'à-ce que chacun eût payé la somme à laquelle il étoit condamné. Plusieurs envoyoit dans leurs maisons pour y trouver la somme qu'on leur demandoit , afin de se racheter de la servitude le mieux qu'ils pourroient , & afin d'avoir la liberté d'aller chercher dequoi vivre : mais ils n'étoient pas plutôt fortis des mains de cet avare Gouverneur , qu'il renvoyoit sur le champ des soldats pour les prendre & pour les remettre sous la même servitude dont ils venoient de se racheter avec tant de peine. On les renfermoit dans le même lieu où ils mouroient de faim & de soif : on les obligeoit

par ces rudes traitemens à se racheter le plutôt qu'il leur étoit possible. Plusieurs furent pris & repris de la sorte jusqu'à trois & quatre fois, & contrains de se racheter toujours avec de grandes sommes. Ceux qui ne purent payer la taxe qu'on leur avoit imposée, demeurèrent enfermez dans cette cruelle maison, & ils y perirent de faim & de misere. C'est ainsi que cette Province si riche & si abondante en or, fut desolée dans un moment. Les Espagnols ravagerent une belle & fertile Valée, qui s'étendoit jusqu'à quarante lieues; ils y brûlerent un Bourg de mille maisons; ils résolurent d'avancer davantage dans le Pays, pour découvrir un nouveau chemin du Pérou; ils se servirent dans ce voyage d'une infinité d'Indiens qu'ils chargerent de chaînes & de leur bagage: ceux qui succomboient sous le faix & sous le travail, ils les massacroient sur le champ, ou ils leur coupoient la tête: on partageoit aux autres la charge que portoit celui qui mouroit.

Si l'on vouloit décrire exactement tous les ravages & tous les massacres que les Espagnols firent dans cette Province, en combien d'endroits ils mirent le feu, on épouvanteroit tous les Lecteurs par un recit si lamentable, & l'on ne trouveroit nulle créance dans les esprits. Plusieurs autres Tyrans vinrent encore après ceux-ci dans cette Province,

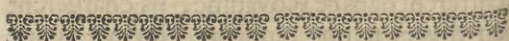
pour

pour y chercher de l'or & des trésors sur les traces des autres, qui leur en avoient montré le chemin; mais ils trouverent le Pays si brûlé, si desolé, si ravagé, si desert, quoi-qu'il eût été auparavant tres-peuplé & tres-fertile, qu'ils ne pouvoient assez admirer la patience des Indiens, & la cruauté des Espagnols.

Tous ces desordres furent prouvez & manifestez par le Procureur Fiscal du Conseil des Indes. On conserve encore les actes & les procédures qu'ils firent sur cette affaire; mais l'on n'a fait mourir aucun de ces Tyrans pour les maux qu'ils ont faits aux Indiens; en sorte que toutes leurs procédures ont été assez inutiles. Les Ministres qu'on a envoye jusqu'à present dans les Indes pour y administrer la justice, n'ont songé qu'à leurs propres interets, & à s'enrichir eux-mêmes, sans se mettre beaucoup en peine d'examiner & de punir les crimes de ces Tyrans, qui faisoient tant de maux & tant d'outrages aux malheureux Indiens: ils se contentent de dire en general, que tels & tels ont commis de grands crimes, & maltraité les Habitans du nouveau Monde; ils ont volé une telle somme sur les revenus du Roy. Quand ils en ont fait des perquisitions vagues & generales, ils s'en tiennent là: mais il faudroit employer des remedes bien plus efficaces pour arrêter le cours de tant de

de maux : on ne prend pas même la peine d'éclaircir & de vérifier ces perquisitions ; & ils ne donnent pas à leurs procédures & à leurs actes tout le poids & toute l'autorité qu'ils devroient , pour s'acquitter exactement de ce qu'ils doivent à Dieu & au Roi , il faudroit obliger les Tyrans à restituer tout ce qu'ils ont volé ; & l'on n'auroit pas de peine à prouver que les Flamans ont enlevé du Royaume de Vençuela plus de trois millions d'or dans une étendue de plus de quarante lieues de pays , qu'ils ont entièrement desolé pendant dix-sept ans de séjour qu'ils ont fait dans une Région la plus fertile & la plus abondante qu'il y ait au monde. Ils ont fraudé le Roi de plus de deux millions de ses revenus : ils ne pourront jamais réparer les dommages qu'ils ont faits dans ce beau Pays ; car il faudroit pour cela que Dieu ressuscitât plusieurs milliers d'hommes qu'ils ont massacrés impitoyablement. Voilà pour ce qui regarde l'intérêt temporel du Roi, qu'ils ont si mal ménagé : je ne parle point de leurs blasphêmes, de leurs sacrilèges, & de tant d'outrages qu'ils ont commis contre la Majesté Divine. Le moyen de réparer la perte de tant d'âmes qu'ils ont précipitées dans les enfers, sans permettre aux Messionnaires de les instruire. Voilà les fruits de leur avarice detestable, & de leurs impietez. Depuis le moment qu'ils entre-

entrèrent dans ce Royaume, ils chargerent en divers temps plusieurs Navires d'une infinité d'Indiens qu'ils conduisirent dans l'Isle de Sainte-Marthe, pour les y vendre comme des esclaves. Une grande partie de ces misérables fut conduite dans la petite Espagne, la Jamaïque, & l'Isle de S. Jean: ce nombre montoit pour le moins à un million d'hommes. Le Conseil Royal est bien informé de tous ces desordres, & de toutes ces vexations; il les sçait, & il les dissimule: de même il ferme les yeux pour ne pas voir les brigandages & les cruautés que les Espagnols ont commises sur les Côtes de l'Isle de Sainte-Marthe, & du Royaume de Vencuéla; & cependant si l'on eût voulu y tenir la main, il étoit très-aisé d'empêcher ces vexations. L'infame avarice de ces Tyrans a été le seul motif qui les a poussé à prendre tant d'Indiens pour les vendre en qualité d'esclaves. Tous les Européens qui ont mis le pied dans l'Amérique avoient la même passion & la même phrenésie: ils arrachotent par force ces pauvres Indiens de leurs maisons avec leurs femmes & leurs enfans, qu'ils chargeoient de chaînes, & qu'ils marquoient comme des moutons, pour les distingner; après-quoi ils les vendoient comme s'ils eussent été nez esclaves.



*Des Provinces de la Terre-ferme, qu'on appelle la Floride.*

**T**ROIS Tyrans impitoyables entre-  
rent dans ces Provinces les uns après  
les autres, depuis l'année 1510. tous pouf-  
sez du même esprit, & avec les mêmes  
intentions. Ils commirent les mêmes excès  
dans tout ce Pays, pour tâcher de se mettre  
en état par leurs voleries & leurs brigandages  
d'acheter des charges & des dignitez bien  
au-dessus de leur condition & de leur état :  
mais Dieu les punit visiblement ; car ils  
firent tous une fin malheureuse : ils furent  
abîmez sous les ruines des maisons qu'ils  
avoient bâties des dépouilles de tant de mal-  
heureux, qu'ils avoient ruinez & massacrez.  
Ils laisserent ces Provinces desolées & deser-  
tes en les quittant : ils auroient commis bien  
d'autres desordres, si Dieu par un juste  
jugement n'eût avancé la fin de leur vie,  
& ne les eût châtié dans la Floride, des  
massacres & des brigandages qu'ils avoient  
commis dans les autres parties des Indes.

Ceux qui entrèrent dans la Floride, y  
trouverent des Peuples nombreux, sages,  
bien disciplinez, reglez, de bonnes mœurs :  
ils commencerent dès leur entrée à jeter la  
ter-



terreur dans tout le pays, par une infinité de massacres; de sorte que ces pauvres Indiens, qui n'avoient encore rien vû ni rien senti de pareil, se trouverent dans une grande consternation: les Espagnols s'en servoient comme de bêtes de charge pour porter leurs armes, leurs ustancilles, leurs provisions. Les Habitans d'un grand Bourg témoignèrent beaucoup de joye à l'arrivée des Espagnols; ils leur firent la meilleure chere du monde, & leur fournirent abondamment de quoi manger pendant le séjour qu'ils y firent; ils leur offrirent même six cens de leurs hommes les plus forts, pour porter leurs bagages, & pour pancer leurs chevaux. Le General des Espagnols, sans être touché de la courtoisie de ces Indiens, tua leur Chef d'un coup de lance, pour être plus en état de piller ce Peuple, qui ne songeoit nullement à se garantir d'un si cruel attentat, ni de toutes les autres cruantez que leur firent des hôtes si brutaux, & qu'ils avoient comblez de bienfaits. Ils tuerent à coups de lances & d'épées tous les Habitans d'un autre Bourg, qui se tenoient sur leurs gardes, & qui s'étoient mis en devoir de se garantir des hostilitéz de ces Tyrans: ils firent passer au fil de l'épée les hommes & les femme, les grands & les petits, les maîtres & les domestiques, sans avoir aucun égard ni à l'âge, ni au sexe,

ni à la condition Un Capitaine Espagnol  
 massacra encore dans un autre Village plus  
 de deux cens Indiens; il fit couper le nez  
 & les lèvres aux autres, & les renvoya en  
 cet état pour intimider leurs compatriotes  
 par un spectacle si horrible. Ces cruautés re-  
 tardoient le fruit des Missions que faisoient  
 dans les Indes des hommes Apostoliques,  
 qui n'avoient point de bonnes raisons à dire  
 à ces malheureux pour excuser ces barbaries.  
 On peut conjecturer par cet échantillon quel  
 amour pouvoient avoir ces Indiens pour les  
 Catholiques, & comment ils pouvoient  
 prendre quelque confiance en leurs promes-  
 ses: Quelle idée pouvoient-ils avoir de Dieu,  
 qu'on leur dépeignoit si bon & si miséri-  
 cordieux? Que pouvoient-ils penser de sa  
 Loi, qu'on leur disoit être si sainte & si  
 juste, quand ils voyoient tous les crimes  
 que commettoient ceux qui faisoient pro-  
 fession de suivre cette Loi? La plûpart de  
 ces scelerats perirent malheureusement sans  
 contrition, & sans se repentir de leurs pe-  
 chez; & l'on a bien sujet de craindre, quoi-  
 que la bonté & la miséricorde de Dieu soit  
 infinie, qu'il ne les ait condamnez à des sup-  
 plices éternels.


*De la Riviere d'argent.*

Les Capitaines Espagnols entreprirent plusieurs voyages vers la Riviere d'argent depuis l'année 1502. Ce Pays est d'une tres-vaste étendue, & contient plusieurs grands Royaumes & plusieurs belles Provinces. Les Habitans en sont fort raisonnables, & fort humains: ils sont assez éloignez des autres Indiens. Voilà pourquoi les Espagnols ont pû les molester impunément, & y exercer leurs brigandages & leurs cruantez accoutumées: ils ont par tout le même but & la même fin, qui est de s'enrichir, de devenir puissans, & de s'agrandir aux dépens de ces malheureux Indiens, qu'ils dépouillent de leurs richesses, comme si la guerre qu'ils leur font étoit legitime. Ils se servent par tout de la même voye, & des mêmes moyens; ils tuent, ils massacrent, ils pillent, ils desolent les Pays par où ils passent, ils détruisent les Nations pour s'emparer de leur or & de leur argent.

Sur les bords de la Riviere d'argent, ils ont renversé de grandes Provinces & de grands Royaumes: ils ont égorgé une infinité d'Indiens, ils les ont traitez avec toutes

tes les cruautés qu'ils ont pû imaginer ; car comme ils étoient fort éloignez de l'Espagne, ils redoutoient moins la puissance du Roi, & croyoient pouvoir commettre tous leurs crimes avec moins de risque, persuadez que la distance des lieux les mettoit à couvert de tout. C'est dans l'esperance de l'impunité qu'ils se font montrez encore plus cruels & plus barbares dans ce Pays, que dans les autres : ils y ont vécu avec une licence extrême, sans se foucier ni des loix ni de la justice. On a rapporté au Conseil des Indes quelques-unes de leurs actions. Un certain Gouverneur ordonna un jour à ses soldats d'entrer dans un Bourg voisin, & d'en massacrer tous les Habitans, s'ils refusoient de leur donner des provisions dont ils avoient besoin pour vivre. Les soldats s'appuyant sur cet ordre, & sur l'autorité du Gouverneur qui les envoyoit, tuèrent jusqu'à cinq mille de ces malheureux, qui regardant les Espagnols comme leurs ennemis déclarez, n'avoient point voulu s'y confier ; ni avoir aucun commerce avec eux : ils se cachoient, non pas tant pour éviter de leur donner, que pour éviter leurs fureurs & la pointe de leurs épées. D'autres Indiens intimidés par ces cruautés, s'offrirent de bon cœur en grand nombre à les servir. Le Capitaine les appella un jour pour leur donner quelques

ordres; je ne ſçai par quel hazard ils tarderent à ſe preſenter devant lui: pour les intimider ce cruel Gouverneur commanda de les livrer à d'autres Indiens qui étoient leurs mortels ennemis: ces malheureux entendant cet Arreſt jetterent de grands cris, & conjurèrent les larmes aux yeux les Eſpagnols de les maſſacrer tous à coups de lances & d'épées, plû-tôt que de leur faire l'affront de les abandonner à la rage de leurs ennemis. Comme ils ne voulurent jamais ſortir de la maiſon où ils étoient, les Eſpagnols les mirent en piéces les uns après les autres: ces pauvres Indiens leur reprochoient leur barbarie, & leur diſoient pleins de douleur & de deſeſpoir: Nous ſommes venus vous trouver de nôtre plein gré, pour vous offrir nos ſervices, & pour vous rendre tous les bons offices qui dépendoient de nous; & cependant pour récompénſe de nôtre bonne volonté, vous nous maſſacrez impitoyablement; nôtre ſang qui rejaillit de tous côtez ſur les murs de cette maiſon, ſera un témoignage éternel de vôtre cruauté, & demandera vengeance de l'injuſte mort que vous nous faites ſouffrir. Cette action eſt effroyable, & il eſt impoſſible d'y penſer, ſans être touché de compaſſion.

  
*Des grands Royaumes, & des vastes Provin-*  
*ces du Perou.*

**U**N Chef des Espagnols, suivi d'une assez grande quantité de soldats, entra dans ces Royaumes avec le titre de Gouverneur, & avec une bonne intention de s'y enrichir en peu de temps. Il avoit déjà montré dans la Terre-ferme ce qu'il sçavoit faire, & de quoi il étoit capable; il se perfectionnoit tous les jours dans l'art de voler & de massacrer: c'étoit un homme naturellement impitoyable, sans foi, sans honneur, sans religion, qui ne reconnoissoit point d'autre Divinité que l'or & l'argent, & qui s'abandonnoit à toutes sortes de crimes, pour en amasser à quelque prix que ce fût. Il fit une infinité de maux dans les grandes Provinces du Perou. Il seroit impossible de représenter au naturel les persécutions que souffrirent les Habitans de ce riche Royaume, qu'on faisoit mourir par de cruels genres de mort, pour en arracher l'or & l'argent qu'ils possédoient.

Ce Capitaine dès les premiers jours de son entrée dans le Perou, ravagea quelques Villages, & il en enleva des sommes prodigieuses d'or: il passa dans une Isle voisine de

de ce Royaume. Elle est tres-agreable & tres-fertile ; le Peuple y est en tres-grande quantité. Le Prince & les Habitans de cette Isle vinrent au-devant des Espagnols, & les receurent avec beaucoup de joye & de courtoisie. Les Espagnols en six mois de sejour qu'ils firent dans cette Isle, consumèrent tout le grain & toutes les provisions qui y étoient ; mais ils découvrirent que les Indiens avoient caché dans des lieux souterrains quelque bled, qu'ils conservoient pour les temps de la sterilité, & pour nourrir leurs femmes & leurs enfans dans ces temps difficiles ; ils furent contraints d'abandonner ces provisions à la discretion des Espagnols, qui s'en emparerent comme d'une chose qui leur appartenoit ; & ils réduisirent par-là ces pauvres Insulaires à la dernière necessité : les Espagnols les abandonnerent peu de temps après : mais avant que de partir, ils en tuerent une grande quantité, & emmenerent le reste pour leur servir d'esclaves. Ils commirent toutes fortes d'excès pour désoler cette Isle qu'ils dépeuplerent absolument.

Ils passerent de-là dans l'Isle de Tumbala, qui est située dans la Terre-ferme ; ils en massacrèrent tous les Habitans qui tombèrent entre leurs mains. Le Peuple épouvanté de cette cruelle boucherie, fuyoit de tous côtez ; quoi-qu'ils le fissent seulement  
pour

pour éviter la mort, on les accusa de rébellion envers le Roi d'Espagne. C'étoit une adresse donc ce Tyran se servoit pour faire tomber ces malheureux dans ses filets, & pour les obliger à lui donner tout l'or & tout l'argent qu'ils possédoient; Quand ils lui avoient apporté de grandes sommes, il leur en demandoit encore de plus grandes, résolu de ne leur rien laisser. Après les avoir entièrement dépouillés, alors il leur disoit qu'il les recevoit au nombre des sujets du Roi d'Espagne: il faisoit semblant de les caresser, promettant de les traiter à l'avenir comme ses amis, de ne leur faire jamais la moindre injure. Cet hypocrite disoit qu'il étoit permis & de dépouiller les Indiens, & de les épouvanter par les menaces qu'il leur faisoit de la colere du Roi d'Espagne: mais il avoit la politique de ne les recevoir au nombre des vassaux du Prince, qu'après leur avoir volé tout ce qu'ils avoient. Cependant le titre de sujets du Roi ne les mettoit pas à couvert pour l'avenir de ses insultes & de ses brigandages.

Le Roi & le souverain Empereur de tous ces Royaumes, qui se nommoit *Ataliba*, menant avec lui des troupes innombrables de gens nuds, & qui se servoient d'armes ridicules, ne connoissant pas la force des épées & des lances Espagnoles, ni des chevaux dont ces Indiens n'avoient aucun usage;



Ataliba s'avança avec ses troupes jusqu'au lieu où étoient les Espagnols : Où sont-ils ? disoit-il fierement ; je ne les quitterai point jusqu'à-ce qu'ils m'ayent rendu raison de mes fujets qu'ils ont égorgez ; de mes Bourgs qu'ils ont réduits en cendre ; de mes richesses qu'ils ont enlevées. Les Espagnols en bel ordre, & bien armez vinrent au-devant de ce Prince, & firent un horrible massacre de ses soldats ; ils s'emparent de la personne du Roi que ses fujets portoient sur les épaules dans un Brancard. Se voyant pris, il commença à traiter avec eux de rançon, & promit de leur donner quatre millions d'écus : ils promirent de le mettre en liberté pour cette somme ; mais ils ne lui tinrent point parole : ils l'obligerent de rassembler tout son Peuple. Ces Indiens pour obéir aux ordres du Prince, viennent en foule. Ce Roi avoit tant d'autorité sur l'esprit de ses fujets, qu'il se vantoit que les feüilles des arbres dans les forêts n'osoient se mouvoir que par ses ordres : Je suis vôtre captif, dit-il, aux Espagnols, & il ne dépend que de vous de me faire mourir. Ils tinrent Conseil de Guerre, pour délibérer ent'reux ce qu'ils feroient de ce Prince. Ils résolurent de le brûler à-petit feu ; mais un Capitaine un peu plus humain que les autres, dit qu'il falloit se contenter de l'étrangler, & de le brûler quand

il auroit expiré. Le Roi aiant appris qu'on l'avoit condamné à la mort, disoit : Pourquoi me voulez-vous faire mourir ? quel crime ai-je commis à vôtre égard ? N'avez-vous pas promis de me rendre ma liberté, pourvû que je vous donnasse tout l'or à quoi vous m'avez condamné ? Ne vous ai-je pas donné une plus grande somme que celle que vous m'aviez demandée ? Mais si vous avez résolu de me faire mourir, au moins envoyez-moi au Roi d'Espagne. Toutes ces plaintes, tous ces reproches, & toutes ces protestations ne les empêcherent pas de le brûler. Il est aisé à voir que les Espagnols n'avoient nul droit de faire une guerre si cruelle à ce Prince, & de le traiter avec tant d'inhumanité. La captivité de ce Roi; la Sentence de mort que l'on prononça contre lui; la cruauté avec laquelle ils la mirent en execution, après en avoir extorqué de si grands trésors: tout cela marque assez le génie de ces Tyrans, & les injustices qu'ils commettoient contre les Princes & les Peuples du nouveau Monde.

J'ai une Lettre d'un Religieux de l'Ordre de saint François écrite au Roi de Castille, par laquelle on peut voir de quelle maniere les Espagnols se comportoient envers les Indiens, & les traitemens qu'ils leur faisoient. Voici dans quels termes cette Lettre est conçûe: Moi, Frere Marc de Xhicia,  
de

de l'Ordre de saint François, General de tous les Religieux du même Ordre, qui sont dans le Perou, & qui suis venu en ce Pays avec les premiers Espagnols qui y sont entrez; je rends témoignage des choses que j'ai vûes de mes propres yeux, & des traitemens que l'on a fait aux Peuples de ce nouveau Monde. Je suis témoin oculaire, & j'ai une connoissance certaine du naturel & des mœurs des Habitans du Perou: c'est une Nation douce, commode & pacifique; elle a beaucoup de tendresse & d'égards pour les Espagnols: je les ai vû leur donner avec joie de grandes somme d'or & d'argent, & des perles d'un tres-grand prix, & leur rendre avec docilité tous les services qu'ils en vouloient exiger. Les Indiens ne leur ont fait la guerre, & ne se sont mis en état de se défendre, qu'après en avoir receu tous les outrages imaginables; & qu'après y avoir été forcez contre leur naturel, par les injures qu'ils en avoient receuës. Ils ont donné aux Espagnols autant d'hommes & de femmes qu'ils en avoient besoin pour le service domestique: & après les avoir receu dans leurs Bourgs & dans leurs Villages avec tous les honneurs dont ils ont pû s'aviser, ils leur ont encore fourni abondamment toutes les choses necessaires pour vivre.

Je suis encore témoin que les Espagnols, sans que les Indiens leur en aient donné le

moindre sujet , se font saisis de leur grand Cacyque Ataliba , dès le moment qu'ils sont entrez dans le Pays ; & qu'ils l'ont brûlé après en avoir reçu quatre millions d'or , & après avoir enlevé sans aucune résistance des sommes immenses de sa Province. Ils ont fait souffrir le même supplice à Cochilimaca son Capitaine general , qui étoit venu amiablement trouver les Espagnols avec plusieurs autres Grands du Perou. Le même malheur arriva peu de jours après à un grand Seigneur de la Province de Quitonia , que les Espagnols brûlerent aussi , sans qu'il leur eût donné jamais aucun sujet de le traiter si cruellement. Ils brûlerent encore avec la même barbarie , & la même injustice Schapera Prince des Canaries. Ils brûlerent les pieds d'Aluis , qui étoit le premier & le plus grand de tous les Seigneurs de la Province de Quitonia , & lui firent souffrir une infinité d'autres tourmens , pour l'obliger à déclarer où étoient les trésors d'Ataliba , ce qu'il ignoroit absolument , comme on le reconnut évidemment dans la suite. Les Espagnols condamnerent au même supplice du feu Cocopagaganga , Chef des Provinces de Quitonia , lequel s'étant laissé vaincre aux prieres de Sebastien Banalcaçar Capitaine Espagnol , étoit venu comme ami se rendre aux Espagnols , sur la parole de ce Capitaine ,

qui lui promit qu'on ne lui feroit aucun mal ; mais cependant on le brûla tout vif avec plusieurs Cacyques : & j'ai appris que l'intention des Espagnols étoit de ne faire grace à qui que ce foit dans tout le Pays.

J'affirme encore d'avoir vû de mes propres yeux les Espagnols couper le nez, les mains, les oreilles en divers endroits, aux Indiens & aux Indiennes, fans aucun motif, & seulement pour faire du mal de sang-froid, & par une barbarie qui ne peut point trouver d'excuse. J'ai vû les Espagnols lâcher des chiens affamez & furieux contre des Indiens pour les mettre en pieces, & pour les devorer ; & je les ai vû mettre le feu dans un fi grand nombre de Bourgs & de Villages, qu'il est impossible de les compter. Il est encore certain qu'ils arrachotent les enfans des bras de leurs nourrices, & qu'ils les jettoient à tours de bras le plus loin qu'ils pouvoient pour se divertir par un jeu fi barbare. J'ai été souvent le témoin de plusieurs autres cruautés de cette nature, qui me remplissoient d'horreur, & dont j'étois épouvanté ; mais il seroit trop long & trop ennuyeux de les raconter en détail.

Je proteste que les Espagnols ayant assemblé dans trois vastes maisons, le plus grand nombre d'Indiens qu'ils pûrent, ils y mirent le feu, & les brûlerent tous

vifs fans aucun fujet , & fans en avoir reçu la moindre injure. Il arriva qu'un Prêtre nommé Ocana se mit en devoir de retirer du milieu des flammes un jeune enfant : mais un Espagnol qui le vit le lui enleva , & le jetta sur le champ dans le feu , où il fut réduit en cendres avec les autres. Cet Espagnol le même jour qu'il commit une action si noire & si detestable , retournant au camp , mourut de mort subite en chemin : je fus d'avis qu'on n'enterreroit point son cadavre.

J'ai vû les Espagnols envoyer des Députés aux Cacyques , & aux principaux des Indiens , pour les engager à venir les trouver en toute confiance , leur promettant leur secours envers le Roi d'Espagne ; mais dès aussi-tôt qu'ils étoient arrivez sur la bonne foi des promesses qu'on leur avoit fait , ils les brûloient impitoyablement , fans autre forme de procès : j'en vis brûler en ma presence deux des plus illustres & des plus confiderables ; l'un à Andonia , & l'autre à Tumbala. Ce fut en vain que je fis tous mes efforts pour les dérober aux flammes , & pour les arracher de leurs mains parricides ; mes discours & mes exhortations furent entierement inutiles : je puis dire en conscience , & selon Dieu , autant que je l'ay pû connoître par une longue experience , que les Habitans du Perou n'ont

jamais excité aucuns desordres, ni aucune rebellion & qu'ils n'ont jamais fait le moindre tort aux Espagnols qui les traitoient si inhumainement; & quelques tourmens qu'on leur ait fait souffrir, ils ne se font jamais mis en devoir de s'en vanger. Ils ont mieux aimé mourir, voyant que les Espagnols les trompoient toujours, qu'ils ne gardoient point les paroles qu'ils leur avoient données, qu'ils les traitoient si tyranniquement, contre le droit & l'équité, qu'ils leur faisoient toutes sortes d'outrages, ils ont mieux aimé mourir, que de souffrir éternellement de si grandes miseres.

J'ai appris par les Relations des Indiens, qu'il y a encore beaucoup plus d'or caché parmi-eux, qu'ils n'en ont découvert jusqu'à maintenant: les mauvais traitemens, & les cruautéz des Espagnols les ont empêché de leur en donner connoissance; & ils sont résolus de ne les point découvrir, tandis que l'on commettra à leur égard de si grandes injustices, & qu'on les traitera si tyranniquement: ils se résoudront plutôt à mourir aussi-bien que leurs autres Compatriotes, à qui l'on a arraché la vie si inhumainement. Les outrages que l'on fait à ces pauvres Indiens sont des pechez tres-énormes envers Dieu; ils sont contre les interests & le service du Roi: on lui a volé dans le Perou plus de trésors qu'il

n'en eût fallu pour nourrir tous les Peuples de Castille.

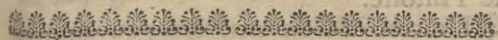
Tout ce que je viens de rapporter est tiré de la Lettre de ce Religieux, & a été confirmé par l'attestation de l'Évêque du Mexique. Il n'y a rien dans tout ce recit dont il n'ait été témoin oculaire ; car il a parcouru pendant l'espace de neuf ou dix ans quatre-vingt ou cent lieues de ce Pays, dans le temps qu'on n'y voyoit encore qu'un petit nombre d'Espagnols : mais dès le moment qu'on eût appris en Espagne que ce nouveau Monde étoit rempli d'or, il en vint tout d'un coup quatre ou cinq mille personnes, qui se répandirent par ces belles Provinces, & qui en occuperent cinq ou six cens lieues de Pays : ils l'ont entièrement désolé, & ils y ont commis tous les crimes, tous les defordres & tous les brigandages dont on a parlé ci-dessus. Ils y ont fait perir beaucoup plus de monde que ce Religieux n'en marque dans sa Lettre ; sans craindre Dieu, sans respecter le Roi, sans aucun sentiment de compassion, ils ont presque détruit la moitié du genre humain ; ils ont égorgé dans les Provinces du Perou seulement plus de quarante millions de personnes.

Peu de jours après ils tuèrent à coups de traits faits de roseaux, une grande Reine, femme du Prince Elingue, qui gouverne encore maintenant ces Province en qualité

de



de Roi. Les Espagnols firent tout ce qu'ils pûrent pour se saisir de la personne de ce Prince ; il n'épargnerent ni ruses, ni artifices : c'est ce qui l'obligea à se revolter ; & depuis ce temps-là il est toujours demeuré rebelle. Ils prirent la Reine son épouse contre le droit & l'équité : on disoit même alors qu'elle étoit grosse ; ils la massacrèrent seulement pour causer de la douleur à son mari, qui l'aimoit avec beaucoup de tendresse. Si l'on racontoit tous les massacres que les Espagnols ont commis dans le Perou, on seroit épouvanté de ce recit ; & l'on en pourroit conter un si grand nombre, que la chose paroîtroit absolument incroyable, & contre toute vray-semblance



*Du nouveau Royaume de Grenade.*

UN grand nombre d'Espagnols partirent de Veneçuéla, de l'Isle de Sainte-Marthe & de Carthagene l'an 1536. pour aller à la découverte du Perou. Plusieurs même passèrent encore plus avant, & allèrent trois cens lieues au-delà de Sainte-Marthe & de Carthagene, pour découvrir ces Terres admirables, si peuplées, & si fertiles : elles sont remplies de gens doux & commodes. On y trouve en abondance de l'or

& des pierres precieuses , mais principalement des émeraudes : ils donnerent à ce Royaume le nom de nouvelle Grenade ; parce que le Capitaine qui y aborda le premier , étoit originaire de Grenade. Ceux qui l'accompagnoient étoient tres-cruels, & de grands scelerats ; ils répandoient sans scrupule & sans remords le sang humain : ils étoient depuis long-temps accoutumés à toutes sortes de crimes ; & il n'y a point lieu de s'étonner qu'ils en ayent tant commis dans cette nouvelle Grenade , & qu'ils se soient abandonnez à tant d'abominations : je n'en rapporterai que quelques-unes , d'autant qu'un recit exact de ces cruautés causeroit trop d'horreur à ceux qui liroient cette Histoire.

Un certain Gouverneur ne pouvant avoir sa part du butin que faisoit celui qui ravageoit impunément ce nouveau Royaume de Grenade , quoi - qu'il eût bien souhaité de le seconder dans les massacres & dans les brigandages qu'il y commettoit ; au desespoir de voir qu'une si belle proye lui échapât : pour se consoler en quelque maniere , & pour se vanger de l'autre , il fit faire des informations authentiques , confirmées par les suffrages de plusieurs témoins , afin de mettre en évidence toutes les vexations, les meurtres, les cruautés que ce tyran exerçoit dans la nouvelle Grenade : ces informations ont été

été lûës dans le Conseil des Indes, où on les peut voir encore aujourd'hui, parce qu'on les y a conservées jusqu'à maintenant.

Les témoins déposent dans ces informations, que ces nouveaux Royaumes jouïssent d'une paix profonde avant que les Européans y eussent mis le pied; qu'ils rendirent d'abord mille bons offices aux Espagnols; qu'ils vivoient de leur travail & des biens que leur donnoit la terre qu'ils cultivoient; qu'ils donnerent aux Espagnols des sommes prodigieuses d'or, & une tres-grande quantité de pierres precieuses, & entr'autres des émeraudes; qu'ils leur apportoient de bon cœur tout ce qu'ils avoient de plus considerable dans leurs Villes, dont les Espagnols s'étoient divisé entr'eux la domination, après en avoir fait le partage: car c'étoit le moyen d'arriver plus aisément à leur but, qui est d'amasser le plus d'or qu'il leur est possible.

Depuis que les Indiens furent asservis sous la tyrannie des Espagnols. Le premier Capitaine, qui étoit comme le General de tous les autres, se saisit de la personne du Roi, & de tout le Pays, & le retint prisonnier durant l'espace de six ou sept mois, sans qu'il eût aucun sujet de lui faire cette violence: il lui demandoit tous les jours de l'or & des émeraudes. Ce Roi qui se nommoit Bogata, saisi de crainte, promit au General

ral Espagnol de lui livrer toute la vaisselle d'or qu'il possédoit, esperant par ce moyen échaper des mains de son Tyran; il envoya dans sa maison un grand nombre d'Indiens, pour en apporter ces précieux meubles. Il donna à plusieurs reprises à l'Espagnol une grande quantité d'or & d'émeraudes. Les Espagnols qui n'étoient pas encore contents, menaçoient de le tuer. Le General commanda qu'on amenât ce pauvre Roi en sa presence, pour le juger. Voilà comme ces Tyrans traitent les personnes les plus illustres du nouveau Monde. Ce fier General porte la Sentence contre le Prince, & le condamne à d'horribles tourmens, s'il ne fait apporter sur le champ tout l'or qu'il possède: les ministres du Tyran se jettent sur le Roi, ils l'étendent nud à terre, ils font découler sur son ventre à nud de la poix-réfine boüillante; ils lui mettent les pieds dans le feu, & lui attachent le cou à un pieu fiché en terre; deux bourreaux lui tenoient les deux bras: le Tyran qui venoit de temps en temps le considerer pendant que le supplice duroit, menaçoit de lui arracher la vie, s'il ne se dépêchoit de livrer tout son or. La divine Providence, pour montrer l'horreur qu'elle avoit de ses cruautés, permit que la Ville où elles se commettoient fût dévorée dans un moment par le feu. Les autres Espagnols voulant imiter leur

leur General, & marcher sur ses traces, ne sçachant point d'autre métier que celui de tourmenter les Indiens & de les mettre en pieces, commirent les mêmes crimes en divers endroits de ce Royaume: ils firent souffrir d'horribles tourmens à plusieurs Cacyques & à tous leurs sujets, qui s'étoient trop imprudemment fiez aux promesses & aux belles paroles des Espagnols, à qui ils avoient donné de prodigieuses sommes d'or, & une tres-grande quantité d'émeraudes. Mais des presens d'un si grand prix ne furent pas capables d'amollir ces inhumains, & de les rendre plus traitables envers leurs Bienfaiteurs. Ils ne les tourmentoient de la sorte que pour les obliger à leur apporter une plus grande quantité d'or & de pierreries; c'est par ce motif qu'ils ont brûlé à-petit feu tous les grands Seigneurs du Pays. Une grande multitude d'Indiens vinrent un jour trouver les Espagnols avec beaucoup d'humilité & de simplicité, comme c'est leur coûtume, pour leur offrir leurs services, croyant qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils étoient en seûreté. Un Capitaine commanda de les faire tous massacrer pendant qu'ils dorment, accablez de lassitude & de travail. Il fit commettre ce massacre, dans l'intention de jeter la terreur & l'épouvante par tout le Pays, & pour obliger tous les Habitans, par

l'hor-

l'horreur d'un si triste spectacle, à donner tout leur or aux Espagnols. Leur General les obligea de jurer combien chacun d'eux avoit fait mourir de Cacyques & d'Indiens, & combien ils en avoient encore pour les servir: on les fit tous dans le même moment conduire sur la Place publique, & on y coupa le cou à quatre ou cinq cens personnes. Plusieurs témoins ont déposé que ce Capitaine fit couper les mains & le nez à plusieurs hommes, & à plusieurs femmes, & qu'il exerça en leur endroit des cruautéz inouïes. Il députa dans la Province de Bogata, pour s'informer qui avoit succédé au Prince qu'il avoit fait si inhumainement massacrer. Ceux qu'il envoya pour faire cette découverte prirent le plus grand nombre qu'ils pûrent d'Indiens; ceux qui ne pouvoient nommer le Successeur du défunt, on les maltraitoit, & on leur coupoit les bras & les jambes; on exposoit les autres à des chiens affamez, qui les déchiroient, & qui les mettoient en pieces. Ils firent mourir de la sorte plusieurs Indiens, après leur avoir fait une infinité d'outrages.

Ils se jetterent au milieu de la nuit sur un grand nombre de Cacyques & d'illustres Indiens, qui croyoient être en seûreté; car on les avoit assuré qu'ils n'avoient rien à craindre, & qu'ils ne recevraient aucune insulte ni aucun dommage de la part des

Espagnols. Ces innocens Indiens se fiant sur de si belles promesses, descendirent des montagnes, où ils s'étoient cachez, pour venir dans les Villes, sans aucune apprehension, & sans soupçonner qu'on avoit quelque mauvais dessein contr'eux : on coupa les mains & les bras à tous ceux que l'on pût attrapper, & on leur faisoit entendre qu'on les châtoit de ce qu'ils n'avoient pû nommer le Successeur de leur Roi. Une autrefois le Capitaine envoya dans une Ville une grande quantité de soldats, pour faire la guerre aux Habitans, parce qu'ils ne lui avoient point envoyé une corbeille pleine d'or qu'il leur avoit demandée : ils firent mille outrages à ces pauvres gens, & ils en massacrèrent une infinité. Ces inhumains couperent le nez & les mains aux hommes & aux femmes ; ils firent devorer les autres par des chiens accoûtumés à se nourrir de chair humaine.

Les Peuples d'une certaine Province voyant qu'on avoit fait mourir à-petit feu cinq ou six de leurs principaux, épouvantez d'un si horrible spectacle, se retirèrent sur les montagnes, pour se garantir de la rage des Espagnols. Ils étoient environ cinq ou six mille Indiens : le Capitaine Espagnol envoya une troupe de soldats pour les poursuivre, & pour les châtier comme des rebelles. On a de la peine à trouver  
sur

sur quel droit ils prenoient l'autorité de châtier des gens nez libres, & qui ne dépendoient point d'eux en quoi que ce soit. Les Espagnols étant parvenus à cette montagne, se jettent sur ces pauvres Indiens nuds & defarmez; ils les attaquent avec une furie pareille à celle des loups & des lions, qui se préparent à devorer un troupeau de moutons: ils étoient si las & si fatiguez à force de tuer ces misérables, qu'ils étoient obligez de se reposer pour prendre haleine, & pour recommencer le massacre avec plus de vigueur. Pour abreger leurs peines, ils précipiterent la plus grande partie de ces malheureux du haut de cette montagne, qui étoit fort élevée. Dés témoins oculaires ont déposé qu'ils virent plus de sept cens de ces pauvres Indiens tomber tout à la fois dans le précipice, & que c'étoit comme une nuée: ils se fracassèrent tous les membres, & perirent tous d'une maniere si douloureuse & si cruelle.

Les Espagnols pour pousser à-bout leur barbarie, chercherent dans tous les coins reculez de la montagne, & ne firent grace à aucun Indien; ils passèrent au fil de l'épée tous ceux qu'ils pûrent attraper; après leur avoir fait plusieurs blessures, ils les jettoient du haut de la montagne en bas. Non-contents de ces inhumanitez, ils enfermerent dans une maison de paille quelques Indiens

&



& quelques Indiennes, qu'on avoit réservé pour s'en servir, & pour en faire des esclaves: ils mirent le feu à cette maison, & brûlerent tous ces malheureux. Ils allerent encore dans la Ville de Cola, où ils prirent une grande quantité de Peuples, avec quinze ou vingt des principaux; ils les exposèrent aux chiens pour en être devorez; ils couperent les pieds & les mains aux hommes & aux femmes; ils attachoient ces tristes dépouilles à des perches, afin que tout le monde les vît, & que l'idée d'un si horrible spectacle jettât l'épouvante par-tout.

Les ravages & les cruautéz que ces furieux exercent dans ce nouveau Royaume de Grenade, sont si grandes, que si le Roi d'Espagne n'y remédie, & ne met des bornes à leur avarice démesurée, & à cette soif insatiable de l'or, tout ce Royaume perira en peu de temps; la Terre demeurera inculte & en friche, quand on aura fait mourir tous les Habitans.

Dans l'espace de deux ou trois années depuis que ce Royaume fut découvert, ils mirent à mort tous les Peuples qui l'habitoient, sans craindre ni Dieu ni les hommes, ni sans aucun sentiment de compassion, en voyant couler tant de sang humain; on n'y trouvoit plus personne après tous ces massacres. Il y a encore plusieurs belles & vastes Provinces voisines de la nouvelle Gre-

Grenade, que l'on appelle Popoyan, & Cali, dont l'étendue est de plus de cinquante lieues; ils les ont détruites & desolées comme les autres; ils y ont commis tant de massacres, que ce Pays, qui étoit tres-peuplé, est aujourd'hui entierement vuide d'Habitans. Ceux qui en sont retournez, disent des choses si horribles du procedé des Espagnols, qu'on ne peut entendre ces recits, sans être penetré de douleur & de compassion: ils ont ruiné de fonds en comble plusieurs belles Villes de ces Provinces, qui sont maintenant ensevelies sous la cendre: à-peine voit-on quelques mazes dans ces Villes, qui comprenoient plus de deux mille maisons; on parcourt cinquante lieues d'un Pays qui étoit rempli de Villages, de Bourgs, de Villes, dont on ne voit pas seulement les vestiges.

Plusieurs Espagnols vinrent du Perou par la Province de Quitonia dans la nouvelle Grenade & à Popoyan: d'autres passerent à Cali par Carthagene & Vraba. Ils se joignirent tous pour le même dessein, & pour enlever toutes les richesses d'un Pays de plus de six cens lieues d'étendue, dont ils exterminerent tous les Habitans, après les avoir ruinez. Quand la guerre fut terminée, les Espagnols prirent à leur service plusieurs Indiens qu'ils avoient réservez pour en faire des esclaves; & afin de les

intimider, ils faisoient couper la tête en leur présence à quelques-uns de leurs compagnons, & leur disoient: Si vous ne nous servez avec fidélité, on vous fera le même traitement. Les Lecteurs n'auront pas de peine à comprendre, par le recit de tant d'actions si barbares, avec quelle inhumanité les Espagnols se comportent envers les Peuples du nouveau Monde. Ils nourrissent de chair humaine des chiens furieux, pour les accoutumer à dévorer les hommes, & à les mettre en pièces pour les manger: ils conduisent toujours ces chiens avec eux dans tous leurs voyages, & ils tuent impitoyablement des Indiens pour nourrir ces bêtes féroces: ils se disent les uns aux autres: Donnez-moi un quartier de cet Indien, pour en faire curée à mon chien, & quand j'aurai tué quelque Indien, je vous rendrai la pareille. Ils vont dès le matin à la chasse avec leurs chiens. Quand on leur demande à leur retour, si la chasse a été heureuse, ils répondent conformément au succès: Je suis content, disent-ils quelquefois; mes chiens ont égorgé quinze ou vingt de ces misérables; il semble qu'ils parlent de loups ou de sangliers. Peut-on rien imaginer de plus cruel ou de plus horrible? Toutes ces inhumanitez ont été prouvées & averées par les perquisitions exactes qu'on en a fait, & qui ont été portées au Conseil des Indes.

Mais

Mais je n'en parlerai pas davantage, jusqu'à ce que nous ayons des nouvelles d'autres plus grandes horreurs, si toutefois il est possible d'en commettre de plus grandes. Ce qui est de plus déplorable, c'est que les Espagnols ne se sont point mis en peine de parler à ces Peuples des Mysteres de nôtre Religion: ils les regardoient comme des chiens, ou comme des bêtes feroces: ils défendoient même aux Religieux & aux Missionnaires de les instruire; ils leur faisoient mille persecutions & mille fâcheuses affaires pour les empêcher de prêcher l'Evangile à ces pauvres gens, qui le souhaitoient avec un empressement extrême; parce qu'ils croyoient que la conversion de ces Peuples étoit un obstacle à leur avarice, & qu'elle les empêcheroit de tirer du nouveau Monde tout l'or qu'ils souhaitoient. Si-bien que ces malheureux sont demeurez dans leur ancienne ignorance: ils ne sçavent point encore si Dieu est de bois, ou de pierre, ou de cuivre, si l'on en excepte les Peuples de la nouvelle Espagne, qui n'est qu'une petite partie de l'Amérique, où ces Religieux ont exercé leurs fonctions, & où ils ont déployé leur zèle avec plus de liberté. Dans les autres Provinces les Indiens perissent sans Baptême & sans Sacremens; & personne ne se met en peine de les instruire, comme

on le pourra voir par une Lettre authentique d'un Evêque de ce Pays-là, qui s'exprime en ces termes :

Moi, Frere Barthelemi de Las-Casas, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, souhaitant d'être renvoyé des Indes, je me suis transporté en cette Cour, pour y exposer l'état pitoyable où les Indiens sont réduits; par le zèle que Dieu m'inspire pour des ames qu'il a rachetées de son Sang : je souhaite qu'elles connoissent leur Createur, & qu'elles embrassent sa loi pour être sauvées. J'ai aussi une compassion extrême pour la Castille, ma Patrie; je crains beaucoup que Dieu ne la détruise de fond en comble, à cause des crimes énormes que commettent contre Dieu, le Roi & le prochain, ceux qui en sortent pour aller dans les Indes. Je ne doute point que plusieurs illustres Personnages de la Cour, qui ont un veritable zèle pour le salut des ames, ne soient infiniment touchez des calamitez & des maux que souffrent tant de malheureux dans le nouveau Monde, qui sont abandonnez à la fureur des soldats Espagnols. Quoi-que j'eusse résolu il ya fort long-temps d'en faire une Relation exacte; j'en ai toujours été empêché par les occupations continuelles dont j'ai été accablé jusqu'à maintenant : Mais enfin j'ai exécuté ce projet à Valence le 8. Decembre,

l'an

l'an 1542. On pourra voir dans cet Ecrit un abrégé des violences, de la tyrannie, des persécutions, des voleries, des massacres, des brigandages, des desolations que les Espagnols exercent dans les Indes, & dans toutes les parties de l'Amérique où ils se sont répandus : Ces calamitez & ces desordres sont montez à un point qu'ils passent toute creance ; & cela est d'autant plus surprenant, que par tout ailleurs les Espagnols sont beaucoup moins feroces & moins cruels. Les Peuples du Mexique, & leurs voisins sont beaucoup mieux traitez que les autres. Personne n'oseroit y faire ouvertement le moindre mal à aucun Indien : il est vrai qu'on en exige d'immenses tributs ; mais au moins la justice s'y observe, & les Peuples y sont à couvert des insultes & des outrages des plus puissans. J'ai une ferme esperance que nôtre illustre Seigneur, l'Empereur Charles-Quint, nôtre Prince & Roi d'Espagne, qui commence à prendre connoissance des mauvais traitemens que les Espagnols font aux Indiens, & des desordres qui s'y commettent, entreprendra la protection de ces malheureuses Nations, qui sont persécutées contre sa volonté, & contre la volonté de Dieu. Jusqu'ici on a caché à ce Prince avec autant d'artifice & d'adresse, que de malice, tous les maux qu'on a fait souffrir à ces Peuples nouvel-

vement découverts. Ce sage Empereur, à qui Dieu a donné le Gouvernement de ces vastes Regions, ne manquera pas de donner des ordres efficaces pour faire cesser les persecutions, par le zèle sincere qu'il a pour la justice. Que Dieu conserve cet illustre Empereur dans toute sa gloire, & dans ses grandes prosperitez, pour le salut de son ame, & pour la conservation de l'Eglise. *Amen.*

Après que j'eus écrit toutes ces choses, on publia l'année d'après dans la Ville de Madere certaines Loix & certaines Constitutions que sa Majesté fit à Barcelone l'an 1542. au mois de Decembre. Ces Constitutions remedioient, selon l'urgente necessité des choses, aux desordres qui se commettoient alors avec tant d'insolence contre Dieu & contre le prochain, à la destruction & à la desolation entiere du nouveau Monde. Pour faire ces Loix si sages, sa Majesté fit assembler plusieurs personnes illustres par leur qualité & par leur sçavoir, & doüées d'une grande pieté, qui agiterent ces importantes questions durant plusieurs Séances à Valladolid. Enfin d'un commun consentement de toute l'Assemblée, on ratifia certaines propositions qui furent publiées, & qui sont conformes aux regles de Jesus-Christ, d'autant que ceux qui composoient cette celebre Assemblée n'avoient point

point de part aux outrages qu'on avoit fait aux Indiens : ils n'avoient point trempé leurs mains dans leur sang ; & ils n'avoient point profité des trésors immenses qu'on leur avoit enlevé avec tant de barbarie , après avoir massacré un nombre infini de ces innocens. L'avarice & la cruauté des Espagnols qui entrèrent les premiers dans ce nouveau monde , furent les causes principales des desordres qui s'y commirent.

Depuis que ces Réglemens furent publiez , les protecteurs des Tyrans des Indes , qui avoient encore quelque credit à la Cour , firent faire plusieurs Ordonnances pour envoyer en diverses Provinces des Indes : car ils voyoient avec douleur , qu'on arrêtoit la fureur de leur Tyrannie , & qu'on fermoit la porte à leurs brigandages & à leurs extorsions accoutumées. Ceux à qui on commit le soin de faire cesser tant de maux , & d'arrêter l'audace des Tyrans , ne se comporterent pas avec la droiture & la fidelité qu'ils devoient à Dieu & à leur Prince ; car sçachant bien que les Edits que l'on venoit de faire auroient leur effet , ils firent soulever le Peuple avant que les Juges qu'on envoyoit dans les Indes y arrivassent pour faire connoître les volontez du Prince , & pour les executer ; de sorte que ces Juges étant arrivez dans le nouveau Monde , prirent l'esprit de ceux qui les envoyoit ;



& sans respecter ni Dieu ni les hommes, oubliant les ordres du Roi, & la reverence qu'ils devoient à un si grand Prince, se rangerent du côté des Tyrans, pour avoir part au butin; & se comporterent eux-mêmes avec des cruautéz qui passent tout ce qu'on peut imaginer, quoi-qu'ils ne fussent envoyez que pour remedier aux desordres, & pour arrêter la tyrannie.

Depuis l'an 1542. ils ont fait tant de rapines & tant de violences dans le Perou, qu'on n'en a jamais entendu parler de semblables dans les Indes, ni mêmes dans tout le monde. Ils ne commettent pas ces violences à l'endroit des Indiens seulement, qu'ils ont presque tous exterminé: mais Dieu permet par un juste jugement qu'ils se détruisent les uns les autres par leurs propres armes avec une extrême cruauté. Les autres Peuples de ce nouveau Monde protegez & autorisez par ces rebelles, ont refusé d'obéir aux ordres de l'Empereur. D'autres faisant semblant d'adresser des Requêtes à sa Majesté, se sont laissez entraîner au torrent, & se sont aussi revoltez; car ils ont bien de la peine à se résoudre de se défaisir des biens qu'ils ont injustement usurpez, ou à relâcher les Indiens qu'ils ont réduit à une dure servitude pour leur servir d'esclaves. A mesure qu'ils cessent de les massacrer, ils augmentent la pesanteur de leurs  
G fers,

fers, & ils leur imposent des loix plus injustes & plus insupportables. Le Roi avec toute son autorité, n'a pû encore jusqu'à maintenant arrêter le cours de ces desordres, parce que tous se sont liguez, les grands aussi-bien que les petits; & que tous se licencient à faire des brigandages conformément à leur pouvoir, les uns plus, les autres moins; les uns publiquement, les autres en cachette. Mais ce qui fait voir l'audace & l'insolence de ces hypocrites; c'est qu'ils font semblant de ne songer qu'aux interests du Roi, & à procurer la gloire de Dieu; & cependant il est visible qu'ils veulent le Roi impunément, & qu'ils deshonnorent Dieu & sa Religion, par une conduite si criminelle & si scandaleuse.

Ce qui suit est un fragment de la Lettre d'un particulier, qui a assisté à tous ces voyages, où il raconte ce que les Espagnols ont fait dans les lieux par où il a passé. Mais comme cette Lettre devoit être envoyée dans d'autres papiers. Celui qui a fait les paquets en a perdu quelques pages, qui contenoient des choses fort remarquables & fort extraordinaires de la conduite des Espagnols. Ce fragment que je vous envoie est détaché du commencement & de la fin de la Lettre: mais comme ce qu'il contient est digne de l'attention du Public; j'ai crû à propos de le faire imprimer, &

j'ef-

j'espere que vous aurez autant de compassion des miseres que les Indiens souffrent, lorsque vous jetterez les yeux sur ce fragment, que vous en avez eu, par le recit plus ample que je vous en ai fait; & que par consequent, comme vous êtes fort charitable, vous concevrez un desir ardent de vous opposer & de remedier à tant de maux.

## F R A G M E N T.

Le Capitaine ordonna qu'on enchaînât les Indiens, & qu'on les réduisist à une dure servitude; ce qui fut executé sur le champ: il conduisoit avec lui une troupe infinie d'hommes & de femmes qu'il avoit fait enchaîner; de sorte que tout le Pays devint desert en peu de temps. On enlevoit impitoyablement aux Indiens tout le fruit de leur récolte; & tout ce qu'ils avoient ramassé pour la subsistance de leur famille, & par ce moyen ils étoient réduits en peu de temps à une extrême necessité: on en trouvoit plusieurs par les chemins, que la faim avoit fait mourir. Il y eut aussi plus de dix mille Indiens de ceux que les Espagnols avoient pris pour porter leurs bagages, qui perirent sur la Côte; car tous ceux qui s'éloignoient du rivage mouroient par la chaleur excessive qu'ils souffroient en Terre-ferme.

Ce même Chef, marchant sur les pas de

Jean Ampudia, envoyoit devant lui les Indiens qu'il avoit pris dans la Province de Quitonia, afin de découvrir les Villages & les Bourgs qui étoient sur leur passage, & où il pouvoit faire du butin: ces Indiens étoient ses esclaves, ou les esclaves de ses soldats, dont les uns en avoient jusqu'à deux ou trois cens, les autres plus ou moins, selon qu'ils avoient plus ou moins de bagage & de provisions à porter. Ces Indiens retournoient vers leur maître avec ceux qu'ils pouvoient enlever. Dans ces expéditions ils exerçoient toutes sortes de cruautéz envers les femmes & les enfans. Ils se comporterent de la même maniere dans la Province de Quitonia; ils mirent le feu partout, ils brûlerent tous les magasins de bled que les Indiens avoient faits. Pour faire plus de dépit & plus de dommage aux Indiens, ils égorgoient tous leurs troupeaux seulement pour en avoir le suif & la moëlle, d'autant que la chair leur étoit inutile: les Indiens amis des Espagnols, & qui les suivoient dans ces voyages, mangeoient le foye de ces troupeaux, c'est un de leurs principaux ragôts; & pour leur en fournir, ils faisoient mourir un nombre infini de bétail; ils en tuèrent de la sorte plus de cent mille pieces, seulement pour en avoir le suif & le foye; c'est ce qui désola entierement cette Contrée, qui fut entierement dépouillée de bé-

bétail par ce massacre si inutile : d'où il arrivoit que les Habitans mouroient de faim & de misere , n'ayant plus aucune ressource. Ils enleverent absolument tous les bleds de la Province de Quitonia ; & quoi-que ce Pays en produise en abondance, la disette fut si grande , qu'on l'y vendoit dix écus le septier , & un agneau tout autant.

Le Capitaine qui conduisoit ces troupes, étant retourné de la Côte, résolut de sortir de la Province de Quitonia, & de se joindre à Jean Ampudia. Pour accomplir ce dessein, il leva plus de deux cens hommes, cavaliers & fantassins, parmi lesquels il y avoit plusieurs Citoyens de la Ville de Quitonia ; il leur permit d'emmener avec eux les Cacyques & tous les Indiens qui leur étoient tombez en partage, & d'y en ajoûter encore autant d'autres qu'ils voudroient ; ce qu'ils firent sur la permission qu'on leur donnoit. Un certain Alphonse Sanchez emmena son Cacyque, nommé Nenuyta avec cent Indiens & leurs femmes. Pierre Cobo l'accompagna avec cent cinquante Indiens & leurs femmes, qui étoient contraintes de traîner leurs enfans après elles, de peur qu'ils ne mourussent de faim.

Moran citoyen de Popayan emmena avec lui plus de deux cens personnes : tous les soldats en firent autant chacun selon ses facultez & ses moyens : ils demanderent la per-

mission de faire esclaves les Indiens & les Indiennes qu'ils conduisoient; ce qu'on leur accorda, & ce Privilege leur fut continué jusqu'à la mort, quoi-que les Indiens fussent aussi-bien les sujets & les vassaux de sa Majesté, que les Espagnols mêmes.

C'est dans cet équipage que ce Capitaine se retira de la Ville de Quitonia, pour aller prendre possession de celle d'Octaba, qui lui étoit tombée en partage: il demanda cinq cens hommes au Cacyque, pour les mener à la guerre; on les lui livra avec plusieurs autres personnes de marque: il distribua une partie de ces Indiens à ses soldats; il emmena le reste avec lui, les uns chargez de chaînes, les autres chargez de son bagage & de ses provisions: c'étoit un spectacle pitoyable de voir ces pauvres gens attachez avec des cordes. Quand les Espagnols sortirent de Quitonia, ils emmenèrent plus de six mille Indiens: à peine de cette grande multitude, vingt personnes retournerent dans leur Patrie. Les fatigues extrêmes, & les chaleurs excessives qu'ils endurent dans un Pays brûlé des ardeurs du Soleil, les firent perir misérablement.

Dans ce temps-là ce General fit Capitaine d'une Compagnie Alphonse Sanchez: il trouva dans son chemin des enfans & des femmes chargées de provisions qui l'atten-

di-

dirent pour lui faire part de ce qu'ils portoit ; mais ce brutal les fit tous massacrer. Durant cette cruelle expedition, un Espagnol, qui s'étoit mis en devoir de tuer une Indienne, vit que son épée se cassa par la moitié du premier coup qu'il porta à cette pauvre femme ; au second coup, il ne lui demeura entre les mains que la garde de son épée ; mais ce qu'il y eut de plus surprenant, ce fut que l'Indienne ne fut point blessée des coups qu'il lui porta. Un autre soldat, qui frapoit une Indienne avec un large poignard, eut son poignard cassé de la longueur de quatre doigts au premier coup ; & au second, la garde seule lui demeura entre les mains.

Ce fut environ ce temps que le Capitaine dont nous parlons sortit de Quitonia, emmenant avec soi un grand nombre d'Indiens habituez dans cette Ville : il sépara impitoyablement les maris d'avec leurs femmes ; il donna les jeunes femmes aux Indiens qu'il emmenoit, laissa les vieilles à ceux qui demeuroident dans la Ville. Une femme le poursuivit à son départ avec de grands cris, le conjurant en répandant un torrent de larmes, de ne point emmener son mari, disant qu'elle étoit chargée de trois enfans, & qu'il lui seroit impossible, si elle étoit privée de son mari, de leur fournir de quoi vivre, & qu'ils mourroient

infailliblement de faim. Le Capitaine la rebuta d'abord avec aſſez de courroux : elle redoubla ſes cris & ſes gemiſſemens, diſant, que ſes enfans preſſez de la faim, étoient ſur le point d'expirer : mais comme elle vit que ſes prieres ni ſes larmes n'attendriſſoient point ce cruel, elle écriſa devant lui avec une pierre la tête de tous ſes enfans.

Dans le temps que ce Capitaine arriva dans la Ville de Palo, ſituée dans la Province de Lilia, il trouva le Capitaine Jean de Ampudia, qui l'avoit précédé pour faire la découverte du Pays, & pour y rétablir la paix : il commandoit alors dans cette Ville, qui avoit une Garniſon au nom de ſa Majeſté, & de l'autorité du Marquis François de Piccaro, qui y avoit établi un Conſeil de huit Conſeillers, leſquels avoient inſpection ſur tout le Pays, & qui y entretenoient la paix & l'union, par les bons ordres que donnoit Pierre Solano de Quenon. Ayant appris que ce Capitaine étoit entré dans le Pays, il vint lui rendre viſite accompagné de pluſieurs Habitans & de pluſieurs Indiens qui portoient une grande quantité de fruits & de proviſions. Pluſieurs Indiens du voiſinage y vinrent enſuite dans le même deſſein, & chargez comme les premiers : ils furent ſuivis des Habitans de Xamundia, de Palonie, de Solimanie, & de Bolonie. Mais comme ils n'apporterent pas  
 tou-



toute la quantité de bled qu'on leur avoit demandée, ce Capitaine envoya une troupe de ses soldats avec plusieurs Indiens, pour chercher ailleurs du grain, avec ordre d'en prendre par - tout où ils en trouveroient. Ils entrèrent dans Palonie, & dans Bologne après avoir reçu cet ordre; ils y trouverent les Indiens, qui vivoient paisiblement dans leurs maisons: mais les Espagnols & ceux de leur suite, sans respecter le droit de gens & de l'ospitalité, prirent tout le bled, toutes les provisions, tout l'or & tout l'argent qu'ils possédoient; ils enchaînerent plusieurs de ces pauvres Indiens, pour en faire des esclaves. Ces malheureux voyant les mauvais traitemens qu'on leur faisoit avec tant d'injustices, vinrent trouver le Capitaine, pour le conjurer de leur faire rendre ce qu'on leur avoit enlevé; il n'en voulut rien faire; mais il leur promit que ses gens ne leur feroient aucun mal à l'avenir, & qu'ils n'y reviendroient plus. Cependant au bout de quatre ou cinq jours, les Espagnols retournerent sur nouveaux frais, pour enlever du bled, & se mirent à piller les Indiens comme auparavant: de sorte que ces pauvres gens irrités de ce que le Capitaine s'étoit mocqué d'eux, & qu'il n'avoit pas gardé les promesses qu'il leur avoit faites, se souleverent: tout le Pays courut aux armes dans un moment.

Ce tumulte causa dans la fuite de grands desordres, où la Majesté de Dieu, & la Dignité Royale furent grièvement offensées: ce peuple s'enfuit, & tout le Pays demeura entierement abandonné. Ceux qui s'étoient retirez dans les montagnes, en descendoient de temps en temps, pour chercher dequoi vivre: les Indiens se faisoient eux-mêmes la guerre; les plus forts mangeoient les plus foibles. Cette Nation montagnarde est fiere & belliqueuse, & ennemie declarée de ses Voisins. Après ce soulevement, le General alla dans la Ville d'Amputia, où on lui fit tous les honneurs dûs à son caractere: il se mit ensuite en chemin accompagné de deux cens hommes fantassins & cavaliers, pour aller à Lilia, & à Pelinia.

Il envoya ses Capitaines dans tout le Pays d'alentour, pour faire une guerre cruelle aux Indiens: ils mirent le feu à plusieurs maisons; ils pillerent tous ceux qui leur tomberent sous les mains, & ils en massacrerent une tres-grande quantité. Ce brigandage & ces massacres durerent plusieurs jours de fuite. Les Seigneurs du Pays pour tâcher d'arrêter le cours de tant de malheurs, & d'amollir ces tigres, leur envoyoit leurs sujets avec toutes sortes de provisions & de presens. Les Espagnols allerent peu de jours après à Lilia avec tous les Indiens qu'ils avoient pris, sans qu'ils en relâchassent

aucun : ils passèrent par Ycca ; ils n'y furent pas plutôt arrivez, qu'ils commencerent à piller les Indiens, & à maflâcrer tous ceux qu'ils pûrent attrapper : ils mirent le feu dans la plûpart des maisons ; les flammes en consumèrent dans un moment plus d'une centaine dans un seul Village : ils ne traiterent pas mieux les autres Villes du voisinage, qu'ils appellent Tulilicui. Le Cacyque à la tête d'une grande troupe d'Indiens vint les trouver. Le Capitaine des Espagnols, lui demanda de l'or & à ses sujets : ils répondirent qu'ils n'en avoient pas une grande quantité ; mais qu'ils lui donneroient de bon cœur tout ce qu'ils avoient. En eslet, ils lui apportèrent le peu qu'ils en avoient ramassé. Il leur délivra à tous une espee de quittance signée de sa main, pour leur servir de témoignage de l'or qu'ils lui avoient donné, ajoutant que tous ceux qui n'avoient point cette quittance, seroient exposez aux chiens, pour en être devorez. Ces pauvres Indiens épouvantez par ces menaces, lui apportèrent avec beaucoup de hâte & d'empressement tout ce qu'ils avoient d'or : ceux qui n'en avoient point, se retiroient sur les montagnes, ou dans d'autres Villes pour éviter la mort. Ainsi la Contrée fut privée de la plûpart des Habitans. Il ordonna peu de temps après au Cacyque d'envoyer deux Indiens à la Ville d'Agua, pour

signifier aux Habitans de cette Ville de venir le trouver en toute seûreté, & de lui apporter le plus d'or qu'ils pourroient. Après cet ordre, il alla dans une autre Ville, & dans la même nuit il dépêcha plusieurs Espagnols pour aller se saisir des Peuples de Tulilicui : ils en emmenerent le jour suivant une centaine, hommes & femmes : il retint pour soi & pour ses soldats, les plus robustes, & ceux qu'il jugea les plus propres à porter de grands fardeaux; il en enchaîna une grande partie ; il livra les petits enfans au Cacyque de Tulilicui pour les manger : on voit encore dans sa maison leurs peaux remplies de cendre. Il passa après cette expedition vers les Provinces de Calili, où il se joignit au Capitaine Jean d'Ampudia qui étoit allé par un autre chemin, pour faire une autre découverte : ces deux Capitaines laissèrent dans toutes les Provinces par où ils passèrent de grandes marques de leur cruauté. Le Capitaine Ampudia alla dans une certaine Ville, dont le Seigneur nommé Bitacon, avoit creusé de profondes fosses pour en empêcher l'approche, & pour se défendre ; deux chevaux y tombèrent, celui d'Antoine Redondon, & celui de Marc Marqués, qui y mourut ; l'autre échappa le danger. Le Capitaine Ampudia irrité de cette perte, & de la ruse des Indiens, ordonna de se saisir de tous ceux que l'on pourroit

attraper : on en prit environ trois cens , que l'on fit jeter dans ces fossés : outre cela on mit le feu à cent maisons. Ils se transporterent dans une Ville fort grande & fort peuplée : ils n'avoient point de truchement pour s'entretenir avec les Indiens ; ils en massacrèrent une grande quantité à coups de lances & d'épées. Aussi-tôt que ces deux Capitaines se rencontrent après toutes ces expéditions , Ampudia raconta à l'autre de quelle maniere il s'étoit comporté à Bitaconia , & combien il avoit fait jeter d'Indiens dans les fossés qu'ils avoient creusés à l'entrée de leur Ville : l'autre applaudit à tout ce qu'il avoit fait , & lui dit qu'il avoit eu raison d'en user de la sorte. Il ajoûta que de son côté , il avoit fait perir plus de deux cens Indiens auprès du fleuve Bamba , qui arrose la Province de Quitonia : de sorte que ces deux Tyrans firent la guerre en même temps à tout le Pays : ils entrèrent ensuite l'un & l'autre dans les Provinces de Birumia , & d'Anzerma , où ils laissèrent des marques éternelles de leur cruauté , & de la fureur qui les transportoit : ils envoyèrent François Garcia pour piller. Cet homme fit des maux infinis aux gens du Pays , qu'il réduisit au desespoir , & à la dernière mendicité. Les Indiens venoient deux à deux , demandant la paix par signes pour tout le Pays , promettant

tant de leur donner tout ce qu'ils leur demandoient, de leur livrer leur or & des femmes, pourvû qu'ils voulussent leur donner la vie. Ce cruel Garcia ne leur fit autre réponse, sinon qu'ils se retirassent, qu'il avoit trop bû, & qu'il n'étoit nullement en état de comprendre ce qu'ils lui disoient: il entra dans leur Pays plein de fureur & de rage; il parcourut toute la Province, faisant aux Habitans une guerre à toute outrance, les volant, les dépouillant, les massacrant sans miséricorde: il enleva deux mille personnes, qu'il fit charger de chaînes, & qui moururent de méfaisés dans la cruelle servitude, où on les avoit réduits. Avant que de sortir du Pays, il fit mourir de mort violente cinquante des Habitans.

Après avoir rempli cette Contrée de tant d'horreurs, ce Capitaine passa dans la Province de Calili. Si quelqu'un des Indiens qui portoient son bagage succomboit sous le poids & sous la fatigue dans le chemin, on lui passoit l'épée au-travers du corps, pour le faire mourir sur le champ, & pour épouvanter les autres par ces sanglantes expéditions, afin qu'ils ne fussent pas semblant d'être malades pour s'exempter du travail; ils perirent tous de la sorte, parce qu'on ne les ménageoit pas assez, & qu'on en exigeoit des corvées au-dessus de leurs forces: il n'en

n'en resta pas un seul de tous ceux qu'on avoit emmenez des Provinces de Quitonia, de Pastonia, de Quilla, de Cangapatra, de Popayo, de Lilia, de Calisia, d'Anzerma. A leur retour étant entrez dans une grande Ville, ils y firent un massacre presque general des Habitans, & emmenèrent avec eux trois cens prisonniers, pour en faire des esclaves.

Le General des Espagnols envoya de la Province de Lilia Jean Ampudia, avec un bon nombre de soldats, dans les lieux les plus habitez de cette Province, afin d'enlever autant d'Indiens qu'il pourroit, pour porter le bagage; parce que de tous ceux qu'ils avoient amenez d'Anzerma & d'Allia, qui se montoient jusqu'à environ mille hommes, aucun n'avoit pû résister à la fatigue; ils étoient tous morts par les chemins, accablés de lassitude & de travail. Le Capitaine prit autant d'Indiens qu'il lui étoient nécessaires pour porter ses bagages, tout le reste fut abandonné aux soldats, qui les enchaînerent, & qui les firent tous mourir de faim: de sorte que le Pays fut entièrement dépeuplé d'Espagnols & d'Indiens. Ils allerent vers Popaya, après avoir fait tous ces ravages, & laissèrent dans les chemins Martin d'Aquirra, qui ne pouvoit pas suivre les autres. Quand ils furent arrivés à Popaya, ils mirent une Garnison dans

dans la Ville, & firent aux Habitans les mêmes insultes & les mêmes outrages qu'ils avoient fait dans tous les Pays par-où ils avoient passé. Ils firent battre de la Monnoye avec la figure & aux Armes du Prince; ils employèrent à cela tout l'or qu'ils avoient, aussi-bien que celui que Jean d'Ampudia avoit volé. Le General fit fondre tout cet or, sans en tenir de registre, sans payer aucun des soldats, à la réserve de quelques-uns, qui avoient perdu leurs chevaux. Cet avare Gouverneur fit fondre tout cet or, pour son usage particulier; ce qu'étant fait, il en prit la cinquième partie que l'on doit au Roi pour ses droits, & dit qu'il alloit à Cuzco, pour en rendre compte à l'Intendant de sa Majesté; mais il prit un autre chemin, & se rendit dans la Province de Quitonia; il prit en chemin faisant plusieurs Indiens, mais ils périrent tous; il effaça dans la suite l'image du Prince, qu'il avoit fait imprimer sur cette nouvelle Monnoye. Il faut remarquer que cet homme qui avoit une parfaite connoissance de tous les maux qu'il avoit fait, & de toutes les cruautés qu'il avoit exercées, avoit accoutumé de dire en parlant de lui-même: Tous ceux qui d'ici à cinquante ans viendront dans ces Provinces, & à qui l'on racontera la manière dont j'y ai vécu, diront; un tel Ty-

ran



ran a passé par ici , & voilà les-marques éternelles de ses violences & de ses cruautéz. Vôte Grandeur ne doit pas ignorer que les autres Espagnols qui sont venus dans les Indes après lui , ont marché sur ses traces , & qu'ils ont suivi exactement les leçons qu'il leur avoit données : Ils y ont commis les mêmes desordres & les mêmes injustices , & ils continuent à en commettre tous les jours.

Parmi les remedes que le Seigneur Barthelemi de Las-Cafas a proposez dans l'Assemblée des Prelats & des Doctes , convoquez à Valladolid par les ordres de sa Majesté , pour la réformation des Indes l'an 1542. Il rapporte entr'autres choses , que le Roi d'Espagne doit prendre les Indiens sous sa protection , & les considerer comme ses sujets Feudataires , si l'on veut les mettre à couvert de la tyrannie qu'ils souffrent , & les garantir des outrages & des insultes qu'on leur fait tous les jours , & empêcher qu'on ne les détruise entierement , en les massacrant avec tant d'impunité. Ce nouveau Monde , qui est tres-peuplé & tres-fertile , fera bien-tôt desert & inculte , si l'on continuë comme on a commencé à en exterminer les Habitans.

Voici comme cette Evêque parle sur cette matiere : Le meilleur & le plus excellent de tous les remedes , sans lequel tous les  
au-

autres ne peuvent servir de rien , & il est d'une tres-grande importance pour les interets de vôtre Majesté ; Ce remede consiste, en ce que vôtre Majesté doit commander tres-expressément à toutes vos Cours, & à tous vos Tribunaux qui sont dans les Indes, de recevoir au nombre de vos sujets & vassaux libres tous les Indiens qu'on a subjugué jusqu'à maintenant , & qu'on vaincra à l'avenir ; que toutes les Provinces qu'ils habitent soient jointes aux Royaumes de Castille & de Leon , & que tous les Peuples qui les habitent y soient incorporez comme vassaux libres, sans qu'ils puissent être soumis à la domination de quelque Espagnol en particulier ; que ce commandement & cette Loi soit inviolable , afin qu'à l'avenir ces nouvelles Provinces ne se puissent point démembler de la Couronne d'Espagne, ni en être alienées sous quelque pretexte que ce puisse être, quelque necessité qu'on crût avoir de les en séparer , quelque pressante intercession que l'on pût faire pour en obtenir le titre en qualité de Souveraineté particuliere ; en sorte que tout le monde sçache , que la domination des Provinces qu'on subjuguera dans les Indes est inviolablement attachée à vôtre Couronne , & que c'est une partie de vôtre appanage. Pour confirmer davantage cette Constitution ; & pour la rendre

dre plus solennelle & plus inviolable, vôtre Majesté prêtera le serment, & jurera sur le saint Évangile, sur sa Couronne & sur tout ce qu'il y a de plus sacré, en la manière que les Princes ont coûtume de l'observer en pareille conjoncture; que vous & vos Successeurs à perpétuité ne révoquerez jamais cet Edit: Vôtre Majesté aura encore soin d'en faire un article exprés de son Testament, afin que vos Successeurs soient plus engagez à observer cette Constitution, & à la faire observer aux autres autant qu'il sera en leur pouvoir. On montre par plusieurs raisons que cette politique est absolument nécessaire pour conserver les Indes, & pour empêcher que les Indiens ne soient entièrement détruits.

Les Espagnols, par un excés d'avarice, & par un desir insatiable d'amasser d'immenses richesses, ne permettent point l'entrée des Villes où ils sont les Maîtres, à quelque Religieux que ce soit, de peur, disent-ils, d'en recevoir des dommages considérables, & tres-préjudiciables à leurs interests: premierement, parce que les Indiens qu'on assemble pour leur faire des instructions, demeurent oisifs, & ne s'appliquent point au travail pendant le temps qu'on employe à les instruire, & que par conséquent ils ne peuvent vaquer aux travaux que les Espagnols leur imposent. Il arrive encore  
que

que les Indiens étant assemblez pour écouter les instructions qu'on leur donne, les Espagnols viennent insolemment le bâton à la main, pour en prendre le nombre qui leur est nécessaire, afin de porter leur bagage & les fardeaux qu'ils veulent transporter d'un lieu à un autre: & si les Indiens refusent d'obéir, on les y force malgré eux, & on les charge de coups de bâtons à la vûe de tout le monde, & en présence des Religieux qui les instruisent; ce qui est un grand scandale pour la Religion, & un grand obstacle à la conversion des Indiens, qui sont épouvantez & interdits, aussi-bien que les Religieux, des mauvais traitemens qu'on leur fait dans le temps même qu'ils choisissent pour se faire instruire des Mysteres de la Religion Chrétienne. L'autre incommodité que les Espagnols en reçoivent, à ce qu'ils disent, est que les Indiens convertis, & mis au nombre des Chrétiens, deviennent fiers & glorieux; ils se croient plus habiles qu'ils ne sont, & ils refusent de travailler comme auparavant, & de rendre aux Espagnols tous les services penibles qu'ils leur rendoient avant leur instruction. Les Espagnols n'ont pas de plus grande ambition, que de commander, d'être respectez, & pour ainsi dire, adorez par les Indiens, à qui ils commandent en maîtres. Ils n'épargnent rien pour empêcher que les

Indiens ne se convertissent, & ne se fassent Chrétiens.

On donne quelquefois aux Espagnols le Commandement sur trois ou quatre Bourgs ou Villages, aux uns plus, aux autres moins : il arrive que l'un a pour son partage la femme dont le mari tombe dans le partage de l'autre; un troisième a les enfans: de sorte qu'ils divisent ces pauvres familles, comme si c'étoient des troupeaux de moutons. Les Espagnols se servent de ces Indiens à toutes sortes de ministères, à labourer leurs champs, à travailler aux Mines, à porter des fardeaux dans des voyages de cinquante ou soixante lieues: & comme ils en exigent tous les jours ces sortes de corvées, les Indiens n'ont pas le loisir d'assister aux instructions, ni d'entendre la parole de Dieu, pour apprendre les Mystères de la Religion Chrétienne: on les a fait esclaves de libres qu'ils étoient; on a détruit la plus grande partie de ces Peuples; on a égorgé impitoyablement les peres & les meres; on a tout renversé, Villages, Bourgs, Villes, sans épargner aucun édifice. Les Espagnols n'ont pas plus de soin du salut des Indiens, que si leur ame perissoit avec leur corps, & qu'elle ne fût destinée ni à la peine ni aux récompenses éternelles.

C'est le devoir & l'obligation des Espagnols, d'apprendre aux Indiens les Mystères

teres de la Religion Chrétienne ; mais ils font eux-mêmes si ignorans , qu'ils n'ont garde d'enseigner les autres. J'ai connu dans l'Isle de Sainte-Marthe Jean Colmenero , un visionnaire , tres ignorant & tres-hebété , à qui on avoit cependant confié le soin d'une grande Ville , pour instruire les Indiens ; à peine cet homme sçavoit-il faire le signe de la Croix : & quand on l'examina pour connoître comment il s'y prenoit à instruire les Indiens ; il ne pût répondre autre chose , sinon qu'il leur apprenoit à dire , *Per signum sanctin Cruces*. Ce qui suffit pour faire connoître évidemment l'ignorance du personnage. Comment seroit-il possible que les Espagnols pussent apprendre aux Indiens les Mysteres de la Religion Chrétienne , & toutes les choses qui sont necessaires au salut ? Les plus grands Seigneurs , & les plus distinguez par leur merite , à-peine sçavent-ils les Commandemens de Dieu : ils ne vont aux Indes que par un desir insatiable de s'enrichir : & pour assouvir leur convoitise. La plûpart des Espagnols sont abandonnez à toutes sortes de vices ; ils sont immodestes , voluptueux , lubriques : de sorte que si on les comparoit avec des Indiens , & qu'on les pesat dans de justes ballances , on trouveroit que les Indiens ont beaucoup plus de vertu & d'équité. Tout infideles &

tout barbares qu'ils font, ils se contentent d'une seule femme, selon les loix de la nature, & pour satisfaire à la necessité; mais les Espagnols, sans aucun respect pour les défenses de Dieu, en prennent quatorze ou quinze, & tout autant qu'ils en desirent, pour assouvir leurs passions brutales, quoique cette pluralité de femmes soit directement opposée à la Loy de Dieu. Les Indiens ne sçavent ce que c'est que de prendre le bien d'autrui; ils ne font aucun tort à personne, ils n'oppriment point leurs voisins, ils ne commettent point de violences: Et quels peuvent être leurs sentimens, quand ils voient de leurs yeux tous les crimes, tous les pechez, toutes les injustices que commettent les Espagnols, leurs infidelitez, leurs iniquitez, & toutes les abominations que pourroient commettre des hommes abandonnez de Dieu, perdus d'honneur & de conscience? Voilà pourquoi les Indiens se mocquent du Dieu que nous adorons, & persistent opiniâtement dans leur incredulité: ils croient-que le Dieu des Chrétiens est le plus méchant de tous les Dieux; parce que les Chrétiens qui le servent, & qui l'adorent sont les plus méchans & les plus corrompus de tous les hommes.

Pour ce qui regarde vôtre Majesté, ils croient que vous êtes le Roi le plus cruel  
 & le

& le plus impie de tous les Rois, en voyant les cruautéz & les impietez que vos fujets commettent avec tant d'insolence: ils font tres-perfuadez que vôtre Majesté ne se nourrit que de sang & de chair humaine. Ce récit vous paroîtra surprenant, & apparemment on ne vous a point encore éclairci jusqu'à maintenant sur toutes ces matieres: mais cette opinion est ancienne & inveterée dans les Indes. Je pourrois vous citer une infinité d'exemples dont j'ai été le témoin oculaire, qui pourroient vous conyaincre de cette verité; mais je crains de fatiguer vôtre Majesté, & d'épouvanter les Lecteurs par des recits si extraordinaires, & si inouïs: on s'étonneroit que Dieu ait differé si long-temps à punir l'Espagne par quelque châtiment exemplaire & terrible, après toutes les abominations que les Espagnols ont commises dans les Indes. Le pretexte de soumettre les Indiens à la domination d'Espagne, n'a point d'autre but, ni d'autre effet, que de les réduire à la domination des particuliers, pour en faire des esclaves. Un Espagnol qui commande dans quelque Bourg, ou dans quelque Ville, fait plus de mal par ses mauvais exemples, & par le scandale qu'il cause, que cent Religieux ne peuvent faire de bien pour l'avancement de la Religion Chrétienne,



par leur piété, & par la sainteté d'une vie exemplaire.

Quand les Espagnols ont quelque Gouvernement, ou quelque intérêt particulier qui les regarde personnellement, ils ne peuvent s'abstenir d'outrager les Indiens, de les inquiéter, de les opprimer, de leur faire tous les torts qu'ils peuvent: il est impossible que votre Majesté ni ses Ministres arrêtent le cours de ces desordres, ni qu'ils remédient à ces oppressions; car les Espagnols épouvantent les Indiens par les menaces qu'ils leur font; & pour empêcher qu'ils ne se plaignent, ils les massacrent: nous avons plusieurs exemples de ces violences: d'où il arrive que les Indiens qui sont perpétuellement inquiétés, & qui ne goûtent jamais de calme ni de repos, ne peuvent s'appliquer aux choses divines: ils passent toute leur vie dans les angoisses, les persécutions, les chagrins, les tourmens qu'on leur fait souffrir. Voilà pourquoi ils ont une haine furieuse contre votre Majesté, & une grande horreur de la Loi Chrétienne; ils croient que votre joug est rude, severe, insupportable & tyrannique; que vous êtes le plus avare de tous les Princes, & qu'on doit mettre tout en usage, pour secouer votre domination. Dans le desespoir où ils sont ils vomissent mille maledictions contre Dieu; ils lui attribuent tous les

maux qu'ils souffrent; ils l'accusent d'indolence, d'aveuglement ou d'injustice, parce qu'il ne punit point les outrages qu'on leur fait, sous prétexte de les porter à embrasser sa Loy: il ne châtie point l'impiété de ceux qui se vantent d'être ses serviteurs, & qui commettent tant d'abominations. Ces crimes redoublent le zèle qu'ils ont pour leurs Dieux; ils disent qu'ils sont beaucoup meilleurs que le nôtre, qui leur cause toutes sortes de maux; au lieu que les leurs, sont la source de toutes sortes de biens.

Nous ferons connoître évidemment à votre Majesté, que les Espagnols durant l'espace de trente-huit ou quarante ans, ont fait mourir injustement plus de douze millions de vos sujets; je ne parle point du tort inconcevable, que ces massacres vous ont causé, en empêchant que tant d'hommes & de femmes n'aient multiplié, ce qui seroit allé à un nombre infini, parce que les Peuples de ce nouveau Monde sont très-fconds: ce climat est très-doux & très-temperé, & par conséquent très-propre pour la generation des animaux. Toutes ces Nations ont été détruites & massacrées par les Espagnols, qui vouloient s'emparer de leur Pays, & en usurper la domination pour en avoir toutes les charges: car quelque injustes que soient les guerres qu'ils ont faites aux Indiens, si ces pauvres gens se mettoient  
en

en devoir de se défendre, ils les égorgéient impitoyablement, sans discerner le sexe, l'âge, ou la condition: ceux qui échappent à leur furie, ils les réservent pour en faire des esclaves, & ils les enterrent dans des Mines d'or ou d'argent; ils les accouplent comme des bêtes, pour porter de grands fardeaux: il se mettent fort peu en peine qu'ils vivent ou qu'ils meurent, pourvû qu'ils retirent quelque utilité de leur travail, & qu'ils amassent de l'or à quelque prix que ce puisse être. Je passe sous silence plusieurs vexations qu'ils font à ces malheureux dans toutes sortes d'occasions. Que si quelqu'un se met en devoir de persuader le contraire à vôtre Majesté, nous lui prouverons par des raisons incontestables & invincibles les brigandages que les Espagnols ont exercés contre les Indiens; & ceux qui oseront soutenir le contraire, ont apparemment participé à toutes ces voleries, ou du moins ils espèrent d'y avoir part quelque jour: car peut-on dire avec quelque sorte de vraisemblance, que la corruption de l'air a fait mourir le Peuple dans l'espace de deux mille cinq cens lieues de Pays, sans qu'il en soit demeuré aucun habitant?

Les Espagnols, qui ne reconnoissent point d'autre divinité que leur intérêt, ont imprimé à la réputation des Indiens, la plus honteuse tache qu'il est possible d'imaginer,

en les accusant d'être attachez à un peché infame & abominable, & qui est contraire aux Loix & aux regles de la nature. Ce mensonge est aussi injuste qu'il est mal imaginé : on n'a jamais entendu parler de ce crime dans les Isles de la petite Espagne, de S. Jean, de Cuba, de la Jamaïque, qui sont remplies d'un nombre infini d'hommes ; nous en pouvons parler avec assurance, puisque nous sommes témoins oculaires de cette verité, dont nous avons pris le soin de nous informer dès aussi-tôt que nous avons mis le pied dans ce nouveau Monde. On ne sçait ce que c'est que ce vice dans tout le Pérou : on n'a jamais trouvé un seul homme coupable de ce crime dans tout le Royaume de Yucatan ; & l'on peut aslurer la même chose de toute l'Amérique en general. On dit cependant, que dans certains Pays fort reculez, il y a quelques hommes adonnez à ce vice monstrueux ; mais il ne faut pas pour cela en accuser tout ce nouveau Monde, ni jeter un éternel opprobre sur tant de Nations différentes. Nous disons aussi la même chose sur le reproche que l'on fait aux Indiens de se nourrir de chair humaine : il y a quelques endroits particuliers où l'on voit des hommes assez brutaux pour manger leurs semblables ; mais il n'en faut rien conclure pour toute l'Inde en general. Les Espagnols ont encore  
 pré-

prétendu être en droit de maltraiter les Indiens à cause de leur idolatrie; comme si ce n'étoit pas à Dieu, qu'ils offensoient par ce culte abominable, de les châtier quand il le jugera à propos: les Terres & les Royaumes qu'ils possèdent sont exempts de la domination Espagnole; les Indiens ne sont obligez de reconnoître que leurs Maîtres legitimes & naturels. Nos Ancêtres avant que d'avoir été instruits dans les maximes de la Religion Chrétienne, étoient ensevelis, comme le sont les Indiens, dans les tenebres de l'idolatrie. Avant la venuë de Jesus-Christ tous les Peuples de la terre étoient coupables du même crime: mais ce qui prouve évidemment que les Indiens sont tres-susceptibles des maximes de nôtre Religion, c'est la douceur, l'humilité, l'humanité qu'ils ont témoignéés aux Espagnols, & la patience avec laquelle ils ont souffert tous leurs outrages.

Ce qu'on ne peut pardonner aux Espagnols, c'est qu'ils ont apporté de sang-froid tous les obstacles pour empêcher que les Indiens n'embrassassent la Foi Chrétienne; ils chassioient de tous les endroits où ils avoient du pouvoir, les Religieux qui étoient venus dans les Indes pour prêcher l'Evangile, parce qu'ils craignoient que ces Religieux ne fussent les témoins de leur tyrannie,

& des outrages qu'ils faisoient à ces malheureux : ils ont même perverti les Indiens par les mauvais exemples qu'ils leur donnoient ; ils leur ont appris une infinité de vices dont ils n'avoient jamais entendu parler avant le commerce qu'ils ont eu avec les Espagnols ; comme sont les juremens , les blasphêmes contre le nom de Jésus-Christ , la pratique de l'usure , le mensonge , & plusieurs autres pechez qui sont entierement opposez au naturel doux , tranquile & pacifique des Indiens. De sorte que de laisser sous la domination des Espagnols les Peuples du nouveau Monde ; c'est les exposer visiblement à une entiere destruction : on les fera perir miserablement selon l'ame & selon le corps.

Le Roi Ferdinand abusé par les artifices qu'on employa pour le séduire , permit qu'on enlevât les Habitans des Isles de Lucaya , pour les conduire dans la petite Espagne , & que l'on arrachât ces pauvres gens de leur Patrie & de leurs propres maisons. Cette permission extorquée , à fait perir plus de cent mille personnes ; desorte qu'il n'est resté seulement qu'onze personnes dans cinquante Isles , dont quelques-unes sont plus grandes que les Canaries , & qui étoient remplies d'une infinité de Peuples : nous avons été les témoins oculaires de ce desordre. Si vôtre Majesté eût pû voir de ses yeux les cruautez , les ravages , les massâcres qu'on

a fait

a fait dans les Isles de Lucaya, & tous les crimes que les Espagnols y ont commis, elle auroit été penetrée d'un vif sentiment de compassion, & je craindrois de l'importuner si je ne lui faisois un recit exact de cette tyrannie. Nous avons déjà fait voir ci-dessus, que les Espagnols ont autrefois eu une guerre tres-injuste contre les Indiens; qu'ils les ont massacrés contre le droit & l'équité; qu'ils les ont privez contre toute justice de leurs enfans, de leurs parens, de leurs amis; qu'ils ont desolé le plus beau Pays du monde, & qu'ils l'ont dépouillé presque de tous ses Habitans; le monde en gemit, les Anges déplorent ces attentats. Dieu fait assez connoître par les maux dont il nous afflige, combien ces violences, & ces injustices lui déplaisent.

Les Espagnols ont pris aux Indiens tout ce qu'ils avoient; ils les font travailler jusqu'à cracher le sang; ils les exposent à toutes sortes de perils, ils en exigent des corvées insupportables; & ce qui est de plus horrible, ils les chargent encore de coups de bâtons & de fouet; ils les déchirent & les tourmentent en mille manieres cruelles. Soumettre les Indiens à la domination, ou à la tyrannie des Espagnols, c'est comme si on livroit des enfans à des phrenetiques & à des furieux, qui auroient des poignards ou des rasoirs à la main pour les égorger;

ger ; ou comme si l'on abandonnoit des hommes à la rage de leurs plus cruels ennemis , qui auroient conçu depuis longtemps le desir de les perdre & de les massacrer ; ou comme si l'on exposoit une fille belle & jeune , à la discretion d'un amant plein de feu & de passion : Pourroit-il dans une telle conjoncture , sans le secours d'une grace speciale , s'empêcher de profiter d'une occasion si delicate , & de contenter ses desirs ; Enfin ce seroit la même chose que si on les abandonnoit à des taureaux furieux , à de loups , à des lions , à des tigres agitez d'une longue faim ; les défenses qu'on feroit à ces animaux feroes , de ne point toucher aux personnes qu'on exposeroit à leur rage , n'auroient pas plus d'effet pour les empêcher de les dévorer , que les défenses qu'on feroit aux Espagnols pour les empêcher de massacrer les Indiens , pour s'emparer de leurs richesses & de leur or. Nous pouvons le dire à vôtre Majesté en toute assurance , après l'avoir expérimenté plusieurs fois , que quand même elle feroit dresser un gibet à la porte de chaque Espagnol : & quand elle jureroit sur sa Couronne de faire pendre tous ceux qui feroient quelque tort considerable aux Indiens , ou qui les tueroient pour s'emparer de leurs dépoüilles ; elle ne pourroit jamais les en empêcher , si elle leur donnoit quelque au-



torité, ou quelque pouvoir mediat ou immediat sur les Indiens; l'occasion l'emporteroit sur toutes les défenses qu'on leur pourroit faire, & sur tous les châtimens dont on les menaceroit.

Non seulement les Indiens sont exposez à la servitude des Espagnols, ils souffrent encore les persecutions d'un cruel Tyran qui commande dans chaque Bourg, ou dans chaque Ville, & qui a l'œil pour voir comment ils s'acquittent de tous leurs travaux, & de toutes les corvées qu'on leur impose; il les bat & il les tourmente en tant de manieres différentes, qu'il n'y a rien de comparable aux suplices qu'on leur fait endurer; il les charge de coups de bâtons, il les déchire à coups de foïet; il fait distiller sur leur corps à nud des gouttes brûlantes d'un lard fondu; il invente à tous momens de nouveaux suplices pour les tourmenter; il deshonne leurs femmes, il enleve leurs poules d'Inde, qui est le plus grand tresor qu'ils ayent, & celui dont ils font plus de cas, & il en fait des presens au General, qui est comme le Superieur de tous ces Tyrans. Enfin il est impossible d'expliquer en détail toutes les peines qu'on fait souffrir à ces malheureux; & pour les empêcher de s'en plaindre, on les menace de les accuser de leur idolatrie. Les indiens sont soumis à l'autorité de quatre ou cinq

Puiffances; à vôtre Majefté, à leur Cacyque, au Gouverneur Efpagnol, fans parler d'une vingtaine de petits Tyrans, gens fans honneur, fans raifon, & fans confcience, qui leur font toutes fortes d'outrages; & fans parler des Maures, du miniftère defquels le grand Empereur fe fert pour voler, & pour opprimer ces malheureux Indiens.

On a tout fujet de craindre que Dieu ne faffe fentir à l'Efpagne des marques de fon indignation & de fa colere, pour la punir des crimes énormes que les Efpagnols ont commis dans les Indes: on voit même déjà des fignes des châtimens de Dieu, qui eft irrité contre toute la Nation Efpagnole, à caufe des defolations & des defordres que quelques particuliers ont commis dans le nouveau Monde, où il avoit enfermé tant de tréfors, que Salomon ni quelque Prince que ce foit, n'ont jamais eu des richesses en or & en argent qui pûffent être comparées à celles que poffédoient les Peuples de ces vaftes Regions: mais on les a fi-bien dépoüillées, qu'il ne leur eft rien demeuré; & ce qui eft de plus incomprehenfible, c'eft qu'on ne trouve plus aucun refte de cet argent, qui étoit fi fréquent dans les Indes, avant que les Efpagnols les eûffent découvertes. Voilà pourquoi tout y eft plus cher qu'à l'ordinaire, & le Peuple y eft dans

une grande pauvreté, & une indigence extrême de toutes choses.

Durant tout le temps que Larés a gouverné les Indes, on ne s'est non-plus mis en peine d'instruire les Indiens, & de leur apprendre les Myfteres de la Religion Chrétienne, pour les mettre en état de se sauver, que s'ils n'avoient point d'ame. Ce General ne s'appliquoit qu'à ravager les grandes Villes; il donnoit cent Indiens à un Espagnol; à l'autre cinquante, selon qu'on lui étoit plus ou moins agreable. Il ne distinguoit ni l'âge ni la condition; il livroit sans discernement les vieillards, les femmes grosses, ceux qui étoient constituez en dignité, les Seigneurs comme le menu Peuple, il les distribuoit à ses favoris, comme un bien dont il étoit absolument le Maître, afin qu'ils employassent ces malheureux à tirer l'or dans les Mines, ou à tous les autres travaux à quoi on vouloit les employer; sans ménager qui que ce soit, sans nuls égards pour le rang ou pour la qualité; on obligeoit tout le monde à travailler jusqu'à la mort.

Il permettoit qu'on enfermât dans les Mines d'or jusqu'à quatre-vingt mille hommes tous mariez, tandis que les femmes separées de leurs maris, demeuroient à travailler dans les Villages, à fouyr la terre, à creuser des fossés, à élever des terrasses, qui sont des travaux qui ne conviennent

qu'à des hommes robustes , d'autant plus qu'elles n'avoient ni péles ni autres instrumens à remuer la terre. Dans d'autres endroits on les appliquoit à filer , & à d'autres exercices semblables & utiles pour amasser de l'argent aux Espagnols ; d'où il arrivoit qu'un mari étoit quelquefois une année entiere sans voir sa femme : quand ils se rencontroient après un si long terme , ils étoient si las & si fatiguez , tellement abatus de la faim & du travail , qu'ils étoient entierement incapables d'avoir nul commerce ensemble ; ils n'en avoient ni le pouvoir ni la volonté , & par consequent ils cessoient de multiplier ; les enfans même perissoient , parce que le lait manquoit aux meres épuisées par le travail & par la faim ; ce qui fut cause que durant l'espace de trois mois sept mille enfans moururent de misere dans l'Isle de Cuba ; c'est de quoi j'ai été le témoin oculaire. Quelques femmes emportées par leur desespoir suffoquerent elles-mêmes leurs enfans ; d'autres qui étoient enceintes , prirent des herbes empoisonnées , pour faire mourir leur fruit dans leur ventre : ainsi les hommes perissoient de méfaises dans les mines , & les femmes dans les Villages : de sorte que tout le Pays fut desert & desolé en peu de temps , parce que les femmes cessèrent de mettre des enfans au monde.

Le Gouverneur livra tous les Indiens à la discretion des Espagnols, leur permettant de les traiter avec toute le rigueur & toute la severité qu'ils voudroient, & de les employer aux travaux les plus rudes & les plus incommodes: ils avoient pour les châtier des hommes plus sauvages & plus cruels que des tygres, qui les déchiroient de coups de foïet, qui les chargeoient de coups de bâtons, & qui leur faisoient tous les mauvais traitemens dont ils pouvoient s'avifer: ils ne leur montroient jamais le moindre signe de douceur ou de bonté; ce n'étoit qu'austerité, que rigueur, que barbarie. Ce seroit une chose cruelle & inhumaine, de faire les mêmes traitemens aux Maures, quoi-qu'ils traitent les Chrétiens avec tant de ferocité, & qu'ils leur fassent tous les outrages qu'ils peuvent, quand ils ont sur eux quelque ascendant: mais les Indiens sont naturellement doux, commodes, tranquilles, pacifiques, soûmis, & obéissans. Quelques-uns au desespoir de souffrir tant de maux sans aucun adoucissement, se sauvoient dans les montagnes, attendant la mort à tous momens. Les Espagnols, pour empêcher qu'ils ne pussent s'enfuir de la sorte, établirent un satellite, qui n'avoit point d'autre emploi, que d'aller à la chasse des Indiens réfugiés sur les montagnes. Le Gouverneur établit encore dans les Villes des Espagnols,

gnols, certaines personnes d'un grand poids & d'une grande autorité, qu'il appella Visiteurs, auxquels on donnoit cent Indiens pour les servir, & pour faire honneur à leur dignité, sans parler de leurs domestiques ordinaires. Il choisissoit pour Visiteurs ceux qui surpassoient tous les autres en cruauté: les Alquazils presentoient aux Visiteurs les Indiens qu'ils avoient trouvez sur les montagnes: il y avoit des gens apostez & attitrez pour les accuser en ces termes: Un tel Indien, ou une telle Indienne est un chien qui ne veut point servir, & qui s'est enfui sur les montagnes pour éviter le travail; voilà pourquoi je demande qu'on le châtie, & qu'on le punisse. Après ce témoignage rendu, le Visiteur attachoit l'Indien, ou l'Indienne à un pieu, avec une corde enduite de poix, que les Matelots appellent communément anguille; cette corde ressemble à une verge de fer, & on les en battoit avec tant de furie, que le sang ruisseloit de tous côtez, jusques-là qu'ils demeuroient comme morts sur la place. Dieu est témoin de toutes les cruautés qu'on a exercé envers ces innocens. Il me seroit impossible de raconter la millième partie de ce que j'ai vû de mes propres yeux. Le travail que l'on souffre dans les Mines pour en tirer l'or, demanderoit des hommes de fer; il faut fouiller mille fois dans

les montagnes , que l'on renverse de fond en comble : il faut de même creuser dans des rochers , ensuite on lave l'or dans le Fleuve ; de sorte que ces malheureux sont perpétuellement dans l'eau , qui altere & qui corrompt peu à peu leur temperament. Si les Mines se trouvent remplies d'eau , il faut l'en ôter à force de bras. Afin que vôtre Majesté comprenne plus aisément le travail & la peine que l'on souffre dans les Mines , pour en tirer l'or , Elle peut se persuader que les Empereurs Payens n'ont rien exigé des Martyrs de plus penible & de plus insupportable , si on en excepte la mort. On retient quelquefois pendant une année entiere les Indiens dans les Mines : mais comme l'on a remarqué qu'ils perissoient presque tous pendant un si long-temps , & que les corps ne pouvoient pas résister à un travail si long & si continuel , on a résolu que chacun n'y travailleroit pas plus de cinq mois de suite , & qu'ils se reposeroient pendant quarante jours qu'on employoit à fondre l'or : mais ce repos qu'on leur donnoit ne les soulageoit gueres , & ne les incommodoit pas moins que le travail qu'on exigeoit d'eux ; parce que durant ce temps-là on les employoit à d'autres ouvrages fort incommodes. Les Indiens ne sçavent ce que c'est que les jours de Fêtes ; ils y travaillent aussi long-temps , & aux

mê-

mêmes ouvrages que dans les autres jours. On ne leur donne point à manger tout le pain qui leur feroit nécessaire; encore est-il tres-mauvais & peu nourrissant, étant composé de racines & de cassave: si l'on n'y ajoûte un peu de chair ou de poisson, il ne subsiste & ne soutient gueres ceux qui le mangent. On leur donne encore une espece de poivre du Pays, qui ressemble assez au raisin cuit. Ceux des Espagnols, qui croient bien regaler ces malheureux, distribuent un cochon par chaque semaine à cinquante Indiens; mais le Chef qui préside à la Mine, en retient la moitié pour sa part, & donne aux autres l'autre moitié, qui n'en ont qu'un morceau chacun. Certains Espagnols avarés & aveuglez par leur passion, envoient leurs esclaves sur les montagnes & dans les champs pour s'y nourrir de fruit; & ils les obligent de travailler pendant deux ou trois jours de suite, sans leur donner la moindre chose. Vôte Majesté peut aisément concevoir, que des alimens de cette nature ne sont pas capables de soutenir des corps si foibles & si delicats, épuisez par des travaux continuels & si penibles: il est impossible que les Indiens consommez d'ennuis, de méfaises & de fatigues, sans relâche ni repos, menant une vie si triste & si miserable, puissent vivre long-temps.



Le Gouverneur ordonna à la fin qu'on leur donneroit quelques salaires & quelques récompenses, & qu'on leur distribueroit trois blancs tous les deux jours, pour leur dépense, & pour le prix des travaux immenses qu'on exigeoit d'eux : c'étoit se moquer de ces misérables : cette somme ne suffisoit pas pour s'acheter la moindre bagatelle. Durant plusieurs années on ne leur donna rien du tout ; ce n'est pas ce qui inquiète les Indiens : ils n'ont point d'autre desir plus pressant, que de bien manger, & de se raser une seule fois durant leur vie, après-quoi ils seroient contents de mourir. On leur ôta absolument toute la liberté dont ils jouïssent : ce même Gouverneur permit aux Espagnols de les traiter aussi durement qu'ils le voudroient, & de les réduire sous une rude servitude : les mauvais traitemens qu'ils leur faisoient ne se peuvent comprendre : ils ne pouvoient disposer librement de quoi que ce fût au monde. La condition des bêtes est en cela préférable à celle des Indiens : car au moins, quand on les envoie paître dans les campagnes, elles ont un peu de relâche & de liberté ; mais on ne donne jamais aux Indiens le moindre moment pour se reposer : ils sont obligez de faire tout ce que les Espagnols guidez par une avarice insatiable leur commandent ; ils

ne

ne les conduisent pas au travail comme des esclaves, mais comme des bêtes de charge. Si on leur permet quelquefois de venir au logis pour prendre un peu de repos; ils n'y trouvent ni leurs femmes, ni leurs enfans, ni quoique ce soit pour manger. Ainsi ils n'ont point d'autre ressource ni d'autre remede que de se laisser mourir. Les fatigues incroyables qu'ils endurent les font succomber en peu de temps, parce qu'ils sont naturellement tres-foibles & tres-delicats; mais tout malades & tout languissans qu'ils sont, on les oblige encore à travailler sans misericorde & sans aucune compassion: on porte même la cruauté jusqu'à les battre & à les charger de coups de bâton, tout moribonds qu'ils paroissent. Les Espagnols les appellent veillaques & paresseux, comme s'ils refusoient de travailler par lâcheté, en faisant semblant d'être malades. Mais enfin voyant que le mal gagne le dessus, & qu'ils ne peuvent plus esperer d'eux aucun service, ils les renvoient dans leurs maisons; & pour se nourrir durant un voyage de cinquante ou de soixante lieues, ils leur donnent six ou sept grosses racines, qui ressemblent à peu près à des raves, avec une petite quantité de cassave; mais après avoir fait quelque peu de chemin, ils perissent miserablement de langueur & de pauvreté: nous en avons trouvé une infinité de morts

sur les chemins; d'autres qui étoient prêts à expirer, d'autres qui donnoient par leurs gemissemens ou par signes des marques de la faim extrême qui les pressoit. Quand le Gouverneur n'avoit pas tout le nombre de gens qu'il lui falloit pour suffire aux travaux des Mines, il jettoit le fort pour suppléer à ceux que la mort lui avoit enlevés; il observoit cette methode une fois par chaque année.

Il entra dans la Terre-ferme, comme un loup parmi des brebis, ou comme le fleau de Dieu: il y fit tant de ravages, tant de massacres, tant de voleries, tant de brigandages; il y exerça des cruautés si inouïes; il dépeupla & détruisit tant de Bourgs & de Villes, donnant toute licence aux Espagnols, qu'on n'a jamais rien lû de si cruel dans les Histoires. Il a volé impunément le Roi & ses sujets; il a abandonné à la discretion, ou plû-tôt à la fureur de ses soldats plus de quarante lieuës d'un Pays tres-peuplé & tres-fertile, & qui s'étend depuis Daria où il aborda, jusqu'à Nicaraqua: on réduisit tout ce beau Pays à la derniere desolation; il faudroit plus de cinq ou six millions pour réparer le dommage qu'on y a fait. Cet homme cruel & sans honneur abandonna les Indiens à la tyrannie des Espagnols; c'est l'origine & la premiere cause de toutes les persécutions qu'on leur

a faites dans la fuite, & des malheurs qui ont défolé toute l'Amérique, par tous les endroits où les Espagnols ont pû mettre le pied. Cette peste commença peu-à-peu à se répandre; de sorte que la licence que ce General donna à ses soldats a ruiné plusieurs millions d'hommes, & défolé de grands Royaumes assujétis à la domination de vôtre Majesté. Quand nous disons que les Espagnols ont détruit sept Royaumes plus vastes que toute l'Espagne, nous en pouvons parler avec assurance, puisque nous en ayons été les témoins oculaires; nous avons vû le temps qu'ils étoient remplis d'une multitude infinie de Peuple; & maintenant on n'y trouve personne. Les Espagnols ont fait mourir tous les Habitans de ces Royaumes; ils n'ont laissé que les murs & les maisons des Bourgs & des Villes entièrement destituées de ceux qui les habitoient.

Vôtre Majesté n'a aucun revenu fixe & solide dans toutes les Indes; ses effets ressemblent à des feuilles, lesquelles quand elles sont tombées ne reviennent plus qu'au bout d'un an. La cause de ce désordre vient de ce que les Espagnols se sont emparez du Gouvernement des Indes; car comme le nombre des Indiens diminuë tous les jours, c'est une nécessité indispensable, que les revenus de vôtre Majesté diminuënt à proportion. Le Royaume d'Espagne est en grand

grand danger d'être envahi par des Nations étrangères, mais principalement par les Maures & par les Turcs, qui seront peut-être en état quelque jour de le détruire; car Dieu qui est un juste Juge, ne voit qu'avec indignation les désordres, les crimes, les oppressions, les tyrannies, les brigandages, les massacres que les Espagnols commettent dans les Indes: tous les Peuples de ce nouveau Monde, créés à l'Image & à la ressemblance de Dieu, & rachetés par le précieux sang de Jesus-Christ, ont été injustement tourmentés & persécutés par les Espagnols, qui en ont fait un carnage horrible pour la récompense de tant de bienfaits, dont les Indiens les avoient comblés avec tant de bonté & d'humanité; & ce qui augmente encore leur crime, & l'indignation de Dieu, c'est qu'il avoit choisi l'Espagne pour porter l'Évangile aux Indes, & pour amener ces nombreuses Nations à la connoissance du vrai-Dieu, lequel outre les récompenses éternelles qu'il réservait aux Espagnols, s'ils eussent bien secondé ses intentions, leur avoit encore abandonné des Pays si abondans & si fertiles, des Mines d'or & d'argent, des diamans, des pierres précieuses, des perles & toutes sortes de biens temporels, qu'il est impossible d'imaginer, à moins que de les voir de ses propres yeux. Dieu a coutume d'observer cet-

cette regle dans les punitions & les châtimens, qu'il prend des hommes pour châtier les pecheurs, en leur faisant souffrir des peines proportionnées à la nature des pechez qu'ils ont commis.

Les désolations, les injustices, les violences, les cruautéz, les outrages qu'on a fait à ces Peuples innocens, sont si publics, & si énormes, qu'il est impossible que leurs larmes, leurs gemissemens, leur sang ne soient montez jusqu'au Trône de Dieu, qui les vangera sans doute du tort qu'on leur a fait dans leurs personnes & dans leurs biens. Le bruit de ces violences s'est répandu dans tout l'Univers, & a passé jusqu'aux Nations les plus barbares, qui ont conceu une haine extrême & une horreur épouvantable des Espagnols. Cette haine regarde la personne du Roi comme ses sujets, & elle est tres-préjudiciable à toute la Nation en general.

Personne n'ignore combien les desolations qu'on a causé dans l'Amérique, peuvent attirer de malheurs sur toute l'Espagne : ceux qui viendront après nous, ne verront que trop la verité de cette Prophetie ; & si le Roi d'Espagne souffre plus longtemps la tyrannie & la dure domination que les Espagnols ont introduite dans les Indes ; s'il ne prend soin d'arrêter par des Edits efficaces, le cours de tant de maux que

souf-

souffrent si injustement les Peuples du nouveau Monde, on verra dans peu de temps toutes les Indes dépeuplées & desertes: il ne faut point douter que Dieu ne fasse sentir des effets de son indignation & de sa colere à toute l'Espagne, en punition des crimes que les Espagnols commettent dans l'Amérique: toute la sainte Ecriture est remplie de menaces & d'exemples sensibles des châtimens que Dieu a pris pour punir ceux qui permettoient les desordres des autres.

Tres-illustre & tres-puissant Prince: Le Conseil Royal des Indes, animé d'un zèle véritable pour l'honneur de Dieu, & pour la gloire de vôtre Majesté, m'a prié depuis quelques jours de vous écrire tout ce que je vous avois dit de bouche autrefois, pour vous expliquer les droits que les Rois de Castille ont sur les Royaumes des Indes; d'autant plus que quelques-uns, qui ne voyent qu'avec chagrin la liberté que vôtre Majesté me donne de conferer avec Elle sur ces matieres, pour l'engager à faire finir les desordres & les massacres qui se commettent dans les Indes, se sont déclarez avec beaucoup de chaleur & d'animosité contre mes sentimens. Ils disent que le zèle avec lequel je m'oppose aux violences & aux injustices des Espagnols, & je m'y opposerai toujours, tandis que Dieu me lais-

laisserai la vie: ils disent que cela fait que l'on revoque en doute les droits que le Roi d'Espagne prétend avoir sur le nouveau Monde. Pour executer ce que le Conseil exigeoit de moi, j'ai mis de suite trente propositions, sans me mettre en peine de les prouver; parce qu'elles sont toutes certaines & évidentes, & que j'étois fort pressé d'accomplir ce que l'on me demandoit, pour envoyer ces Propositions à vôtre Majesté; je l'ai fait selon Dieu & selon ma conscience, & dans l'exacte verité.

Comme le desir que j'ai de servir Dieu augmente tous les jours, j'ai crû être obligé de refuter les impostures & les calomnies de quelques personnes mal-intentionnées, qui ferment les yeux pour ne pas voir la verité; ou parce qu'elle s'oppose directement aux desseins & aux projets qu'ils ont formez; ils se flattent sous le faux pretexte du service des Rois d'Espagne, qui sont ordinairement doux, commodes, faciles, & qui jugent des autres par les bons sentimens qu'ils ont eux-mêmes, ils se flattent de les endormir, & d'usurper une entiere puissance sur leur esprit, pour les entraîner dans le piège qu'ils leur ont dressé, & dans le précipice qu'ils ont creusé sous leurs pas. C'est la plainte que faisoit Assuerus dans l'Histoire d'Esther, qui se plaignoit que les sujets vicieux & corrompus alteroient le



le bon naturel des Princes , & les plongeoient dans des defordres qui étoient la cause de la ruine des Royaumes entiers & des Rois mêmes. Voilà pourquoi ; Tres-puissant Seigneur, j'ai fait un abregé & un sommaire de ces Propositions pour vous donner une veritable connoissance de cette matiere. Je le fais pour satisfaire aux devoirs de ma conscience , & pour remplir plus parfaitement les obligations du ministere que Dieu m'a confié ; je me trouve déjà avancé en âge , ayant atteint la cinquantième année : & le grand usage que j'ai des affaires de l'Amérique , m'en a donné une connoissance tres-distincte ; & je suis en état plus que personne de donner des conseils salutaires à ceux qui sont préposez pour le gouvernement du nouveau Monde , afin qu'ils en fassent finir les malheurs : car je n'ay aucun autre desir , ni aucune autre intention que d'arrêter le cours des persecutions que l'on fait souffrir si injustement aux Habitans de ce nouveau Monde.

Ceux qui traversent avec plus de chaleur mes bonnes intentions , & qui se parent de l'apparence d'un faux zèle , quoi-que dans le fond ils n'ayent aucun égard ni à la justice , ni à la verité , tâchent à cacher leurs desseins sous le faux pretexte du service & de l'interest de vôtre Majesté , & de mieux établir les droits qu'elle a sur l'Amérique ,

I

quoi-

quoi-qu'en effet tout ce qu'ils font soit entièrement contraire à votre service, soit qu'on envisage le spirituel ou le temporel. Tous les Chrétiens bien éclaircz, & qui ont un zèle véritable feront de cette opinion. Je tâcherai de faire connoître les erreurs & l'égarement de ceux qui s'opposent à mes sentimens, & qui soutiennent temerairement que les Rois de Castille doivent fonder & établir par les armes le droit qu'ils ont sur l'Amérique; de la même maniere que Nembrod, qui a été le premier Chasseur, & qui a commencé le premier à opprimer les hommes, comme il est expressément marqué dans l'Ecriture, a fondé sa domination; ou qu'Alexandre le Grand & les premiers Romains ont étendu les bornes de leurs Empires, ou par les mêmes moyens dont les Turcs se servent encore aujourd'hui pour opprimer les Chrétiens, & pour envahir leurs Etats. Tout le monde peut appercevoir aisément que ceux qui raisonnent de la sorte, ne connoissent pas le véritable interest du Roi de Castille, & qu'ils blessent tous les regles de la justice. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils ajoutent de nouvelles erreurs à leurs premiers égaremens, & ils font voir par les maximes qu'ils débitent, qu'ils n'ont ni honneur ni Christianisme: car il est assez ordinaire, que ceux qui se font écartez des routes de la vertu & de la verité, en voulant excu-  
ser

ser leurs erreurs, retombent dans des erreurs plus grossières & plus dangereuses.

Il y en d'autres qui produisent des titres mieux fondez, & qui alleguent des raisons plus vrai-semblables & plus honnêtes. Ils disent que nous pouvons nous emparer des Indes avec justice, & subjuguier les Indiens; parce que nous sommes plus prudens & plus sages que les autres Peuples, & que nôtre Pays est plus voisin des Indes: il est aisé de voir que toutes ces raisons ne concluent rien, & qu'elles n'ont aucun fondement.

Afin que vôtre Majesté comprenne mieux la force des raisons qu'on lui a apportées, qu'Elle puisse distinguer ce qui est juste d'avec ce qui est contre les regles de la justice, & qu'Elle fasse le discernement de les serviteurs fideles, d'avec ceux qui ne songent qu'à leurs propres interets; j'irai moi-même vous exposer de bouche les points principaux sur lesquels mon opinion est fondée. En attendant j'envoie à vôtre Majesté un abregé de mes Propositions, qu'Elle pourra faire traduire en Latin, si Elle le juge à propos, pour les imprimer en Latin & en Espagnol: si Elle ne veut pas les rendre publiques, ce ne fera pas une grande perte.

#### I. P R O P O S I T I O N.

Le Pontife Romain élu canoniquement

pour être le Vicaire de Jesus-Christ, & le Successeur de saint Pierre, a reçu son autorité & son pouvoir de Jesus-Christ même; & ce pouvoir s'étend sur tous les hommes fidèles, ou infidèles, dans les choses qui regardent le salut & les voies de la vie éternelle. Mais il est à remarquer qu'il doit autrement user de ce pouvoir à l'égard des Infidèles, qui ne sont jamais entrez dans l'Eglise par le Baptême, & qui n'ont point encore entendu parler de Jesus-Christ ni de la Foi Catholique; qu'à l'égard de ceux qui sont encore fidèles, ou qui l'ont été autrefois.

## II. P R O P O S I T I O N.

Saint Pierre & ses Successeurs ont contracté une obligation indispensable, fondée sur le précepte divin, de procurer la publication de l'Evangile, & la propagation de la Foi Chrétienne dans tout le Monde, afin d'amener tous les Infidèles à la connoissance du vrai-Dieu, quand on a quelque esperance qu'ils ne s'opposeront pas à la promulgation de la Foi & de la Doctrine évangélique.

## III. P R O P O S I T I O N.

Le Souverain Pontife peut & doit, par l'autorité de son ministere Apostolique, envoyer des Ministres capables, de tous les Etats de la Chrétienté, pour annoncer la doctrine de Jesus-Christ par toute la terre: il  
peut

peut même les obliger en vertu de son pouvoir à accepter cette Mission & cet Emploi ; & ils font eux-mêmes reciproquement obligez de l'accepter , & d'obéir au Souverain Pontife , comme à Jesus-Christ.

#### IV. PROPOSITION.

Entre tous les Ministres que l'on choisit pour la publication de la Foi Catholique , & pour la conversion des Infidèles , les Rois Chrétiens y peuvent contribuer plus que tous les autres ; parce que leur puissance , leurs forces , leurs richesses temporelles , font d'un grand secours pour conserver & pour défendre les Ministres Ecclesiastiques , & pour leur donner les moyens d'arriver à la fin qu'ils se proposent.

#### V. PROPOSITION.

Le Souverain Pontife , par l'autorité que Jesus-Christ lui a donnée sur la terre doit exhorter les Princes Chrétiens à contribuer de tout leur pouvoir pour lever les obstacles qui empêcheroient la publication de la Foi Chrétienne ; d'y employer même leur argent , d'envoyer de leurs sujets capables d'instruire les Infidèles. Le Pape peut encore obliger en quelque maniere les Chrétiens de fournir selon leurs commoditez aux dépenses qu'il faut faire pour l'entretien des Missionnaires , conformément à la nécessité qu'on

198 VOYAGES DES ESPAGNOLS  
en pourroit avoir, pour des œuvres si pieu-  
ses.

#### VI. PROPOSITION

Les Rois ni les Princes Chrétiens ne doivent point s'ingérer dans ce Ministère sans la participation du Saint Siège & du Vicaire de Jesus-Christ : & si un Roi croyoit être obligé, pour l'utilité de son Royaume, d'envoyer des Ouvriers Evangeliques, pour instruire les Infidèles, il doit consulter le Pape, qui se servira des moyens qui lui paroîtront les plus propres.

#### VII. PROPOSITION.

Afin d'éviter la confusion, le Vicaire de Jesus-Christ peut distribuer entre les Princes Chrétiens, les Royaumes & les Provinces des Infidèles, de quelque Secte qu'ils puissent être ; en leur recommandant d'avoir du zèle pour l'augmentation de la Foi, & de s'appliquer avec ardeur à la dilatation de l'Eglise Universelle, & de la Religion Chrétienne, & à la conversion & au salut des ames, comme à l'unique fin qu'ils se doivent proposer.

#### VIII. PROPOSITION.

Le Pape en faisant cette devisiion, ne doit point avoir en veüe d'augmenter les honneurs, les titres, les richesses & les Etats de ces Princes : il ne doit penser qu'à la con-  
ver-

version des Infidèles ; puisque c'est là l'unique intention de Jesus-Christ : en leur confiant le soin de faire instruire les ames, il leur impose une charge penible & dangereuse, dont ils seront obligez de rendre un compte fort severe au Jugement de Dieu. Cet emploi regarde plus l'utilité des Infidèles, que l'interest particulier des Princes Chrétiens.

### IX. PROPOSITION.

Les Princes Chrétiens ne doivent précisément envisager que le service de Dieu, & l'avancement de l'Eglise Universelle, quand ils apliquent leurs soins à la propagation de la Foi Chrétienne : ils ne doivent pas avoir pour fin des avantages temporels ; parce que toutes les choses terrestres sont passageres, & de peu de consequence. Cependant il ne seroit pas juste que s'ils peuvent faire quelque chose à l'avantage de leurs Etats, en procurant l'augmentation du Royaume de Jesus-Christ, ils negligent une occasion si favorable, pourvû que ce soit sans faire aucun préjudice notable aux Infidèles, & aux Princes qui les gouvernent.

### X. PROPOSITION.

Les Infidèles qui vivent dans des Pays fort éloignez de l'Europe, & qui n'ont jamais entendu parler de Jesus-Christ, ni de la Religion Chrétienne, ont leurs Rois legitimes &

leurs Princes particuliers qui font de droit naturel les Seigneurs des Pays où ils commandent; ils ont droit d'y faire des loix, & d'y établir toutes les choses nécessaires pour le bon gouvernement de leurs Etats: on ne peut les en chasser, ni les priver des biens qu'ils possèdent, sans blesser le droit des gens, & le droit divin.

### XI. PROPOSITION.

L'opinion contradictoire au principe que l'on vient d'établir, est pernicieuse & erronée; & ceux qui voudroient s'opiniâtrer à la défendre, s'exposeroient au crime d'hérésie; elle ouvre la porte à toutes sortes d'iniquitez & d'impietez, de vols, de brigandages, de violences, de tyrannies, de dommages irréparables, de pechez tres-griefs, qui deshonnorent le nom de Jesus-Christ, qui empêchent les progres de la Foi Catholique, & qui plongeroient le genre humain dans une infinité de malheurs, avec la perte inévitable des ames rachetées par le Sang de Jesus-Christ. Enfin ce seroit le moyen d'étouffer tous les sentimens de la pieté, de l'humilité, de la douceur Evangelique, & de toutes les vertus chrétiennes, pour introduire à leur place, la cruauté, la perfidie, la vengeance, & tous les vices qui sont directement opposez aux maximes de l'Evangile.



## XII. PROPOSITION.

Les Princes Infidèles ne doivent point être dépouillés de leurs Etats pour le crime d'Idolâtrie, ni pour tous les autres pechez quelque griefs qu'ils puissent être; ni leurs sujets ne peuvent point être privez de leurs biens, ni de leurs dignitez, pour les mêmes crimes.

## XIII. PROPOSITION.

On n'a aucun droit de punir les Idolâtres pour le crime de l'Idolatrie, ni pour tous les autres pechez qu'ils ont commis, quelque énormes & quelque griefs qu'ils puissent être, durant le temps de leur infidelité, & avant qu'ils ayent reçu volontairement le Baptême: il n'y a aucun Tribunal dans le monde, ni aucun Juge, qui ait droit de les inquiéter pour cela, à moins qu'ils ne s'opposent directement à la publication de l'Evangile; & qu'après les en avoir avertis, ils ne s'obstinent à l'empêcher par pure malice.

## XIV. PROPOSITION.

Le Pape Alexandre VI. sous le Pontificat duquel les Indes Occidentales ont été découvertes, a été indispensablement obligé, & sous peine de contrevenir au precepte Divin, de choisir un Roi Chrétien, à qui il commît le soin de pourvoir à la Prédication de l'Evangile dans ce nouveau Monde.

& à l'avancement de l'Eglise Universelle, de la Foi Catholique, & du culte Divin, à la conversion & au salut des Peuples qui habitent ce nouveau Monde, & à toutes les choses necessaires pour parvenir à cette fin.

### XV. PROPOSITION.

Le Roi Ferdinand & la Reine Isabelle son Epouse, ont eu des privileges particuliers, préferablement à tous les autres Princes Catholiques, pour engager le Vicaire de Jesus-Christ à les choisir plû-tôt que les autres Princes de l'Europe, pour leur confier le soin de faire publier la Foi Catholique dans les Indes; & sans autre motif il a pû par l'autorité que Dieu lui a donnée, les revêtir de cette dignité, & les constituer Ministres des Apôtres dans les Indes. Entre les autres privileges, qui leur sont particuliers, leur titre principal est, qu'ils se sont donné des peines infinies, pour retirer des mains des Infidèles & des Mahometans, ennemis de la Foi Catholique, les Royaumes qu'ils avoient herité de leurs peres: ils ont exposé pour cela leurs Royales Personnes, & leur propre sang, quand ils ont voulu rentrer dans le Royaume de Grenade, qui leur appartenoit legitimement; ils l'ont enfin heureusement ramené sous le joug de Jesus-Christ & de l'Eglise Catholique. L'autre raison est, qu'ils ont envoyé à leurs

pro-

propres frais l'illustre Christoffe Colomb, qu'ils ont honoré du titre de premier Amiral des Indes, lorsqu'il eût découvert ces vastes & riches Regions.

### XVI. PROPOSITION.

Le Vicaire de Jesus-Christ a pû les choisir comme tres-propres à établir le Christianisme dans le nouveau Monde, de la même maniere que le Pape a accepté l'Empereur pour son fils, afin qu'il fût le défenseur de la Foi Catholique: mais si ce choix devenoit dans la suite préjudiciable à l'établissement de la Foi, le Pape pourroit sans doute le revoquer, par l'autorité que Dieu lui a donnée. Par le même principe le Pape pourroit défendre sous peine d'excommunication aux autres Princes Chrétiens d'envoyer des Missionnaires dans les Indes, sans la participation du saint Siege; & ceux qui contreviendroient à cette défense offenseroient Dieu tres-grièvement.

### XVII. PROPOSITION.

Les Rois de Castille & de Leon sont les Princes legitimes de plusieurs Seigneurs & de plusieurs Rois du nouveau Monde: c'est à eux qu'appartient la juridiction universelle sur les Indes.

## XVIII. PROPOSITION.

Le Souverain Empire que les Rois d'Espagne ont sur les Indes oblige les Rois naturels de ces Nations assujetties à se soumettre à la juridiction du Roi d'Espagne.

## XIX. PROPOSITION.

Tous les Rois, tous les Seigneurs naturels, les Villes, les Communautés, les Peuples des Indes, sur lesquels les Rois de Castille ont acquis légitimement des droits, les doivent reconnoître pour leurs Seigneurs légitimes en la manière que nous avons dite, depuis qu'ils ont reçu librement & de leur propre volonté la Foi Catholique & le Baptême : mais avant que de l'avoir reçu, & avant que de s'être soumis au Christianisme & que les Rois de Castille eussent rien acquis sur eux, ils ne dépendoient d'aucun Tribunal, ni de la juridiction de quelque Juge que ce pût estre.

## XX. PROPOSITION.

Les Rois de Castille sont obligez de droit divin de choisir & d'envoyer dans les Indes des Ministres capables pour annoncer l'Évangile & la Foi Catholique, & d'exhorter tous les Peuples du nouveau Monde à embrasser la Foi de Jésus-Christ, & à chercher tous les moyens qui seront justes & nécessaires pour arriver à cette fin.

## XXI. PROPOSITION.

Les Rois de Castille ont le même pouvoir & la même juridiction sur ces Infidèles, avant même leur conversion, que le Souverain Pontife a sur eux en qualité de Vicaire de Jesus-Christ; parce qu'ils sont chargés du soin de leur faire porter la lumière de l'Évangile, & de ne rien épargner pour la conversion de ces Idolâtres.

## XXII. PROPOSITION.

La maniere d'établir la Foi dans les Indes doit être conforme à celle dont Jesus-Christ s'est servi pour introduire sa Religion dans le monde; c'est-à-dire, qu'elle doit être douce, pacifique, & pleine de charité: il faut se servir de l'humilité & des bons exemples d'une vie sainte & régulière, pour inviter les Infidèles, & principalement les Indiens, qui sont naturellement doux & faciles, à se soumettre au joug de Jesus-Christ: il faut encore les y engager par des présents, en leur faisant part avec joie de nos biens, sans se mettre en peine de leurs richesses. Par ce moyen ils se persuaderont aisément que le Dieu que les Chrétiens adorent est bon, juste & débonnaire; ils se soumettront plus aisément à sa doctrine, & ils abandonneront sans peine le culte de leurs fausses Divinitez.

## XXIII.

## XXIII. PROPOSITION.

Vouloir subjuguier d'abord les Indiens par la force des armes, est une voye toute contraire à la Loi de Dieu, qui est pleine de douceur, de mansuetude & de charité. L'autre methode au contraire est celle que Mahomet a suivie, & dont les Romains s'étoient servis avant lui pour desoler & pour subjuger tout l'Univers. Les Turcs & les Maures tiennent encore aujourd'hui cette conduite, mais elle est injuste, tyrannique, infame, & indigne des Chrétiens: elle seroit cause d'une infinité de blasphèmes contre le nom de Jesus-Christ, & contre la Religion Chrétienne, comme nous l'avons vû par experience, lorsque les Espagnols ont tant tourmenté les Indiens. Ils croient que le Dieu que nous adorons est le plus injuste, le plus impitoyable & le plus cruel de tous les Dieux; & par consequent la voye des armes & de la rigueur seroit un obstacle invincible à la conversion des Indiens.

## XXIV. PROPOSITION.

Les infidèles s'opposeront toujors à ceux qui voudront entrer dans leurs Pays à titre de conquête: ainsi vouloir les subjuguier, comme un moyen propre à leur conversion, c'est perdre le temps, & ruiner une entreprise si sainte.

## XXV. PROPOSITION.

Dés le temps que Christofle Colomb découvrit les Indes, les Rois de Castille ont toujours expressement défendu à leurs sujets de faire la guerre aux Indiens : Les Espagnols ne pourront jamais montrer aucun pouvoir ni aucune permission que le Roi leur ait donnée, de faire aucun acte d'hostilité dans le nouveau Monde; s'ils montrent de ces pouvoirs, ils sont falsifiez, ou ils les ont obtenus subrepticement, sous de fausses informations qu'ils ont supposées, pour pouvoir impunément enlever les richesses des Indiens, ou pour les faire esclaves. Les Roys d'Espagne ont souvent renouvelé leurs Ordonnances sur ce chapitre, pour obvier aux cruautez & aux violences qu'on auroit pû faire aux Indiens.

## XXVI. PROPOSITION.

Comme l'on n'a jamais été fondé sur l'autorité du Prince, ni sur aucun sujet legitime pour faire la guerre aux Indiens, qui vivoient paisiblement sur leurs Terres, & qui n'avoient jamais fait aucun mal aux Espagnols; toutes les Conquêtes qu'ils ont faites, ou qu'ils feront à l'avenir dans les Indes, sont nulles, injustes, tyranniques, condamnées par toutes les Loix, & par le droit divin & humain. Pour prouver cette

te

te Proposition, il ne faut que montrer les Procés qu'on a fait contr'eux, & qui se voient encore dans les Archives du Conseil Royal, ou ceux que l'on pourroit faire encore à tous momens, puisque le Ciel & la Terre crient contre les violences qu'ils ont faites aux Indiens.

### XXVII. PROPOSITION.

Les Rois de Castille sont obligez de droit divin à établir un si bon Gouvernement dans les Indes, pour faire observer les Loix des Indiens, & leurs bonnes coûtumes, & pour abolir les mauvaises, qui ne sont pas en grand nombre, qu'on n'y souffre rien contre les bonnes mœurs, & contre la bonne police. Le meilleur moyen pour y réussir est la publication de l'Evangile : c'est le moyen de conserver tout ensemble les interets du Roi & les interets des Indiens.

### XXVIII. PROPOSITION.

Le démon ne pouvoit rien inventer de plus pernicieux pour la destruction de ce nouveau Monde, & pour desoler les Nations qui l'habitent, pour dépeupler en peu de temps de si beaux Royaumes, remplis d'un si grand nombre d'Habitans, que le partage que les Espagnols ont fait de ces Nations, qui se les ont attribuées à eux-mêmes, & qui les ont traitées comme des loups



affamez traitent des brebis. Cette distribution est la plus cruelle espece de tyrannie qu'on pouvoit inventer. C'est ce qui empêche toutes ces Nations de recevoir la Foi & la Religion Chrétienne ; parce que les Espagnols les occupent nuit & jour dans les Mines, & à toutes sortes de travaux : ils les obligent de porter des fardeaux tres-pesans durant quarante & cinquante lieuës de chemin ; de telle sorte que leur condition est pire que celle des bêtes. Les Espagnols font de nouvelles persecutions aux Indiens, qui vont chercher les Religieux, pour recevoir les lumieres de l'Evangile, parce qu'ils craignent d'avoir des témoins de leurs violences, de leurs cruautéz, & de leurs brigandages.

### XXIX. PROPOSITION.

Le partage que les Espagnols font entr'eux des Indiens, comme si c'étoit des bêtes, n'a jamais été ni ordonné ni permis par les Rois de Castille, depuis que les Espagnols sont entrez dans les Indes : ils n'avoient garde d'autoriser un gouvernement si injuste, si tyrannique, & qui tend à la destruction des Peuples de ce nouveau Monde. La Reine Isabelle d'immortelle memoire, sous le Regne de laquelle on découvrit les Indes, ordonna expressement à Christofle Colomb, qui en fut le pre-

mier

mier Gouverneur, & le premier Amiral des Indes, à François Bobadilla, qui lui succeda, & au Commandeur De-Larés, qui vint après eux, de conférer la paix & la liberté des Indiens, & de leur rendre toujours justice en toutes choses. Cet Amiral ne donna seulement que trois cens Indiens aux Espagnols qui avoient rendu de grands services à la Couronne: pour lui, il se contenta d'un seul Indien. La Cour étoit alors à Grenade; la Reine ordonna que ces trois cens Indiens retournassent chez eux en toute liberté; & elle permit seulement à Christophe Colomb de retenir son Indien: Que diroit maintenant cette grande Reine, si elle voyoit comment les Espagnols se sont rendus les Tyrans des Peuples de l'Amérique? Les continuelles occupations du Roi, & les fréquens voyages qu'il a été obligé de faire dans l'Italie, ne lui ont pas permis de s'informer exactement des misères des Indiens, & des persecutions que les Espagnols leur font souffrir.

### XXX. PROPOSITION.

On peut conclure de tout ce que je viens de dire, que si c'est aux seuls Roys de Castille qu'appartient le souverain Domaine des Indes, les Conquêtes que les particuliers s'approprient sont injustes & tyranniques: les partages qu'ils ont faits entr'eux ne sont

fondez sur aucun droit legitime ; & ceux qui usurpent les Terres du nouveau Monde, sans l'aveu & sans l'autorité du Prince, sont de veritables Tyrans, puisqu'ils agissent directement contre ses ordres, & contre les Reglemens de son Conseil Royal, ce qui est de notorieté publique ; en sorte qu'il n'y a personne dans les Indes qui puisse en prétendre cause d'ignorance.



### DISPUTE ENTRE

*Dom Barthelemy de Las-Casas, Evêque de Chiapa ; & le Docteur Sepulveda.*

CE Docteur gagné par quelques Espagnols, qui avoient commis de grands ravages dans les Indes, écrivit en Latin un Livre tres-élegant, en forme de Dialogues. Ce Livre contenoit deux Conclusions principales, à sçavoir, que les Guerres des Espagnols dans les Indes étoient tres-justes, & qu'ils étoient fondez en droit pour subjuguier les Peuples de ce nouveau Monde ; & que les Indiens sont obligez de se soumettre aux Espagnols, pour en être gouvernez ; parce qu'ils sont moins sages & moins prudens : & s'ils ne veulent pas s'y soumettre de bon cœur, ce même Docteur

teur assure, qu'on peut les y contraindre par la force des armes. Voilà les deux causes qui ont fait perir une multitude infinie d'Indiens, & qui ont entièrement dépeuplé deux mille lieues de Pays, où les Espagnols ont donné des marques d'une cruauté qui passe toutes sortes de bornes. Pour donner quelque couleur & quelque apparence de vérité à ses raisons, ce Docteur publia, qu'il ne songeoit uniquement qu'à justifier le titre que les Rois de Leon & de Castille ont, pour s'emparer du Domaine des Indes: il presenta son Livre au Conseil Royal, & demanda avec beaucoup d'instance la permission de l'imprimer; ils la refuserent plusieurs fois. Il eut recours après ce refus à quelques-uns de ses amis, qui étoient à la Cour de l'Empereur. L'Evêque de Chiapa bien informé des démarches du Docteur, s'opposa de toute sa force à l'impression de son Livre, & fit connoître évidemment les mauvaises suites que la publication de cet Ouvrage pourroit avoir. Les membres du Conseil Royal, voyant que cette matiere étoit purement Theologique, résolurent de renvoyer l'affaire aux Universitez de Salamanque & d'Alcala, leur recommandant de bien examiner cet Ouvrage, pour sçavoir s'il ne contenoit rien qui en dût retarder l'impression. Ces deux Universitez, après un exact examen, déclarerent qu'on

qu'on ne le devoit point imprimer, & que la doctrine n'en étoit point saine. Ce Docteur au defespoir, envoya son Ouvrage à Rome, & le recommanda extrêmement à l'Evêque de Segovie, qui étoit de ses amis particuliers. Cet Ouvrage étant imprimé, fut défendu par un ordre exprés de l'Empereur, qui en fit faisir tous les Exemplaires, avec défense de les debiter dans la Castille : mais comme l'on ne pût empêcher que plusieurs ne se répandissent en langug vulgaire parmi le Peuple, l'Evêque de Chiapa se crut ebligé de refuter ce Livre pour la défense des Indiens, en faisant voir à tout le monde combien la doctrine qu'il contenoit étoit scandaleuse, & qu'elle ouvroit la porte à une infinité de defordres. Le Docteur Sepulueda fut cité, afin qu'il dît de bouche ce qu'il pensoit sur cette matiere : on obligea l'Evêque de Chiapa à lui répondre, qui fit une Apologie qui dura cinq jours entiers. On pria Dominique de Soto grand Theologien, & Confesseur de Sa Majesté, de faire l'abregé de cette Apologie. Il parla en ces termes devant la Congregation.

Tres-illustres, tres-magnifiques tres-Reverends Seigneurs & Peres : Vous m'avez ordonné de vous apporter succiinctement le Sommaire de la Dispute qui est entre le celebre Docteur Sepulueda, & l'Evêque de

de Chiapa, fans que j'y ajoûtasse rien de mon chef, & fans que je me misse en peine de trouver des raisons pour appuyer leurs sentimens. Le point que vous voulez sçavoir en general, est d'établir de quelle maniere on doit s'y prendre, pour prêcher la Foi Catholique dans le nouveau Monde, qu'on a découvert depuis peu par la permission de Dieu; & d'examiner comment l'Empereur peut assujétir ces Nations, sans blefser sa conscience, en se conformant entierement à la Bulle du Pape Alexandre. Il faut examiner si l'Empereur peut faire justement la guerre aux Indiens, avant que de leur prêcher la Foi Evangelique; & si ces Peuples seront plus en état de recevoir les lumieres de l'Evangile, après avoir été domptez par les armes; s'ils seront plus traitables & plus dociles, & plus disposez à recevoir les impressions qu'on voudra leur donner, & à rejeter leurs erreurs, pour embrasser la Doctrine Evangelique? Le Docteur Sepulueda soutient que non-seulement cette Guerre est permise & licite; mais qu'elle est même nécessaire. L'Evêque de Chiapa est d'une opinion contraire: il prétend que cette Guerre est injuste, & que c'est un obstacle invincible à la propagation de la de la Foi dans les Indes.

Sepulueda appuye son opinion de quatre raisons principales. La premiere est fondée

dée sur les crimes énormes que les Indiens ont commis , & qu'ils commettent encore tous les jours, & sur tout par l'idolatrie, & par plusieurs actions qui blessent la nature. La seconde raison se tire de la barbarie & du peu d'intelligence des Indiens, qui se poliront sous la domination d'un Peuple aussi poli que le sont les Espagnols. La troisième raison regarde la Foi, qu'il sera plus aisé de publier aux Indiens, quand on les aura subjugués. La quatrième raison se tire de la maniere cruelle dont les Indiens se traitent reciproquement, se massacrant les uns les autres, pour faire des sacrifices à leurs fausses Divinitez. Il confirme sa premiere raison en trois manieres. Premièrement, par des exemples & par des autoritez tirées de la sainte-Ecriture. Secondement, par les suffrages des Docteurs & des Canonistes. Troisièmement, par le détail des crimes énormes que commettent les Indiens. Il cite un passage du chap. xx. du Deuteronomie, pour expliquer de quelle maniere on doit faire la guerre aux Indiens. Voici les paroles de l'Ecriture: Quand vous vous presenterez pour attaquer une Place, vous offrirez d'abord la paix aux Habitans; & s'ils l'accéptent, & qu'ils vous ouvrent les portes de la Ville, vous ne leur ferez aucun mal; mais vous les recevrez au nombre de vos tributaires. Mais s'ils prennent les ar-

mes

mes pour se défendre, vous passerez au fil de l'épée tous les soldats, sans épargner ni les femmes ni les enfans. Ce Docteur ajoute, qu'il ne faut pas prendre ce passage à la lettre, ni en user avec tant de rigueur envers les Indiens; quoique l'Écriture dise dans un autre endroit: Vous ferez le même traitement à toutes les Villes qui sont éloignées de vous. La glose entend ce passage des différentes Religions. D'où il conclut, qu'on peut licitement déclarer la guerre aux Nations qui ont une Religion différente de la nôtre.

Le Seigneur Evêque répond à cela en quatre manières. Premièrement, que ce ne fut point pour punir le crime d'idolâtrie, que Dieu ordonna aux Israélites de faire la guerre aux Infidèles & aux Gentils. Le Seigneur marqua précisément sept Nations, les Cananéens, les Jebuséens, dont il est fait mention au c. vii. du Deuteronome, qui possédoient la Terre de promesse, qui fut promise à Abraham & à sa postérité. Il est cependant vrai que Dieu vouloit punir l'idolâtrie de ces Nations Infidèles en les abandonnant aux Israélites: mais si Dieu eût voulu les châtier seulement à cause du crime de l'idolâtrie, il eût donc fallu punir aussi de la même sorte toutes les Nations de la terre, qui étoient engagées dans le même péché. Cependant  
Dieu



Dieu specifica sept Nations, qu'il abandonnoit aux armes & au courroux des Israélites; pour montrer que c'étoit plû-tôt pour accomplir la promesse qu'il avoit faite à Abraham, que pour châtier les Idolâtres, qu'il les livroit à leurs ennemis. Dieu même défendit expressément aux Israélites de faire aucun mal aux Iduméens, & aux Egyptiens qui les avoient reçu lorsqu'ils étoient encore étrangers dans leur Pays.

Secondement, que le passage du chapitre xiv. de S. Luc, où il est dit: Forcez-les d'entrer, ne se doit point entendre d'une contrainte extérieure par la guerre ou par les armes; mais qu'il faut entendre ce passage, d'une inspiration intérieure, par les mouvemens que Dieu fait naître dans le cœur immédiatement, ou par le ministère des Anges. En troisième lieu, l'Evêque soutient que les Empereurs Chrétiens n'ont jamais fait la guerre aux Gentils pour les obliger de renoncer à l'idolâtrie, & pour les amener à la Foi; que les Guerres de Constantin étoient purement de politique, & que c'est dans ce sens qu'il faut entendre ce passage de l'Histoire Ecclesiastique, Livre dixième, chap. sixième. Ce Prince animé par sa piété, dompta par la force de ses armes les Goths, les Sarmates, & plusieurs autres Nations barbares, à la réserve de celles qui rechercherent son amitié, & qui

demandèrent la paix. Comme il s'étoit soumis à l'empire de Dieu, Dieu en récompense de sa vertu, soumettoit à son empire tous les Peuples de l'Univers. Constantin faisoit la guerre aux Goths & aux Sarmates, parce qu'ils faisoient des ravages incroyables partout: mais quand ces Barbares étoient en paix avec les Chrétiens, ou qu'ils ne leur faisoient point de mal, on les laissoit en repos.

En quatrième lieu il ajoute, que si l'on veut dompter les Payens, il faut le faire par les bons exemples qu'on leur donne, & non point par la violence. Il cite sur cela un passage de saint Augustin, qui dit qu'il n'appartient qu'à des furieux & à des assassins, de se servir de la force contre ceux qui leur sont inférieurs en puissance. Ce Pere condamne encore ceux qui ne pouvant faire du mal aux Payens, s'offroient à la mort, afin d'être regardez comme des Martyrs. Il rapporte encore un passage du Deuteronomie, au chap. septième: Lorsque vous ferez les Maîtres de la Terre de promesse, vous renverserez les Autels des Idoles. Voici de quelle maniere saint Augustin s'explique sur ce passage: Plusieurs Payens ont des Idoles dans leurs champs, faut-il nous mettre en devoir de briser ces Idoles? il vaut mieux les arracher de leur cœur. Quand ils ont embrassé le Christianisme, & qu'ils nous exhortent eux-mêmes volontairement

à mettre leurs Idoles en pieces , nous le faisons avec joye. Il faut maintenant prier pour leur conversion , sans se mettre en colere contr'eux à cause de leur idolatrie : nous n'ignorons pas dans quels lieux ils ont caché leurs Idoles ; cependant nous les leur laissons , parce que Dieu ne nous a pas donné le pouvoir de les leur prendre malgré-eux. Quand est-ce que Dieu nous donne le pouvoir de les leur ôter ? c'est lorsque ceux à qui appartiennent les Idoles se font Chrétiens.

Il rapporte encore l'exemple des Apôtres & des Martyrs, qui n'ont renversé les Idoles que par leur doctrine. On pourroit effectivement faire la guerre aux Infidèles en de certains cas. Si par exemple ils avoient usurpé violemment les Terres des Chrétiens, comme ils ont fait la Terre-Sainte, s'ils prophanoient nos Eglises, s'ils brisoient les Images, s'ils faisoient de grands outrages aux Chrétiens en haine de la Foi. L'Empereur Constantin défendit aux Gentils de garder des Idoles, de peur que les Chrétiens n'en fussent scandalisez. Si Dieu punit severement les crimes des Sodomites, il ne s'ensuit pas pour cela que l'on puisse châtier dans les Infidèles tous les pechez contre nature : il faut admirer les jugemens de Dieu, mais il ne faut pas toujours imiter tout ce qu'il fait. On pour-

roit encore punir les Infidèles, s'ils blasphemoient le saint Nom de Dieu, ou s'ils deshonoroient les Saints & l'Eglise; s'ils empêchoient ouvertement la publication de la Foi; s'ils maflacroient les Predicateurs: mais il n'est pas permis de faire la guerre aux Idolatres, précisément à cause du péché d'idolatrie, ni des pechez contre la nature, ni pour les autres crimes qu'ils pourroient commettre,

Le Docteur Sepulueda dit encore que les Indiens sont des barbares, nez pour la servitude. L'Evêque de Chiapa répond à cette objection, qu'il n'est pas permis de faire la guerre aux Infidèles dans le dessein de les amener à la Foi, qui ne peut être démontrée par des raisons naturelles; mais il faut pour cela que l'entendement se captive, comme parle saint Paul; il faut que ceux qui veulent embrasser la Foi, ayent une pieuse affection qui les y porte, & qu'ils n'ayent aucune averfion contre les Predicateurs de la Foi, qui doivent par les bons exemples de leur vie affectionner les Infidèles à la doctrine qu'ils leur prêchent. Or il est visible que la Guerre est absolument contraire à cette fin, parce qu'elle fait que les Idolatres ont en horreur les Chrétiens qui leur causent tant de maux. Ils n'ont que de l'execration pour une Loi qui autorise, à-ce qu'ils s'imaginent,

des desordres si effroyables. L'Evêque conclut en disant, que c'est se tromper, de dire que les guerres que l'on fait aux Infidèles n'ont pas pour but d'introduire la Foi à force ouverte ; mais que c'est dans l'intention d'affujeter ces Peuples barbares pour les disposer à recevoir la Foi volontairement ; il prétend que c'est mal raisonner, parce que la guerre sème la terreur parmi ces Nations, & que s'ils embrassent la Foi, c'est plû-tôt par crainte que par amour. Leurs Voisins qui entendent parler des violences, des brigandages & des massacres que la guerre a causez ; pour éviter ces malheurs, ils embrassent la Foi aveuglément, & sans sçavoir ce qu'ils font.

Le Docteur Sepulveda objecte encore une autre raison, à sçavoir que les Indiens massacrèrent des innocens, pour les sacrifier ou pour les manger. L'Evêque répond à cet argument, que si l'Eglise nous exhorte à entreprendre la défense des innocens, ce ne doit point être par la voye des armes. Premièrement, parce que de deux maux il faut toujours choisir le moindre. Si les Indiens massacrèrent quelques innocens pour les manger, c'est à la verité un grand mal ; mais la guerre entraîneroit encore bien d'autres massacres ; outre que ces guerres deshonnorent la Foi, & rendent les Chrétiens haïssables aux Infidèles. S'ils tuent des

hommes pour les sacrifier, ils sont excusables en quelque maniere, parce qu'ils sont dans l'erreur, & qu'ils n'ont garde de se fier à des soldats, qui viennent à eux les armes à la main; pour les voler, & pour les tuer, plutôt que pour les instruire. Leur ignorance les excuse, & par consequent on n'est point en droit de les punir. Plutarque dit que quand les Romains subjugoient des Nations barbares qui sacrifioient des hommes, ils ne les châtioient pas pour cela; mais ils leur défendoient de le faire à l'avenir. Les Indiens ne sont pas obligez de revenir de leurs erreurs dans un moment; la lumiere naturelle qui leur fait connoître qu'il y a un Dieu, leur apprend aussi qu'ils lui doivent porter du respect, le remercier des bienfaits qu'ils en reçoivent, & l'appaïser pour les crimes qu'ils commettent contre sa Majesté; & ainsi ils doivent lui sacrifier ce qu'il y a de plus excellent, & par consequent ils sont en quelque maniere excusables de sacrifier des hommes aux Divinitez qu'ils adorent. Je dis que cette ignorance est excusable, parce qu'ils n'ont nulle connoissance de la Loi surnaturelle. Ils ne connoissent que la Loi naturelle; outre que les lumieres des Gentils sont obscurcies d'épaisses tenebres. Ils croient faire une chose tres-agreable à Dieu, en lui offrant la vie des hommes. Ce qui se peut encore

confirmer par le témoignage de l'Écriture, puisque Dieu, pour éprouver la fidélité d'Abraham, lui ordonna de sacrifier son fils unique, qu'il aimoit avec tant de tendresse; parce que Dieu est le Maître absolu de la vie & de la mort des hommes. Dieu ordonna encore aux Israélites de se racheter par le sacrifice de quelque animal. Il est marqué dans l'Écriture, qu'il est impossible de donner un plus grand témoignage d'amour, que de s'immoler soi-même à la personne que l'on aime. C'est pour cela que dans les Indes, les femmes les plus chéries de leurs époux s'enterrent avec-eux, pour leur donner des marques plus sensibles de leur fidélité conjugale.

Pour répondre à la raison que le Docteur Sepulveda a alleguée, que la barbarie des Indiens, ne pour la servitude est un titre assez juste pour leur déclarer la guerre, afin de les assujettir à la domination des Européens; l'Evêque de Chiapa dit qu'il y a trois différentes especes de Barbares. La première, prenant ce terme généralement pour toute Nation qui a quelque opinion extraordinaire, ou qui suit des coutumes particulières, quoi-qu'elles ne manquent ni de prudence ni de politique pour se conduire. La seconde espece de Barbares est de ceux qui n'ont point un langage propre à se faire entendre; tels qu'étoient autrefois les Anglois,

glois, qui n'avoient ni lettres ni caractères pour expliquer leurs pensées. La troisième espece de Barbares, ce sont ceux qui ressemblent en quelque maniere à des bêtes feroces, par la grossiereté de leur esprit, par leurs inclinations brutales, & par l'extravagance de leurs coûtes; qui errent dans les campagnes, sans être rassemblez dans des Bourgs ou dans des Villes, qui n'ont ni Loix ni police, qui n'observent rien de tout ce que le droit des gens prescrit; qui errent à l'aventure pour dérober, ou pour faire violence à tous ceux qui ne peuvent leur résister, comme étoient autrefois les Goths & Alains, ou comme sont encore maintenant quelques Arabes de l'Asie. Il est permis de faire la guerre à ces sortes de gens, comme il est permis de chasser des bêtes sauvages; ce seroit rendre un grand service à ces Nations que de les réduire à la discipline. Mais si les Indiens ont quelques coûtes extraordinaires, & s'ils ne sont pas encore bien policez; cependant on ne peut les regarder comme de véritables barbares: au contraire ils sont doux, civils, traitables; ce sont des Peuples nombreux, qui ont des Villes, des Loix, qui sçavent les arts, qui ont des Souverains & une espece de Gouvernement réglé; ils ne punissent pas seulement les pechez qui blessent la nature, il y a même des peines de mort établies



parmi-eux pour des crimes de moindre consequence. Leur Police a ses regles particulieres ; & ainsi leur barbarie n'est pas une raison suffisante pour leur déclarer la guerre , ce seroit une injustice visible , & une pure tyrannie ; bien loin d'avancer par ce moien la publication de l'Evangile , ce seroit perdre toute esperance d'établir la Foi parmi ces Idolâtres. Le plus expedient ce seroit de faire entrer quelques Predicateurs dans les Indes , pour tâcher d'amener à la Foi quelques-uns des principaux , avec lesquels on pourroit traiter de la paix , pour favoriser l'entrée des Européans dans les Indes par des voyes douces & pacifiques : si l'on y voyoit quelque peril , on pourroit construire quelques Forts sur les Frontieres , pour traiter avec-eux plus seurement , & pour leur faire goûter nôtre Religion peu-à-peu , par les bons exemples qu'on leur donneroit.

Le Conseil Royal des Indes ayant entendu la Contestation qui étoit entre l'Evêque de Chiapa & le Docteur Sepulveda , sur la maniere dont on devoit traiter les Indiens , ordonna à l'Evêque de mettre par écrit ce qu'il pensoit sur cette matiere , pour decider si l'on pouvoit les réduire legitimement en servitude , & si l'on étoit obligé de rendre la liberté à ceux que l'on avoit déjà fait esclaves. Voici de quelle maniere cet Evêque s'en expliqua.

Tous les Indiens qu'on a pris dans les Indes de la Mer Occane, depuis qu'on a découvert ce nouveau Monde jusqu'à maintenant, ont été injustement faits esclaves; les Espagnols qui les retiennent malgré eux ne sont pas en bonne conscience, d'autant qu'ils n'avoient nul droit de leur déclarer la guerre; & par conséquent ils n'ont pu légitimement leur ôter la liberté: ils n'ont point été autorisez par le Prince, pour leur faire la guerre. Or il n'y a que ces deux motifs qui puissent rendre une guerre juste, à sçavoir une cause legitime & l'autorité du Prince: Quel juste motif les Espagnols pouvoient-ils avoir de déclarer la guerre aux Indiens, qui ne leur avoient jamais fait aucun tort, ni inquiété en aucune maniere? Ils ne les avoient jamais vûs ni connus: ils n'étoient point descendus sur leurs Terres pour y faire des ravages: ils n'avoient jamais fait profession du Christianisme comme les Maures d'Afrique, qui étoient Chrétiens du temps de saint Augustin, ou comme le Roiaume de Grenade, ou l'Empire de Constantinople, ou le Royaume de Jerusalem. On ne peut point encore reprocher aux Indiens d'être les ennemis déclarez de nôtre Foi, ni de mettre tout en œuvre pour la détruire par des persecutions ouvertes, ou par des persuasions occultes; par des presens, ni par quel-

qu'au-

qu'autre maniere que ce soit, en forçant les Chrétiens à renoncer leur Foi, pour les obliger de se faire Idolâtres. Les Loix divines & humaines n'ont jamais permis de faire la guerre aux Nations, sous pretexte d'y établir la Foi; à moins qu'on ne veuille soutenir que la Loi Evangelique pleine de charité, de douceur, d'humanité, doive être introduite dans le monde par la force, comme la Loi de Mahomet.

Les Espagnols ne peuvent point dire, qu'ils n'avoient point d'autre motif, que de protéger les affligés, puisqu'ils se sont uniquement appliquez à voler, à piller, à massacrer les Indiens; à usurper leurs biens & leurs terres, leurs domaines & leurs états. Outre que cette guerre qui auroit pour but de défendre les innocens, ne seroit point generale pour toutes les Indes: ce seroit une espece de guerre civile, pour quelques endroits particuliers; mais l'on n'est point en droit de faire esclaves ceux que l'on prend durant la guerre civile.

Ils ne peuvent point encore se vanter d'avoir eu jusqu'à present ni ordre, ni commandement du Prince, pour déclarer la guerre aux Indiens. Ce fait est aisé à prouver; les Gouverneurs & les Generaux n'ont qu'à montrer leurs pouvoirs, s'ils en ont. Aucun de ceux qui ont eu quelque crainte

de Dieu, ou quelque respect pour leurs Souverains, ne peuvent montrer de semblables pouvoirs, à la réserve du Vice-Roi Dom-Antonio, & Dom-Sebastien Ramire Evêque de Cuença: tous les autres ont été des voleurs, des brigands, des assassins, des ennemis declarez du genre humain. Puisque les Espagnols n'ont point eu de sujet legitime de declarer la guerre aux Indiens, & qu'ils n'ont point été autorisez par le Prince, il s'en suit que cette guerre est injuste, & contre les Loix divines & humaines; & que par consequent on n'a pû prendre les Indiens en qualité d'esclaves.

Toutes les voyes dont les Espagnols se sont servis pour cela sont monstrueuses & innouies, pleines d'artifices, de fourberies, de fraudes, d'inventions illicites, de supercheries, de nouveautez criminelles, & capables d'épouvanter tous les hommes. Les uns pour faire tomber dans le piège les Indiens qui vivoient parmi-eux, les forçoient d'avoüer devant les Tribunaux de la Justice qu'ils étoient effectivement leurs esclaves. Après cette confession forcée, les Gouverneurs ordonnoient qu'on imprimât sur leur peau les Armes du Prince avec un fer chaud: quoi qu'ils n'ignorassent pas la supercherie qu'on avoit fait à ces malheureux. Les autres séduisoient les Indiens pour un peu de vin, ou pour une chemise, ou pour quel-

qu'au-

qu'autre nippe de nulle valeur qu'ils leur donnoient, & les engageoient à leur amener des enfans qui n'avoient ni pere ni mere; ils les jettoient sur des Vaisseaux, & les conduisoient en d'autres Pais, pour les vendre en qualité d'esclaves, sur-tout dans la nouvelle Espagne, dans l'Isle de Saint-Jean, ou à Cuba; ou en d'autres Isles voisines. D'autrefois les Espagnols employoient la force ouverte, & attaquoient les Indiens qui vivoient paisiblement dans leurs maisons; ils y mettoient le feu; ils en massacroient une partie: & ceux qu'ils pouvoient prendre vifs, après leur avoir donné plusieurs attaques, ils les emmenotent pour les vendre. D'autrefois, sans aucune forme de procès, ils les marquoient aux Armes du Roi, & il n'en falloit pas davantage pour faire croire qu'ils étoient esclaves; ils les vendoient de main en main, pour les faire passer dans les Isles. Voilà toute la justice, & toute la forme qu'observoient les Espagnols, pour enlever les Indiens de la Terre-ferme, & pour les transporter dans les Isles de la nouvelle Espagne, de Cuba, de Saint-Jean, de la Côte des Perles, de Yucatan, de Panuco; & par ces damnables artifices, ils ont arraché une multitude infinie de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition des Royaumes de Veneguéla, de Guatimala, & de

de Nicaragua, pour les vendre à Panama & au Perou : ils en jettoient quatre ou cinq cens sur un Navire; mais comme ils leur donnoient fort peu à boire & à manger, la plûpart mouroient avant que le trajet fût passé.

Dans les Bourgs où il y avoit environ deux cens personnes, les Espagnols ordonnoient au Cacyque de leur en envoyer un tel jour & à une telle heure trois cens, pour leur porter quelques provisions, ou pour faire quelques travaux. Le Cacyque chagrin de ne pouvoir executer cet ordre, n'ayant pas assez de monde, ne sçachant à quoi se résoudre, les prioit d'attendre un jour ou deux : mais ces impitoyables prenant ce retardement comme une infraction expresse de leurs ordres, demandoient sur le champ permission au Gouverneur d'aller attaquer ces pauvres gens ; ils alloient les insulter dans leurs maisons ; ils les égorgeoient sans miséricorde, & emmenoiient le reste, comme s'ils les eussent pris de bonne guerre, & les faisoient esclaves de la forte, contre le droit & l'équité. Une autrefois ils mandoient aux Cacyques de leur envoyer une cinquantaine de leurs gens pour les aider dans leurs travaux ; ils les mettoient à tous les usages qu'ils jugeoient à propos ; après-quoi ils les jettoient sur leurs Vaisseaux, pour les enlever de la forte : ils les

les marquoient de leurs Chiffres particuliers, fans se foucier de leur imprimer la marque du Roi. Quand ils étoient en colere, ils les chargeoient de chaînes, & leur faisoient porter outre cela de grands fardeaux durant un chemin de cent ou deux cens lieues. Après en avoir tiré le service dont ils avoient besoin, ils les vendoient comme des esclaves, quoique les Indiens soient nez libres, aussi-bien que les autres Peuples. C'est ainsi qu'ils ont dépeuplé la Province de S. Michel, qui est située entre Guatimala & Nicaragua. D'autrefois les Espagnols s'enfonçoient plus avant dans le Pays, pour examiner de quelle maniere les Indiens y vivoient : ces bonnes-gens venoient au-devant d'eux, chargez de poules & de poulets-d'Inde, & d'autres provisions qu'ils leur offroient volontairement; mais ces ingrats les massacroient; & leur faisoient des incisions sur le corps avec leurs épées, ou ils les faisoient esclaves, disant qu'ils les avoient trouvez en armes sur les chemins. Les Gouverneurs ne pouvoient ignorer les violences & les desordres que commettoient leurs soldats, puisqu'ils avoient la meilleure part de leurs brigandages.

Depuis qu'ils eurent partagé entr'eux le Domaine qu'ils avoient si injustement usurpé; depuis qu'ils se furent rendus maîtres

tres des Indiens, comme s'ils les eussent vaincus dans une guerre juste & legitime ; ils obligeoient les Cacyques & les Seigneurs naturels de ces Peuples de leur apporter une certaine somme d'or, à quoi ils les condamnoient. S'ils n'avoient pas cette somme d'or, ils disoient aux Espagnols : Nous vous donnerons de bon cœur tout l'or que nous possédons ; pour tâcher de les adoucir : mais ces Barbares leur répondoient brutalement : Si vous ne nous apportez dans un tel temps tout l'or que nous vous avons demandé, nous mettrons le feu par-tout : Il nous est impossible de vous satisfaire, disoient tristement les Cacyques ; car outre que nôtre País n'est pas abondant en or, nous sommes peu curieux de le chercher. Sur ces entrefaites, les Espagnols fichoient en terre deux cens pieux, & y attachoient avec de grandes menaces ces infortunez ; ils lâchoient sur eux des chiens affamés, accoûtumés à se nourrir de chair humaine. Le Cacyque épouvanté d'un si horrible spectacle alloit parmi ses sujets, & prenoit dans chaque famille des enfans, pour les donner aux Espagnols en qualité d'esclaves : dans une maison où il n'y avoit que deux enfans, il en prenoit un, & toujours le mieux fait, & le plus en état de rendre service. Quand il avoit ramassé le nombre à qui les Espagnols l'avoient condamné, il les leur presentoit lui-même. C'étoit une chose pitoyable d'entendre



dre les cris & les gemiffemens des peres & des meres, qui fe voyoient arracher des bras leurs enfans qu'ils cheriffient le plus, & qu'on alloit transporter en des Pais éloignez, pour les vendre en qualité d'esclaves. Les Espagnols ordonnoient au Cacyque de dire aux Indiens, quand on conduiroit ces enfans au Gouverneur pour les marquer, de déclarer qu'ils étoient esclaves, & enfans d'esclaves, & qu'on les avoit achetés au marché. Ils les obligeoient à mentir de la sorte, en les menaçant de les brûler. L'Examineur, qui étoit parfaitement instruit de toutes ces supercheries, demandoit à ces enfans de quel Pays ils étoient : on les avoit obligez à répondre, qu'ils étoient esclaves, & enfans d'esclaves, & qu'on les avoit achetez dans un tel marché. Apré cet examen, on les marquoit au Coin du Roi. Les Gouverneurs & les Officiers de Sa Majesté connoissoient toutes les friponneries des foldats; ils en étoient eux-mêmes les inventeurs, parce qu'ils avoient la meilleure part du butin.

Les Religieux Missionnaires ayant assemblé dans leur Eglise une grande quantité d'Indiens, pour leur faire connoître le véritable Dieu : les Espagnols venoient tout à coup à main armée dans l'Eglise, & prenoient autant qu'ils jugeoient à propos de ces malheureux, au grand scandale des Indiens.

Ces

Ces violences caufoient une douleur incroyable aux Miffionnaires ; mais on leur faifoit entendre , qu'on avoit befoin de gens pour porter les provifions & le bagage , & ils étoient contraints de prendre patience. Quand ils les avoient enlevé , ils les faifoient marquer , & les vendoient pour être efclaves.

Les Gouverneurs ne refufoient gueres la permiffion à tous ceux qui la leur demandoient , de voler les Indiens , de détruire & de dépeupler le nouveau Monde ; c'étoit une efpece de récompense des grands fervices qu'ils avoient rendu au Roi d'Espagne. Ils prirent dans la fuite une voie plus honnête en apparence ; mais qui étoit également funefte aux Habitans du nouveau Monde : ce fut d'acheter des efclaves chez les Cacyques , en menaçant de les brûler tout vifs , s'ils ne leur fournisfoient pas le nombre qu'ils leur demandoient , pour lequel il leur donnoient une chemife , ou quelque bagatelle femblable : les malheureux Cacyques devenoient eux-mêmes les inftrumens de la ruïne de leur Pays , par la crainte qu'ils avoient d'être brûlez. Ils alloient parmi leurs fujets pour amaffer un grand nombre d'efclaves , afin de fatisfaire aux ordres & à l'avarice des Espagnols. Ils voulurent enfuite que les Cacyques leur payaffent ce tribut d'autres Peuples que de leurs fujets : ils étoient

toient donc contraints d'aller trouver quelques Cacyques de leurs Voifins, & leur difoient: Ces Tyrans qui me tiennent le pied fur la gorge, me demandent un certain nombre d'Indiens, pour en faire des efclaves, & ils ne veulent pas que je les choiffiffe parmi mes fujets; donnez-moi la liberté d'en prendre parmi les vôtres, & je vous en rendrai autant des miens. Je vous accorde, répondoient-ils, d'autant plus volontiers votre demande, que l'on m'oblige moi-même de payer un tribut tout femblable, & à chercher des efclaves hors de mon Pays, pour les livrer aux Espagnols. Les Cacyques mennoient eux-mêmes ces pauvres efclaves, pour les faire marquer, & juroient qu'ils n'étoient pas de leurs fujets; mais qu'ils les avoient ramaffez parmi leurs Voifins. Ils difoient vrai; mais les Espagnols n'en étoient pas moins coupables. Les Gouverneurs qui connoiffioient leurs friponneries & leurs injuftices, n'en faifoient pas femblant, & n'accufoient perfonne de ces malverfations devant les Juges du Confeil Royal: car ils fe mettoient fort peu en peine de garder la fidelité qu'ils devoient à Dieu & au Roi, & ils n'avoient nulle compaffion de tous les outrages que l'on faifoit aux malheureux Indiens.

Je pourrois rapporter une infinité de preuves de ce que je dis; mais un feul témoignage

ge me suffira. Il vint un ordre du Roi au Gouverneur de la Province de Nicaragua, pour lui défendre de faire aucun Indien esclave, ni de le marquer aux Armes de Sa Majesté. Il y avoit alors à la rade un Navire que l'on devoit remplir d'esclaves: le Gouverneur ne déclara point l'ordre qu'il avoit reçu, & n'en parla qu'après que le Vaisseau chargé d'esclaves fût prêt à partir: il fit même dire sous-main aux Intereffez dans ce Vaisseau, de se hâter d'enlever le nombre d'esclaves qui leur étoient nécessaires; parce que le Roi avoit fait une défense expresse de faire des esclaves à l'avenir.

C'étoit une merveille de voir la fertilité, l'abondance, la multitude d'Habitans de la Province de Honduras: mais c'est une chose lamentable d'y voir maintenant la desolation, la misere, la solitude, la disette de monde, qui font ressembler cette Province à un desert affreux. Le Gouverneur de cette Province eut recours à un artifice à peu près pareil à celui dont nous venons de parler. Il devoit à des Marchands une grande somme d'argent pour du vin, & pour d'autres denrées qu'il avoit achetées d'eux: ils avoient leurs Vaisseaux au Port, & ils attendoient que ce Gouverneur les payât en esclaves. Mais comme les ordres de l'Empereur étoient précis, qui défendoit de faire des esclaves en cette Province, le Gouver-

verneur n'osoit enlever publiquement des Indiens pour payer ses dettes, de peur d'irriter l'Empereur par des violences manifestement contraires à ses ordres; ils envoya deux de ses Capitaines, l'un sur la Côte, & l'autre plus avant dans la Terre-ferme; il leur ordonna de prendre les Indiens qu'ils trouveroient plus pacifiques, & moins capables de se plaindre, & de faire du bruit; il les fit embarquer: & pour se mettre à couvert des reproches de la Cour, il fit entendre que ces Indiens étoient des séditieux & des malfaicteurs qu'on exiloit, parce qu'il n'étoit pas à propos qu'on les laissât davantage dans leur Pays. Sur ce pretexte il les vendit en qualité d'esclaves, & paya ses dettes de la sorte. C'étoit la monnoye dont les Castillans payoient toutes les marchandises de l'Europe, & toutes les autres choses qui leur étoient nécessaires; & ainsi il ne faut pas s'étonner que ces riches & belles Provinces soient demeurées desertes & dépeuplées, depuis qu'on a commencé à faire un commerce d'esclaves dans la petite Espagne: les uns pour tromper les Indiens, leur persuadoient de venir avec eux dans la Castille, mais ils les conduisoient à l'Isle de Cuba, & les vendoient comme des esclaves: on en trouve encore plusieurs à la Havane, qui ont été pris de la sorte: car les Espagnols entendant parler des ruses dont leurs compatriotes se ser-

voient

voient pour abuser les Indiens, avoient recours aux mêmes artifices: ils s'en vantoient eux-mêmes, au lieu d'en rougir, & tout le monde en a été informé. Les malheurs & la desolation des Provinces de Nicaragua, de Guatimala, de la plus grande partie du Mexique, de Tabasco, de Panuco sont des preuves incontestables des crimes & des cruantez des Espagnols. L'Archevêque du Mexique en écrivit, pour s'en plaindre au Conseil Royal des Indes, & pour l'avertir que le Gouverneur avoit chargé 28. Navires d'esclaves. Le Gouverneur de la Province de Xalisco prit pour sa part quatre mille cinq cens soixante esclaves, hommes, femmes, enfans d'un an, de deux, de trois, tout lui étoit bon; sans parler d'un nombre infini d'autres esclaves, que les Espagnols prirent dans cette Province contre les défenses expressées de la Cour, qui trouvoit fort mauvais qu'on fist esclaves des Peuples qu'on devoit amener au Christianisme & à la connoissance du vrai-Dieu, pour les sauver. Les Flamands qui s'étoient emparez du Royaume de Veneguéla, pour le piller, & pour le détruire entierement, y ont exercé d'horribles brigandages durant l'espace de vingt années. Tout ce que je dis est tres-conforme à la verité; les Archives du Conseil Royal sont remplies des plaintes qu'on a fait des malversations des Espagnols, &

des

des injustices qu'ils ont commises à l'endroit des Indiens, pour en faire des esclaves: ces malheureux n'ont personne qui intercede pour eux, ou qui les défende; ils sont dans la dernière consternation, toujours exposez aux insultes de leurs ennemis, qui les oppriment impunément, ils n'esperent point de remède à leurs maux, ne sçachant à qui s'adresser pour avoir justice des outrages qu'on leur fait. Puisque les artifices qu'on employe pour faire les Indiens esclaves, sont si injustes, si criminels & si tyranniques, & que ces Peuples sont nez libres, comme les autres Nations de la terre, il s'ensuit qu'on a agi contre le droit des gens, en réduisant à la servitude tous les Indiens qu'on fait esclaves depuis que ce nouveau Monde a été découvert, & que ces violences blessent directement le droit divin & le droit naturel.

Pour prouver maintenant que les Espagnols sont obligez de rendre la liberté aux Indiens qu'ils tiennent dans l'esclavage, & qu'ils sont en mauvaise conscience; il ne faut que faire reflexion, que la Loi de Dieu oblige de rendre tout ce qu'on a pris injustement à son prochain, de réparer les torts qu'on lui a fait, & que sans cela il est impossible de se sauver. Sur ce principe, il est évident que les Espagnols sont obligez de rendre la liberté aux Indiens qu'ils ont fait esclaves, & de les dédommager des outrages qu'ils

qu'ils leur ont faits, contre le droit & l'équité : car le péché n'est point remis, jusqu'à-ce qu'on ait rendu tout ce qu'on avoit pris ; & par conséquent les Espagnols qui ont si mal-traité les Indiens, & qui ne se mettent point en devoir de leur satisfaire, sont en péché mortel.

Pour le prouver, il faut supposer deux principes : Premièrement, qu'il n'y avoit point d'esclaves dans la nouvelle Espagne dont les Peuples voisins, & sur-tout les Mexiquains, sont plus rusez & plus adroits que les autres Peuples des Indes. Tous ceux qui connoissent le nouveau Monde sont instruits de cette vérité. Secondement, le terme d'esclave ne signifie pas la même chose parmi les Indiens, que parmi les Européens : c'est seulement pour dénoter un serviteur, ou une personne qui a quelque obligation particulière de nous assister dans les besoins que nous avons : de sorte qu'être esclave d'un Indien, n'est qu'un degré au-dessous de son fils ; il est dans sa maison ; il garde ses meubles & son argent ; il a soin de ses enfans & de sa femme, & jouit d'une entière liberté : il fait la chambre ; il enseme les terres, & rend tous les autres services dont on a besoin, selon le temps & la saison : les Maîtres en récompense les traitent fort humainement & avec beaucoup de douceur, comme si  
leur



leur état ne les obligeoit pas à leur rendre service. Les Missionnaires qui ont appris la langue des Indiens, & la force de leurs termes, sont témoins de ce que je dis.

Il faut encore supposer un autre principe; qu'on s'est servi dans la nouvelle Espagne, & dans le Mexique de plusieurs moyens illegitimes, pour faire des esclaves, comme si l'on n'eût pas connu le vrai-Dieu, & qu'on n'eût jamais entendu parler des maximes de l'Évangile. Durant le temps de la famine, qui arrive rarement dans des Pays si riches & si fertiles, les Indiens qui avoient du grain en abondance, persuadoient aux pauvres de vendre leurs enfans pour avoir du bled; ils n'avoient nulle peine à s'y résoudre, parce que la servitude n'est point pénible parmi eux, & qu'elle ne les oblige point à de grands travaux; outre que les Indiens sont naturellement obéissans & soumis à ceux dont ils dépendent; ils livroient un de leurs enfans pour cinq boisseaux de bled: c'étoit le prix ordinaire que l'on donnoit pour un Indien. Il est certain que cette methode de faire des esclaves est injuste, puisque toutes choses doivent être communes dans le temps d'une extrême nécessité. La Loi naturelle oblige à donner ou à prêter gratuitement à ceux qui sont dans le dernier besoin.

On se servoit encore d'une autre methode

L

de

de pour faire des esclaves ; celui qui avoit trouvé un Indien faisi de quelques épis de bled qu'il eût volez, le faisoit esclave de sa propre autorité. Les Religieux Missionnaires remarquerent que quelques-uns femoient des épis malicieusement par les grands chemins, & que ceux qui les ramassoient innocemment, étoient pris pour être esclaves. Outre cela les parens & les alliez de celui que l'on trouvoit faisi de ces épis, étoient faits esclaves pour ce vol imaginaire. Cette supercherie est tres-injuste & tres-criminelle. Ils avoient encore inventé une espece de jeu, où celui qui perdoit devenoit esclave. Les joüeurs les plus habiles faisoient semblant de ne pas sçavoir joüer, pour faire tomber les plus simples dans le panneau & dans la servitude. Si celui qu'on avoit fait esclave de la sorte s'enfuoit, on prenoit en sa place ses plus proches parens. Quand un homme libre abusoit d'une esclave, le Maître de cette esclave se faisoit de celui qui l'avoit abusée, ou de sa femme, s'il étoit marié, & il les obligeoit de le servir pendant le temps de la grossesse de l'esclave : cette methode étoit passée en coûtume dans tout ce Pays. Un Seigneur qui avoit pour esclave quelque jeune fille, faisoit esclave quiconque la violoit ; ce qui étoit sujet à de grands desordres, car les Maîtres de ces jeunes esclaves les obligeoient à provoquer des

hom-

hommes pour avoir avec elles des commerces défendus. Quand un esclave prenoit quelque chose de la maison de son Maître, pour le donner à ses parens; incontinent ils devenoient les esclaves du Maître: plusieurs marchands alloient dans d'autres Pays dérober des esclaves, pour les vendre dans la nouvelle Espagne, où ils en avoient un plus grand debit: ils donnoient à usure des marchandises & du bled aux pauvres qui en avoient besoin; & quand ils étoient hors d'état de payer ce qu'on leur avoit vendu, on les faisoit esclaves: si celui qui devoit la somme mouroit avant que de s'être acquité, & si sa femme & ses enfans étoient trop pauvres pour payer le créancier, ils devenoient ses esclaves. Dans le temps de la famine, les peres & les meres vendoient quelqu'un de leurs enfans, pour servir un Maître durant un certain nombre d'années, mais cet esclavage ne finissoit point; car si le Maître venoit à mourir, les parens du mort s'emparoiérent de l'esclave. l'Evêque du Mexique, qui est un tres-bon & tres-vertueux Religieux, a écrit en latin toutes les adresses dont les Espagnols se servoient pour faire les Indiens esclaves: par où il est aisé de voir avec quelle injustice on abusoit de la simplicité & de la nécessité de ces malheureux, pour les réduire à une si cruelle servitude.

Il s'enfuit de ce que je viens de dire, que comme les Indiens sont idolâtres, & qu'ils n'ont pas la connoissance du vrai Dieu, ni de la Loi Chrétienne, ils ne reglent pas leurs actions par la crainte de l'enfer, ni par le desir du Paradis, ni par l'esperance que leurs bonnes-œuvres seront récompensées. Ils sont même vicieux & corrompus en bien des chefs: ils n'observent point le droit des gens dans les guerres qu'ils se font les uns aux autres. Tout cela peut faire conjecturer qu'ils se font entr'eux de grandes injustices.

La Loi Chrétienne, & la Foi de Jesus-Christ conservent les bonnes loix & les bonnes coûtumes, & abolissent les mauvaises, principalement celles qui sont contre le droit naturel, & qui sont préjudiciables au prochain. Ceux des Infidèles qui se convertissent, & qui ont plusieurs femmes, sont obligez de les renvoyer, & de n'en retenir qu'une, comme la Loi divine l'ordonne; aussi-bien que de restituer le bien qu'ils ont volé ou mal acquis par des usures illicites. Si les Chrétiens suivoient les mauvaises coûtumes des Infidèles, ou s'ils les toleroient, pouvant les en empêcher, il est manifeste qu'ils se rendroient complices des crimes de ces Idolâtres; parce que quand nos actions sont cause de quelque scandale, & font quelque dommage temporel ou spirituel à

nôtre prochain , nous sommes obligez par la Loi divine de nous en abstenir. Voilà pourquoi saint Paul ordonnoit aux Fidèles de ne point manger des viandes immolées aux Idoles , de peur qu'on ne crût qu'ils approuvoient ces damnables Sacrifices ; mais ils pouvoient manger sans peché de ces viandes immolées , pourvû que les Payens ne le vissent pas , & qu'ils ne pussent s'en scandaliser.

Dieu oblige tous les Chrétiens à faire tout leur possible pour abolir les mauvaises coutumes ; ou du moins à s'en abstenir eux-mêmes , & à les desapprouver. Quand on doute si une action qu'on a envie de faire est juste ou injuste , on ne peut la faire en bonne conscience ; cette regle est generale , & ne souffre aucune exception ; parce que les Chrétiens sont obligez par les Loix Evangeliques de perdre plû-tôt tout ce qu'ils possèdent , que de commettre aucun peché. Ainsi quand on doute s'il y a du peché dans l'action que l'on medite , il faut necessairement s'en abstenir ; la volonté qu'on auroit de faire une telle action seroit contraire à la droite raison , & à l'amour de Dieu ; parce que ce seroit s'exposer au peril de transgresser ses ordres en faisant cette action , si l'on avoit quelque doute qu'elle fût permise ou défenduë. Le doute , si on s'expose au peché , n'est plus un doute , c'est une certitude que l'on offense Dieu ; parce que nous som-

mes obligez de suivre toujours la voye la plus seûre. Quand il arrive que les deux voyes sont douteuses, il faut choisir celle où il y a moins de danger : selon cette maxime de S. Augustin, dans le Livre de la Penitence : Prenez le certain, & laissez l'incertain.

Les regles du droit humain, confirmées par la raison, par la Loi naturelle, & par la Loi de la charité Chrétienne, souffrent quelquefois des dispenses pour un plus grand bien en de certaines occasions qui se presentent, où une plus grande rectitude seroit peut-être préjudiciable : Mais c'est une regle generale, que quand il faut se déterminer entre deux choses douteuses, il faut toujours choisir celle où il n'y a point de peché, & où l'on trouve moins d'inconveniens, & où l'interest du prochain court moins de risque ; quoi-que peut-être il puisse y avoir du danger apparent. Sur ce principe, on ne pourroit pas obliger les Ecclesiastiques de ne pas demeurer avec leurs meres, leurs grand-meres, leurs soeurs, ni d'abandonner la maison de leurs peres, pour vivre séparément ; parce que cette séparation pourroit leur être préjudiciable, quoi-qu'il y ait peut-être aussi quelque inconvenient à demeurer ensemble.

On retient en mauvaise conscience une chose dont on doute si elle est acquise legitimement, ou si on la tient d'un homme à qui elle

elle n'appartenoit pas, ou qui avoit un doute raisonnable qu'elle lui appartînt. Ces possessions sont contre la justice, & contre la Loi divine & naturelle. Les Espagnols qui retiennent les Indiens esclaves, & qui doutent s'ils ont été achetez ou donnez gratuitement, agissent contre la justice, & contre la Loi de Dieu, en les retenant sur ce doute. Personne n'ignore qu'on ne soit obligé de restituer un bien qu'on ne possède pas légitimement, & qu'on a reçu par le canal d'un homme qui n'avoit aucun droit légitime sur la chose, parce qu'un homme ne peut pas communiquer un bien qu'il n'a pas lui-même. Ainsi quand on achette ou qu'on reçoit quelque chose d'un homme qui le vend, ou qui le donne gratuitement, quoi-qu'il ne lui appartienne pas, il la retient en mauvaise conscience, & il est obligé à restitution. La raison en est évidente, parce que c'est commettre un larcin, que de retenir volontairement une chose contre la volonté de celui à qui elle appartient; & quand même cette chose auroit passé par les mains de mille personnes, avant que de venir jusqu'à vous, vous n'auriez aucun droit de la retenir, parce qu'ils étoient tous possesseurs de mauvaise foi, & ils étoient tous obligez à restitution: & quoique quelque Loi humaine permette de retenir une chose qu'on a achetée de la monnoye marquée au coin du

Prince, & qui a cours dans la République; ce n'est pas un titre legitime pour la retenir, parce que les Loix humaines ne peuvent point prévaloir contre la Loi divine & la Loi naturelle, ni contre les bonnes coutumes qui défendent le larcin, & de retenir le bien d'autrui contre la volonté du possesseur legitime. Les inférieurs, comme sont tous les Rois à l'égard de Dieu, ne peuvent rien établir au préjudice de la Loi divine, qui est la premiere de toutes les Loix.

Celui qui achette une chose volée, avec connoissance de cause, participe au vol & au peché de celui qui a fait le larcin: s'il en doutoit, & s'il n'a pas fait toutes les diligences qu'il eût pu pour s'informer si la chose étoit legitimement acquise, il ne peut la retenir en conscience; parce que personne ne peut sans peché faire une chose qui l'expose au peché: & si l'on ne veut pas prendre la peine de s'informer si ce que l'on nous vend, ou ce que l'on nous donne gratuitement est legitimement acquis, quand on en doute, on est possesseur de mauvaise foi; parce que cette ignorance est coupable & malicieuse. Quand on a consulté des gens tres-habiles, on est excusable, à moins qu'on ne soit d'un tel caractere, qui nous oblige à sçavoir le droit, comme sont obligez de le sçavoir les Maîtres & les Docteurs; ou que lorsqu'on demande conseil, on se con-

tente



tente seulement de consulter une personne, quoi-qu'on en puisse consulter plusieurs; ou si l'on demande conseil à des personnes intéressées, & qui ne répondent pas selon leur conscience: au lieu d'aller consulter des gens de bien, qui répondent selon le droit & l'équité; ou quand on s'adresse à des personnes suspectes, & que l'on a droit de soupçonner, pour de bonnes raisons. On n'est point excusable dans ces circonstances, quand on demande conseil aux Maîtres & aux Docteurs; & quand après avoir reçu leurs avis, on agit contre le droit & l'équité. Ces quatre circonstances pourront être d'un grand secours pour guérir les doutes des personnes scrupuleuses, & pour mettre leur conscience en repos.

On peut aussi connoître par ces principes, que les Espagnols retiennent injustement, & contre la Loi de Dieu la plupart de leurs esclaves Indiens; s'ils ont droit d'en retenir quelques-uns, le nombre en est petit; & ils peuvent même douter s'ils ont été légitimement faits esclaves; parce que tous ceux qu'ils ont eu par le canal des Indiens mêmes; ils les ont eus comme un tribut qu'ils les forçoient de donner contre leur volonté, par la crainte, par les menaces, par les tourmens qu'ils leur faisoient souffrir; & ainsi ils sont possesseurs de mauvaise foi. S'ils les ont achetés des Indiens, ils ont employé pour

les avoir les ruses & les supercheries ; ils intimidèrent les Cacyques , & les contraignirent par la force des tourmens à leur livrer leurs sujets ; ils les menaçoient de les déclarer à la Justice , parce qu'ils adoroient les Idoles , & qu'ils leur faisoient des sacrifices. Mais comme ces Cacyques ne pouvoient pas donner aux Espagnols un aussi grand nombre d'Indiens qu'on leur demandoit , ils en déroboient par-tout où ils pouvoient. Ces injustices & ces desordres ayant été connus de Sa Majesté , Elle a expressément défendu d'employer à l'avenir de semblables moyens pour faire des esclaves.

Les Espagnols ont eu quelques esclaves que les Indiens leur ont vendus volontairement ; mais le nombre en est petit. Si les Espagnols ne doutoient pas qu'ils fussent possesseurs de mauvaise foi , ils étoient du moins obligés d'en douter ; & ils ne pouvoient nullement prendre ces esclaves , qu'après avoir apporté les diligences nécessaires pour s'instruire s'ils le pouvoient faire en bonne conscience ; & s'ils doutoient qu'ils le pussent faire , ils ne devoient point les acheter sur ce doute. Tous les moyens dont ils se sont servis pour amasser ce grand nombre d'esclaves sont illegitimes : les Indiens voyant le grand empressement qu'ils avoient pour cela , tyrannisoient leurs sujets , & les forçoient de se rendre esclaves , pour avoir de-

dequoi contenter les Espagnols, ou pour payer les bagatelles qu'ils leur vendoient. Les Juges du Conseil Royal qui ont examiné à fond cette affaire, ont déclaré qu'il n'y avoit presque pas un seul Indien qui eût été fait légitimement esclave; & sur ce principe ils ont donné la liberté à plusieurs.

Les Religieux Missionnaires, qui sçavoient la langue & les secrets des Indiens, ont déclaré que ceux qui les retenoient en qualité d'esclaves étoient en mauvaise conscience; ils n'avoient aucun intérêt à parler de la sorte; ils ne songeoient qu'au salut des ames. Les Espagnols pouvoient-ils ignorer ce qu'ils faisoient eux-mêmes? ils s'étoient rendus formidables aux Indiens; ils les forçoient par la rigueur des supplices de leur chercher & de leur livrer des esclaves. Ces Infidèles qui n'avoient ni connoissance, ni crainte, ni amour de Dieu, pouvoient se persuader qu'ils étoient en droit de faire ce que des Chrétiens faisoient à leurs yeux: ces mauvais exemples les enhardissoient à dérober & enlever des orphelins, & à tromper les simples, & même à employer la force & la violence, pour faire des esclaves, & pour les vendre aux Espagnols. C'est ce qui a introduit la corruption parmi les Indiens, qui commettoient mille injustices à l'endroit de leurs compatriotes, pour attrapper des Esclaves, depuis le

commerce qu'ils ont eu avec les Chrétiens, qui les incitoient à ces supercheries, & qui leur en donnoient l'exemple. Il est donc certain que les Espagnols ne pouvoient ignorer ces desordres & ces injustices, puisqu'ils étoient l'occasion & les instrumens de ces maux : ils étoient au moins obligez de douter si les esclaves qu'on leur amenoit étoient pris de bonne guerre, & s'ils pouvoient les retenir en bonne conscience.

Ils faisoient ce commerce avec des personnes suspectes, & ils devoient présumer que ce commerce blessoit les Loix de la justice, & que ceux qui leur livroient, ou qui leur échangeoient ces esclaves n'étoient point en droit de le faire : on devoit avoir quelque crainte de traiter avec ces Indiens; parce que ce sont des Infidèles, & qu'on se mettoit en peril d'approuver leurs larcins & leurs mauvaises actions. Les Espagnols sçavoient assez, & le bruit en étoit répandu par-tout, que les Indiens se servoient de mille manieres injustes, cruelles, & tyranniques, pour ramasser des esclaves de tous côtez. Ainsi les Espagnols devoient avoir du scrupule d'acheter d'eux des personnes libres, qu'ils avoient réduites en servitude contre le droit des gens. Ils ne peuvent donc s'excuser d'être possesseurs de mauvaise foi, & de participer aux crimes que les Indiens ont commis, en dérochant une

infinité de personnes à qui ils ont ôté la liberté. De cent mille esclaves que les Indiens vendoient aux Espagnols, ou qu'ils leur payoient en maniere de tribut, il n'y en avoit peut-être pas un seul qui fût véritablement esclave ou pris dans une guerre juste & legitime: Mais quand même il y en auroit eu effectivement quelques-uns; le moyen de les discerner parmi une si grande multitude? outre que, comme nous l'avons déjà dit, il y a une grande difference entre les esclaves des Indiens & ceux des Européens. L'esclavage parmi les Indiens est doux, & nullement penible: on y jouit de la liberté toute entiere; on n'y differe gueres de enfans de la maison: mais la servitude chez les Espagnols est effroyable, sans douceur, sans consolation, sans repos; on y est exposé à la faim, à la soif, à des châtimens terribles: il n'y a ni loix ni ordonnances qui puissent rendre là-dessus les Espagnols traitables, & les empêcher d'exiger de leurs esclaves des services qui surpassent les forces humaines.

De tous les principes que nous venons d'établir, il s'ensuit premierement, que Sa Majesté est obligée de droit divin, à mettre en liberté tous les Indiens que les Espagnols ont fait esclaves, & qu'ils retiennent injustement en cette qualité. Premierement, parce que Sa Majesté est obligée de rendre jus-

justice à tout le monde, aux petits comme aux grands, fans acception des personnes, fans mépriser les malheureux & les affligés, qui sont hors d'état de se défendre, ni de remédier à leurs maux. Le premier devoir des Rois, est de rendre la justice, & de protéger les foibles contre l'oppression des Grands: quand ils y manquent, ils attirent quelquefois la colere de Dieu sur leur personne & sur leur Royaume; parce que les cris des pauvres & des malheureux, montent incessamment jusqu'au Trône de Dieu. Or puisque les Espagnols oppriment injustement les Indiens, qui n'ont aucun remede pour se garantir des violences de leurs persecuteurs, & d'une si cruelle tyrannie; il est évident que Sa Majesté est obligée d'arrêter les injustices de ces Tyrans, & de rendre la liberté à des malheureux qu'ils oppriment sous une si dure servitude. Elle ne doit pas même différer d'un moment, puisque ces vexations sont de notoriété publique, & qu'Elle ne peut les ignorer.

Les Rois qui veulent observer les regles d'une exacte justice, soit qu'ils soient Payens ou Fidèles, doivent faire tous leurs efforts pour entretenir la paix parmi eux: mais ils ne doivent encore rien oublier, pour les mettre dans le chemin de la vertu; parce que la fin que doit se proposer celui qui gouverne la République, est de faire en sorte que

tous

tous ses fujets soient vertueux. A combien plus forte raison les Princes & les Rois Catholiques, qui suivent les maximes de Jesus-Christ font-ils obligez de conduire leurs fujets selon les regles de la Foi Chrétienne, & de lever tous les obstacles qui pourroient les détourner de leur chemin? Ils ne peuvent réüffir dans cette entreprise, qu'en leur faisant des Loix justes & équitables, & en les obligeant d'observer une exacte justice.

Les Rois Chrétiens sont encore obligez d'exhorter leurs fujets à servir Dieu, & à observer la Loi Chrétienne autant qu'il leur est possible. Or comme les Espagnols qui retiennent injustement des Indiens pour esclaves, sont toujourns dans l'habitude du péché mortel, & que par conséquent ils ne vivent pas selon les maximes de la Loi Chrétienne; les Rois sont obligez de mettre tous les Indiens en liberté, pour lever cet obstacle essentiel du salut de leurs fujets. Le caractère de Roi oblige les Princes à faire des Loix & des Reglemens, pour l'observation de la Justice, & pour maintenir les Peuples qui leur sont soumis, dans la pratique de la vertu: ils sont de même obligez de droit divin à employer leurs forces temporelles pour l'augmentation de l'Eglise Catholique, pour conserver la discipline Ecclesiastique, & pour empêcher que les Fidèles ne se révoltent contre les Ministres de Jesus-Christ.

Christ. C'est en cela qu'ils peuvent legitime-  
 ment se servir de la terreur de leurs ar-  
 mes , pour maintenir tout le monde dans  
 le devoir ; car sans cela les Puissances tem-  
 porelles ne seroient pas necessaires pour  
 l'administration de l'Eglise. On peut con-  
 clure de ce principe , que le Roi d'Espagne  
 est obligé de se servir de son pouvoir pour  
 faire rendre justice aux Indiens , qu'on op-  
 prime si tyranniquement ; & pour donner  
 de l'autorité aux Minstres de l'Eglise des  
 Indes , qui ne peuvent faire de progrès par  
 le ministere de la parole , ni retirer les Es-  
 pagnols de l'abîme de leurs vices , tandis  
 qu'ils continuëront d'affliger & de perse-  
 cuter les malheureux Indiens ; parce que  
 ces violences continuelles , & la volonté  
 déterminée qu'ils ont de ne les point cesser  
 sont des pechez habituels : ils ne se soucient  
 ni des remontrances & des menaces des  
 Prelats , ni des censures Ecclesiastiques ; ils  
 ajoutent pechez sur pechez : ce desordre fait  
 que l'Eglise des Indes est dans une grande  
 desolation , & qu'elle souffre de grandes ad-  
 versitez. Il faut donc rendre la liberté aux  
 Indiens , afin d'ôter les obstacles qui les em-  
 pêchent de se sauver , & de se soumettre  
 à la doctrine qu'on leur prêche. Par ce  
 moyen les Pasteurs auront une pleine li-  
 berté d'exercer leur ministere , & de rem-  
 plir leurs fonctions Apostoliques.



Les Evêques des Indes font obligez de droit divin à solliciter continuellement Sa Majesté & son Conseil Royal de délivrer les Indiens de la tyrannie & de l'oppression qu'ils souffrent, & de les remettre dans leur première liberté; parce que les Evêques font obligez par la nécessité que leur impose leur caractère, de remplir le mieux qu'ils pourront leurs fonctions pastorales, comme de gouverner & d'enseigner les Peuples qui sont sous leur conduite, & de pourvoir à toutes leurs nécessitez spirituelles; mais aussi d'empêcher qu'on ne leur fasse aucun tort pour ce qui regarde le temporel, & de les retirer de l'oppression, sur-tout quand ces vexations sont des obstacles pour le salut de leurs ames. Ils doivent aussi leur procurer tous les secours temporels qu'ils pourront.

La conduite des Religieux de S. Dominique & de S. François est fort sainte & fort sage, & ils méritent qu'on les approuve, d'avoir concerté entr'eux de refuser l'absolution à tous les Espagnols de la nouvelle Espagne, qui retiennent des Indiens pour esclaves, & de les obliger de porter cette affaire à examiner devant le Conseil Royal, conformément aux Loix nouvelles: ils auroient encore mieux fait de n'avoir point recours à ce Tribunal; les Religieux de ces Ordres connoissent assez par leur propre expérience les in-

injustices & les mauvais manéges à quoy on a eu recours pour faire ces Indiens esclaves : ils ne peuvent douter que ces violences n'aient grièvement offensé Dieu, & que ceux qui les ont commises ne soient obligez à restitution. Un Confesseur qui s'expose à entendre les Confessions, qui fait les fonctions d'Evêque, de Curé ou de Juge spirituel, est obligé de sçavoir les obligations de son ministere, & d'avoir la science & la prudence requise pour le remplir dignement, pour porter un jugement juste & sage sur les matieres & sur les points qu'on lui propose, & pour discerner les torts que l'on fait à la partie qui se plaint. Si son ignorance ou sa negligence est cause qu'il se trompe, comme par exemple, s'il n'obligeoit pas le Penitent à restituer un bien mal-acquis, il commettoit un grand peché, & seroit lui-même obligé à restitution, & à réparer les injustices qu'on a fait à la partie offensée. De même un Medecin qui par ignorance feroit un mal notable à son malade, ou qui seroit la cause de sa mort, seroit obligé à de grandes reparations. Il faut dire la même chose des Juges qui jugent mal, parce qu'ils ignorent le Droit, ou qu'ils ne se mettent pas en peine de s'instruire d'une affaire; parce que cette negligence & cette ignorance sont criminelles, & qu'on est obligé

gé de connoître ce qu'on doit juger.

Il est certain que tous les Religieux de la nouvelle Espagne sçavent évidemment que les Indiens ont été faits esclaves contre le droit & l'équité, & qu'on les retient injustement; & par conséquent ils ne sont point obligez de s'en rapporter à l'examen du Conseil Royal; outre que l'on employe toutes sortes de détours & d'artifices, pour empêcher que le Conseil ne prenne connoissance de cette affaire: & ainsi pour arrêter le cours des vexations; Sa Majesté doit promptement ordonner de remettre en liberté les Indiens qu'on opprime tyranniquement; d'autant plus que cette oppression est cause qu'une infinité d'ames périssent. C'est encore le moyen de retirer les Espagnols de l'habitude du peché mortel, & de mettre les Prelats en état de s'acquiescer en toute liberté de leurs fonctions Ecclesiastiques.

Entre tous les remedes que le Frere Dom Barthelemy de Las-Casas, Evêque de la Ville Royale de Chiapa proposa pour rétablir la paix & le repos des Indes, le plus efficace étoit de soumettre toutes les Indes directement à la Couronne de Castille, & d'empêcher que les Seigneurs Espagnols ne se fissent des sujets & des vassaux. Il apporta une infinité de raisons tres-fortes pour prouver cette proposition.

Premièrement, comme les Rois & les Peuples du nouveau Monde font Infidèles, & qu'il est nécessaire de les convertir à nôtre sainte Foi, il est à propos qu'ils soient sous la protection d'un Roi Catholique & puissant, & qui ait un véritable zèle pour la gloire & pour la propagation de la Religion Chrétienne, & qui envoie dans le nouveau Monde des Missionnaires habiles, pour amener ces Idolâtres à la connoissance de Dieu, & pour leur persuader d'embrasser nôtre sainte Religion, & de se soumettre au S. Siège: par conséquent il ne peut rien arriver de plus avantageux aux Indiens, que de se mettre sous la protection des Rois Catholiques, afin que les Seigneurs particuliers ne puissent point s'emparer de ce Domaine. C'est à quoi les Rois de Castille doivent tenir la main, sans partager avec qui que ce soit la puissance & l'autorité qu'ils ont acquise sur les Indiens, se réservant immédiatement pour eux cette juridiction sans la démembler, pour en revêtir des particuliers. Cette affaire est d'une si grande conséquence, que de-là dépend le salut temporel & éternel de ces Nations, & la conversion du nouveau Monde, qui seroit une chose tres-avantageuse à la République.

Il n'est ni juste ni possible d'abandonner ce Domaine à des particuliers; il n'y a que  
le

le Roi seul qui en doive être revêtu : parce que quand le Pape a fait choix d'une personne ou d'une dignité, on ne peut déléguer l'affaire, ni la confier à un autre. Lorsque le Prince s'est déclaré en faveur d'une personne illustre par son caractère & par son mérite, qui a une parfaite connoissance de la chose dont elle doit décider, il est à présumer qu'elle jugera comme le Prince même auroit jugé. Il est manifeste que dans le cas dont il est question, on trouve la grandeur & la dignité de la personne, puisqu'il est Roi de Castille, qu'il est tres-Chrétien, qu'il a un grand zèle pour la Religion Catholique; que le sujet est d'une grande importance, puisqu'il s'agit de la prédication, de l'augmentation de la Foi, & du culte divin: de convertir des Nations nombreuses, & de les gouverner avec douceur & sagesse, pour y maintenir la justice, & pour leur inspirer l'amour de la vertu. Il n'y a que les personnes Royales qui soient capables d'un si grand employ.

Il paroît que le S. Siege a élu le Roi d'Espagne pour lui confier le Gouvernement des Indes. On le peut prouver par deux circonstances considerables : la premiere, quand on ajoûte cette clause dans la Commission : Nous nous confions à votre foi, à votre prudence, à votre justice. Cette clause est inserée dans la Bulle de Concession  
& de,

& de la Commission des Indes aux Serenissimes Rois de Castille, où le Pape dit  
 „ en termes exprés: Connoissant que vous  
 „ êtes des Rois veritablement Catholi-  
 „ ques, comme nous le sçavons par plu-  
 „ sieurs experiences, & que vôtre pieté est  
 „ connuë par-tout le monde Chrétien,  
 „ Nous ne doutons nullement que vous  
 „ n'apportiez tous vos soins & toute vôtre  
 „ industrie, pour l'exaltation & l'augmen-  
 „ tation de la Foi Catholique; de même  
 „ que vous n'avez rien épargné pour retirer  
 „ le Royaume de Grenade des mains des In-  
 „ fidèles & des Sarazins, avec une si grande  
 „ gloire du nom de Dieu. La seconde cir-  
 „ constance, est quand on ajoûte dans la  
 „ Commission quelque ordre exprés. La  
 „ premiere clause est exprimée dans ces pa-  
 „ roles: Nous vous exhortons par vôtre S.  
 „ Baptême, qui vous oblige de vous soumet-  
 „ tre aux ordres Apostoliques; & Nous  
 „ vous conjurons par les entrailles de la mi-  
 „ sericorde de Jesus-Christ d'entreprendre  
 „ genereusement cette expedition, pour a-  
 „ mener à la Religion Chrétienne les Peu-  
 „ ples du nouveau Monde: que les travaux  
 „ & les perils ne vous épouvantent point:  
 „ mettez vôtre confiance en Dieu, qui fera  
 „ réussir vôtre Ouvrage pour sa gloire. L'au-  
 „ tre clause contient une espece de comman-  
 „ dement: voyez comme elle est exprimée:

Nous

„ Nous vous commandons en vertu de la  
 „ sainte Obéissance, & Nous ne doutons  
 „ point que vous n'entrepreniez cette affaire  
 „ avec beaucoup de zèle & de ferveur, &  
 „ que vous n'envoïez dans les Isles & dans  
 „ la Terre-ferme, des hommes craignant  
 „ Dieu, habiles, experimentez, & capables  
 „ d'instruire les Habitans du nouveau Mon-  
 „ de dans la Foi Catholique, & de leur inf-  
 „ pirer l'amour de la vertu. Ces circon-  
 „ stances font assez connoître que le Pape a  
 „ choisi les Rois de Castille, pour leur con-  
 „ fier le soin de faire instruire les Indiens,  
 „ en consideration des services signalez que  
 „ ces Princes ont rendus à l'Eglise: il les a  
 „ même obligez d'entreprendre cette bonne-  
 „ œuvre, en leur faisant un commandement  
 „ exprés de s'y appliquer, en vertu de la  
 „ Sainte Obéissance.

Leurs Majestez s'engagerent solennelle-  
 ment de seconder de tout leur pouvoir les  
 intentions du Pape. Cette promesse fut  
 convertie en pacte, & devint une obli-  
 gation expresse; & par consequent les Rois  
 de Castille ne peuvent plus se dispenser  
 d'être les Ministres du S. Siege, pour por-  
 ter la parole de Dieu dans les Indes, & ils  
 sont obligez de contribuer de toutes leurs  
 forces à la conversion des Idolatres: leurs  
 soins doivent s'étendre sur le temporel,  
 aussi-bien que sur le spirituel: & ils ne doi-  
 ven

vent rien négliger de tout ce qui est nécessaire pour la conservation, & pour la conversion de ces Infidèles. Il ne leur est pas même permis d'abdiquer cette autorité, ni de se défaire de cette juridiction: & par conséquent, que V<sup>ô</sup>tre Majesté pense sérieusement combien cette obligation est étroite & indispensable; qu'Elle se souvienne que l'an 1499. que Christophe Colomb, qui a le premier découvert les Indes, & qui en fut le premier Amiral, permit à chaque Espagnol qui l'accompagnoit d'emmener un Indien en récompense des grands services qu'ils avoient rendus dans ce voyage à la Couronne d'Espagne: Quand ces Indiens furent arrivez en ce País, V<sup>ô</sup>tre Majesté en témoigna beaucoup de douleur & de ressentiment; en sorte qu'on eut toutes les peines du monde à l'appaiser: Elle demandoit si l'Amiral avoit le pouvoir de détruire vos vassaux: Elle ordonna sous peine de mort à tous les Espagnols de renvoyer dans les Indes les Indiens qu'ils avoient amenez. En effet, ils y retournerent tous l'an 1500 que François Bobadilla alla prendre le Gouvernement du nouveau Monde.

La seconde raison qui prouve que V<sup>ô</sup>tre Majesté est obligée d'incorporer à sa Couronne le Domaine des Indes, & de ne point permettre en aucune maniere que les Espagnols en usurpent la moindre chose en qualité



lité de Seigneurs, est que sans cela il est impossible que les Peuples du nouveau Monde embrassent jamais le Christianisme. Pour bien entrer dans cette raison, il faut sçavoir que la fin du Domaine que Vôtre Majesté possède sur ces Nations nouvellement découvertes, n'est autre chose que la publication & la prédication de l'Evangile, pour leur faire connoître Jesus-Christ: par conséquent Vôtre Majesté est obligée de lever tous les obstacles qui s'opposent à cette fin, d'établir de si bons ordres, & de prendre des moyens & des mesures si justes, que rien ne puisse empêcher le succès de cette affaire. La fin est toujours le grand ressort qui doit faire agir; & c'est ce qu'il faut principalement avoir en vûe, pour prévoir les obstacles qui pourroient empêcher le succès qu'on se propose, & pour prendre tous les moyens qui peuvent conduire à cette fin. Or il est certain que le pouvoir que les Espagnols ont usurpé sur les Indiens est l'un des plus grands obstacles qui empêchent leur conversion, & la publication de l'Evangile. Tout le monde connoît l'extrême avarice des Espagnols, qui ne veulent pas souffrir que les Religieux Missionnaires prêchent l'Evangile aux Indiens, qu'ils regardent comme leurs vassaux; parce que, disent-ils, la publication de l'Evangile leur cause deux dommages tres-considerables. Première-

M

ment,

ment, c'est que les Religieux font perdre trop de temps aux Indiens pour les instruire. Ces Peuples sont naturellement fainéans & paresseux : quand on les détourne de leur travail, ils ne veulent plus s'y remettre. Il est arrivé souvent que tandis que les Religieux instruisoient les Indiens qu'ils avoient ramassés dans leur Eglise, les Espagnols survenoient, qui en enlevoient par force cent ou deux cent, autant qu'ils en avoient besoin pour leurs affaires ; ils les chargeoient de coups au grand scandale de tout le monde, & au mépris des Religieux. Ces violences sont de grands obstacles au salut des Indiens. L'autre dommage que les Espagnols reçoivent de la conversion des Indiens, est que depuis qu'on les a instruit des maximes de la Religion Chrétienne, ils en deviennent plus fiers, & plus incapables de servir les Espagnols : ils avoient franchement que leur intérêt particulier leur est plus cher que le salut des Indiens. Cette disposition d'esprit où ils sont, est un péché mortel habituel contre la charité, dont ils pervertissent l'ordre, non seulement en mettant des obstacles au salut de leur prochain, comme ils font tous les jours, quoi-qu'ils soient eux-mêmes obligés en conscience de les instruire, ou de procurer leur instruction. Mais bien loin de s'acquiescer en cela de leur devoir, ils empêchent même

de tout leur pouvoir qu'on ne les instruisse, sans craindre les jugemens de Dieu, qui les chatiera severement du peu de charité qu'ils ont de leur prochain, & du peu de soin qu'ils prennent de les faire instruire, quoiqu'ils en ayent un si grand besoin. Ils empêchent que les Religieux Missionnaires ne les instruisent, de peur qu'ils ne connoissent les vexations, les tyrannies, & les cruautez qu'ils exercent envers les Indiens : elles sont si grandes & si inouïes, que les Religieux sont saisis d'horreur, quand les Indiens les leur racontent. Ces Religieux qui voyent eux-mêmes de leurs yeux les mauvais traitemens que les Espagnols font aux Indiens, se mettent en devoir, comme ils y sont obligez selon Dieu, de s'y opposer, & d'en avertir les Juges des Tribunaux que Vôte Majesté a établis, afin qu'on y remédie; quoi que les remedes qu'on a employé jusqu'à maintenant ayent été assez inutiles; parce que comme les Gouverneurs & les Juges mêmes ont beaucoup d'Indiens, & qu'ils sont tres-cruels, & sans misericorde; ils abusent de leur pouvoir, pour opprimer ces malheureux, qu'ils châtient impitoyablement pour les fautes les plus legeres. Voilà pourquoi ils regardent les Religieux comme des surveillans incommodes, & comme leurs ennemis, qui s'opposent à leurs interets temporels :

ils ne peuvent ni les voir ni les souffrir ; ils les maudissent , & ils inventent contr'eux toutes sortes de calomnies. Les Indiens desesperez de voir que leurs maux ne finissent point , & qu'ils n'ont nulle esperance que dans le zèle & la charité des Religieux , ils les aiment & les reverent comme leurs liberateurs & leurs protecteurs ; ils se confient entierement à eux dans toutes leurs peines ; ils sortent des Bourgs & des Villes , pour aller en Corps au-devant d'eux. Les Espagnols voyent avec beaucoup de douleur le respect extrême que les Indiens ont pour les Religieux ; ils leur reprochent qu'ils veulent s'en rendre les maîtres : mais Dieu sçait combien ces Missionnaires souffrent de peines & de travaux , & à quelles extrémitez ils sont souvent réduits par la faim & la pauvreté , faisant de grands voyages avec d'incroyables fatigues dans des chemins rudes & affreux , pour aller au secours de ces pauvres Indiens , & pour leur montrer la voie du salut , & pour avertir les Espagnols des pechez énormes qu'ils commettent en tourmentant les Indiens en tant de manieres , en les dépouillant de leurs biens , en les massacrant. Toutes ces injustices les obligent à de grandes restitutions , & à de grandes reparations , s'ils veulent se sauver. L'interest & l'injustice regnent plus dans les Indes , que dans toutes

les autres parties du monde, quoi-que les Espagnols n'aient de droit, aucune juridiction sur les Indiens; & celle qu'ils ont est injustement usurpée, puisqu'ils ne la tiennent point de V<sup>ô</sup>tre Majesté. Les Indiens sont naturellement timides & pusillanimes; ou pour mieux dire, les mauvais traitemens, & les cruautez des Espagnols les ont tellement épouvantez, que cette peur leur est devenuë comme naturelle; en sorte qu'à-peine se souviennent-ils qu'ils sont hommes.

Il est impossible qu'ils puissent s'appliquer à entendre la Doctrine Evangelique, & qu'ils se fassent Chrétiens; parce que les Espagnols s'y opposent de toute leur force. Le Domaine qu'ils ont usurpé sur eux depuis qu'ils se vantent d'en avoir fait la Conquête. Ceux qui ont quelque faveur auprès des Gouverneurs, disposent de la personne des Indiens comme de leur propre bien; ils les partagent entr'eux comme s'ils étoient nez leurs vassaux: deux ou trois Espagnols s'approprient un Peuple entier: souvent le mari tombe en partage à l'un; les enfans sont la proie de l'autre: ils les envoient aux Mines chargez comme des bêtes; ils les obligent de porter de pesans fardeaux pendant cent & deux cent lieues: c'est ce que nous voyons tous les jours. Pour obvier à ces desordres, il ne suffit pas que v<sup>ô</sup>tre Majesté taxe les tributs, & qu'Elle

menace de punir severement ceux qui tourmenteront les Indiens à l'avenir, ou qui en exigeront des corvées, qu'ils ne sont point obligez de leur rendre; car ils n'en feront ni plus ni moins.

La severe servitude sous laquelle ils tiennent les Indiens est encore un grand obstacle à leur conversion, outre qu'ils les dispersent en plusieurs endroits, & qu'il est presque impossible de les ramasser. Ces deux circonstances empêchent qu'on ne les puisse instruire, & les mettre en état de se sauver. Il faut pour pouvoir les nourrir de la parole de Dieu, qu'ils soient rassemblez, & qu'ils vivent en société. Il faut outre cela qu'ils jouissent d'une entiere liberté, afin qu'ils puissent volontairement embrasser la Loi de Dieu. Les Docteurs disent qu'il n'y avoit point de Loi au temps d'Abraham, parce que ce n'étoit qu'une seule famille, & non pas un Peuple entier. Dieu ne donna point sa Loi aux Israélites durant qu'ils étoient en Egypte, quoi-qu' alors ils fussent un Peuple nombreux, & qu'ils comptassent jusqu'à six cent mille combattans: mais ils étoient en captivité, & ils ne jouissoient pas d'une liberté toute entiere. Dieu leur donna sa Loi quand ces deux conditions se trouverent ensemble; c'est-à-dire, quand ils furent un Peuple libre: ce qui n'arriva qu'après que Dieu eut

employé sa puissance pour retirer les Israélites des fers de Pharaon. Entre toutes les Loix qui ont jamais été, ou qui seront à l'avenir, la Loi Evangelique demande principalement ces deux dispositions; parce que cette Loi suppose une liberté parfaite, pour s'en faire instruire, & pour l'observer. Il est encore à propos que ceux qui observervent la Loi de Jesus-Christ fassent un corps & qu'ils vivent ensemble, pour satisfaire aux fonctions du culte divin, par la pratique des sept Sacremens de l'Eglise, & des autres Ceremonies qu'on y observe. Il est nécessaire que les Fidèles s'assemblent de temps en temps dans le même lieu, pour entendre la parole de Dieu, & pour assister au Sacrifice; ce qui est nécessaire pour confirmer les nouveaux Chrétiens dans le genre de vie qu'ils ont embrassé: sans ces secours, les Fidèles se relâcheroient insensiblement, & pourroient même perdre la Foi. Si l'on permet aux Espagnols de retenir les Indiens épars sur les montagnes & dans les vallées, pour vacquer perpetuellement aux corvées qu'ils en exigent, il sera impossible de les instruire.

Vôtre Majesté peut comprendre par-là le desordre qui regne dans les Indes, & combien il est nécessaire d'empêcher que les Espagnols ne retiennent les Indiens sous une si dure servitude, & qu'ils ne dépeuplent pas le

Pays, comme ils ont fait jusqu'à présent. Ce qui est encore de plus déplorable, ils les laissent mourir sans se soucier de leur faire administrer les Sacremens : ils n'en font pas plus d'état que de leurs chiens, ou de leurs bêtes de charge. Il semble qu'ils soient persuadés que les Indiens n'ont pas une ame immortelle, & qu'ils ne sont destinez ni aux récompenses ni aux châtimens de l'autre vie.

Les Espagnols n'ont nullement les dispositions nécessaires pour être les Maîtres & les Seigneurs des Indiens, ni pour leur enseigner les maximes de la Loi Evangelique, ni pour les exhorter à l'embrasser par l'exemple de leurs bonnes-œuvres. On donna à Jean Colmenero un assez grand nombre d'Indiens, pour les instruire ; mais cet homme étoit si ignorant, qu'il ne scavoit pas faire le signe de la Croix, ni rendre raison d'aucun point de sa creance. Quand on lui demanda ce qu'il enseignoit aux Indiens qui étoient sous sa conduite, il ne pût répondre autre chose, sinon qu'il leur apprenoit à faire le signe de la Croix ; mais il prononçoit mal les paroles dont ce signe doit être accompagné. Les Indiens d'une certaine Province avoient apporté toutes leurs Idoles aux Missionnaires, protestant qu'ils detestoient ce culte impie, & qu'ils vouloient désormais servir le véritable Seigneur ; mais les Espagnols vendirent ces mêmes

Ido-



Idoles à d'autres Indiens, & les donnerent en échange pour des esclaves. Quelle Inquiétude peuvent avoir pour le salut des Indiens les Espagnols, qui ne vont dans le nouveau Monde que pour s'enrichir, & pour se mettre en état d'acheter des Charges qui les relevent au-dessus de leur condition; outre qu'ils sont si ignorans, qu'ils ne sçavent pas le Symbole de leur creance, ni les dix Commandemens de Dieu. La seule avarice les guide; ils sont abandonnez à toutes sortes de vices: la vie qu'ils menent est infame & abominable. Les Indiens en comparaison sont infiniment plus saints & plus vertueux: quoiqu'ils soient Paiens & Idolâtres, ils se contentent d'une seule femme, comme la nature les enseigne; & ils voient que les Chrétiens en ont quatorze ou quinze, quoi-que la Loi dont ils font profession le défende. Les Indiens ne sçavent ce que c'est que de prendre le bien d'autrui, ni de faire quelque injure ou quelque outrage à qui-que ce soit, ni de massacrer personne: mais les Chrétiens tombent dans tous ces desordres, contre la raison, & contre la justice; ils n'observent aucuns de leurs sermens, & l'on n'oseroit confier la moindre chose à leur fidelité. Les Indiens qui sont témoins de tous les crimes que commettent les Chrétiens, croient que le Dieu qu'ils adorent est le

plus méchant & le plus injuste de tous les Dieux, puisqu'il ne punit pas les desordres de ceux qui le servent. Ils croient aussi que vous êtes le plus cruel de tous les Rois, puisque vous envoyez dans le nouveau Monde des sujets si vicieux & si méchans: ils s'imaginent que vous beuvez le sang humain, & que vous mangez la chair des hommes. Toutes ces choses paroîtront nouvelles & étranges à Votre Majesté; mais pour nous, nous y sommes accoutumés. On a sujet de s'étonner que Dieu ne fasse pas sentir à l'Espagne des marques de son indignation & de sa colere, en punition des crimes que les Espagnols commettent dans le nouveau Monde. Voilà de quel caractère sont ceux à qui l'on confie les Indiens, & sur lesquels on se repose du salut de leurs ames. Il ne faut pas s'étonner du peu de fruit qu'on a fait pour le temporel & pour le spirituel depuis qu'on a découvert les Indes. Si l'on en excepte la Province du Mexique, Dieu n'y est pas plus connu qu'au paravant. Ils leur ont vendu bien cherement quelques legeres instructions qu'ils leur ont faites. Cependant le Fils de Dieu a ordonné à ses Disciples de donner gratuitement ce qu'ils ont reçu gratuitement. On n'a donné aux Espagnols les Indiens qu'à condition de les instruire, & ils sont obligés à restituer tout ce qu'ils leur ont pris sur ce

pre-

pretexte , puisqu'ils se sont si mal acquitez  
 de la commission qu'on leur avoit donné  
 On ne peut tromper Dieu qui voit tout,  
 & qui est le témoin des mauvaises actions des  
 Espagnols , qui ne se font appliquez qu'à  
 tourmenter les Indiens , & à en faire des  
 esclaves , au lieu de penser à les instruire.  
 Des seculiers ne sont gueres propres pour  
 être des Prédicateurs de la Foi. On a fort  
 mal servi V<sup>ô</sup>tre Majesté , de ne l'avertir pas  
 des mauvais déportemens des Espagnols :  
 Elle y eût sans doute remedié , si l'on avoit  
 pris le soin de l'en instruire ; & si elle ne  
 l'eût pas fait , sa conscience y eût été fort  
 blessée , envoyant dans le nouveau Monde  
 pour prêcher la Foi , & pour rendre té-  
 moignage à la Doctrine de Jesus-Christ,  
 des gens absolument incapables d'un minist-  
 ere si relevé , & qui la décrient & la desho-  
 norent par une vie scandaleuse. Il est ne-  
 cessaire d'ôter cet employ aux seculiers ,  
 pour le donner aux Religieux , comme  
 une chose qui convient mieux à leur carac-  
 tere , sans que ces Religieux puissent pré-  
 tendre d'avoir aucune juridiction temporel-  
 le sur les Indiens ; car on tomberoit dans les  
 mêmes inconveniens que l'on tâche d'évi-  
 ter. Les mauvais exemples , & la vie cor-  
 rompue des Espagnols , font plus de tort que  
 ne pourroient faire de bien les Prédications  
 d'une infinité de Religieux : & ainsi V<sup>ô</sup>tre  
 Ma-

Majesté est obligée en conscience d'ôter aux Espagnols tout pouvoir sur les Indiens, & de ne permettre jamais qu'ils en fassent leurs vassaux.

L'une des principales raisons qui prouvent cette proposition, est que les Peuples doivent jouir du repos & de la paix pour être en état de vacquer au service Divin, & aux bonnes-œuvres que la Religion Chrétienne prescrit : il ne faut point qu'ils soient détournés des Sacremens de l'Eglise, par les travaux continuels à quoi on les condamne. Cette paix & cette tranquillité ne peut subsister, qu'en conservant à chacun ce qui lui appartient, sans faire aucune injure ni aucune injustice à qui que ce soit. Les Maîtres des Républiques sont obligés de droit divin de lever tous les obstacles qui s'opposent à la conservation d'une paix si nécessaire, & à faire cesser le plutôt qu'ils pourront les dissensions & les troubles qui pourroient entretenir la discorde parmi ceux qui font profession du Christianisme ; parce qu'elle s'oppose directement à la fin que Dieu s'est proposée en créant les hommes qu'il a mis dans le monde, afin qu'ils puissent observer ses Commandemens, & s'appliquer au culte Divin, & aux œuvres de la Religion, pour mériter par leurs bonnes-œuvres la vie éternelle. Ce bon ordre est nécessaire dans toute la République

Chrétienne, mais principalement parmi ceux qui ont depuis peu embrassé la Foi. Les Espagnols sont trop intéressés & trop avarés, pour qu'on leur puisse accorder aucune juridiction sur les Indiens; parce qu'ils ne leur donneront jamais ni repos ni trêve; ils les tourmenteront en mille manières différentes; ils les opprimeront pour avoir leurs biens, leurs femmes, leurs enfans; & il n'y a point d'injustices qu'ils ne leur fassent pour les dépouiller; il n'y a aucun moïen de les mettre à couvert de ces violences, qu'en ajoutant le Domaine des Indes à votre Couronne. Les Espagnols tuent & massacrent impunément les Indiens par les champs, par les chemins, dans les Mines; & ils le font avec d'autant plus de hardiesse, qu'on n'a point de témoins qui puissent les convaincre de ces cruantez: ce qui prouve manifestement que les Indiens ne peuvent être en état de vacquer en repos aux choses divines pour garder les Commandemens de la Loi de Dieu, puisque tandis que les Espagnols seront leurs Maîtres, ils seront perpétuellement exposés à mille troubles & à mille persécutions, aux angoisses, aux ennuis, à toutes sortes de malheurs, qui leur inspireront de l'aversion pour Votre Majesté, & une grande haine pour le Dieu des Chrétiens & pour sa Loi, qu'ils trouvent si dure & si pesante,

te, si amere & si difficile à supporter. Ils croient encore que le joug & le gouvernement de V<sup>ô</sup>tre Majesté est tyrannique, & que le Dieu que nous adorons est injuste & cruel; comme s'il étoit l'Auteur de tous les maux que les Espagnols leur font souffrir: puisque sous pretexte de leur prêcher la Foi Catholique, ils les plongent dans des calamitez si horribles, que Dieu souffre sans punir ceux qui sont les Auteurs de tant de maux. Ces infortunez n'ont d'autre ressource, que de pleurer jour & nuit, & de protester que leurs Dieux sont beaucoup meilleurs, plus secourables & plus commodes, que le Dieu des Européens. Ils jouïssent en servant leurs Dieux d'une paix inalterable, & de toutes les commoditez de la vie; au lieu que depuis qu'ils sont soumis au pouvoir des Chrétiens, ils sont chaque jour exposez à toutes sortes d'insultes. Voilà pourquoi ils ont en horreur la Foi qu'on leur prêche, & par conséquent ils sont hors d'état d'arriver à la fin que l'on s'étoit proposée. On ne peut donc douter que V<sup>ô</sup>tre Majesté ne soit obligée de droit divin de les retirer du pouvoir des Espagnols, & de les prendre sous sa protection.

Il faut ajoûter que le pouvoir que vous avez sur les Peuples de ce nouveau Monde, vous a été accordé par la grace de Dieu, & par le suffrage de l'Eglise pour l'utilité tem-

porelle & spirituelle des Indiens : ce privilege est comme un moyen necessaire pour le salut des Indiens. Ainsi le gouvernement des Peuples du nouveau Monde ne doit appartenir qu'à vous seul, à l'exception de quelque autre puissance que ce soit, si l'on ne veut pas frustrer les Indiens des avantages spirituels & temporels qu'ils peuvent attendre du commerce des Européens; Votre Majesté est obligée par son caractère, & par le pouvoir qu'Elle a sur eux, d'ôter tous les obstacles qui pourroient les empêcher d'obtenir ces avantages, & de parvenir au salut par le moyen de la Foi & de la Prédication de l'Évangile. Votre Majesté ne doit point permettre que sa puissance leur devienne funeste ou odieuse, ni que ses sujets usurpent sur eux un pouvoir tyrannique, qui aille à la destruction des Indiens: ce qui arriveroit infailliblement, si les Indiens devenoient leurs vassaux; parce qu'ils les traitent d'une maniere cruelle & tyrannique. Nous avons vû en arrivant dans le nouveau Monde des Peuples innombrables qui habitoient les Provinces de la nouvelle Espagne, de Cuba, de la Jamaïque, de l'Isle de Saint-Jean: mais toutes ces Provinces sont maintenant entièrement desolées. Les Provinces & les Royaumes de la Terre-ferme sont dans un état encore plus pitoyable, quoi que ce Pays fût aussi peuplé que Toledo & que Seville.

Il n'y a point d'endroits dans le monde où les hommes & les autres animaux multiplient autant que dans les Indes ; parce que l'air qu'on respire dans ce Pays est temperé & favorable à la generation : mais les Espagnols ont trouvé le secret de dépeupler entierement des Contrées remplies d'une multitude infinie d'hommes & de femmes : ils les ont massacrés injustement, pour s'emparer de l'or & de l'argent qu'ils possédoient ; ils ont fait périr les autres, en les faisant travailler avec excés, ou les obligeant à porter des fardeaux tres-pesans pendant cent & deux cent lieues : si-bien que pour avoir des richesses, ils sacrifioient la vie & la mort des Indiens. Nous n'avancions rien qui ne soit tres-veritable, & nous ne disons pas encore la moitié des choses que nous avons vûes. Il ne nous sera pas difficile de convaincre de fausseté tous ceux qui oseroient soutenir le contraire à Vôte Majesté : il n'y a que ceux qui ont participé aux rapines & aux massacres qu'on a fait dans les Indes, qui puissent s'opposer à des veritez connues de tout le monde. Pourroit-on dire que la peste auroit desolé plus de deux mille cinq cent lieues de Pays, où l'on voyoit une multitude infinie de Peuple ?

La maniere de gouverner les Royaumes doit être conforme à la Loi divine & hu-



maine, pour le bien & l'utilité des Peuples, qu'il faut défendre & conſerver contre les injuſtices & les vexations de ceux qui n'ont pas la crainte de Dieu, & qui abuſent d'un pouvoir tyrannique qu'ils ont uſurpé, pour la ruine & la deſtruction de ceux qui ſont ſoumis à leur puiffance. Vôtre Majeſté peut aiſément connoître, que les Eſpagnols ont abuſé des pouvoirs que vous leur aviez accordez pour la converſion des Indiens: ils ſ'en ſont ſervis pour les affliger & pour les détruire, avec des cruautés qui n'avoient point encore eu d'exemple juſqu'alors: & ce qui eſt encore de plus déplorable, c'eſt qu'aucun de ceux qui ſont au ſervice de Vôtre Majeſté ne lui ont jamais donné avis de ces deſordres, qui ſont cependant tres-préjudiciables à vos intérêts, ſans parler de la perte d'une infinité d'ames, qui ont péri dans les tenebres du Paganisme, & dont on auroit pû les retirer facilement, pour peu que les Eſpagnols euſſent eu de crainte de Dieu & de zèle pour ſa gloire.

Que Vôtre Majeſté ſe ſouviene d'un article du Teſtament de la Sereniſſime Reine Iſabelle, qui ſ'eſt expliquée en ces termes:  
 „*Item*, Depuis le temps que le Siege Apof-  
 „tolique nous a accordé les Iſles & la Ter-  
 „re-ferme de la Mer Occane nôtre prin-  
 „cipale intention a toujours été de faire  
 por-

„porter les lumieres de la Foi aux Peuples  
 „de ce nouveau Monde, & d'y envoyer des  
 „Prelats & des Religieux, pour les conver-  
 „tir, & pour leur enseigner les veritez de  
 „la Foi Catholique; voilà pourquoi je sup-  
 „plie le Roi Monseigneur, & la Princesse  
 „ma fille, de travailler de tout leur pouvoir  
 „pour faire réüssir cette entreprise, & d'em-  
 „pêcher que les Indiens ne recoivent aucun  
 „dommage dans leurs biens & dans leurs  
 „personnes, qu'on leur fasse toutes sortes de  
 „bons traitemens: & s'il arrivoit que quel-  
 „qu'un leur fist quelque tort en quelque  
 „matiere que ce pût être, qu'on leur en fas-  
 „se une bonne & prompte justice, & qu'on  
 „s'en tienne exactement aux termes du Bref  
 „Apostolique expedié pour cette Conces-  
 „sion. Ce sont les paroles formelles de cet-  
 „te illustre Princesse. Mais dès le moment  
 qu'elle eût expiré, on commença à maltrai-  
 ter les Indiens, & à leur faire tous les ou-  
 trages dont nous avons parlé, & dont nous  
 pourrions donner une Relation plus ample  
 à Vôtre Majesté.

On peut ajoûter à toutes ces raisons, que  
 les Espagnols sont ennemis déclarez des In-  
 diens, & qu'ils n'ont point d'autre inten-  
 tion que de les détruire, pour s'emparer de  
 leur Pays. On ne peut douter de cette ve-  
 rité, & il n'est nullement necessaire de la  
 prouver; puisque c'est être véritablement

ennemi déclaré d'un homme, que de l'accuser de quelque crime capital, & qui mérite la mort; de lui ravir sa liberté, de lui enlever la plus grande partie de ses biens, de le réduire à un dur esclavage, de lui faire une guerre cruelle, de chercher toutes les occasions de lui arracher la vie, de prendre sa femme & ses enfans, pour en faire des esclaves; d'usurper tous les biens de ses parens quand ils meurent & d'envahir injustement toutes les choses qui lui sont chères. Il est certain que ces violences blessent le droit commun & le droit des Rois; & il n'en faut pas davantage pour prouver évidemment que les Espagnols sont les ennemis déclarez des Indiens, puisqu'ils leur ont fait tous les maux dont nous venons de parler. Ils ont décrié les Indiens, & les ont accusé des plus horribles infamies qu'il est possible d'imaginer, dans le dessein de s'emparer de leurs biens, & de les en dépouiller sur ce prétexte: mais ces crimes qu'ils leur imposoient sont purement imaginaires; & l'on n'en a jamais entendu parler dans les grandes Isles de la nouvelle Espagne, de Cuba, de la Jamaïque, de Saint-Jean, quoique ces Isles soient remplies d'une multitude infinie de Peuples: nous n'y avons jamais pû trouver aucun vestige de ces crimes abominables, après en avoir fait d'exactes recherches. Quelques Persans y sont adon-

adonnez, mais le nombre en est petit. Les Indiens du Royaume de Yucatan ne savent ce que c'est que ce vice qui blesse les Loix de la nature. Il n'y en a gueres davantage qui mangent de la chair humaine. On les a encore accusé d'être Idolâtres; mais les hommes n'ont point de droit de les punir de ce crime, qui doit être réservé au jugement de Dieu. Nos Ancêtres ont été autrefois Idolâtres comme le sont maintenant les Indiens: tout l'Univers étoit plongé dans l'Idolatrie avant la venue de Jesus-Christ, & avant que les Apôtres eussent prêché la Foi Chrétienne. Dieu les dispersa dans tout le monde pour dissiper les tenebres qui étoient répandues par-tout: ils n'employèrent point la force des armes, ni les violences pour punir l'Idolatrie, ni les autres pechez qui étoient des suites de l'infidélité; ils ne se servirent que des bons exemples de leurs vertus, de leur sainteté, de leur doctrine, des menaces, des promesses. Nous devons faire maintenant dans les Indes ce qu'ils ont fait dans les autres parties de l'Univers. Jesus-Christ l'avoit fait le premier, & il obligea ses Apôtres de suivre l'exemple qu'il leur avoit montré. Le Fils de Dieu est venu chercher & sauver ce qui étoit perdu: Qui est-ce de nos Ancêtres qui eût pû être sauvé, si on les avoit fait mourir pour des crimes commis

durant leur infidélité? Les paroles expresses de l'Évangile y sont entièrement contraires: Il est écrit que Jésus-Christ devoit mourir, & ressusciter le troisième jour, & qu'on devoit prêcher en son nom la pénitence, pour la remission des pechez par toute la terre, en commençant depuis Jérusalem: vous êtes les témoins de mes paroles; ce qui prouve évidemment qu'il faut commencer à prêcher l'Évangile en annonçant la paix & la remission des pechez passés, sans donner la permission ni le pouvoir aux hommes de les punir.

Les Espagnols ont encore osé soutenir que les Indiens ressembloient à des bêtes brutes entièrement incapables de discipline & des lumières de la Foi Chrétienne. Votre Majesté peut punir à bon titre tous ceux qui lui diront des faussetés si notoires. Sous ce prétexte, ils ont obtenu de V. Majesté des pouvoirs pour s'emparer du Domaine des Indes, & pour faire aux Indiens tous les maux qu'ils jugeroient à propos. C'est ainsi qu'ils ont trompé la religion du Roi Catholique, pour en obtenir la permission d'enlever tous les Habitans des Isles & des Terres voisines de la petite Espagne; ils les ont arrachés de leur Pays contre le droit & l'équité; ils ont fait perir une multitude innombrable d'hommes & de femmes dans plus de cinquante Isles, dont les unes sont plus

plus grandes que les Canaries : ils n'y ont laissé qu'onze personnes. Nous avons été les témoins oculaires de cette desolation, aussi-bien qu'un homme d'honneur & digne de foi nommé Pierre de Lifle, & qui est maintenant Religieux de l'Ordre de saint François. Il fit faire un Brigantin qu'il remplit de Matelots, pour aller faire la revue de ces Isles, qui étoient autrefois si peuplées : ils ne trouverent dans tout ce vaste Pays qu'onze personnes, quoi-qu'ils eussent employé plus de deux ans dans ce Voyage. Il seroit impossible d'expliquer à V<sup>ô</sup>tre Majesté combien grande est la douceur, la bonté, la simplicité des Peuples du nouveau Monde, ni combien sont énormes les ravages & les cruautés que les Chrétiens y ont exercées ; vos entrailles en seroient émues, & v<sup>ô</sup>tre cœur seroit trop attendri, si on lui en faisoit un portrait fidèle.

○ Ils ont fait une cruelle guerre dans plusieurs riches Provinces, sans aucun sujet légitime, & seulement pour assouvir leur avarice insatiable : ils se flattent d'avoir eu un pouvoir de V<sup>ô</sup>tre Majesté d'employer la force & la violence pour faire des esclaves ; toute la différence qu'il y a entre les Indiens qu'ils regardent comme leurs sujets & ceux qu'ils traitent en esclaves, est qu'ils vendent publiquement les derniers, & qu'ils apportent encore quelque ménagement pour vendre

dré les autres: ils cherchent quelques couleurs pour pallier leur injustice. Dans les guerres injustes qu'ils leur ont faites; après avoir massacré les peres de famille, ils ont fait mourir les femmes & les enfans; ils les ont dépoiiillez de tous leurs biens, & enlevé absolument tout ce qu'ils possédoient. Dieu nous montre chaque jour par des châtimens terribles, combien il a été grièvement offensé par ces violences & ces brigandages. Le salut temporel & spirituel des Indiens est également en peril, si on les soumet au pouvoir des Espagnols; ils les détruiront absolument, sans faire grace à qui que ce soit, & sans en laisser même de la race. Si les loix naturelles défendent de confier un pupille à son mortel ennemi, ou qui l'auroit été de ses parens, ou qui auroit dissipé ses biens, ou qui lui auroit donné de mauvais exemples: Si l'on avoit livré un pupille à un homme de ce caractere, le Juge seroit obligé par son emploi d'y pourvoir, & de l'ôter de ses mains quelques cautions qu'il offrit à donner de sa conduite. Voilà à peu-prés ce que font les Espagnols à l'égard des Indiens; ils veulent qu'on croie qu'ils sont leurs Tuteurs, leurs Curateurs, leurs Protecteurs. C'est un pretexte frauduleux pour les jeter dans le piège: les Indiens savent assez-bien se gouverner, sans qu'ils aient besoin de Tuteurs; les

les Espagnols ne sont nullement capables de les instruire dans les choses qui regardent la Foi: c'est cependant la seule chose dont les Indiens peuvent avoir besoin, & le seul bon office qu'on peut leur rendre. On ne peut plus douter dans quelle disposition sont les Espagnols à l'égard des Indiens pour ce qui regarde le temporel; c'est une vérité constante qu'ils sont leurs ennemis déclarez; ils ont pillé tous leurs biens; ils leur ont fait toutes sortes de mauvais traitemens dans leurs personnes; ils leur ont enlevé leurs femmes & leurs enfans, à qui ils ont ôté la liberté, pour les tenir dans une perpetuelle servitude, qui jointe aux guerres cruelles qu'ils leur ont faites, a dépeuplé entièrement tout le nouveau Monde: Comment seroit-il possible que des gens qui vivent de la sorte inspirassent le desir d'embrasser la Loi de Dieu & l'amour de la vertu aux Indiens, puisqu'ils font mille persecutions aux Religieux mêmes, qui ont tant de Zèle pour instruire ces Idolâtres? au contraire les Espagnols n'épargnent rien pour les corrompre, & pour les jeter dans toutes sortes de vices, par les mauvais exemples qu'ils leur donnent. Ils leur apprennent à jurer, & à blasphemer le saint nom de Dieu; ce que les Indiens ne font point dans l'intention de blasphemer effectivement; mais seulement parce qu'ils entendent les Espagnols se



se fervir de ces expressions. Il est donc tres-constant qu'il ne faut point que les Espagnols ayent aucune juridiction sur les Indiens, si l'on considere leur utilité temporelle & spirituelle, puisqu'ils sont leurs ennemis déclarez, & qu'ils ne songent qu'à les détruire. Ce seroit une injustice criminelle de les leur abandonner, scachant la disposition où ils sont à leur égard, puisque c'est un peché mortel de mettre son prochain dans un peril évident de mort : Nous ne doutons point que Vôte Majesté n'aprehende de se charger de ce crime, & qu'Elle n'abandonnera pas les Indiens à la fureur & à la tyrannie des Espagnols.

Les Loix justes & raisonnables, les Philosophes qui ont écrit sur la Morale; défendent de donner des Gouvernemens à des hommes pauvres & avarés, qui n'ont point de plus grande passion que de s'affranchir de la pauvreté, & de sortir de l'état malheureux où ils vivent, & qui sont dans la disposition de sacrifier tous leurs devoirs pour devenir riches. Comme le desir des avarés s'augmente toujours, & qu'ils n'ont point d'autre fin que d'amasser des richesses, & de remplir leurs coffres; ils n'ont point de repos, jusqu'à ce qu'ils ayent assouvi leur convoitise: ils ont la même horreur de la pauvreté, que la nature a du vuide qu'elle

ne peut souffrir. Voilà pourquoi les avarés n'ont d'autre pensée nuit & jour, que de chercher des moyens pour arriver à leur fin, & pour amasser le plus de trésors qu'ils pourront. Sur ce principe le Philosophe a décidé que c'étoit une chose fort hazardeuse de donner des Peuples à gouverner à des avarés, & à des pauvres qui sont résolus de sortir de la pauvreté à quelque prix que ce soit. L'Histoire nous apprend que les Romains délibérant d'envoyer deux Consuls pour gouverner l'Espagne, dont l'un étoit fort pauvre, & l'autre fort avare; comme l'affaire fut proposée au Senat, Scipion l'Africain dit qu'aucun d'eux n'étoit propre à gouverner, & qu'il y avoit à craindre que l'un & l'autre n'abusassent de leur pouvoir, pour s'emparer du bien public; parce que les personnes de ce caractère sont dans une République comme des sangsues, & que leur principale intention est d'amasser de tous côtez, & de dévorer la substance du Peuple, pour s'engraisser aux dépens de tous ceux qui sont sous leur juridiction; parce que l'avidité des avarés ne se peut jamais assouvir en cette vie. Il faut ajoûter que ce mal est incurable: de sorte que si les avarés ont quelque juridiction & quelque empire sur les Peuples, ils ne manqueront jamais de les désoler & de les ruiner; parce que cette passion n'a

ni bornes ni mesures : ni les Loix ni les peines dont on les menacera n'auront pas la force de les retenir , tandis qu'ils seront revêtus de ce pouvoir : plus un avare s'apperçoit que son industrie lui réussit , plus a-t-il d'ardeur pour parvenir aux richesses qu'il regarde comme son unique bien ; ainsi il s'efforce avec plus d'empressement de l'obtenir. Le desir d'être riche dans un pauvre & un avare fait à peu-près sur son esprit le même effet que le desir de la beatitude : car comme elle remplit parfaitement tous les souhaits de celui qui la possède ; de même l'avare ne voit rien à souhaiter au-delà des richesses ; parce que l'argent est comme la clef des toutes choses. C'est ce qui met les hommes en état de tout entreprendre , & d'obtenir tout ce qu'ils souhaitent , les honneurs , les charges , les dignitez , la magnificence des habits , la délicatesse de la table , la facilité de commettre toutes sortes de crimes , de se vanger de ses ennemis , de se pousser auprès des Grands , d'acquiescer leur faveur & leur estime. Voilà ce que les amateurs du Siecle desirent de tout leur pouvoir : c'est pour cela qu'ils s'exposent à tant de fatigues , & à tant de perils , & qu'ils commettent tant de crimes.

La possession des richesses ne peut jamais remplir l'ame , ni la contenter parfaitement : ainsi elle desire perpetuellement

d'avoir ce qu'elle ne possède pas encore; & comme l'avare a choisi les riches pour sa fin principale, & que tout le reste lui est assez indifférent, il s'y donne tout entier, & il emploie tous ses soins & toute son industrie pour en amasser; & ce desir s'augmente, & devient plus violent à mesure que ses richesses s'accroissent, selon cette maxime du Philosophe, que le mouvement est plus impétueux, plus il approche du terme.

L'avarice est un mal plus incurable que la concupiscence; parce que l'objet de l'avarice & les choses qu'elle promet entraînent l'homme avec plus de violence: le pouvoir de l'argent a plus d'étendue; il met l'homme en état de contenter sa concupiscence, qui ne peut pas lui faire obtenir des richesses s'il en manque. Le desir de l'argent dure plus que l'appetit des plaisirs quelque violent & quelque emporté qu'il soit pour un temps. L'avarice croît toujours; & ne s'éteint qu'avec la vie. Plus les défauts naturels croissent, plus le desir d'amasser se fortifie, comme on le remarque dans les vieillards, qui deviennent plus avares autant qu'ils approchent de leur fin: à mesure que leur santé & leurs forces diminuent, ils s'aperçoivent qu'ils ont plus besoin de secours & des choses extérieures.

Ces raisons prouvent évidemment que si l'on donne quelque juridiction, ou quelque

que Gouvernement aux avarés, ils ne manqueront pas de vexer & d'opprimer ceux qui feront soumis à leur puissance, pour s'enrichir à leurs dépens. Rien ne pourra les empêcher de se satisfaire tandis qu'ils en auront l'occasion. L'avarice est la racine & la source de tous les vices; elle est l'origine des trahisons, des fraudes, de tromperies, des parjures, des violences, des rapines, des brigandages, de l'inhumanité, de la dureté de cœur. On dit que cette passion est aveugle, ou parce qu'elle cause l'aveuglement, & qu'elle remplit la raison d'épaisses ténèbres, & empêche que l'homme avare n'aperçoive les perils qui sont creusés sous ses pas. La vûe de l'or lui cause plus de joie que celle du Soleil, quoi-que ce métal soit la matiere de tous les crimes: il est le pere des calomnies; parce que l'avare trouve son compte dans la destruction des autres. L'avarice aneantit la foi; elle bannit l'union & la concorde; elle viole la charité, & engendre une infinité de maux. L'avarice ne sçait ce que c'est que d'avoir de la compassion; elle ne reconnoît ni pere ni mere; elle brise les liens de la foi & de l'amitié; elle ne compatit point aux miseres du prochain; elle hait ses parens comme les étrangers. L'avare ne se pardonne pas à lui-même, & traîne une vie miserable au milieu de ses commoditez & de ses richesses. L'avarice of-

jusque tellement l'entendement de ceux qui sont obsédez de cette passion, qu'ils ne jugent plus sagement de quoi-que ce soit, & qu'ils ne sont plus en état de faire ce que la raison leur ordonne; mais ils suivent en toutes choses l'impetuosité que leur imprime le desir d'amaïler de l'argent. Ils ont toujours toutes leurs pensées, & tous leurs desirs tournez de ce côté-là, sans pouvoir jamais assouvir cette soif qui les dévore,

Il faut maintenant appliquer toutes ces raisons à nôtre sujet; & je supplie Vôtre Majesté de faire attention aux conséquences que j'en tire; puisque tous les Espagnols qui abandonnent leur Pais, pour passer dans les Indes sont pauvres, & que c'est uniquement l'avarice qui les guide; car ils ne prétendent pas seulement se délivrer de la pauvreté; ils veulent même devenir riches & amaïler des trésors immenses, sans donner ni bornes ni mesure à leur convoitise, dans l'intention d'acheter des Charges & des emplois honorables, & de s'élever au-dessus de leur état par le moyen de leurs richesses. Nous avons vû par experience depuis quelques années, plusieurs Espagnols sortis de la lie du Peuple, & qui avoient toujours mené une vie miserable, qui ont bien changé d'état & de fortune, par le secours des richesses qu'ils ont tirées du nouveau Monde, & qui ont introduit la corruption dans toute  
l'Es-

l'Espagne. La passion de l'avarice s'est allumée avec un tel excès, qu'on n'adore plus que l'or & l'argent, au lieu d'adorer Dieu. Ceux qui ne peuvent s'enrichir par leur industrie ou par leur travail, pillent & volent impunément; ils enlèvent par force tout ce qu'ils trouvent dans les maisons des Indiens; ils les obligent de travailler pour leur gagner quelque chose; si on leur donne quelque autorité & quelque juridiction sur les Indiens, il est évident qu'ils en abuseront pour s'enrichir, étant possédés comme ils sont d'une avarice detestable: que pourront faire pour s'affranchir de leurs persecutions & de leur tyrannie, les Indiens qui sont naturellement doux, paisibles, timides, qui n'osent ni se plaindre, ni quereller, qui n'ont personne qui les écoute, ou qui les défende? Les Espagnols qui ont tout pouvoir, les gourmandent par tout dans les campagnes, sur les montagnes, dans les Mines, dans les solitudes, dans les chemins. Ils les dépouillent absolument de tout ce qu'ils ont dans leurs maisons, qui sont leurs seules richesses; ils les exposent à toutes sortes de perils, & à des travaux insupportables; ils les chargent de coups & les punissent du dernier supplice pour la moindre bagatelle, quand ils esperent d'y gagner quelque chose: Quelle injustice seroit-ce d'abandonner à des furieux des hommes si doux,

fi simples, fi foûmis, & qui font entierement dans l'impuiſſance de réſiſter à la tyrannie de leurs perfecuteurs, qui s'en fervent comme d'inſtrumens morts; parce qu'ils n'ont d'eſtime ni de conſideration que pour l'or & pour l'argent, qui eſt la ſeule divinité qu'ils adorent: ils préfèrent l'excrément de la terre à des creatures raisonnables créées à l'image & à la reſſemblance de Dieu.

Que diroit-on d'un Juge, qui connoiſſant l'amour violent qu'un jeune homme plein de feu, dans l'ardeur de ſon âge, porte à une fille belle & jeune, les mettroit dans la même maiſon donnant tout pouvoir à ce jeune homme ſur cette fille, lui faiſant cependant de grandes menaces de le punir rigoureuſement ſ'il lui faiſoit quelque outrage: Pourroit-on ſe fier aux promeſſes de ce jeune homme, quelques ſermens qu'il fiſt de ſe moderer dans une occaſion ſi delicate? Il eſt certain que ce Juge commettrait un peché mortel, en expoſant ainſi ſon prochain à un danger viſible de pecher, quand même il s'en abſtiendroit effectivement. C'eſt à peu-prés la même choſe de mettre les Indiens au pouvoir des Eſpagnols, qui ſont leurs ennemis mortels; & ſ'il ne les maſſacrent pas de ſang-froid, par la haine qu'ils leur portent, ils le font pour ſ'emparer de leurs biens, & pour les dépouïller de leur or: & de même qu'un jeune homme  
éper-



éperduëment amoureux d'une belle fille dont il feroit en fon pouvoir de difpofer, ne pourroit fans miracle s'empêcher de s'abandonner à fa pañion; auffi il eft impoffible que les Efpagnols s'abftiennent de faire toutes fortes d'outrages aux Indiens, pour s'enrichir aux dépens de leurs biens & de leurs vies, d'autant que l'avarice les tourmente avec plus de violence que ne fait la concupifcence un jeune homme fort amoureux. Les loix, les menaces, les peines ne feront aucune impreñion fur leur eñprit: ils exerceront mille cruautez fur les Indiens, fi on les abandonne à leur avarice.

Je prie Vôtre Majeñté de confiderer ce qui arrive en chaque Province où elle envoie un Gouverneur. Si cet homme eft avare, fans honneur & fans Religion; quels defordres ne caufe-t-il point, quoi-qu'il n'ait pas un pouvoir fi abfolu & fi étendu que celui des Efpagnols fur les Indiens qu'ils retiennent dans leurs maifons; & quoi-que le Confeil Roial de Cañtille tienne la main pour s'opofer à fes malverfations; & quoi-que la preñence du Roi dût être un frein affez puiffant pour empêcher fes voleries: cependant au bout de deux ans un Gouverneur tel que nous venons de le dépeindre s'enrichit, il vole impunément la Province qu'on lui a confiée, & il y commet une infinité de brigandages: Que feront donc dans le fond

des Indes les Espagnols, quand ils auront tout pouvoir sur les Indiens, puisqu'ils ne craignent ni Dieu ni le Roi? & que les Indiens dans l'apprehension d'être exposez à de plus grandes cruautéz, n'osent se plaindre des persecutions qu'on leur fait continuellement: Iront-ils porter leurs plaintes au Conseil, qui est éloigné d'eux de trois ou quatre cent lieues, ou au Trône de Vôte Majesté, qui en est éloigné de plus de trois mille? Quel moyen employeront-ils pour verifler les insultes, les vexations, les persecutions qu'ils ont à souffrir de la part des Espagnols, dans des Pays si reculez, où ils ne peuvent attendre aucun secours.

Les Espagnols endurcis par leur avarice, ne sont point touchez des gemiffemens, des plaintes, des malheurs de ces pauvres Indiens: rien ne les touche que l'or ou l'argent. L'état où ils se voyent dans les Indes, si relevé au-dessus de leur état naturel, leur inspire un orgueil insupportable: ils passent le temps dans les plaisirs, dans les festins; ils sont superbement vêtus: on ne voit rien de plus magnifique dans le reste du monde; mais l'on peut dire aussi que rien n'égale la corruption, la lience, & les desordres de leurs mœurs: il faut pour fournir à toutes ces dépenses superflues, & à tous ces excés, succer les Indiens jusqu'au sang. Il ne faut pas esperer qu'on puisse obliger les Es-

pagnols à changer de conduite : la Loi de Dieu, la raison naturelle, les maximes des sages & des politiques ne permettent nullement qu'on donne le gouvernement des Peuples à des hommes avarés & pauvres, & prévenus d'un amour violent pour l'argent : bien moins Vôtre Majesté doit-elle permettre aux Espagnols d'usurper aucun domaine sur les Indiens, puisque leur avidité pour les richesses est insatiable, & qu'ils sacrifieront toutes sortes de devoirs pour en amasser à quelque prix que ce soit : ils appliqueront toute leur industrie à dérober les biens de leurs sujets ; mais ce qui est encore de plus déplorable, c'est qu'en leur arrachant impitoyablement la vie du corps, ils leur feront encore perdre la vie de l'ame ; & par conséquent Vôtre Majesté doit incorporer le domaine des Indes à sa Couronne, pour être le Pere, le Défenseur, le Gouverneur & le Seigneur universel de tous les Indiens.

J'ajoute encore à toutes ces raisons, que les Espagnols imposent aux Indiens des charges insupportables, & qu'ils en exigent des services qui les réduisent à des extrémités qui les jettent dans le desespoir. Ils sont obligés de se servir de leurs Seigneurs naturels, & de leur obéir ; c'est leur premier & principal devoir, parce qu'il est fondé sur le droit naturel. En second lieu ils doi-

vent obéissance & service à V<sup>ô</sup>tre Majesté, comme à leur supérieur universel : cette obligation est de droit divin, étant fondée sur l'engagement que V<sup>ô</sup>tre Majesté a contracté, de leur faire porter la lumière de l'Evangile, & de les faire instruire dans la Foi orthodoxe. Le troisième service, est celui que les Espagnols les obligent de leur rendre malgré qu'ils en aient ; mais ce joug est dur & tyrannique, & plus insupportable que celui que les Tyrans imposoient aux premiers Chrétiens ; il approche des peines que les demons font souffrir aux réprouvez : il est violent & blesté toutes les Loix de la nature & de la raison : il n'y a aucune Loi dans le monde qui le puisse justifier : il faut se ressouvenir que tous les Indiens sont naturellement foibles & delicats, étant toujours tout nus, & continuellement exposez à l'ardeur du Soleil : c'est contre toute justice qu'on leur impose des fardeaux qui sont beaucoup au-dessus de leurs forces : c'est contre la charité, & contre les manieres ordinaires d'agir des hommes raisonnables. Les Espagnols, non contents des services que les Indiens leur rendent, ont encore établi une espece d'inspecteur pour veiller sur leurs actions, & pour les tenir dans une horrible servitude. Pour l'ordinaire, ils donnent cet emploi à un homme cruel & inexorable, qui a toujours le bâton levé pour faire

travailler les Indiens, & pour les obliger à executer tout ce qu'il leur commande. Les ministres de la colere de Dieu dans les enfers ne sont pas plus méchans & plus inexorables que cette espece d'hommes: il les maltraite, il les charge de coups, il les marque avec un fer chaud; il ne se contente pas de les faire travailler sans relâche, & de leur imposer des corvées insupportables: il les gourmande encore pendant tout le temps que le travail dure: il viole & deshonne leurs filles & leurs femmes; il en fait un amas, pour en faire des presens au Maître dont il dépend, qui le met en œuvre, & qui est comme le Tyran principal, qui de son côté invente encore des vexations plus cruelles & plus insupportables. Et pour empêcher que les Indiens ne se plaignent des tourmens que leurs persecuteurs leur font souffrir, ils les menacent de les accuser, qu'ils les ont vûs adorer leurs Idoles. Voilà l'état pitoyable où les Indiens sont réduits: ils dépendent de quatre Maîtres, de Vôte Majesté, de leurs Cacyques, de l'Espagnol qui les traite comme ses vassaux, & de son Lieutenant, qui est le plus cruel de tous leurs fleaux. Il est impossible de dire de combien de Maîtres les Indiens dépendent, puisque tous les Espagnols sont autant de Tyrans qui les gourmandent, qui les volent tour à tour, qui les maltraitent & qui les massacent.

Puis-

Puisque la Predication de la Foi orthodoxe est le seul motif qui autorise la dépendance où l'on a voulu assujétir les Indiens, pour être en état de les convertir, & qu'il n'y a que V<sup>ô</sup>tre Majesté seulement qui en puisse être le Seigneur legitime : Elle doit s'opposer de toute sa force à la puissance que les particuliers veulent usurper, & qui ne peut être considérée que comme une tyrannie. V<sup>ô</sup>tre Majesté est donc obligée pour le bien commun de tous ses sujets d'établir une police bien réglée, & un Gouvernement stable, qui ait pour but la conversion & le salut des Indiens ; puisque cette puissance unique & souveraine est suffisante pour la fin que l'on se propose, il n'en faut point souffrir d'autres, qui ne peuvent être qu'onereuses & nuisibles, & contraires aux maximes communes établies dans le monde pour le gouvernement des Peuples, qui ne doivent point être subordonnez à plusieurs differens Seigneurs ; bien moins les Indiens, à cause de leur pauvreté, leur douceur, leur patience, leur humilité, la délicatesse de leur complexion, causée par leur nudité, par les mauvais alimens, par leur complexion naturelle, & par l'obligation où ils sont de travailler pour se fournir de quoi vivre. Ainsi l'obligation de servir encore les Espagnols leur seroit tres-onereuse & insupportable, quand même ils n'en

exigeroient d'autres devoirs que ceux que V<sup>ô</sup>tre Majesté ou leurs Cacyques, qui sont leurs Seigneurs immediats, en exigent: mais comment pourroient-ils suffire à des corvées si excessives, aux mauvais traitemens, aux coups, & à toutes les vexations qu'ils leur font souffrir. Si l'on veut conserver les Indiens, & empêcher leur entière destruction, il ne faut point leur imposer de nouvelles charges, ni les condamner à une plus dure servitude; ce seroit blesser les Loix de la justice & de la charité: car les politiques & les sages disent communément, que quoi-que le Prince puisse exiger de ses sujets des secours extraordinaires dans les besoins pressans de la République; il ne le peut toutefois, si ces sujets ont d'autres Seigneurs subalternes & immediats, à qui ils soient obligez de rendre ces mêmes devoirs; parce que sur ce pied-là, ils seroient surchargez, & les impôts qu'on exigeroit d'eux iroient à l'infini; il n'est pas juste qu'ils soient accablez d'une double charge; ce qui seroit directement contre la justice; & c'est ce que toutes les bonnes Loix condamnent formellement; la justice défend de faire tort à qui que ce soit. Or puisque les Indiens sont déjà obligez de servir leurs Seigneurs naturels & immediats, & de leur rendre tous les devoirs que des sujets sont obligez de rendre à leurs Maîtres legitimes; il seroit injuste de les

les soumettre encore à de nouveaux Maîtres, qui prétendroient être en droit d'exiger de nouveaux services. Les charges doivent être proportionnées aux émolumens que l'on espere retirer d'un heritage; il ne faut pas y attacher plus de servitudes qu'il n'est nécessaire pour l'utilité de celui à qui l'heritage appartient. Si les biens morts & inanimez ont ce privilege; à combien plus forte raison doit-on penser la même chose des hommes, que l'on doit encore davantage ménager? Puisque le seul gouvernement de V<sup>otre</sup> Majesté suffit pour le repos & l'utilité des Indiens, ce seroit agir contre la justice, de leur donner d'autres Seigneurs. On ne peut nier, que ce seroit blesser toutes les Loix de l'équité, de soumettre les Indiens au pouvoir des Espagnols, qui n'ont point d'autre but que de s'enrichir à leurs dépens, & d'envahir tout ce qu'ils possèdent. Ce seroit aussi blesser la charité, que d'ajouter de nouveaux fardeaux à ceux qui sont déjà surchargez, & d'affliger de plus en plus des malheureux qui sont plongez dans des calamitez extrêmes, & qui ont toutes les peines du monde à s'acquiter des devoirs legitimes que V<sup>otre</sup> Majesté & leurs Seigneurs naturels exigent d'eux, sans parler des peines qu'ils sont obligez de souffrir, pour fournir à leurs femmes & à leurs enfans les choses neces-



fares. La charité nous ordonne de faire à nôtre prochain ce que nous voulons que les autres nous fassent ; d'empêcher quand nous le pouvons qu'il ne leur arrive aucun mal ; de les soulager dans leurs besoins, quand ils nous en prient, & qu'ils nous exposent leurs necessitez, puisque nous souhaitons aussi qu'ils nous soulagent quand nous avons besoin de leurs secours. La Loi de Jesus-Christ est toute fondée sur ces maximes : Faites aux hommes ce que vous voulez que les hommes vous fassent : Vous aimerez vôtre prochain comme vous-même ; toute la Loi, dit saint Paul, est renfermée dans cette seule parole, Vous aimerez vôtre prochain comme vous-même : Aidez-vous à porter les fardeaux les uns des autres, si vous voulez remplir la Loi de Jesus-Christ. Vôtre Majesté est donc obligée d'affranchir les Indiens de la tyrannie des Espagnols, qui en exigent des choses insupportables.

Il faut faire reflexion, que les Indiens & tous les Habitans de ce nouveau Monde sont nez libres ; ils ne perdent point cette liberté, en reconnoissant Vôtre Majesté pour le Souverain, & pour le Seigneur universel des Indes : au contraire, s'il y a des défauts dans leur police, le gouvernement de Vôtre Majesté y pourra suppléer ; ainsi leur liberté en fera plus parfaite. C'étoit l'inten-

tention de la tres-Chrétienne Reine Isabelle, comme on le peut voir par tous les écrits qu'elle a laissés sur cette matiere. Peu de jours avant sa mort, elle ordonna au Commandeur d'Alcantara, qui étoit alors Gouverneur de l'Isle de la petite Espagne, de traiter tous les Indiens comme des personnes libres. Dans une Assemblée generale de Theologiens & de Jurisconsultes, qui se tint à Burgos, le Roi Catholique étant dans son Conseil, declara & ordonna, que les Habitans du nouveau Monde étoient libres, & qu'on devoit les traiter comme personnes libres. Vôte Majesté ordonna encore la même chose, après avoir consulté là-dessus les Theologiens, & les plus sçavans Canonistes, l'an 1523.

Si ce principe est incontestable, que tous les Peuples du nouveau Monde sont libres, & que tous ceux qu'on a découvert jusqu'à present, ou qu'on découvrira à l'avenir, ne peuvent être soumis qu'au Domaine de Vôte Majesté; que c'est à Elle seule qu'ils doivent hommage & obéissance, telle que des Villes & des Peuples libres sont obligez de rendre à leur legitime Seigneur, il est évident que les particuliers ne doivent rien prétendre à ce Domaine: ils sont même encore plus libres à nôtre égard que les autres Peuples; puisqne les Rois de Castille n'ont aucun titre qui les rende leurs sujets, ni

par

par droit d'heritage, ni par acquest, ni à titre de conquête, comme s'ils les eussent vaincus dans une guerre legitime & déclarée pour se vanger de quelque offense griève, que les Indiens auroient faite aux Espagnols ou à l'Eglise Universelle, ou à quelque membre considerable de l'Eglise, & qu'ils eussent refusé d'en faire satisfaction, après qu'on la leur eût demandée; ou qu'ils fussent possesseurs de mauvaise foi de quelques Terres & de quelques biens qu'ils auroient injustement usurpez: au contraire, ils se sont soumis volontairement & de leur plein gré à Vôte Majesté. Cependant on les a negligé, & on les a traité jusqu'à present comme les Chasseurs traitent les bêtes qu'ils prennent à la chasse, quoi-que les Indiens n'ayent jamais rien fait qui ait pû meriter des traitemens si injustes & si déraisonnables: ils n'ont encore rien vû qui pût les persuader de la grandeur, de la justice, de la bonté, de la magnificence de Vôte Majesté, & des Rois de Castille; ils n'ont vû que des tyrannies, des violences, des insultes, des injustices, des cruautez de la part des Espagnols; de mauvaises actions & de mauvais exemples qui les décrient, & qui les font regarder comme les plus méchans de tous les hommes. Voilà ce qui fait qu'ils ont Vôte Majesté en horreur, & tous les Rois de Castille,

quoi-

quoi-qu'ils ne leur eussent jamais donné occasion par eux-mêmes d'avoir ces sentimens : mais ils se persuadent que vous avez une entiere connoissance des mauvais traitemens qu'on leur fait, que vous y consentez, & que vous les approuvez; que c'est par vos ordres qu'on les traite de la sorte, que vous protegez, & que vous favorisez leurs tyrans.

Le Domaine que vous avez sur les Indiens n'est fondé que sur l'obligation que vous avez contractée de les faire instruire pour les amener à la Foi; comme on le peut voir par les Brefs Apostoliques concedes sur cette matiere. Ce titre vous oblige encore à moderer davantage vôtre Gouvernement, & à les traiter avec douceur & bonté. Les Rois de Castille doivent signaler les premices de leur Souveraneté sur les Indes, par la paix, par l'amour qu'ils témoigneront à ces Peuples, par les bons exemples qu'ils auront soin de leur faire donner; ils doivent en un mot les traiter comme ils traitent leurs voisins & leurs sujets naturels, de peur que les injustices & les cruantez que l'on commettrait à leur égard, ne leur donnent de l'averfion pour la Foi, & ne les rendent moins disposés à se faire instruire, & à prendre les maximes de nôtre Religion; qu'on ne leur donne jamais aucune occasion pour quelque sujet que

que ce soit de blasphémer le nom de Dieu, ce qui seroit un obstacle à leur conversion & à la fin qu'on s'est proposée; qu'on n'épargne rien pour leur faire aimer V<sup>ô</sup>tre Majesté, & les Rois de Castille, afin qu'ils puissent louer Dieu de se voir sous une domination si douce & si commode. Ils méritent en quelque maniere qu'on les traite de la sorte; puisqu'ils sont nez libres, & qu'on n'est point en droit de violer leur liberté en quelque maniere que ce soit. Il est nécessaire pour l'honneur de la Religion Chrétienne, qu'ils reçoivent la Foi volontairement; parce que Dieu a laissé la liberté à tous les hommes de faire leur choix en matiere de Religion: il ne faut violenter personne, ni forcer qui que ce soit à embrasser une Religion contre sa volonté. Les Seigneurs temporels commettoient une grande injustice, s'ils forçoient leurs sujets dans une affaire où ils doivent leur laisser une liberté toute entiere: il faut observer les regles que Dieu, qui est le Seigneur universel de toutes les creatures, a établies. Il n'y a aucune autorité ni aucune Puissance sur la terre qui ait droit de blesser la liberté des hommes, puisque c'est ce qu'ils ont de plus précieux; c'est ce qu'ils preferent à toutes les choses créées. Voilà pourquoy l'on trouve dans le Droit, des Loix si avantageuses en faveur de la liberté. Les coutumes particulieres de ce Royaume portent qu'on

qu'on ne doit rien décider au defavantage de la liberté dans les choses douteuses, ni contraindre des hommes libres, de rien faire au préjudice de leur liberté; un consentement extorqué de la force ne doit point leur être imputé, puisqu'il blesse le droit naturel.

S'il n'est pas permis de s'emparer injustement du bien des personnes libres, il est encore moins permis de violer leur état, & de les priver de leur liberté, pour les réduire en servitude, qui est le plus grand de tous les maux, après la privation de la vie. Si un pere ne peut se choisir un autre heritier sans la volonté de son fils, qui est l'heritier naturel de tous les biens de son pere, ou du moins de la quatrième partie; bien moins les Seigneurs particuliers seront-ils en droit de s'approprier les vassaux du Roi, à moins que le Roi n'y consente, & qu'il n'abandonne son droit, qui est fondé sur le consentement volontaire de ses sujets. Si l'on ne peut changer la monnoie qui a cours dans tout un Roïaume, à moins que les Peuples n'y consentent, parce que ce changement peut leur causer de grands préjudices; bien moins peut-on les tirer de la domination Roïale sans leur consentement, pour les assujétir à la domination des Seigneurs particuliers; parce que ce changement forcé est préjudiciable à leur liberté.

Il faut encore ajoûter, que ceux qui paient le tribut à Vôte Majesté, ne peuvent passer sous une autre domination, qui leur seroit moins commode ou moins utile, & où ils seroient peut-être condamnez à une vie plus penible & plus dure; à combien plus forte raison des personnes qui jôüssent d'une entière liberté, sous la domination Roiale, doivent être conservées dans leurs privileges, sans pouvoir être livrées à des Seigneurs particuliers, qui abuseroient peut-être de leur autorité pour leur faire de mauvais traitemens, & qui pourroient leur causer de grands dommages dans leurs biens, ou dans leur liberté. C'est une chose tres-préjudiciable à la liberté & à la vie des Peuples, que de vivre dans la dépendance de plusieurs Seigneurs particuliers; parce que les charges & les services se multiplient selon le nombre de ceux qui ont quelque jurisdiction sur eux; & il est à presumer qu'ils ne seront pas tous également justes & équitables.

Les Princes ont un fort grand interest à ne pas souffrir que le nombre de leurs vassaux diminuë; parce que cette diminution les priveroit des avantages & des services qu'ils en peuvent legitimement attendre; de même les sujets ont un fort grand interest de ne se pas laisser tromper par un changement de domination inferieure, qui les tireroit

reroit de la domination du Prince, sous laquelle ils ont toujours vécu. Les Peuples qui connoissent la différence qu'il y a entre la domination des Rois, & celle des Seigneurs particuliers, qui est ordinairement dure & incommode, n'épargnent rien pour s'en garantir; au contraire; ils aiment bien la domination des Rois, & se façonnent bien plus aisément à un joug qui leur paroît moins pesant & moins difficile. Voilà pourquoi les Peuples employent toutes sortes d'efforts, pour s'empêcher de tomber sous la domination des Seigneurs particuliers, au préjudice de la juridiction Royale à laquelle ils sont accoutumés, & sous laquelle ils ont toujours vécu. Tous les sages sont de cette opinion, & toutes les Loix justes favorisent ce sentiment.

C'est une regle generale, que le Prince ne peut faire aucune chose qui puisse causer un notable préjudice à ses sujets, à moins que les Peuples mêmes n'y consentent librement: c'est ce que Vôte Majesté observe tous les jours, suivant les traces de ses Ancêtres, qui pour ne rien faire contre les Loix de la justice & de l'équité, assembloient souvent le Conseil, afin de prendre les avis des personnes sages & éclairées, & de profiter de leurs lumieres. Dans l'affaire que nous traitons, ce seroit une chose tres-préjudiciable aux Indiens, de les livrer



aux Espagnols en qualité de vassaux ; parce qu'ils les traitent tyranniquement, & qu'ils les réduisent à une servitude insupportable : il semble qu'ils les regardent comme des bêtes brutes ; au lieu de les traiter comme des personnes raisonnables. Il est évident qu'on ne peut conclure une affaire de cette importance, sans y appeller les Indiens, & sans leur consentement ; il faut qu'ils se soumettent volontairement à cette servitude. Si l'on faisoit cet échange sans les consulter, ce seroit leur faire une supercherie, qui choque la raison, & qui blesse toutes les Loix naturelles, la justice, la charité ; parce que cette sujétion est onereuse, pénible, tyrannique ; comme il est aisé de le prouver par tous les traitemens que les Espagnols ont faits jusqu'à présent aux Indiens. Cet échange est encore opposé à la Loi de Dieu, & contraire à ses desseins ; il empêche le progrès de la Foi Catholique, & inspire à ces Peuples de la haine pour l'Évangile ; il tend à la destruction générale de ces Peuples, que V<sup>ô</sup>tre Majesté est obligée de conserver, & de prendre sous sa protection, pour les garantir des injustices & des violences des Espagnols : vous le devez par un motif de charité & de zèle pour votre prochain, comme un Prince Chrétien : vous le devez encore, par l'obligation de votre Ministère, & comme Vicaire de Jésus-Christ.

On peut conclure de toutes ces raisons, que quand même les Indiens voudroient se soumettre volontairement à la domination Espagnole, & consentir à perdre entièrement leur liberté, cette volonté seroit de nul effet, & l'on ne pourroit pas leur permettre une chose qui leur seroit si préjudiciable en tant de manières. Vôte Majesté seroit obligée de droit divin d'empêcher qu'ils ne se perdissent de la sorte, parce que la domination des Espagnols est si dure, si cruelle, & si tyrannique, que plusieurs Indiens hommes & femmes, ne pouvant la supporter, se sont abandonnez au desespoir; ils ont mieux aimé se faire mourir par le fer & le poison, que de languir plus long-temps sous une si malheureuse servitude. Les autres se sont enfui sur les montagnes, où ils ont été dévorés par des tigres & par des lions; les autres sont morts de pure tristesse, se voyant condamnés à une vie si pénible & si amere, sans aucune esperance de relâche ou d'adoucisement. Nous avons connu un Espagnol qui étoit en si grande reputation d'être cruel, que plus de deux cent personnes se sont fait mourir en différentes manières, pour éviter ses cruautés dans la petite Espagne: un pareil nombre a subi le même sort dans l'Isle de Cuba, où ce Tyran exerçoit ses violences & ses brigandages.

Quoi-que l'intérêt commun de tous  
les

les Peuples du monde dût empêcher les Rois de les aliener de leur domination, pour en faire les vassaux & les sujets des Seigneurs particuliers, & que ce droit soit fondé sur la raison & sur la justice naturelle: cependant les Princes peuvent quelquefois dans des necessitez pressantes aliener une partie de leurs Royaumes, quand ils ne peuvent faire autrement, pour se tirer de l'embarras où ils se trouvent. Par exemple s'ils n'ont point d'autre ressource pour défendre la Republique, il est probable qu'ils peuvent échanger le domaine qu'ils ont sur leurs sujets, pourvû qu'ils les dédommagent en quelque maniere de la perte que ce changement leur cause: mais il seroit impossible de dédommager les Indiens, si on les abandonoit à la domination des Espagnols, qui leur font souffrir des calamitez inimaginables, & des maux qu'on ne scauroit réparer par quelque avantage que ce pût être; puisqu'ils leur font perdre la vie de l'ame avec celle du corps. Ainsi puisque la conversion des Indiens dépend principalement de la domination de Vôtre Majesté, & du domaine qu'Elle a sur eux, vous ne pouvez rien faire qui puisse ruiner cette esperance, & empêcher inmançablement la conversion des Peuples de ce nouveau Monde. Il faut encore ajoûter, qu'ils vous ont choisi librement, & de

leur pure volonté pour leur Souverain: c'est une espece de Contract qu'ils ont fait avec Vôtre Majesté; & l'on ne peut le casser sans qu'ils y consentent, à moins qu'on ne leur procurât un état plus avantageux, plus commode, & plus seur que celui dont ils joiissent sous la domination de Vôtre Majesté: vous êtes obligé de leur promettre & de leur jurer, que vous leur conserverez toujours leurs privileges comme on l'observe ordinairement dans la plûpart des Roïaumes, lorsque des Peuples libres se soumettent de nouveau à leur domination. Cette pratique est aussi ancienne que le monde. Dès que les hommes ont commencé à se répandre sur la face de la terre, les Princes ont toujours promis & juré d'employer toute leur puissance, pour les conserver & pour les garantir de l'oppression: Ce qui prouve évidemment que Vôtre Majesté ne peut abandonner les Indiens à la domination des Espagnols, qui ont eu la cruauté de détruire des Peuples si nombreux, sans les entendre, & sans leur permettre de se défendre. Ce seroit agir contre le droit divin & naturel, que de les exposer à tant de malheurs, qui sont des obstacles invincibles pour les empêcher d'embrasser la Foi Chrétienne. Il n'y a aucun Prince sur la terre qui puisse se prévaloir de cette puissance; parce que les Souverains

ne peuvent rien faire qui puisse offenser grièvement la justice divine, qui ne les a pas établis sur les Peuples pour leur destruction & pour leur perte, ni pour le renversement de l'Eglise: au contraire, ils sont au monde pour la défendre, pour édifier les Peuples, & pour les amener à la Foi.

La raison & la Loi naturelle ordonnent que ceux qui ont fait un mauvais usage des privileges qu'on leur avoit accordé, en soient privez. On n'avoit accordé aux Espagnols, le domaine sur les Indiens, qu'à condition qu'ils auroient le soin de les faire instruire & qu'ils les défendroient contre leurs ennemis. Non-seulement ils ont manqué aux conventions, mais ils ont même traité barbarement ceux qu'ils étoient obligez de protéger: à peine en est-il échappé un petit nombre; & ils continuent les mêmes persecutions contre ceux qui restent. Si on abandonne les Indiens à la domination des Espagnols, ils acheveront de les massacrer. Il est marqué dans les Loix de ce Roïaume, qu'un Seigneur qui auroit traité inhumainement quelqu'un de ses esclaves, seroit obligé de le vendre; parce qu'il est de la justice qu'un homme qui traite tyranniquement ses sujets perde la juridiction qu'il avoit sur eux, & cette juridiction est de droit dévolué au Prince: Celui qui use mal

de son domaine, n'est pas digne de le posséder; on ne doit à un Tyran ni foi ni hommage, ni obéissance. Vôte Majesté en qualité de souverain Seigneur des Peuples du nouveau Monde, doit les défendre & leur rendre justice, quand on leur fait quelque tort: par conséquent Elle est obligée de les retirer de la puissance des Espagnols, & de les mettre en liberté.

C'est encore une coûtume établie par les Loix de ce Roïaume, que si le Roi accorde quelque privilege contraire à la Foi Catholique, ce privilege est nul, & ne doit point avoir d'effet; non plus que s'il est contraire au bien commun, & à l'utilité du Roïaume, ou aux droits de quelques particuliers. De même, si ce privilege est contraire à la Loi naturelle, comme si le Roi par exemple dépouilloit quelque particulier de ses biens pour en revêtir un autre: Vôte Majesté ne peut donc pas dépouiller les Seigneurs naturels des Indiens du domaine qu'ils ont sur eux pour en revêtir les Espagnols, qui sont des étrangers, & qui les traitent si tyranniquement, & avec tant de barbarie. Il faut donc que Vôte Majesté révoque un privilege si injuste, qui est ruineux, & directement opposé à la Foi Catholique, à vôte service, & à l'utilité de vôte Royaume, au bien de la République & des particuliers, à la raison & à la Loi

naturelle. Il est encore établi par les coutumes de Castille conformément aux Loix Imperiales de V<sup>ô</sup>tre Majesté, & aux Loix Ecclesiastiques, que quand un privilege par la suite du temps commence à devenir nuisible, & à causer plus de dommage que d'utilité, aux particuliers & à la République, ce privilege doit être aboli incessamment, avant même que l'on consulte le Prince qui l'a accordé; parce que dès le moment que ce privilege commence à devenir nuisible; on doit supposer que le Prince a intention de le révoquer: ainsi ce privilege n'a plus d'autorité ni de force; parce qu'il n'est plus selon l'intention du Prince, qui doit avoir en vûe la volonté de Dieu & l'équité; puisque le privilege qu'on a accordé aux Espagnols de s'assujétir les Indiens en qualité de vassaux, est devenu si dommageable & si pernicieux aux Habitans du nouveau Monde, qu'il cause des torts irreparables à la Religion Chrétienne, & à la Couronne d'Espagne: que ce privilege a été l'origine de la destruction & de la mort de tant de Peuples, & de la desolation du plus beau Pais du monde, & que les malheurs dont Dieu afflige l'Espagne n'ont peut-être point d'autre cause; il est nécessaire d'y remédier promptement, & d'aller à la source du mal, en revoquant un Privilege si pernicieux & si tyrannique.

La domination des Espagnols sur les Indiens n'a jamais été approuvée juridiquement par les Rois Catholiques. Celui qui distribua le premier les Indiens aux Espagnols, & qui les partagea comme si ç'eût été autant de moutons, n'avoit point d'ordre de faire ce partage, qui dépeupla & désola absolument la nouvelle Espagne; il passa les bornes de son pouvoir: ainsi tout ce qu'il a fait ne doit point avoir de suite. Ce fut le grand Commandeur d'Alcantara qui causa ce desordre dans le nouveau Monde. L'an 1502. les Serenissimes Rois Ferdinand & Isabelle envoient de Grenade le Commandeur De-Larés, pour gouverner les nouvelles Conquêtes. Il n'y avoit alors dans l'Isle de la petite Espagne que trois cent Chrétiens. On ordonna expressément à ce Commandeur de gouverner les Chrétiens comme des personnes libres, de leur témoigner beaucoup d'amour, de tendresse, de douceur, de charité; de leur rendre en toutes choses une exacte justice, de ne leur point imposer un joug trop rude, & de ne les point réduire en servitude; d'empêcher que qui que ce soit ne leur fist aucun tort, de peur que ces violences ne fussent autant d'obstacles qui les détourneraient d'embrasser la Foi Chrétienne, & ne leur inspirassent de l'aversion pour les Chrétiens. Le Com-

mandeur



mandeur De-Larés conduisit dans les Indes trois mille Espagnols, qui aborderent à la Ville de Saint Dominique, où ils débarquerent. Peu de temps après ils se trouverent réduits à de grandes necessitez, & à une faim extrême; les ordres que le Commandeur avoit receus, ne lui permettoient pas de faire la moindre violence aux Indiens, ni de blesser leur liberté en quoi que ce soit. Il écrivit à la Serenissime Reine plusieurs choses contre les Indiens, pour les lui rendre odieux, par ses mensonges, & par les calomnies qu'il inventa, afin d'avoir la permission de faire à ces malheureux tous les traitemens qu'il jugeroit à propos. Il écrivit entr'autres choses, qu'il seroit impossible d'instruire les Indiens & de leur prêcher la Foi, tandis qu'on les laisseroit jouir d'une entiere liberté; qu'ils fuioient les Chrétiens; qu'ils s'en éloignoient, & qu'ils évitoient d'avoir aucun commerce avec les Espagnols: de sorte qu'ils refusoient même de travailler pour-eux, quoiqu'on s'offrit à les récompenser de leurs peines; ils aimoient mieux errer en vagabonds, que d'être dans la compagnie des Chrétiens, pour se faire instruire de leur Religion; comme si les Indiens eussent été obligez de deviner qu'il y avoit une Loi nouvelle qu'ils devoient em brasser, ou qu'étant aussi pauvres, qu'ils le sont, ils devoient

abandonner leurs maisons, leurs femmes, leurs enfans, leurs terres, & les laisser en friche, pour mourir de faim, en venant chercher les Espagnols à plus de deux cent lieues; ou comme s'ils eussent encore été obligez de venir apporter des vivres aux Chrétiens, avec des fatigues incroyables pendant un si pénible voiage.

Sa Majesté qui avoit un zèle sincere pour le salut de ces Idolâtres, & qui brûloit d'un desir ardent de faire connoître Jesus-Christ dans le nouveau Monde, répondit à peu près en cette maniere au Commandeur: Comme Nous desirons avec beaucoup d'ardeur que les Indiens se convertissent à Nôtre sainte Foi, & qu'on leur apprenne les Mysteres de la Religion Catholique, & qu'il est nécessaire pour y réüssir que les Indiens entretiennent commerce avec les Espagnols, & qu'ils vivent ensemble: voilà pourquoi nous vous ordonnons par ces Presentes d'obliger les Indiens de traiter & de converser avec les Espagnols & avec les Chrétiens de la petite Espagne; de les aider à bâtir leurs maisons, à tirer l'or des Mines, & les autres métaux; & de leur paier exactement ce qui leur sera dû pour leurs peines, selon la qualité des personnes. Vous ordonnerez aussi à chaque Cacique de tenir prêt un certain nombre d'Indiens, pour être employez aux travaux qu'on

leur

leur marquera, pourvû que les jours de Feste on ait soin de les instruire & de leur faire entendre la parole de Dieu, en les traitant toujours comme des personnes libres, & non pas comme des esclaves. Faites en sorte qu'ils soient toujours bien traitez, & qu'ils n'aient à se plaindre de personne; mais qu'on ait toujours quelque distinction pour ceux qui embrasseront la Foi: ne permettez à personne de leur faire aucun tort, ni de leur causer du chagrin en quelque maniere que ce soit. Ce sont les paroles expressées de la Lettre qui fut envoyée au Gouverneur des Indes de la part du Roi, par où Sa Majesté donnoit assez à entendre que la fin principale qu'Elle se proposoit dans les Indes, étoit la conversion des Idolâtres, comme on le voit par ces paroles: Nous ne souhaitons rien avec plus d'ardeur, sinon que les Indiens se convertissent à Nôtre sainte Foi; & pour cela, Nous souhaitons qu'ils soient en commerce avec les Espagnols, que Nous avons envoyez dans les Indes: ce qui prouve assez, que le Roi ne regardoit ce commerce, que comme un moyen nécessaire pour la conversion des Idolâtres. Il faut encore remarquer, que quand le Roi vouloit qu'on obligéât chaque Cacyque d'envoier un certain nombre d'Indiens travailler pour les Espagnols, à condition de les récompenser de leur travail,

Sa Majesté n'entendoit nullement qu'on obligéât tous les Indiens à ces corvées, bien moins les femmes, les enfans, les vieillards, ni les principaux de la Nation, que les Indiens regardoient comme leurs Seigneurs naturels. Le Roi vouloit encore qu'on eût égard aux necessitez des Indiens. & qu'on leur laissât la liberté de pourvoir aux besoins de leur famille, de leurs femmes, de leurs enfans, & de se retirer tous les soirs dans leurs maisons pour s'y reposer. Il est encore aisé de remarquer dans la Patente du Roi, qu'il ne prétendoit nullement qu'on obligéât les Indiens à travailler tous les jours & sans rélâche, puisqu'il ordonne de les payer chaque jour après leur travail; il vouloit même qu'on les engageât par la douceur à faire ce que l'on vouloit exiger d'eux, sans y être forcez contre leur volonté: enfin qu'on les traitât en toutes choses comme des hommes libres. Le Roi ordonnoit encore, que leurs travaux fussent moderez & proportionnez à leurs forces, & qu'ils se reposassent les jours de Fêtes & de Dimanche; que les récompenses qu'on leur donneroient fussent proportionnées à leur travail, & capables de les consoler de leurs peines, & de soulager leurs femmes & leurs enfans dans leurs besoins domestiques.

Si le Roi connoissoit parfaitement la  
qua-

qualité de la Terre des Indes, la foiblesse, la pauvreté, la douceur, la bonté des Indiens, la rigueur des travaux à quoi on les condamne, la difficulté de tirer l'or des Mines, & la vie affreuse de ces pauvres gens, l'abandon où on les laisse, & le peu de soin qu'on a de leur faire recevoir les Sacremens avant que de mourir; il est certain qu'il employeroit des moyens efficaces pour mettre fin à ces desordres. Le premier Amiral des Indes, qui fit la découverte de ce nouveau Monde, crut agir conformément aux intérêts du Roi, de rendre les Indiens de la nouvelle Espagne tributaires, en les obligeant de tirer une certaine quantité d'or, & condamnant les autres qui n'étoient pas voisins des Mines à donner d'autres tributs. Quelques Espagnols de ceux qu'il avoit menez avec lui se départirent de l'obéissance qu'ils devoient au Roi, & s'érigèrent en tyrans: de sorte qu'ils commirent des desordres inconcevables dans la Province de Xavagua qui étoit l'une des plus belles & des plus peuplées de l'Inde. Le Roi étant informé des ravages qu'ils faisoient dans le nouveau Monde, fit sçavoir ses intentions au Commandeur De-Larés, & lui ordonna d'empêcher les vexations & les violences que les Espagnols faisoient aux Indiens, & de gouverner ces Peuples comme des personnes libres. Ces ordres ont

ont été mal exécutez : les Espagnols contraignoient les Indiens malgré eux de s'enfermer dans les Mines, pour y tirer l'or ; c'est un travail insupportable, & qui demande des corps de fer : après qu'on a tiré l'or, il faut encore être tout le jour dans l'eau pour le laver. Les Tyrans ne trouvoient pas un plus grand supplice, pour affliger les Chrétiens, que de les condamner aux Mines. Dans les commencemens les Espagnols tenoient les Indiens dans les Mines pendant toute une année ; mais voyant que la plûpart ne pouvoient pas résister à un travail si pénible & si continu ; ils se relâcherent, & se contenterent de les y tenir pendant cinq mois à tirer l'or : après quoi ils employoient quarante jours à le fondre. Les Espagnols prétendoient que c'étoit un temps de repos pour les Indiens, quoi-que ce travail soit plus dur & plus pénible que celui des Laboureurs qui défrichent les champs. Pendant toute l'année ils ne sçavent ce que c'est que Fête ou que Dimanche : on les laisse presque mourir de faim : on ne leur donne que quelques racines sans substance & sans suc. Les plus liberaux d'entre les Espagnols leur donnent un cochon entre cinquante Indiens par chaque semaine ; ce n'est qu'un morceau pour chacun. On en a vû qui ne voulant point donner à manger aux Indiens qui  
les

les servoient, les envoioient par pure avarice, paître dans les campagnes comme des bêtes, ou sur les montagnes manger le fruit des arbres; après quoi ils les obligeoient de travailler deux ou trois jours sans manger. Un homme m'a avoué de bonne foi qu'avec cette épargne il a amassé en peu de temps des richesses immenses: Quelles forces peuvent avoir des corps qui sont naturellement délicats, étant si mal nourris, & dont on exige des travaux qui achevent de les accabler? Il est impossible qu'ils vivent longtemps dans une si cruelle oppression, menant une vie si triste, si languissante, si malheureuse, sans nourriture & sans relâche.

Vôtre Majesté avoit ordonné que la paye qu'on devoit distribuer à chaque Indien fût proportionnée à son travail, afin qu'ils eussent de quoi vivre, & acheter les choses qui leur sont nécessaires: mais ces ordres ont été tres-mal observez; il y a plusieurs années qu'on ne leur donne rien: de sorte qu'ils sont réduits à de grandes extrémités; & ils souffrent une faim si cruelle, qu'ils n'ont point d'autre plus grand desir que de mourir, pour finir une vie si malheureuse. Voilà les maux où les Indiens sont exposez pour servir les Chrétiens qui n'ont nul soin ni de leur corps ni de leur ame.

Vous aviez encore donné des ordres précis, qu'on les traitât comme des personnes

libres ; qu'on ne les surchargeât point de travail ; qu'on ne leur fit aucune injustice ; qu'on les laifsât faire leur negoce, & administrer leurs biens en la maniere qu'ils le voudroient. Cependant on les a réduits à une servitude insupportable : ils ont sans doute moins de liberté que les bêtes. Les Espagnols tout Chrétiens qu'ils sont, ne se laissent point toucher par les maux qu'ils font souffrir aux malheureux Indiens, qu'ils regardent comme de vils esclaves, & à qui ils ne donnent jamais la liberté de faire ce qu'ils souhaitent : ils sont à tous momens exposez à la cruauté, à l'avarice, aux mauvais traitemens de leurs Tyrans, qui les traitent, non pas comme des hommes esclaves ; mais comme des bêtes feroces, que leurs Maîtres tiennent enchainées, pour en faire ce qu'ils voudront. S'ils leur permettent quelquefois d'aller à leurs Terres, ils ne leur permettent pas d'emmener leurs femmes, ni leurs enfans, ni d'emporter la moindre chose pour manger, afin qu'ils soient contrains de revenir incessamment ; de sorte que se voyant dans un état si pitoyable, ils implorent la mort pour finir leurs miseres. Si les travaux excessifs qu'on leur impose, les rendent malades, ce qui arrive assés souvent ; parce que, comme je l'ai déjà dit, leurs corps sont naturellement tres-delicats, sans avoir compassion de l'état où ils se trouvent,



vent, les Espagnols les surchargent de travaux extraordinaires, & leur reprochent d'être des lâches, qui font les malades pour ne point travailler. Mais enfin si le mal redouble, & s'ils deviennent inutiles à leurs Maîtres, ils les renvoyent à leurs Terres, qui sont quelquefois éloignées de quarante ou de cinquante lieuës, & leur donne pour se nourrir sur les chemins, quelques mauvaises racines; de sorte qu'ils meurent en desesperez, sans pouvoir achever leur voyage. Nous en trouvons quelquefois sur les chemins, qui sont aux derniers abois; d'autres à qui les douleurs de la mort font pousser de tristes gemissemens; d'autres qui ont déjà expiré: ceux qui ont encore la force de parler ne repetent que ces tristes paroles: La faim, la faim. Vôte Majesté peut voir par ce recit, que le Gouverneur du nouveau Monde a bien mal executé les ordres que vous lui aviez donnez, de traiter les Indiens comme des personnes libres, sans permettre qu'on leur fit aucun dommage, ni aucune injustice.

On avoit encore déclaré expressément à ce Gouverneur de ne rien faire aux Indiens qui pût les empêcher d'être instruits des principes de la Religion Chrétienne, ou qui pût préjudicier à leur fanté ou à leur vie; parce qu'on ne vouloit en aucune maniere détruire les Peuples du nouveau Monde:

cependant cet homme voyoit périr à ses yeux une multitude infinie de ces misérables qui étoient employez à fondre l'or : les travaux qu'il en exigeoit étoient comme une peste violente , qui désoloit ces Peuples , & qui les faisoit mourir en peu de temps , sans que ce triste spectacle pût l'obliger à revoquer ses ordres , ou à les adoucir : cependant il sçavoit assez qu'il ne pouvoit les excuser ni devant Dieu ni devant le Roi , puisqu'ils étoient formellement contraires à ceux qu'on lui avoit donné : mais il usa de tant d'adresse , & de tant de détours , qu'on ne sçût rien en Espagne des mauvais traitemens qu'il fit aux Indiens durant les sept années qu'il tyrannisa le nouveau Monde en qualité de Gouverneur. Ceux qui sont venus après lui ont marché sur ses traces , & ont suivi ses exemples pour la destruction des Indiens ; quoi-que le Roi Catholique leur eût tres-expressement recommandé d'attirer par tous les môyens possibles , & par toutes sortes de bons traitemens , les Indiens à la Foi Catholique , sans permettre qu'on leur fit la guerre pour cela , & qu'on les contraignit de force à embrasser la Religion Chrétienne : & ainsi qu'il étoit plus à propos de les traiter comme des sujets legitimes du Roi , & de leur imposer un tribut déterminé , comme à ses autres vassaux. Tout cela étoit exprimé dans les

instructions , que l'on donna à Pedrarias, quand on le fit Gouverneur des Indes : mais il y entra comme un loup affamé, qui se jette de furie sur un troupeau de moutons ; & il fit par-tout des carnages si horribles, il y exerça des cruautés si inouïes, tant de violences, tant de brigandages avec les Espagnols qu'il y avoit menez, que toutes les Histoires n'ont jamais raconté rien de si étrange : on auroit pû le regarder comme le fleau de Dieu envoyé dans sa colere, pour exterminer tous les Indiens. Cet homme, & ceux qui l'accompagnoient, ont volé à Vôte Majesté plus de cinq ou six millions d'or, & les ravages qu'ils ont faits dans les Indes sont inestimables. Ils ont dépeuplé plus de quatre cens lieuës d'un Pays le plus riche, le plus fertile, & le plus heureux qui soit au monde. Ils exerçoient ces tyrannies sur les Indiens, pour les obliger à leur livrer tout l'or qu'ils avoient : Mais comme Dieu est juste, ils ne profiterent point de leurs brigandages : il auroit même été de leurs interests de laisser vivre les Indiens, pour en retirer de grands services & de grandes utilitez. Si l'on vous racontoit en particulier tous les defordres qu'ils ont commis dans la belle Province de Nicaraqua, Vôte Majesté en seroit épouvantée ; & s'ils ne continuoient tous les jours à tyranniser ces pauvres gens, à les massacrer pour les détruire,

nous

nous ne nous ferions pas exposez aux fatigues d'un si long & si penible voyage, pour en informer V<sup>otre</sup> Majesté. Quand Elle sçaura qu'on a dépeuplé de si beaux & de si vastes Royaumes, & que l'on continuë encore à détruire ce qui est échapé à la fureur des premiers Gouverneurs; quand Elle sçaura qu'on a porté le fer & le feu dans sept Royaumes plus grands que toute l'Espagne, Elle fera persuadée que ce n'est point par exageration que nous lui parlons de la sorte. Nous avons vû de nos yeux ces Royaumes remplis de Peuples, comme les ruches sont remplies d'abeilles: mais maintenant on n'y trouve personne; parce que les Espagnols en ont massacré tous les Habitans: de sorte qu'on ne trouve plus dans les Villes, que les murailles toutes nuës, & les maisons vuides. Les ordres que la tres-Catholique Reine Isabelle avoit donnez au Commandeur De-Larés étoient tres-sages, & tres-utiles; mais il ne les a point observez: & les Relations qu'il a envoyées à leurs Majestez, sont peu conformes à la verité, quoi-qu'elles soient appuyées du témoignage de plusieurs Indiens: il a fait tout le contraire des instructions qu'on lui avoit donné, violant toutes les regles de la Loi naturelle, de la justice, & de la droite raison: & par consequent il est aisé de voir qu'il a passé les bornes de son pouvoir, & que les

les lettres qu'il a adressées au conseil d'Espagne sont subreptices & obreptices; c'est à-dire, qu'il y a mêlé des faussetez, & qu'il y a déguisé la verité. Il est évident, que si Vôtre Majesté eût été informée de la maniere cruelle, injuste, tyrannique, condamnée de Dieu & des hommes, dont ce Gouverneur traitoit les Indiens, Elle n'eût jamais confié son autorité entre les mains d'un homme de ce caractere; & par consequent Vôtre Majesté est obligée de declarer, qu'Elle comdamne & qu'Elle deteste le procedé de ce Gouverneur, & qu'Elle le trouve injuste & tyrannique; qu'Elle casse & annulle tout ce qu'il a fait, & qu'Elle n'y donne aucun consentement; qu'Elle declare encore, que les Peuples des Indes n'ont pû être assujettis à la domination particuliere des Espagnols; que tous les torts qu'on leur a fait sont contre le droit divin, naturel, canonique & Imperial. On les a tourmentez & inquietez dans leurs biens, & dans leur liberté; on les a condamnés à perdre la vie contre toute justice. Vôtre Majesté est obligée, comme un Prince tres-équitable, & qui a horreur de l'injustice, de reprimer les vexations que l'on fait aux Indiens, & de les délivrer de la cruelle tyrannie des Espagnols, qui les oppriment & qui les massacrent impunément.

Si Vôtre Majesté negligie de les affranchir  
de

de ce joug tyrannique, ils periront tous infailliblement; ce beau País qui est naturellement fertile & tres-peuplé, deviendra en peu de temps comme une campagne deserte & une vaste folitude; parce que les Espagnols qui vont aux Indes, n'y vont pas pour peupler le Pays, ils n'y vont que pour piller & pour s'enrichir, dans l'intention de s'en retourner bien-tôt en Espagne, pour y jouir du fruit de leurs travaux & de leurs larcins. Ceux qui font allez depuis peu dans la petite Espagne & dans les autres lieux qu'on a dépeuplé, & qui y ont porté des denrées d'Europe, n'ont pû en faire de l'argent, parce qu'ils n'ont pas trouvé à qui les vendre. Il est évident que ce desordre est directement opposé aux interests de Vôtre Majesté: Car quelle utilité pourroit-Elle retirer d'une si grande destruction? & que diroit-on dans tout le monde d'un Prince aussi juste que vous l'êtes, si ayant été informé des maux que ses sujets font dans ces vastes Royaumes, & parmi ces Nations nombreuses, il ne se mettroit pas en peine d'y apporter les remedes convenables, & qui sont en son pouvoir? On ne sçauroit croire que Vôtre Majesté, qui a un si grand fond de douceur & d'équité, & tant de zèle pour la justice, puisse tolerer des vexations si cruelles.

J'ajoute à tout ce que je viens de dire,  
que

que le pouvoir qu'on laisse aux Espagnols sur les Indiens est tres-préjudiciable à la Couronne d'Espagne. La preuve en est évidente ; puisque par ce moyen V<sup>ô</sup>tre Majesté perd une infinité de vassaux, que l'on égorge tous les jours impunément, sans aucun prétexte légitime : au lieu que si on les laissoit vivre, ils se soumettroient avec beaucoup de joie à v<sup>ô</sup>tre empire, en voyant la différence de v<sup>ô</sup>tre domination, & de l'esclavage où les tiennent les Maîtres particuliers qui les tyrannisent. Si vous les aviez reçus au nombre de vos sujets ; & si on les garantissoit des maux qu'on leur fait souffrir tous les jours avec tant d'inhumanité ; ils aimeroient & serviroient V<sup>ô</sup>tre Majesté avec un zèle incroyable ; parce qu'ils sont naturellement tres-obéissans à leurs Seigneurs.

Il faut encore que V<sup>ô</sup>tre Majesté considère, qu'Elle perd des richesses immenses qu'Elle pourroit avoir justement, si l'on ne dépeuploit pas les Indes, comme l'on fait avec tant de cruauté ; car comme nous l'avons déjà dit, il est impossible que les Espagnols subsistent long-temps dans les Indes, si l'on extermine les naturels du Pays. Ces trésors dont vous pouviez enrichir l'Espagne, vous seroient d'un grand secours pour vos desseins, & pour résister à vos ennemis. S'il ne vient point d'argent des Indes,

des, & si on laisse tarir cette source, il faut nécessairement que l'Espagne en souffre de grandes incommoditez par la disette d'argent : nous voyons déjà par experience, que les Indes vous en fournissent moins que par le passé; & ce sera toujours en diminuant à l'avenir. Outre que de la maniere qu'on l'exige, en maltraitant, en faisant souffrir toutes sortes de maux aux Indiens, en les massacrant, il est impossible que cela puisse durer; parce que cette conduite est trop violente. L'Isle de la petite Espagne nous fournit un exemple irreprochable de ce que je dis : on en tiroit dans les commencemens plus de trois millions d'or tres-fin; elle n'en fournit pas maintenant la dixième partie. Pour peu que Vôtre Majesté y veuille faire de reflexion, Elle s'apercevra aisément combien ses revenus diminuent chaque jour. Vous n'avez rien de sûr ni de stable dans toutes les Indes, si l'on ne cultive la terre, & si l'on ne conserve les Indiens, pour les travaux dont vous retirez de si grands avantages. Il ne vous reste maintenant qu'un fort petit nombre d'Indiens dans toute la nouvelle Espagne, dont vous pouviez tirer par chaque année un million de Ducats de revenu, si l'on y avoit conservé les Indiens, & si on y avoit eu soin de vos interets dès le commencement. La confusion & le desordre sont encore plus  
grands



grands dans le Perou ; le mal y croît tous les jours ; vous en pourriez tirer chaque année deux ou trois millions d'or d'un revenu bien assûré , si l'on n'inquiétoit pas les Indiens comme on a fait jusqu'à-maintenant , & si l'on ne les traitoit pas avec tant d'injustice & d'inhumanité : & si l'on n'y avoit pas fait mourir contre toutes les Loix , & contre le droit leur grand Roi & Seigneur Tabalida ; tout l'or que les Chrétiens ont volé dans le Perou vous appartiendroit legitimement ; parce que ce Prince se seroit donné volontairement à Vôtre Majesté avec tous ses tre-fors. L'Eglise en a encore receu un dommage considerable : car si Vôtre Majesté a été frustrée de ces richesses immenses, l'Eglise a perdu un nombre infini d'ames, qui ont péri dans l'ignorance , & que l'on auroit pû instruire des Mysteres de nôtre Foi. Ces pertes sont irreparables pour la Religion & pour l'Etat.

Les Royaumes d'Espagne que Vôtre Majesté gouverne avec tant d'équité sont entourez d'ennemis , & en danger d'être opprimez , desolez , ruinez par les Turcs & par les Maures, ennemis declarez de la Foi Catholique ; parce que Dieu qui est un juste Juge , & le souverain Maître de l'Univers, est grièvement offensé des injustices, des voleries , des brigandages , des massacres,

cres, que les Espagnols vos sujets commettent dans les Indes, en opprimant, tyrannifant & faisant mourir des Nations innombrables. Tous ces hommes ont des ames raisonnables créées à l'image & à la ressemblance de Dieu, & rachetées par le précieux Sang de son Fils, qui en tient compte, & qui ne les méprise point quelque abandonnées qu'elles paroissent : il a même choisi l'Espagne pour porter dans ce nouveau Monde la lumière de l'Évangile, & pour attirer ces Nations à la Foi Chrétienne. Il semble encore que Dieu ait découvert aux Espagnols tant de richesses temporelles pour les récompenser des richesses spirituelles qu'ils doivent porter aux Indes : il leur a ouvert l'entrée de ces Terres si vastes, si riches, si fertiles, si agréables, remplies de Mines d'or, d'argent, de pierres précieuses ; mais au lieu de le remercier de tant de biens qu'il leur abandonnoit si libéralement, ils ont commis une infinité de crimes énormes. Dieu a de coutume d'observer cette règle dans la distribution de ses châtimens, de proportionner la peine à la nature de l'offense. Si les hommes pechent par orgueil, il les couvre de confusion ; s'ils volent par avarice, il permet qu'ils perdent leurs biens propres, & d'autres les volent à leur tour ; s'ils oppriment les autres, & s'ils les égorgent, il permet

aussi qu'on les maltraite, & qu'on leur fasse des violences; s'ils enlèvent & s'ils déshonorent les femmes de leurs voisins, on fait les mêmes outrages à leurs femmes; s'ils usurpent des Royaumes qui ne leur appartiennent pas; Dieu permet que les ennemis fassent aussi des invasions dans leurs Royaumes: il en est de même des autres châtimens qui répondent à la différente espèce des pechez. La sainte Ecriture & les autres Histoires sont remplies d'exemples pareils. L'expérience nous fait encore voir chaque jour de ces traits des jugemens de Dieu. Les Maures ont détruit une fois l'Espagne; on dit que ce fût en punition du crime du Roi Dom Rodrigue, qui viola la fille du Comte Dom Julien; mais il est plus croyable que ce fut pour punir les crimes que commettoient les Peuples d'Espagne, & les injustices qu'ils faisoient à leurs voisins; & que le crime du Roi fut comme le comble de la mesure que Dieu attendoit pour punir tant de coupables.

Il faut informer V<sup>ô</sup>tre Majesté de ce que les personnes les plus sensées pensent & disent sans aucun préjugé; mais seulement par la compassion que leur donnent les maux que les Espagnols ont fait souffrir aux Indiens: nous en avons entendu plusieurs qui disoient: Plût à Dieu que les excez qu'on a

commis dans les Indes ne retombent point sur l'Espagne ! Peut-être que ces paroles qui échappent à ces personnes sages sont des avertissemens & des menaces de Dieu, que tant de crimes ont irrité contre ce Royaume. Nous voyons déjà par expérience, que l'Espagne est reduite à de grandes extrémités, & que l'argent y est tres-rare : & cependant on y a apporté plus de tresors, que n'en possédoit Salomon dans sa plus grande magnificence : mais la plûpart de ceux qui ont enlevé ces richesses des Indes ont fait une fin malheureuse, & leurs enfans sont dans une extrême necessité, pour justifier cette maxime, que le troisiéme héritier ne se réjouira point des biens mal-acquis ; & cette autre Sentence de l'Écriture, que ceux qui prennent injustement le bien d'autrui, sont toujourns dans la pauvreté ; d'autant que les châtimens de Dieu ont quelque proportion avec les crimes que l'on commet. Si Vôtre Majesté avoit la curiosité de s'informer plus en détail de toutes ces choses, on pourroit lui faire voir une Liste des principaux Tyrans qui ont commis plus de desordres dans les Indes, en pillant & massacrant les Indiens, & qui sont tous morts d'une mort funeste & desesperée ; parce que ces violences, ces injustices, ces cruautés, tant de sang répandu, tant de massacres, tant d'actions énormes, notoires

& publiques, dont on voit encore les tristes effets, crient vengeance au Tribunal de Dieu; les larmes, les gemiffemens, les imprecations de tant d'innocens, ont monté jufqu'au Ciel, & retombent fur la terre, & s'étendent par tout le monde pour frapper les yeux & les oreilles de toutes les Nations, qui font épouvantées, en entendant les recits de ces cruautéz fi étranges & fi inouïes, & qui paflent toute vrai-semblance, & excitent l'horreur & l'indignation, à la honte & au fcandale de toute la Nation Efpagnole & des Rois de Caftille; ce qui peut leur caufer des torts inestimables. Et ainfi, puifqu'il ne dépend que d'eux de couper la racine de tous ces defordres, & de faire justice à ces Peuples affligez, il eft de leur fageffe & de leur équité, d'employer leur pouvoir pour délivrer les Indiens de la cruelle tyrannie où ils gemiffent, & des calamitez qu'ils fouffrent fi injufte-ment.

Vôtre Majesté doit encore remarquer, que fi l'on donne de l'autorité aux Efpagnols fur les Indiens, de quelque nature que foit ce pouvoir, ils en abuseront infailliblement; car comme ils font naturellement superbes, ils en deviendront moins fouples & moins obéiffans aux ordres de Vôtre Majesté; ils pourront même avec les fommes immenfes qu'ils tireront des Indes, engager d'autres Nations dans leur parti, & se

foustraire entierement dans la suite de l'obéissance qu'ils doivent à V<sup>ô</sup>tre Majesté, & se liguier même ensemble, pour se maintenir les uns les autres dans leur revolte. On voit déjà que les plus riches, & qui se flattent du titre de Conquerans, ont tant de présomption, & une vanité si insupportable, qu'ils se mettent au-dessus de toutes les Loix, & qu'ils ne veulent point se soumettre à la justice. Le Vice-Roi mit ces jours passés dans l'une de ses Lettres ces paroles: que les Indiens ne devoient point reconnoître d'autre Dieu ni d'autre Roi que lui: V<sup>ô</sup>tre Majesté doit établir comme une maxime indubitable, qu'il ne faut point pour la seûreté de ses Etats, qu'il y ait aucun grand Seigneur dans la Terre-ferme des Indes, qui ait aucune juridiction sur les Indiens: ce pouvoir doit être tout attaché à v<sup>ô</sup>tre seule Personne: ne donnez point à l'avenir aucun titre de Comte, de Marquis, ni de Duc sur les Indiens ni sur les Espagnols établis dans les Indes; parce que ce seroit une tentation pour leur donner de plus hautes pensées, & pour leur inspirer le dessein de s'élever au-dessus de leur état; ce qui pourroit être dans la suite une source de grands desordres: en un mot ce seroit peut-être leur fraier le chemin à se faire Rois des Indes, & à dépouiller V<sup>ô</sup>tre Majesté du droit qu'Elle s'y est acquis.

Il n'y a pas plus de sûreté à confier ce pouvoir entre les mains des personnes dont votre Conseil des Indes est composé, pour les inconveniens qui en pourroient arriver : il est impossible que les affaires des Indes soient jamais bien administrées, si ceux qui composent le Conseil sont les Maîtres & les Seigneurs des Indiens : les Rois d'Espagne ne pourront jamais sçavoir la verité de ce qui s'y passe : ce sera une source d'une infinité de fraudes & d'impostures ; ce seroit un moyen infallible pour achever de détruire le reste des Indes, sans que vous pussiez être informé du mal pour y remédier : & que quand même vous le sçauriez, tout votre pouvoir ne seroit pas assez grand pour y apporter du remede. Ceux qui gouvernent dans les Indes, emploient toute leur industrie pour empêcher que la Cour d'Espagne ne connoisse ce qui s'y passe, afin qu'ils puissent piller impunément, & y commettre tous les desordres qu'ils voudront. Ils se font opposer de toute leur force aux Religieux de saint François & de saint Dominique, que leur zèle avoit conduits dans les Indes, & ils ont empêché par leurs persecutions le fruit qu'ils y eussent pû faire. Les Juges, les Officiers, les personnes constituées en quelque dignité, eurent peur que la conversion des Indiens ne fût préjudiciable à leurs interests

temporels : leur avarice l'emporta sur le zèle qu'ils devoient avoir pour la conversion de ces Infidèles. Dieu est témoin que nous disons la vérité ; & il ne nous feroit pas difficile de le prouver par des témoignages irréprochables. La persécution dura jusqu'à ce que l'un de ces Religieux touché de compassion du malheur de ces Idolâtres, vint informer le Roi d'Espagne des desordres que ses Officiers commettoient dans les Indes, & des obstacles qu'ils apportoient à la publication de l'Évangile. Le Cardinal Ximenes gouvernoit alors les affaires d'Espagne, lequel bien informé de ce qui se passoit dans les Indes, prit sur le champ la résolution d'ôter à ceux du Conseil la juridiction qu'ils avoient sur les Indiens, comme tres-pernicieuse à leur salut, & à la conservation des Indes. Comme les Rois d'Espagne en sont éloignés par une distance infinie, ils ne peuvent remédier de bonne heure aux maux pressants dont les Indiens sont sans cesse affligés. Les Loix & les ordres qui se donnent de si loin, ne sont pas d'une grande efficace ; il est presque impossible qu'ils sçachent jamais bien la vérité des persécutions que l'on fait souffrir aux Peuples de ce nouveau Monde, en toutes sortes de façons ; & quand ils en seroient pleinement informés, ils ne peuvent donner que



que des ordres généraux, sans pouvoir descendre dans le détail des maux en particulier, que l'on ne connoît que sur les lieux. Souvent même ceux à qui ces ordres sont adressés les dissimulent, ou différent de les exécuter, ou quand ils se mettent en devoir de le faire; c'est trop tard, & les remèdes qu'on y applique hors de saison sont inutiles: ils ont même souvent la malice de faire tout le contraire de ce qu'on leur commande, se flattant de l'impunité, à cause de la distance des lieux.

Si Votre Majesté se réserve à Elle seule tout le Domaine des Indes, sans le partager aux Espagnols, ce seroit le plus grand bonheur qui pût arriver aux Indiens, & rien ne seroit capable de les consoler davantage: ils verroient alors qu'ils ne seroient plus exposés aux insultes, ni aux persécutions de leurs Tyrans, & que leur vie seroit en sûreté; ils auroient pour Votre Majesté tant de respect, & une obéissance si aveugle, un amour si sincère, qu'ils seroient toujours prêts de voir répandre leur sang, & de sacrifier leur vie pour son service, & pour défendre ses droits. Il n'y a point de commandement qu'on leur fasse de vôtre part, qu'ils n'accomplissent aveuglement & avec joye; parce qu'ils se sentent portés naturellement à se sou-

mettre à vôtre Couronne Royale : au contraire , si on les livre aux Espagnols , & à des Maîtres particuliers , comme leur obéissance sera forcée ; elle ne pourra durer longtemps , & ils mettront tout en œuvre pour s'affranchir d'un joug si rude.

Il faut ajouter , que quand les Indiens seront persuadés qu'ils sont sous la protection de Votre Majesté , qu'ils peuvent vivre en sûreté dans leurs maisons ; qu'ils n'ont plus rien à craindre pour leurs biens ni pour leurs personnes , ils reviendront tous des montagnes où ils se sont retirés , & ils habiteront à l'ordinaire dans les plaines. Le nombre est presque infini de ceux qui se font cacher pour éviter les mauvais traitemens , & les vexations des Espagnols. Ils aiment mieux s'exposer à être dévorés par les tygres sur les montagnes , que de tomber entre les mains de leurs persecuteurs , quoique ce soient des Chrétiens. Ces malheureux souffrent mille incommoditez dans ces retraites affreuses , où ils manquent de toutes les choses nécessaires à la vie , & où il est impossible d'aller les chercher pour les instruire dans la Foi Chrétienne : de sorte qu'ils périssent selon l'ame & selon le corps , au lieu que s'ils étoient ramassés dans les Bourgs & dans les Villages , on pourroit aisément les instruire , & établir parmi-eux une espece de police , les façonner & les

ap-

apprivoiser au service du vrai-Dieu: la terre se cultiveroit, les chemins seroient plus sûrs; le Pais ne seroit pas desert, & abandonné comme il est; les Espagnols trouveroient de quoi manger, & des lieux où se retirer quand ils seroient voyage, & mille autres commoditez dont ils sont privez, par la desertion des Indiens.

Vôtre Majesté peut encore se ressouvenir, qu'après avoir fait meûrement examiner cette affaire dans son Conseil, composé de personnes sçavantes, & de Theologiens tres-habiles, ils déclarerent tout d'une voix, qu'on ne pouvoit sans injustice donner à des particuliers le Domaine des Indiens, ni les démembler de vôtre Couronne Royale. Cette décision fut signifiée à Fernand Cortez, avec ordre de la mettre en execution. Vôtre Majesté fit encore assembler pour le même sujet plusieurs personnes d'une grande doctrine & d'une grande vertu, lesquelles après avoir disputé long-temps sur cette matiere, pour s'en instruire plus à fond, déclarerent qu'on ne pouvoit en bonne conscience établir les Espagnols en qualité de Seigneurs des Indes: & sur cela, Vôtre Majesté donna des ordres tres-exprés pour le défendre; révoquant toutes permissions données au contraire sur de faux avis qui déguisoient la verité: il fut ordonné au Gouverneur de la Flo-

ride, de tenir la main à l'exécution de ces Edits, comme on le peut encore voir par ses instructions. On voit parmi les principaux articles de ces Ordonnances, que les Indiens selon le droit & la raison, doivent être libres; qu'ils ne sont point obligés à d'autres services, que le reste de vos sujets, & les autres personnes libres de vos Roïaumes; qu'ils doivent paier les dixmes à Dieu, si ce n'est qu'on les leur remette pour quelque temps; qu'ils paient de même à Vôtre Majesté les tributs qu'on leur imposera legitiment, & proportionnez aux biens qu'ils possèdent, & à la qualité de leurs terres, selon ce que ceux qui les gouvernent, en jugeront conformément à l'équité & à la raison.

Si l'on souhaite que le Indiens soient instruits dans la Foi Catholique, & qu'ils prennent nos coûtumes, en observant quelque police parmi-eux: Vôtre Majesté ne doit point les donner en qualité de vassaux perpetuels, ou pour un temps limité à quelque personne que ce puisse être; parce que ce seroit les réduire sous la même servitude, & les exposer aux mêmes maux qu'ils ont soufferts jusqu'à présent, & les plonger peut-être dans des malheurs encore plus grands: car il ne faut point faire fonds sur les ordres & sur les defenses que l'on fera

en faveur des Indiens ni sur les peines qu'on attachera aux Ordonnances, pour en faciliter l'exécution; toutes celles qu'on a faits jusqu'à-présent sont fort sages, & seroient tres-utiles, si on les mettoit en pratique. Une des raisons principales qui doit encore empêcher qu'on ne donne pour vassaux les Indiens aux Espagnols, est qu'ils sont si peu de cas de la vie de ces pauvres gens, qu'il est impossible de croire le mépris qu'ils en ont, si on ne l'a vû de ses propres yeux. L'avarice extrême dont ils sont possédez, fait qu'ils les emploient à des exercices au-dessus de leurs forces ne se mettant gueres en peine qu'ils perissent, pourvû qu'ils en retirent quelque utilité. Si quelqu'un parle autrement à vôtre Majesté, ou lui donne des avis contraires, Elle doit les regarder comme des ennemis de l'Etat, ou comme des personnes tres-mal intentionnées, & mal affectionnées à vôtre service: ce sont des gens qui ne songent qu'à ravager les Indes pour contenter leur detestable avarice.

Si Vôtre Majesté se rend aux raisons que je viens de déduire, Elle exemptera les Espagnols d'une infinité de crimes, de vols, de tyrannies, de violences, d'homicides, qu'ils commettent chaque jour, en opprimant, pillant, massacrant les Peuples du nouveau Monde; Elle garantira même l'Espagne  
de

de cette contagion, en empêchant que ses sujets ne participent aux crimes de leurs Confreres, ni aux richesses qu'ils ont volées avec tant d'injustice. Tous les Sçavans avoient que les crimes que les Espagnols commettent dans les Indes attirent la malediction de Dieu sur toute l'Espagne, & que cette maniere de s'enrichir est injuste & illicite; que cet or & cet argent qu'on apporte des Indes est volé, & qu'on est obligé à restitution, parce que c'est priver injustement un legitime possesseur d'un bien qui lui appartient: ce qui suffit pour conclure que tous ceux qui ont eu quelque part à ces richesses usurpées, les possèdent de mauvaise foi; qu'il ne leur est pas permis d'avoir aucun commerce avec ces voleurs publics, ni de leur vendre des marchandises en échange de cet or qu'ils ont volé, ni de recevoir d'eux des presens, ni d'être leurs heritiers. Il s'ensuit de ce principe, que toute l'Espagne devient coupable des crimes de quelques particuliers, & qu'il est peu d'Espagnols qui ne doivent avoir de grands scrupules, & qui ne soient en danger de se perdre, puisqu'il n'en est presque point qui n'ait participé aux voleries de ceux qui sont revenus du nouveau Monde.

Les Espagnols objectent deux raisons que l'on vient d'alleguer; que s'ils n'ont point  
de

de juridiction sur les Indiens, & si on ne les leur abandonne en qualité de vassaux, il leur sera impossible de vivre dans les Indes, & que par conséquent V<sup>ô</sup>tre Majesté ne pourra conserver les Roïaumes qu'on y a conquis en son nom, ni prêcher la Foi Catholique selon son intention aux Habitans de ce nouveau Monde; car si les Espagnols ne peuvent pas subsister dans les Indes, le Roi d'Espagne ne pourra en être le Seigneur, ni entretenir des Religieux pour instruire les Indiens, qui seront privez par conséquent des lumieres de l'Évangile; & ceux qui les ont déjà receuës, les perdront peu-à-peu, faute d'instruction, & retourneront à leur Idolâtrie, & à leurs crimes.

Ceux qui raisonnent de la sorte, le font bien moins par un veritable zèle, & par la compassion qu'ils ont de la perte de tant d'ames; que par le desir d'opprimer les Indiens, pour assouvir leur avarice, & pour s'enrichir en les dépouillant: ce n'est que leur interest particulier qui les fait parler de la sorte; ils ne se mettent gueres en peine des interests de V<sup>ô</sup>tre Majesté, ni du salut des Indiens: ce n'est pas le bien public, ou la gloire de Dieu qui les touche; ils font assez voir par leur conduite, le peu de respect qu'ils ont pour la Loi de Dieu, qui défend expressément de faire le moindre mal

mal à qui que ce soit, quand même on en devroit retirer de grands avantages. Ces gens-là doivent sçavoir s'ils ont les véritables sentimens du Christianisme, que quand V<sup>ô</sup>tre Majesté devroit perdre tout ce qu'Elle a conquis dans les Indes; quand on se mettroit dans l'impossibilité de prêcher la Foi aux Indiens, il vaudroit mieux renoncer à tous ces grands avantages, que de les obtenir par les massacres & par la destruction des Habitans du nouveau Monde, comme on l'a pratiqué jusqu'à maintenant. Ce ne feroit pas un grand malheur pour V<sup>ô</sup>tre Majesté, quand son Empire ne s'étendroit pas jusqu'aux Indes; & c'est mal s'y prendre d'y vouloir établir la Foi par des voyes si criminelles. La raison en est évidente; parce que la Loi Chrétienne défend de faire le mal pour procurer le bien: Dieu ne veut point qu'on lui offre des sacrifices, quelque grands qu'ils puissent être, s'ils sont infectez de quelque péché; il réproûve & il a en horreur de tels sacrifices. C'est un crime énorme, & digne de la damnation éternelle, de massacrer les Infidèles sous prétexte d'introduire la Foi Chrétienne parmi-eux, & d'exterminer les uns, pour sauver les autres: Dieu ne veut point faire recevoir sa Loi à des conditions si onéreuses; il nous défend d'avoir un pareil



zèle, ni accompagné de telles circonstances pour le salut des ames : il ne veut point que nous aions plus d'inquiétude & plus d'empressement pour le salut d'autrui, qu'il n'en a lui-même : c'est assez pour nous qui sommes les disciples, de ressembler à nôtre Maître. Ce qu'il nous demande, c'est que nous nous tenions dans les termes de sa Loi, & que nous ne passions pas les bornes qu'il nous a prescrites; ce seroit un tres-grand aveuglement, & un crime tres-grief, de précipiter un enfant dans un puits pour le baptiser, & de le faire mourir pour sauver son ame; parce qu'il n'est pas permis de faire un mal pour procurer un bien. Ne fera-ce pas un plus grand crime; plus horrible & plus abominable aux yeux de Dieu, de scandaliser, de détruire, de massacrer tant de milliers de personnes, sous pretexte d'en sauver une partie? Faisons tout le bien que nous pouvons, en nous conformant aux ordres de Dieu, & sans passer les limites de sa Loi, & Dieu fera le reste de son côté. C'est un faux pretexte dont se servent les Espagnols, pour couvrir leur avarice; ce n'est pas le salut des Indiens qui les inquiète; ils ne cherchent autre chose, que de les opprimer, & de les ruiner, & d'en faire des esclaves, au lieu de les faire Chrétiens. Et ainsi malgré  
 tou-

toutes ces fausses raisons, nous assurons  
 Vôtre Majesté, que si Elle se réserve à El-  
 le seule le Domaine des Indes, sans y ad-  
 mettre les Espagnols, comme Seigneurs  
 particuliers; c'est le moien le plus seur &  
 le plus infallible, d'établir la Foi Catho-  
 lique parmi les Peuples du nouveau Mon-  
 de, & d'en faire de bons Chrétiens. Les  
 Espagnols pourront commodément vivre  
 parmi-eux en plus grande quantité, qu'ils  
 n'ont encore fait jusqu'à-present; tous les  
 autres inconveniens cesseront à la plus  
 grande gloire de Dieu, à l'avantage des  
 Indiens, à l'agrandissement de vôtre Em-  
 pire, & au grand bien de toute l'Espagne.

F I N.



# T A B L E

D E S

## M A T I E R E S.

**D***E*couverte de l'Inde, & description  
des Terres & Isles où les Espagnols  
ont abordé, page 1  
& suivantes.

*Relation de ce que les Espagnols ont fait dans  
l'Isle de la petite Espagne, 8*

*Des Roïaumes que contient l'Isle de la petite Es-  
pagne, 12*

*Des Isles de S. Jean & de la Jamaïque, 24*

*De l'Isle de Cuba, 25*

*Du Continent, 31*

*De la Province de Nicaragua, 38*

*De la Nouvelle Espagne, 43*

*Suite des particularitez de la Nouvelle Espa-  
gne, 46*

*Du*

# TABLE DES MATIERES.

<i>Du Roïaume &amp; de la Province de Guatimala,</i>	57
<i>De la Nouvelle Espagne, de Panuco, &amp; de Xalisco,</i>	65
<i>Du Roïaume de Yucatan,</i>	72
<i>De la Province de Sainte-Marthe,</i>	83
<i>De la Province de Carthagene,</i>	88
<i>De la Côte des Perles, &amp; de l'Isle de la Trinité,</i>	82
<i>Du Fleuve Yuya Pari,</i>	102
<i>Du Roïaume de Vençuela,</i>	103
<i>Des Provinces de la Terre-ferme, qu'on appelle la Floride,</i>	112
<i>De la Riviere d'Argent,</i>	115
<i>Des grands Roïaumes &amp; des vastes Provinces du Perou,</i>	118
<i>Du nouveau Roïaume de Grenade,</i>	129
<i>Fragment d'une Lettre contenant un détail de ce que les Espagnols ont fait dans les lieux où ils ont passé,</i>	147
<i>&amp; suivantes.</i>	
<i>† Moïens &amp; remedes proposez par le Seigneur Barthelemy de Las-Casas, dans l'Assemblée des Prelats &amp; des Doctes convoquez à Valladolid pour la reformation des Indes,</i>	161
<i>Proposition touchant le droit des Rois d'Espagne sur les Indes, &amp; leurs devoirs tant au spirituel qu'au temporel,</i>	196
<i>&amp; suivantes.</i>	

## TABLE DES MATIERES.

+ *Dispute entre D. Barthelemy de Las-Casas, Evêque de Chiapa & le Docteur Sepulveda, touchant les guerres & les cruantez des Espagnols dans les Indes, & suivantes.* 211

Fin de la Table.



RELA.

TABLIÉ DES MATIÈRES.

Imprimé chez D. Boulestey de l'Académie  
Royaume de France & le Docteur Spéculatif  
de la Faculté de Médecine & les autres  
des Espagnols dans les Indes,  
R. BOUTIER.

Table de la Table.

---

A A M S T E R D A M,

De l'Imprimerie de DANIEL BOULESTEYS  
DE LA CONTIE, dans l'Eland-straat.

M. D. XCVIII.

---

R. E. L. A.

RÉLATION

DU

VOYAGE

DU SEUR

DE

MONTAUBAN

EN 1788

PAR M. DE MONTAUBAN



AMSTÉRDAM

chez la Citoyenne

W. A. M.  
De ...  
M. B. ...



26.658.B

RELATION

DU

VOYAGE

DU SIEUR

DE

MONTAUBAN

CAPITAINE DES FILBUSTIERS  
en Guinée, en l'Année 1695.

*Avec une Description du Roïaume du Cap de Lopez, des mœurs, des coutumes, de la & Religion du País.*

*[par l'abbé Jules Bellet]*



A AMSTERDAM,

Chez J. LOUIS DE LORME Libraire sur le Rockin.


M. DC XCVIII.

RELATION  
DU  
VOYAGE  
DU SIEUR  
DE  
MONTAUBAN

CAPITAINE DES MURQUIERS  
en Guinée, en 1733.  
avec une Description des Costumes de ce  
Pays, des Nations, des Animaux, de la  
Religion du Pays.



A. AMSTERDAM,  
chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, Salon de Peinture.  
M. DE KUYPER



# LETTRE

A

MONSIEUR \*\*\*.

**T**'Ai enfin receu, Monsieur, la Relation du voyage du Capitaine Montauband, qu'on appelle communément Montauban; & je vous l'envoie imprimée. Vous admirerez sans doute, aussi bien que moi, comment sa sagesse & son courage l'ont pu délivrer de plusieurs fâcheux accidens, où un autre auroit infailliblement péri. Vous vous souviendrez en lisant le commencement, d'avoir vu de ses gens à Bordeaux en mille six cens quatre-vingt-quatorze, c'est de-là qu'il partit l'année suivante, pour entreprendre le voyage qu'il nous donne ici. Il donne la chasse à plusieurs Vaisseaux qu'il rencontre sur sa route, il se bat au Cap Verd contre une Fregate de trente-quatre pieces, il rencontre au Cap Saint Jean un Anglois de vingt pieces qu'il prend après un petit combat. Ensuite il prend un Câpre de Brandunbourg, & fait route vers Angola. Il rencontre près de Terre la Garde-côte des Anglois armée de cinquante quatre pieces de Canons. Il se bat avec ce

Vaisseau pendant cinq ou six heures, & en viennent tous deux à l'abordage fort vigoureusement. Dans le temps qu'il alloit s'en rendre le Maître, le Capitaine Anglois mit le feu à ses poudres, & les deux Vaisseaux sauterent en l'air avec un fracas effroyable.

Vous aurez le plaisir de contempler dans ce Livre, comme sur le bord de la Mer, un naufrage si affreux; & vous verrez comment se sauve le Sieur Montauban avec quinze ou seize hommes des siens. Il souffre la faim pendant plus de trois jours: enfin il arrive au Cap de Lopez où il va voir le Roi du País. Il fait la description de la Cour de ce Prince, & de son Royaume. Il parle de sa Religion: & fait un projet pour établir la Catholique en ce País. Il tient à Baptême le Fils du Prince Thomas frere du Roi. Il s'embarque sur un Vaisseau Portugais pour revenir en Europe. Un Anglois de ses amis le prend sur son bord, & le porte aux Barbades, où il est gardé dans une chambre, par ordre du Sieur Russel General des Isles Angloises. Il est delivré de cette Prison, & passé à la Martinique où il voit mourir Monsieur de Frontenac General des Isles Françoises. De-là il passe en France fort incertain s'il retournera sur Mer. Mais tout cela, Monsieur, est raconté d'un stile si naïf & si naturel, que vous y appercevrez infailliblement la sincerité & la generosité de l'Auteur. Les gens de mer ne sont pas à beaucoup près si polis

polis que ceux de terre, à cause qu'ils n'ont pas tant de société, & qu'ils ne voyent pas tant de beau monde ; mais en recompense, ils sont cent fois plus sincères.

Ainsi ne craignez point qu'un homme de Mer vous en impose. D'ailleurs je l'ai même oui plusieurs fois faire le récit de ce même voyage ; mais je n'ai point appercu qu'il variat jamais en aucun endroit, & l'air franc & libre, dont il racontoit les plus belles actions qui s'étoient faites dans les combats, vous auroit persuadé qu'il disoit la vérité. Ce n'est point aussi par ostentation qu'il a écrit cette Relation ; il déclare assez au commencement qu'il ne l'a fait que pour rendre compte à un Ministre d'Etat de sa campagne. Enfin si vous doutez du combat dans lequel le Sieur de Montauban fit naufrage, vous vous souviendrez de l'avoir leu dans les Gazettes du mois de Septembre ou d'Octobre de la présente année.

Je suis

MONSIEUR,



Votre très-humble, & très  
obéissant Serviteur B\*\*.



RELATION  
 DU  
 VOYAGE  
 DU SIEUR  
 DE  
 MONTAUBAN.  
 CAPITAINE DES FILBUSTIERS  
 en Guinée, en l'Année 1695.

**A** Prés avoir ressenti si souvent les influences malignes de l'Etoile, qui préside sur la mer; & avoir perdu par un revers de fortune tous les biens que j'avois ramassés avec tant de soins & de travail: je ne me plairois point à rappeler ici le souvenir des malheurs qui ont fini m'a dernière campagne, si le désir de servir encore le public & le particulier, & de faire connoître à Sa Ma-  
 jesté

jefté l'affection & l'attachement que j'ai eu pour fon fervice, ne me faifoit prendre la plume pour rendre compte à Monfeigneur de Phelipeaux, des obfervations que j'y ai faites; dans lefquelles il pourra encore voir, avec qu'elle ardeur j'ai pénétré jufques dans les colonies les plus reculées de nos Ennemis, pour les détruire, & ruiner leur commerce.

Je n'ai pas voulu groffir cette Relation du récit de tous les voïages que j'ai faits, & de toutes les aventures particulieres qui me font arrivées fur les Côtes de la nouvelle-Efpagne, Cartagene, Mexique, Floride, nouvelle Jorc, nouvelle-Angleterre, Terre-neuve, dans les Ifles Canaries, & le Cap verd, où j'ai été depuis vingt-ans en ça, ayant commencé à naviger à l'âge de feize ans.

J'aurois pû encore y ajoûter la campagne de mille fix cens quatre-vingt-onze, où commandant le Vaiffeau la Machine, je fus ravager les Côtes de Guinée, j'entrai dans la grande riviere de Serrelion, je m'emparai de la Fortereffe des Anglois, où il y avoit vingt-quatre pieces de Canon, & la fis fauter, afin qu'ils ne pufient pas s'y rétablir.

Mais je me veux borner au récit de mon dernier voïage, parce que c'est le plus nouveau, & celui dont le public fe fouvient

encore, en ayant été averti & instruit par le bruit qu'on fait en France & ailleurs, l'incendie de mon Vaisseau, & le faut prodigieux que je fis en l'air.

En mille six cens quatre-vingt-quatre, après avoir ravagé la Côte de Carraque, je montai au vent vers Sainte Croix, où j'appris qu'il devoit partir des Isles Barbades & Nieve, un convoi de Vaisseaux pour venir en Angleterre. C'est ce qui me fit aller à la hauteur des Bermudes, dans le dessein d'enlever cette petite Flote, & dans l'esperance de faire une bonne prise. Je n'y fus pas arrivé que je la vis paroître, venant droit à moi, sans rien craindre: mais j'attaquai l'escorte nommée le Loup & je l'enlevai, avec deux autres Vaisseaux marchands chargez de Sucre, le reste ayant pris la fuite durant le combat. Emmenant cette prise en France, je trouvai un autre Vaisseau Anglois monté de seize pieces qui venoit d'Espagne, & qui alloit aussi en Angleterre, il se rendit après un leger combat, & je le conduisis à la Rochelle, où l'Amirauté me le jugea de bonne prise. Après l'avoir vendu, je menai mes autres trois Vaisseaux à Bordeaux, où j'arrivai au mois de Septembre mille six cens quatre-vingt-quatorze, ils m'y furent aussi jugez de bonne prise, & je cherchai d'abord des Marchands qui les voulussent acheter.



Cependant mes Filbustiers qui n'avoient pas veu la France depuis long-temps, se trouvant dans une grande Ville où régnoient le plaisir & l'abondance, voulurent se reparer des fatigues qu'ils avoient endurées durant une si longue absence de leur patrie. Ils y firent de terribles dépenses & de plus grandes folies. Les Marchands & les Aubergistes ne faisoient point difficulté de leur avancer ou de leur prêter tout ce qu'ils demandoient, sur la réputation de leurs richesses, & sur le bruit que faisoient par la Ville les grosses prises auxquelles ils avoient part. Toutes les nuits se passoient en divertissemens, & les jours à courir en masque par la Ville; se faisant porter en chaise avec des Flambeaux allumés en plein midi, ces débauches en firent crever quelques-uns, quatre autres me désertèrent; & voyant que je perdois mon monde, malgré tous les soins que j'en pris, & toutes les défenses que je peusse donner, je songeai à me retirer au plû-tôt de cette Ville, pour conserver le reste.

Je remplaçai premièrement le nombre de ceux que j'avois perdus, par autant de jeunes gens de Bordeaux, qui en peu de tems firent aussi bien que les plus vieux. Aussi ai-je toujours eu un soin particulier d'apprendre mes gens à tirer, & le fréquent exercice que je leur donne, les rends en

peu de tems auffi habiles à tirer droit & à se fervir de leurs armes, que les plus anciens Filbustiers de la mer, & les meilleurs chasseurs de la Terre.

Après avoir ravitaillé mon Vaisseau, qui n'avoit que trente-quatre pieces de Canons, je sortis de Bordeaux au mois de Février de l'année mille six cens quatre-vingt-quinze, dans le dessein d'aller croiser sur la Côte de Guinée en Afrique. Je passai aux Isles Açores qui sont au trente-septième degré de Latitude, & j'y croisai huit jours durant, sans rien voir. De-là je fus aux Isles Canaries, qui sont au vingt-cinquième degré. On apperçoit de fort loin le Pic de Teneriffè, qui est dit-on la plus haute montagne du monde. On dit que ces Isles ont reçû le nom des Chiens, que les Latins appellent *Canis*, & que les Portugais trouverent en quantité dans ces Isles, Je croisai autour pendant quatorze jours, pour attendre quelques Vaisseaux Hollandois, que j'avois appris y devoir venir. Ils y vinrent en effet, mais ils entrèrent dans le Port, plutôt que je ne pussè les atteindre, c'est ce qui m'obligea de faire route vers le Cap Blanc & vers les Isles du Cap verd, qui sont entre le quatorze & le dix-huitième degré de Latitude. Je trouvai en arrivant deux Vaisseaux Anglois mouillez dans la rade de Pisle de Mai: j'envoyai ma Chaloupe pour les reconnoître;

tre; & comme elle me rapporta que c'étoit des Armateurs ou interlopers d'environ de trente pieces de Canons chacun, je résolus de les enlever à l'abordage. Pour cela, je louvoiai pour aller à eux; mais pendant que je courois une bordée sur une des pointes de l'Isle; ces Vaisseaux n'attendirent pas que j'eusse reviré de bord, & connoissant mon dessein, ils appareillerent, & abandonnerent leurs Cables & les ancres dans la Rade, sur lesquels ils laissèrent leurs Chaloupes.

Je les poursuivis toute la journée; mais la nuit étant survenue, je les perdis de vue, & je revins à la rade d'où ils étoient partis, pour faire lever les Cables & les Ancres, & couler à fonds les Chaloupes, qui y étoient attachées. Ensuite je fis route vers l'Isle Saint Vincent pour y spalmer mon Vaisseau, & y faire de l'eau & du bois. Cette Isle est encore une de celles du Cap verd; j'y demeurai pendant huit jours, & au bout de ce tems-là, ayant appris par une Barque Portugaise qu'il y avoit deux Armateurs Anglois de vingt ou trente pieces à l'Isle de Fogo, dont un se radouboit, à cause d'un combat qu'il avoit donné à quelqu'autre Armateur; je levai d'abord l'ancre, & je fus à cette Isle qui n'est pas fort éloignée de celles de Saint Vincent, dans l'esperance d'y rencontrer les

Ennemis; mais en y arrivant j'appris des Portugais que quatre ou cinq jours auparavant, ils étoient partis pendant la nuit sans dire leur route, de l'Isle de Fugo, ou Isle de Feu. Je fis route vers les Côtes de Guinée, & je fus atterrer premierement au Cap de trois pointes, où je rencontrai la Garde-Côte qui étoit une Fregate Hollandoise de trente-quatre pieces de Canon, qui croisoit au large. Elle ne manqua pas de m'apercevoir, & d'abord s'en vint droit à moi pour me reconnoître: comme je l'avois aussi apperceüe, & que j'esperois pouvoir la combattre, je fis mettre pavillon Hollandois, pour ne la point épouvanter, & pour lui laisser la liberté de s'approcher à la portée de mon Canon. Quand je vis qu'elle étoit assez prez, je mis pavillon François, & lui fis signe d'amener ses voiles, elle me donna aussi-tôt sa bordée fort courageusement & esluia la mienne de même. Nous continuâmes à nous battre de cette maniere; depuis le matin jusques à quatre heures du soir, sans que je peusse jamais gagner le vent, ni la joindre d'assez prez, pour me servir avantageusement de mes fusils boucaniers, qui sont la principale force de nos armemens: ni empêcher qu'à la faveur du vent, qu'elle avoit sur moi, elle n'allat mouïller sous la Forteresse du Cap des trois pointes: où il y avoit encore deux autres

Vaiffeaux Hollandois armez en guerre, dont l'un étoit de quatorze pieces & l'autre de vingt-huit.

Je crus d'abord que ces trois Vaiffeaux fe joindroient enfemble pour me venir chercher, je louvoyai par-là autour, pendant tout un jour pour les attendre, je mouillai même à une lieuë de la Rade, efperant qu'à la fin, le dépit de fe voir insultez de cette maniere, leur donneroit l'envie de fe venger; mais inutilement, & apparemment la Garde-Côte fe trouva aflez maltraittée, pour n'avoir pas besoin d'un fecond combat. Un petit Vaiffeau Portugais qui passa bien-tôt après, m'apprit que ces Vaiffeaux étoient les mêmes qui avoient obligé le Sieur Roi Commandant la Flute du Roi nommée la profonde, d'abandonner la Côte; ce que le Sieur Roi même me confirma dans la fuite, à l'Isle du Prince où je le rencontraï.

Voyant donc que les Ennemis ne vouloient point fe battre, & jugeant qu'il me feroit défavantageux de les aller attaquer fous le Canon de la Forterefle: je réfolus d'aller au Cap de Lopez, & aux Isles du Prince & de Saint Thomé, je fut reconnoître en passant, le Cap St. Jean qui est dans la terre ferme de Guinée, auffi bien que le Cap de trois pointes: & j'y rencontraï par bonheur un Vaiffeau Anglois de vingt pieces de

Canon, chargé de trois cens cinquante Nègres, de dents d'Elephant, & de Cire. Il ne m'en coûta pas beaucoup à le prendre, & le Capitaine me dit qu'il venoit d'Ardre, où il avoit chargé cinq cens cinquante Nègres, dont il en avoit fait tuer quelques-uns, parce qu'ils s'étoient révoltez contre l'Equipage, & quelques autres s'étoient sauvez à Terre dans sa Chaloupe qu'ils avoient enlevée. Ardre est une des principales Villes de Guinée, située sur le bord de la Mer, & la résidence ordinaire d'un Prince qui gouverne une grande Region de ce Pays-là.

De-là je fus à l'Isle du Prince, à la veüe de laquelle je pris un petit Capre de Brandebourg armé de huit pieces de Canon, & de soixante-dix hommes. Il croisoit à cette hauteur, & enlevoit les petites Barques qui passoient sans distinction de Nation ni de Pavillon. Après cela j'entrai dans le Port, pour faire nettoyer mon Vaisseau qui étoit fort sale; & pour expedier la prise Angloise que je venois de faire, je l'envoyai à Saint Domingue en Amerique, pour y être ajugée, sous la conduite du Sieur de Nave, avec un nombre suffisant d'hommes que je tirai de mon équipage. J'appris quelque tems après qu'elle avoit été reprise par des Vaisseaux de guerre Anglois, qui se trouverent devant le petit *Goare*.

Cependant pour ne laisser pas mes gens inutiles, je donnai ordre à mes Officiers de faire carener mon vaisseau, & avec le Capre de Brandebourg que j'avois pris, & quatre-vingt-dix hommes que je mis dessus, je fus en course, où je demurai pendant un mois & demi, croisant sur les Côtes de Guinée, ou autour des Isles du Prince & de Saint Omer, sans rencontrer aucun ennemi. Je revins ensuite dans la rade de la première de ces Isles, où je fis ravitailler mon Vaisseau le plutôt qu'il me fut possible; & après que tout fut prêt, je levai l'Ancre, & fus droit à l'Isle de S. Thomé pour y vendre ou troquer le Capre que j'avois pris. Je le troquai en effet pour des vivres, n'en ayant pas suffisamment pour aller croiser le long des Côtes d'Angola, où j'avois résolu d'aller passer cinq ou six mois, pour éviter l'armement des Anglois qu'ils faisoient à la même Ville de Guinée. Ils y armoient trois Vaisseaux de guerre & un Brulot, pour me venir chercher dans les croisières de St. Thomé, où ils croyoient que je devois rester.

En partant de Saint Thomé, je vis à l'ancre un Vaisseau, sur lequel aiant couru, je lui donnai la chasse pendant long-tems; mais je ne pûs empêcher qu'il ne gagnât terre, & qu'il ne fut échouier à l'Isle St. Omer. Je manquai en ne le prenant point, cent cinquante livres de poudre d'or, que cet Interloper Hollandois avoit traité à la côte. Je

Je fus ensuite vers les Côtes d'Angola qui sont par delà la ligne à plus de deux cens cinquante lieuës. J'y arrivai le vingt-deux de Septembre, j'appris à trois lieuës du Port de Cabinde, qu'il y avoit deux Vaisseaux Anglois qui étoient chargez de Negres. Comme j'étois sous le vent de ce Port, je courus une bordée au large, dans l'esperance que le lendemain le vent du Sud-Oüest qui vient ordinairement du large, me feroit gagner le Port. Le jour étant venu, je vis venir à moi un Vaisseau portant Pavillon Anglois, je ne le crûs pas d'abord Vaisseau de Guerre; mais quelque tems après je découvris qu'il avoit cinquante - quatre pieces de Canon. Je fis toutes les manœuvres imaginables pour ne le point effaroucher, je mis Pavillon Hollandois pour m'approcher de lui, avec plus de facilité, lui de son côté faisoit à peu près la même manœuvre que moi, & par des coups de Canon d'assurance, qu'il tiroit de tems en tems il tâchoit de s'approcher de moi. Ayant reconnu son dessein je feignis de l'attendre, ne marchant que fort lentement, pour lui faire croire que mon Vaisseau étoit fort chargé, ou que j'étois embarrassé, comme si je manquois de voiles ou d'équipage. Nous allâmes de cette maniere depuis le point du jour jusqu'à dix heures avant midi. Il



m'assûroit de tems en tems son Pavillon par des coups de Canon sans bale; mais voyant à la fin que je n'en faisois pas de même, pour assûrer le mien, & que nous étions déjà à la portée de l'un & de l'autre; il me tira un coup de Canon à bale, ce qui m'obligea de mettre Pavillon François, & de lui répondre. A la veuë de ce Pavillon, l'Anglois, sans vouloir venir dans mon travers m'envoya deux bordées de son Canon, que je reçeus sans tirer un coup, quoi qu'il m'eut tué sept hommes. J'espérois qu'étant un peu plus près de lui, je pourrois le mettre dans un état, à ne pouvoir m'échaper. Je tâchois de m'approcher de lui à la portée des Fusils boucaniers, & je voulois bien lui donner la hardiesse de m'aborder, ne pouvant pas moi-même l'aborder, à cause que j'étois sous le vent. Enfin m'étant peu à peu approché, & l'ayant veu à la portée de mes Fusilliers, que j'avois tenu couchez sur le ventre au deslus du Pont, je les fis lever, & ils firent un si grand feu, qu'ils ralentirent bien-tôt celui des Ennemis.

Cependant comme leur équipage étoit de plus de trois cens hommes, & qu'ils voyoient que par le feu de leur Canon, ils ne pouvoient pas venir à bout de leur entreprise: ils résolurent d'en venir à l'abordage, ce qu'ils firent avec de grands cris,

&

& des grandes menaces de ne faire aucun quartier, si nous ne nous rendions. Leurs grapins n'ayant pas pû prendre derriere mon Navire, le leur courut d'une maniere, qu'il vint abatre son derriere sur mon Beau-pré qu'il cassa.

Ce fut pour lors que profitant de l'embaras ou étoit sa manœuvre, mes gens ne perdirent aucun de leurs coups, & firent un feu si terrible pendant une heure & demie, que les Ennemis n'y pouvant resister, & ayant perdu beaucoup d'hommes, abandonnerent leur Gaillard, & se retirerent au dessous entre les Ponts. Je m'apperçeus presque aussi-tôt qu'avec leurs Chapeaux ils me faisoient signe de leur donner quartier. Je fis cesser le feu de mes gens, & commandai aux Anglois de s'embarquer dans leurs Chaloupes pour venir se rendre à mon Bord. A même tems, je faisois fauter de mes gens dans le Vaisseau Ennemi pour s'en saisir, & empêcher toute surprise. Je me réjouissois déjà d'une prise si considerable; d'autant mieux que j'esperois qu'ayant pris ce Vaisseau qui étoit la Garde-Côte d'Angola, & le plus gros que les Anglois eussent dans ces Mers, je me trouvois en état de faire encore de meilleures prises, & d'attaquer quelque Vaisseau de guerre que ce fut. Mes gens avoient aussi la même joye que moi, & ils défabor-

doient

doient ou filoient les bossès, avec beaucoup de plaisir. Mais le feu ayant pris tout à coup aux poudres de la Sainte-Barbe, par le moyen d'une mèche que le Capitaine y avoit laissé, esperant de se sauver avec ses deux Chaloupes; les deux Vaisseaux étant accrochez, sauterent tous deux en l'air, & firent le plus terrible bruit qu'on ait jamais oui. Il est impossible de faire une peinture de cét affreux spectacle; les spectateurs étant eux-mêmes les Acteurs d'une si sanglante Scène, ne scachant s'ils l'ont veüe, ou s'ils ne l'ont pas veüe, & ne pouvant juger que de ce qu'ils ont ressenti eux-mêmes. C'est pourquoi laissant au Lecteur à s'imaginer l'horreur que peut donner la veüe de deux Vaisseaux que la poudre enleve en l'air à plus de deux cens toises, faisant comme une montagne d'eau, de feu, de débris de Vaisseau, de Cordages, de Canons, d'Hommes, avec un fracas épouvantable, ou parmi le bruit des Canons qui tirent en l'air, & des vagues qui s'élevent; on entend des Mats & des Tables qui se brisent, des voiles & des cordes qui se déchirent, des hommes qui crient, des os qui se cassent: laissant dis-je au Lecteur à s'imaginer tout cela, je dirai ici seulement ce qui m'arriva & par quel bonheur je me sauvai.

Quand le feu prit, j'étois sur le Pont de mon Vaisseau au devant, où je donnois les  
or-

ordres. Je fus enlevé sur une partie de ce Pont, si haut, que ce fut, je pense, la hauteur où j'allai qui empêcha que je ne fusse mêlé dans les débris des Vaisseaux, où j'aurois été infailliblement moulu & réduit en mille pieces. Je retombai dans la Mer tout étourdi, & je demurai un assez long - tems sous l'eau sans pouvoir me remettre. A la fin me débatant avec l'eau comme un homme qui craint de se noyer, je revins au dessus, & je m'attrapai à une piece de Mast qui se trouva prez de moi. Je criai à quelques-uns de mes gens que je vis nager autour de moi, & les exortai à avoir bon courage, esperant que nous nous sauverions, si nous pouvions trouver quelques-unes des nos Chaloupes. Mais ce qui m'affligeoit encore plus que mon malheur, étoit de voir deux demi corps, qui ayant encore quelque reste de vie, se levoient de temps en temps sur l'eau, & laissoient le lieu où ils se renfonçoient teint de leur sang. C'étoit aussi de voir autour de moi un nombre infini de membres & de parties separées de leurs Corps, & embrochées la plûpart dans des éclats de bois. Un de mes gens enfin ayant trouvé une Chaloupe entiere parmi les débris qui nageoient sur l'eau, me vint dire qu'il falloit eslayer d'en fermer quelque trou, & de tirer le Canot qui étoit enchassé dedans. Nous nous rendîmes quinze ou seize qui nous

étions

étions fauvez auprès de la Chaloupe, chacun sur son morceau de bois, & primes tant de peine à dégager nôtre Canot, qu'à la fin nous y réüffimes. Nous montames tous dedans, & quand nous y fûmes, nous fauvames nôtre maître Canonnier qui dans le combat avoit eu une jambe coupée. Nous attrapames trois ou quatre avirons ou morceaux de planches qui nous servirent à cét usage. Ensuite nous cherchames dequoi faire une voile & un petit Mast, & après nous être accommodé de la meilleure maniere qu'il nous fut possible : nous nous confiames à la Providence, qui seule pouvoit nous donner le salut & la vie.

Aussi-tôt que j'eus cessé de travailler, je me sentis tout couvert de sang, qui couloit d'une blessure que j'avois à la tête, & qui s'étoit faite dans mon faut. On me fit du charpi avec mon mouchoir, & une bande avec une piece de ma chemise, ayant premierement lavé la playe avec de l'urine. On en fit de même à ceux qui se trouverent blesséz, & cependant nôtre Chaloupe alloit sans voir de Terre, ni sans sçavoir où nous allions, ce qui étoit encore de plus facheux, nous n'avions aucuns vivres, & nous avions déjà passé trois jours sans boire, ni manger. Un de mes gens pressé de la faim & de la soif tout ensemble, beut tant d'eau salée qu'il en cré-

creva. La plûpart des nôtres rendoient continuellement, soit qu'ils eussent été incommodés de l'eau qu'ils avoient beuë en tombant dans la Mer, comme il m'arriva: soit par celle qu'ils beuvoient par neccessité. Pour moi, j'en fus fort long-tems incommodé. J'enflay extraordinairement dans la suite, il me sortit quantité de petits boutons par le corps; & je crois devoir à une fièvre quarte, qui me prit bien-tôt après, la guérison de mon hydropisie & la santé que j'ai un peu recouvrée, & qui se repare de plus en plus. Je ne conte point les autres incommoditez que me causa le saut perilleux que je fis, étant impossible qu'elles n'arrivent à un homme qui se trouve dans un tel feu. Le feu de la poudre me brûla tous les cheveux, tout le visage, & tout un côté, & il m'arriva ce qui est ordinaire aux Bombardiers qui servent sur Mer, c'est à dire que je rendis le sang par le nez, par les oreilles & par la bouche. Je ne sçai si c'est le feu de la poudre qui cause cet effet, en enflant extraordinairement les vaisseaux qui contiennent le sang dans nôtre corps; de sorte que les bouts des rameaux s'ouvrant le laissent aller; ou si c'est le grand bruit & le grand mouvement qu'il cause dans ces organes, qui oblige les veines à s'ouvrir. Mais de quelque maniere qu'il en soit, puisque ce n'est point ici le lieu de faire  
une

une consulte de Medecins, tandis que nous mourons de faim ; ni de chercher de quoi font devenus tous les Anglois, quand nous avons de la peine à nous sauver nous-mêmes. Nous continuames nôtre route en remontant le courant à force de rames, parce que nous sçavions qu'il venoit du Port de Cabinde. Mais comme nous avions le vent contraire, nous ne pûmes jamais y arriver, & il nous falut-contenter de gagner le Cap de Corse si nous pouvions, lequel est à douze lieuës de celui de Catherfne, où nous ne pouvions aborder à cause d'une barre qui en rend la Côte inaccessible. C'étoit-là nôtre dessein, mais la faim nous empêcha de l'executer, & il nous falut vaincre les obstacles que la nature nous opposoit, en abordant la la Terre malgré la barre : c'est ce que nous fimes après bien de la peine, dans l'esperance de trouver-là quelque Negre qui nous donneroit des vivres. Aussi-tôt un de nous fut chercher à terre dequoi soulager nôtre faim. Il trouva par bonheur dans un étang que la Mer à formé assez prez de là des huitres attachées à des branchages, & il nous en vint d'abord avertir. Nous y fîmes tous en remontant le Canal de la Mer jusques à cét étang, où étant arrivé nous mangeames des huitres de tres-bon appetit. Que nous ouvriens avec les coûteaux qui s'étoient trouvez dans nos

poches: nous les prêtant les uns aux autres, fort charitablement & de tres-bon cœur. Après avoir là passé deux jours, je separai mes gens en trois petites troupes, & les envoyai chercher des vivres & des habitations dans la Terre, avec ordre de revenir le soir à la Chaloupe. J'y fus aussi comme les autres; mais nous ne trouvâmes aucune habitation, ni aucun vestige d'hommes. Nous vîmes seulement des grandes troupes de Buffles de la grandeur d'un Bœuf, qui nous fuyoient à mesure que nous nous approchions d'eux. Ainsi tout le jour s'étant passé sans avoir rien trouvé, nous revinmes tous à la Chaloupe manger des huitres, & résolûmes de partir de cet endroit le lendemain, pour aller au Cap de Corse, sous le vent duquel il y a un grand Port, où les Vaisseaux qui viennent de faire leur course, vont faire de l'Eau & du bois. Les Negres qui demeurent dans la Terre avertis de l'arrivée des Vaisseaux par des coups de Canon qu'on tire, y viennent aussi apporter des vivres, & les changent pour de l'Eau de vie, des couteaux & des haches. Ils sont obligez de demeurer loin de la Mer, à cause que toute cette Côte est marécageuse. Dès que nous fûmes arrivez à ce Cap, nous entendîmes un grand bruit que faisoient les Negres, qui venoient vendre du bois aux Vaisseaux ancrez dans le Port. Je cherchai parmi-eux si  
je



je n'en trouverois point quelqu'un de ma connoissance, car comme ils m'avoient apporté fort souvent des rafraichissemens & du bois dans mes autres voyages, j'esperois en trouver quelqu'un qui me reconnoitroit, mais quoi que j'en reconnusse plusieurs, il me fut impossible de leur persuader que j'étois le Capitaine Montauban, tant j'étois defiguré: & ils me prenoient tous pour un homme qui leur en vouloit faire accroire. J'eus beau leur dire en leur langue, que je sçavois un peu, que je mourois de faim, & que je les priois de me donner à manger: rien pour cela: & il falut que je les priasse de me mener chez le Prince Thomas qui est le fils du Roi du País, esperant qu'il se souviendrait des plaisirs que je lui ai fait quelques-fois.

Je menai toute ma troupe avec moi chez ce Prince. Nous passames premierement par les habitations où ces Negres demeuroient, & là commençant à s'aprivoiser, ils nous donnerent des Bananes, qui sont une espece de figues plus longues que la main. Le lendemain nous arrivames à l'habitation du Prince Thomas, & j'étois en si méchant équipage qu'il ne put jamais me reconnoître à tous les signes que je lui donnois, soit en langue Negre, soit en langue Portugaise, qu'il parle assez bien. Comme en se baignant un jour avec moi il m'avoit

R

j'avois

j'avois reçû à la cuiffè; il me dit qu'il faloit tout à l'heure fçavoir, fi j'étois le Capitaine Montauban, & que fi je n'étois pas lui, il vouloit me faire couper la tête. Il me demanda fi je n'avois point à la cuiffè la cicatrice d'une bleffure faite par un coup de mousquet: Et la lui ayant fait voir, auffitôt il m'embrassa, & me dit qu'il étoit bien fâché de me voir dans un fi triste état. Il fit d'abord distribuer des vivres à tout mon monde, & les fit separer en diverses habitations, avec ordre aux Nègres, chez qui ils les avoient mis, d'en avoir le plus de foin qu'ils pourroient. Pour moi, il me retint chez lui, & me fit toujourns manger à sa Table. Quand je fus un peu remis, il me dit qu'il vouloit me mener voir le Roi son Pere, qui demeuroit à cinq ou six lieuës de-là, c'est à dix ou douze lieuës de la Mer. Je lui fis connoître le plaisir & l'honneur qu'il me feroit, & je le priai en même-tems de permettre que j'amenaflè avec moi mes Filbustiers, & de nous donner quelques pieces d'étoffès pour nous mettre un peu en état de paroître devant un si grand Prince, il m'accorda tout ce que je lui demandai; & trois jours après nous partîmes tous ensemble dans un grand Canot, & nous remontames la riviere du Cap de Lopez, à cause que le Pais est trop marécageux pour pouvoir aller par Terre.

Etant arrivez à l'habitation du Roi, qui est un Village de trois cens cabanes couvertes de feüilles de Palmiste, dans lesquelles ce Roi tient ses femmes, sa famille, ses parentes, & quelques autres familles de Nègres qu'il aime le plus : je fus loger dans les maisons du Prince Thomas, & tous mes gens furent distribuez dans d'autres. Nous trouvames les habitans en grand deüil & en grande tristesse, parce que le Chef de leur Religion, qu'ils appellent Papa, venoit de decéder ce jour-là, & qu'on en devoit commencer la Pompe Funebre, qui dure ordinairement sept jours, pour des Prêtres de ce rang. Celui-ci étoit en grande veneration & en grande estime parmi ces peuples, qui le regardoient comme un Saint homme : & comme pendant tout le tems que dure cette lugubre ceremonie, le Roi est en deüil, & ne voit personne : le Prince Thomas me dit de prendre patience, & de ne fortir point du logis que pour voir le Roi ; parce que c'étoit la coûtume de sa Nation.

Toute-fois je ne pus m'empêcher d'aller voir le convoi funebre, dont je ne vis autre chose qu'un grand concours de monde qui étoit autour de ce mort. Cependant je fus assez bien nourri par l'ordre du Prince Thomas, qui étoit allé voir son Pere. On ne me laissa pas manquer de *B nanes*, de chair d'Elephant, & de Poisson de Riviere :

le tout sans pain & sans vin, comme on peut se l'imaginer. Mes gens furent traitez de même dans leurs habitations, pendant tout le tems que nous demeurames-là.

Au bout de huit jours le Prince Thomas, nous vint chercher, & nous presenta au Roi. C'est un grand Nègre assez bien fait d'environ cinquante ans, qui pour me faire plus d'honneur, sur le récit que son fils lui avoit fait de moi, sortit de sa maison pour me recevoir, & vint quelques pas au devant de moi. Il étoit appuyé sur quatre ou cinq femmes qui le soutenoient, se donnant certains airs de grandeur d'une maniere assez embarrassée & assez bizarre. Il étoit entouré de plusieurs Nègres armez de lances & de fusils, dont ils faisoient de tems en tems des décharges avec fort peu d'ordre. Plusieurs Trompètes & Tambours marchoit devant lui, & on portoit aussi à la tête de cette troupe plusieurs Etendards de la couleur de ceux de Hollande. Il n'avoit d'autre habit qu'une piece de toile de Coton, rayée de blanc & de bleu, de laquelle il étoit couvert en partie, par divers tours qu'il en avoit fait autour du corps.

Il me fit beaucoup de demonstres d'amitié, il me tendit même la main, me disant que c'étoit la premiere fois qu'il l'avoit donnée à un homme. Etant arrivé à sa maison, il s'affit sur la porte,

me faisant mettre à un de ses côtez, & son fils à l'autre. Il m'interrogea sur la grandeur & sur la puissance du Roi mon maître, & après lui avoir dit que lui seul souûtenoit presentement la guerre contre les Anglois & les Hollandois qu'il connoissoit lui-même, en ayant veu souvent au Cap de Lopez; qu'il la souûtenoit aussi contre les Allemands & les Espagnols, qui sont encore des Nations plus puissantes que celles des Anglois & des Hollandois; il me dit que ce recit lui faisoit plaisir, & qu'il vouloit boire à la santé du Roi de France. Aussi-tôt on lui apporta du vin de Palme qui n'est pas trop desagréable à boire, & ses femmes lui en servirent dans un grand verre de Cristal. Dès qu'il commença à prendre le verre, les Nègres & les Nègres-fes qui étoient-là en grand nombre, levèrent le bras droit, & le tinrent toujourns élevé en grand silence, jusques à ce qu'il eut achevé de boire. Après quoi il se fit un grand bruit de Trompetes & de Tambours, & une décharge de Mousqueterie, ou pour mieux dire Fusilerie, si l'on veut me souffrir ce mot.

Le Prince Thomas me demanda ensuite, comment s'appelloit le Roi de France; & lui ayant répondu qu'il s'appelloit Loüis le Grand, il me dit qu'il vouloit que je tinsse à Baptême un enfant qu'il avoit de sept ou

huit mois, & que je l'appellasse Louïis le Grand, ce qui me fit un peu sou-rire. Il me promit aussi qu'au premier voyage que je ferois en son País, il me le donneroit pour le porter en France & le presenter au Roi, au service duquel il le déstinoit : étant bien aise qu'il fut élevé à la mode de la Nation, & à la Cour d'un aussi grand Prince. Je lui promis aussi de mon côté que la premiere fois que je reviendrois en Guinée, je ne manquerois pas de venir le faire souvenir de sa promesse, afin qu'étant de retour en France, je pussé faire au Roi le plus grand present qu'il fut possible de lui faire, en lui presentant le fils du Prince Thomas. Et assurez-le, dit ce Prince, que je suis de ses amis, & que s'il a besoin de mes services, je passerai moi même en France, avec toutes les Lances & tous les Fusils du Roi mon Pere : pour dire avec toutes les forces du Royaume. Le Roi prit la parole, & m'assûra qu'il y passeroit lui-même s'il le faloit ; & d'abord tous les Nègres & toutes les Nègresses firent un si grand cri que j'en fus tout surpris. Ce cri ne fut pas fini, que les Fusiliers firent une décharge de toutes leurs armes. Les Trompetes & les Tambours reprirent ; & ceux qui portoient des Lances, se mirent à courir d'un côté & d'autre, allant & venant, avec de grandes huées qui me faisoient

soient peur. Je ne sçavois pas en effet ce que tout ce'la vouloit dire, & je ne me rassûrai que lors que le Roi bût une seconde fois à la santé du Roi de France, avec les même ceremonies que la premiere fois, que le Prince Thomas y but aussi, & qu'il fut ordonné que nous la boirions tous. Ce qui étant fait, le Roi se fit apporter deux pains de Cire dont il me fit present, me priant de les recevoir comme une marque de son amitié, & ensuite il entra dans sa maison.

Cette audience ayant fini de cette maniere, le Prince Thomas me mena avec lui dans tous les endroits du Village, où il alloit voir ses amis : & les jours suivans, nous allames voir divers autres Villages qui sont dans la terre, & qui sont éloignez les uns des autres de cinq ou six lieues.

Ces peuples, dont la plûpart n'étant jamais alléz au bord de la Mer, n'avoient jamais aussi veu de Blancs, accouroient de tous côtez pour nous voir, & nous portoient plus de fruits, & de viandes de Bufles & d'Elephants, que nous n'en pouvions manger. Au reste les Elephants de ce Pais-là ne sont pas tout-à-fait semblables à ceux des Indes Orientales. Ils n'en sont qu'une espece, comme aussi ceux de Cofala prez du Zanguebar, dans les Côtes Orientales de

l'Ethiophie. Les Nègres en mangent avec beaucoup de plaisir, & en estiment plus la chair qu'aucune autre. Ils en font leurs plus beaux Festins, & ceux qui nous vouloient faire plus d'honneur, nous en apportoient au lieu le Buffles, que j'aurois plus estimé.

Comme ils ne pouvoient comprendre la différence de la couleur de nôtre visage d'avec la leur, ils nous venoient passer la main sur le visage pour voir si la couleur blanche s'en iroit; & il arriva à plusieurs de nous, d'avoir les mains raclées avec des coûteaux; tellement que quelque-fois ils nous faisoient mal, dont nous n'osions pas pourtant nous plaindre. Le Prince Thomas appercevant cela, commanda à ses gens de ne permettre pas qu'on nous vint ainsi froter & ratifler les doigts, & il disoit tout haut à ce peuple qui couroit après nous, que tous les Etrangers étoient ainsi Blancs; & que si les Nègres alloient en d'autres Pays, ils paroïtroient aussi nouveaux que nous le paroissions en Guinée. Il rioit même de tems en tems de voir ainsi courir le monde après nous; comme si nous eussions été quelque animal inconnu: & je ne sçai s'il étoit fâché de nous voir ainsi accablez par l'importunité de ces Nègres, ou s'il prenoit quelque plaisir à voir la sottise de ces gens-là, comme j'en avois quelques-fois à voir toutes leurs extravagances.

En-



Enfin après trois jours de voyage & de divertissemens tout ensemble, ce Prince m'emmena par une autre route, prendre congé de son Pere. Ce Roi me fit mille caresses, qui étoient fort obligeantes à la mode de sa Nation, & me fit promettre de l'aller voir la premiere fois que je retournerois en Guinée. Ensuite nous nous embarquames dans ses Canots, & nous arrivames le lendemain à la Bourgade du Prince Thomas, où il nous continua les bons traitemens qu'il avoit accoûtumé de nous faire. Il me dît qu'il vouloit que je tinssé son fils à Baptême: & je le fis d'autant plus agréablement, que j'allois contribuer à faire un Chrétien, & à sanctifier une ame.

Mais comme je doutois que le Prêtre du Village sceut Baptiser, ou qu'il se souvint des paroles qu'on doit prononcer dans l'administration de ce Sacrement; je priai le Prince de faire venir quelque Prêtre de ceux qui étoient dans les Vaisseaux Portugais, & il en envoya chercher un au Cap de Lopez, qui arriva deux jours après. Ce sont les Portugais qui ont porté en ce Pays la Religion Chrétienne. Il est vrai qu'ils ne l'y maintiennent pas autant qu'il en seroit besoin; mais la difficulté de l'y bien établir vient, sans doute, de celle qu'il y a d'habiter dans un Pays presque sauvage, où l'air & les vivres ne sont pas naturels

aux

aux étrangers. Il faudroit pour bien établir la Religion en ce Pays-là, que les Européens y eussent des habitations établies, ou qu'ils y bâtissent des Villes; qu'ils instruisissent les Nègres des veritez de la Foi, & qu'ils y fissent de tems en tems des Missions. Ce qui seroit fort facile à faire, à cause que ce peuple est assez docile, & assez susceptible des veritez qu'on voudroit leur enseigner, vivant sans aucune créance, & sans aucune idée d'une autre Religion depuis long-temps. Ces Nègres étant Chrétiens, on en pourroit faire des Prêtres, auxquels on donneroit des livres pour les ceremonies de l'Eglise, & un Catéchisme pour règle de leur Foi, jusques à ce qu'ils fussent capables de lire le Nouveau Testament: il faudroit même établir un Evêque dans cette Ville, lequel auroit le soin d'envoyer des Prêtres dans les habitations que les Nègres ont dans la Terre, & de bâtir des Oratoires dans les endroits les plus peuplez. De cette maniere la Religion Chrétienne s'établiroit dans la Guinée, & seroit moins sujette à être renversée par les Guerres qu'y font les étrangers. On pourroit encore reformer les Chrétiens qui sont dans les Royaumes de Fez & de Maroc, & établir un commerce entre les Prêtres de cette Nation, & ceux de Guinée; afin qu'ils s'entre-aidassent à la conservation de la Re-

ligion dans toutes les Côtes de l'Afrique. C'est à peu prez de cette maniere que le Christianisme s'est établi parmi les Gentils, qui avoient cent fois plus d'opposition à nôtre croyance, que n'en ont les Nègres de Guinée. Les Prêtres qui sont ici dans la Terre, ne sont pas la plûpart véritablement Prêtres, n'ayant jamais été ordonnez par aucun Evêque, & s'étant mis eux mêmes à la place de ceux qui étoient morts en leur Pays. Aussi n'ont-ils conservé rien qui sente tant soit peu le Christianisme, quoi qu'ils fassent assez de ceremonies, & qu'ils ayent quelque apparence de Sacrifice.

Mais pour revenir à nôtre Baptême, le Prêtre Portugais étant arrivé, le fils du Prince Thomas fut Baptisé, & appelé Louis le Grand, suivant l'intention de son Pere. Une Nègresse de ses parentes servit de Maraine, & moi de Parain, on me dit que cette Dame s'appelloit Antonia, & qu'elle avoit été ainsi nommée par la femme d'un Capitaine Portugais, qui l'avoit tenuë à Baptême.

Deux ou trois jours après cette ceremonie qui fut faite avec toute la magnificence Nègresse; des Gardes du Prince Thomas, qu'il tient au Cap de Lopez, pour l'avertir de l'arrivée des Vaisseaux, vinrent lui dire qu'il y étoit arrivé un Vaisseau Anglois.

glois. Je le priaï de permettre que je m'embarquasse dedans pour retourner en mon Pays me remettre des incommoditez que je ressentois encore. Mais il ne voulut pas que je me misse parmi mes ennemis, & il me pria d'avoir un peu de patience, jusques à ce qu'il arrivat quelques Portugais, avec lesquels il me laisseroit aller. Cependant il s'en alla au Cap de Lopez pour y changer des dents d'Elephant, de la Cire, & des Nègres, avec du fer, des armes, & de l'Eau-de-vie, & il fut de retour après dix ou douze jours.

Etant arrivé, il me dît qu'un Navire Portugais venoit de mouïller au Cap de Lopez; & qu'il faloit que je m'y fissè porter dans des Canots, pour m'y embarquer: qu'il m'avoit recommandé au Capitaine, & que je ne manquerois de rien de tout ce qui me seroit nécessaire pour faire mon voyage en Europe.

Je rassemblai d'abord mes gens, exceptez deux que je ne jugeai pas devoir attendre; parce qu'ils étoient allez se promener dans les Terres depuis cinq ou six jours, & que je ne sçavois où les prendre. Nous nous embarquames donc dans les Canots de ce Prince, après luy avoir fait mes adieux. En arrivant au Cap de Lopez, je trouvai que le Commandant Portugais étoit un de mes amis, avec qui j'avois lié amitié à l'Isle  
Saint

Saint Thomé. Je m'embarquai avec lui, & trois jours après nous fûmes mouïller à cette même Isle, dont le Gouverneur me fit mille honnêtez, & à tout mon monde pendant tout un mois que nous fûmes obligez de refter dans le Port. Au bout de ce tems-là il vint un Vaisseau Anglois qui venoit de faire sa course à la Côte d'Or. Je fis connoissance avec le Capitaine, & nous fûmes si bons amis, que je crûs qu'il étoit de mon honneur d'accepter les offres qu'il me faisoit. Il me pria de m'embarquer avec lui, & m'assûra qu'aux Barbades où il vouloit aller, je trouverois tous les secours nécessaires pour rétablir ma santé, parce qu'il y avoit de bons Medecins Juifs qui étoient de ses amis. Je montai donc dans son Vaisseau, avec tout mon monde, non-obstant toutes les raisons que pût me dire le Gouverneur de l'Isle, pour me rendre l'Anglois suspect, qui étoit sans doute le plus honnête homme de sa Nation. Il me fit des honnêtetes, jusques à me ceder sa chambre, & à me donner tous les plaisirs & tous les divertissemens qu'il pouvoit s'imaginer, pour soulager les douleurs que je souffrois de tems en tems.

Dix jours après nôtre départ de Saint Thomé, un coup de tems, nous fit perdre le Gouvernail du Vaisseau, & nous fumes obligez de mettre à sa place un Mast

de Hune, que nous passâmes par les Sabords de la Sainte Barbe, & il nous falut ainsi gouverner pendant trois mois que dura nôtre traversée.

Les vivres commençoient à nous manquer, quand nous arrivâmes aux Barbades & nous n'en avions plus que pour trois jours: de sorte que le Capitaine fort chagrin de s'être chargé de mes gens, avoit ordonné qu'on nous diminuât la portion de trois quarts. Quand nous fumes arrivés au Port, le Capitaine alla saluer Monsieur Ruffel, qui en est le General, lui conta toute l'aventure que j'avois eüe avec la Garde-Cote d'Angola, & fut fort blâmé de m'avoir porté aux Barbades. Le Capitaine étant revenu à son Bord, me raconta tout ce que lui avoit dit le General, qui lui avoit défendu sur peine de la vie de me laisser aller à terre. Il ne me dit pas pourtant cette défense: mais il se contenta de me prier seulement de n'aller point à terre, afin de ne donner aucun soubçon à Monsieur Ruffel: ce que je lui promis d'observer exactement, ne me souciant pas de reconnoître de nouveau, un endroit que je connoissois depuis long-tems, & ne voulant pas donner le moindre chagrin à mon Capitaine.

Le lendemain plusieurs Juifs qu'on avoit chassé de la Martinique, vinrent me voir sur

sur le bruit de mon arrivée; & me voyant fort incommodé, & fort défait, ils m'envoyèrent des Medecins de leur Nation, qui me dirent que je ne pourrois point guérir, si l'on ne me portoit à terre. Ils m'offrîrent même de solliciter Monsieur le General, afin qu'il permit que je fusse porté dans une maison du Port: de sorte que je dressai une Requête à Monsieur Ruffel, où je le priois de me donner cette liberté, lui promettant que je ne sortirois point de la chambre où je serois mis, que pour me rembarquer, & me faire porter à la Martinique.

Il falut que les Medecins mêmes servissent de caution pour moi, & je fus enfin porté chez le Sieur Jacob Louïs, où je fus assez bien soigné pendant tout le tems que j'y restai. Trois jours après que j'y eus été porté, Monsieur le Major General me vint voir de la part de Monsieur Ruffel. Il me promît fort honnêtement sa protection, & m'offrit ses services & les choses qui me seroient necessaires pour le rétablissement de ma santé. J'étois pourtant visité de tems en tems par le même Major, & tous les jours par un Capitaine de la Garnison: qui ne venoient sçavoir l'état de ma santé, que pour voir, si je serois bien-tôt en état d'être transporté hors de cette Isle. Monsieur Ruffel vint aussi lui même dix ou douze jours après mon arrivée, pour voir s'il

étoit vrai que je fusse si mal qu'on lui disoit. Il vint aussi sept ou huit jours après sur le soir, & me fit transporter de la maison du Juif où j'étois, chez un Marchand Anglois. Il me dit que j'y serois mieux que je n'avois été chez Jacob Louïs; mais c'étoit en effet afin que je fusse mieux gardé, & que je ne parlasse pas à tant de gens. Le lendemain il me vint voir, & me demanda si j'étois bien commodément dans cette nouvelle Auberge. Je le remerciai des services & des bons offices, qu'il me rendoit, & afin qu'il n'eût pas sujet de soupçonner mes gens, je le priai de les faire renfermer dans la Citadelle pour les empêcher de courir par l'Isle, & pour pouvoir empêcher qu'ils ne m'échappassent.

Il me dit qu'il le vouloit bien; mais que je devois sçavoir qu'ils étoient prisonniers de Guerre, aussi-bien que moi. Je lui répondis que je le sçavois, & que je m'estimois heureux d'être tombé entre ses mains: mais que le Capitaine Anglois qui m'avoit apporté aux Barbades, m'avoit donné sa parole que je ne serois point retenu, ni aucun de mes gens: que sur la foi qu'il m'avoit donnée & sur les offres de service qu'il m'avoit fait je m'étois embarqué me fiant aux marques d'amitié qu'il m'avoit données: que je le priois de m'accorder la liberté & celle de mes gens,

lui



lui promettant que je me souviendrois du plaisir qu'il me feroit, soit en lui rendant les prisonniers que je pourrois faire dans les Isles, si j'armoïs, soit en lui païant la rançon qu'il me demanderoit.

Non, dit le General Ruffel, je ne veux ni vôtre rançon, ni vos prisonniers; & vous êtes un trop brave homme, pour n'avoir pas compassion de vôtre mal-heur & de vôtre mal, je vous prie au contraire de prendre quarante pistoles dont je vous fais présent, pour subvenir à ce qui vous fera nécessaire. Il me les donna dans une bourse qu'il avoit apportée sans doute, pour me la donner; & en me quittant il me dit qu'il alloit donner ordre que mes gens fussent rassemblés. Le lendemain il m'en envoya deux qui me dirent ne sçavoir pas de quoi les autres étoient devenus: & avoir ordre du General de demeurer auprès de moi. J'avois la liberté de les envoyer dehors chercher ce qui m'étoit nécessaire; & enfin me sentant un peu fortifié par les soins que mon hôte prenoit de moi, je dis à l'officier qui venoit me voir tous les jours, que je priois Monsieur le General de me faire embarquer dans le premier Vaisseau qui iroit à la Martinique.

Trois jours après il arriva une Barque, que Monsieur le Comte de Blenac Gene-

ral des Isles Françoises, envoyoit pour échanger des prisonniers. Monsieur Ruffel me fit dire qu'elle étoit arrivée, & que je me préparasse à partir avec elle. Pour lors j'eus la liberté d'aller chez lui le remercier de toutes les honnêtetez qu'il m'avoit faites. Il me dit qu'il étoit fâché d'avoir été obligé par les loix de la guerre de ne me donner pas plus de liberté que j'en avois eu ; & qu'il me prioit de faire un bon traitement aux Anglois qui tomberoient entre mes mains. Ensuite je fus m'embarquer sur la Barque Françoisé, qui étoit commandée par le Sieur Courpon, cy-devant habitant de Saint Christophe : & je ne pus recouvrer aucun de mes Hilbustiers, que les deux que le General Ruffel m'avoit envoyez, comme j'ai dit.

Nous débarquames au Fort Royal de la Martinique, & je fus avec mes deux hommes au Bourg pour voir Monsieur de Blenac. Il étoit malade de la maladie dont il est mort. Je lui fis le récit de toutes mes aventures, & je connus qu'il étoit surpris d'entendre raconter de si grands malheurs. Comme il voulut que je demeurasse chez lui tout le tems que je resterois à la Martinique, il me faisoit faire tous les jours le recit de mon combat avec le Vaisseau Anglois ; & enfin ayant trouvé l'occasion de me faire porter en France, il envoya chercher

cher le Capitaine du Vaisseau qui y devoit aller, & me recommanda à lui. Il voulut aussi me donner des Lettres pour Mr. de Phelypeaux, afin que je pussé obtenir de l'emploi : mais le jour avant mon depart de si grandes foibleses le prirent, qu'il fut hors d'état d'écrire, & qu'il mourut sur le soir du dix de Juin. Sa mort me donna beaucoup de chagrin par plusieurs raisons. C'étoit un homme qui se plaisoit à rendre service à tout le monde, qui avoit compassion de ceux qui étoient persecutez par une mauvaise fortune, comme j'étois, qui alloit au devant des besoins qu'il connoissoit, qui offroit lui même les graces qu'il vouloit faire avant qu'on les lui demandat ; & qui au reste étoit brave de sa personne, bon homme de Mer, entendant tres bien la Marine, connoissant toutes les côtes & toutes les hauteurs des Terres de l'Amérique, fort estimé du Roi pour son integrité, sa justice, sa sagesse, & pour tous les grands services qu'il avoit rendus à l'Etat dans le commerce, & la découverte des Isles.

Le lendemain de sa mort, je m'embarquai sur la Vierge Vaisseau de Bordeaux, & qui y a été construit. Après un trajet de peu de jours, j'arrivai enfin dans le Port de cette Ville, avec plusieurs sentimens differens & contraires. Je ne sçai si je di-

rai adieu à la Mer, tant mon dernier malheur m'a épouvanté: ou si je remonterai, pour me vanger des maux que les Anglois m'ont fait souffrir: ou si j'irai recourir les Mers, pour ramasser un peu de bien; ou si je demeurerai en repos, en mangeant celui que mes parens m'ont laissé. Il en est de la passion que donnent les voyages Maritimes, comme de celle du jeu. Quelque malheur qu'on ait, on ne croit pas être toujours malheureux, & on veut toujours jouer. Quelque accident aussi qui nous soit arrivé en Mer, on espere trouver une occasion favorable qui nous dédommagera de toutes les pertes. Je crois qu'en quelques mains que tombe ma Relation, on seroit bien embarassé à me donner conseil, & à en prendre lui-même.

F I N.

---

A A M S T E R D A M,

De l'Imprimerie de DANIEL BOULESTEYS  
DE LA CONTIE, dans l'Eland-straat.

M. D. XCVIII.

# CATALOGUE

D E

## LIVRES NOUVEAUX

Qui se trouvent chez

J. L. DE LORME,

*Libraire à Amsterdam sur le Rockin près de  
la Bourse, à l'enseigne de la Liberté.*

**L**ettres du Cardinal d'Ostât nouvelle édition augmentée de plusieurs Lettres qui n'ont point encore été imprimées, avec des Notes Politiques & Historiques de Mr. Amelot de la Houssaie.  
4. 2. vol. Paris 1697.

———— Pastorales sur le renouvellement de la Persecution 4. tous les 15. jours.

L'Iconologie de Ripa nouvelle édition 12. 2. vol. fig.

Theâtre Italien 12. 3. vol. Le 4. vol. sous presse.

Histoire des Dietes de Pologne pour les Elections des Rois 12.

———— de la Conquete du Perou, Traduite de l'Espagnol de Zarate 12. fig. sous presse.

Religion Ancienne & moderne des Moscovites 8. fig.

Rhétorique d'Aristote traduite par M. Cassandre 12.

Nouveaux Memoires sur l'Etat present de la Chine par le R. P. L. le Comte Jesuite. nouv. édition revue & corrigée 12. 2. vol. fig.

———— Voyage Autour du Monde par Guillaume Dampier 12. 2. vol. fig. traduit de l'Anglois.

Caracteres de Theophraste nouv. édition augmentée sur la dernière de Paris avec la clef 12. 3. vol.

Histoire des Tromperies de Moines 8. 2. vol. nouv. édition. Oeu-

# CATALOGUE.

- Oeuvres de St. Evremont nouvelle Edition augmentée 8. 8. vol.
- de Mont-Fleuri 12. 2. vol. fig.
- de Don Francisco de Quevedo nouvellement traduites 12. 2. vol. fig.
- Methode facile pour apprendre l'Histoire d'Angleterre par le Noble 12.
- Generation del'homme n. Ed. 12. fig.
- Metamorphose d'Ovide en vers par Corneille. 8. 2. vol. fig. sous presse.
- Traité de Paix de Ryfwich 12.
- Relation de la Paix de Ryfwich 8, 2. vol. fig.
- Sermons & Instructions Chretiennes, sur Diverses matieres, par le P. d'Orleans Jesuite 12, 2. vol.
- sur les plus importantes matieres de la Morale chretienne, mis en meilleur ordre, à l'usage de ceux qui s'apliquent aux missions, & de ceux qui travaillent dans les paroisses. Par un Prêtre de l'oratoire de Jesus. 12. 6. vol.
- Receuil curieux d'un grand nombre d'actions fort edificantes des saints & d'autres personnes distinguées qui ont vecu dans ces deux derniers siecles 4.
- Nouvel Abbrege des meditations du P. Louis du Pont Jesuite, par le P. d'Orleans de la comp. de Jesus. 8.
- Reflexions Morales pour chaque jour de l'Année sur 366. versets tirés des Pseaumes de David 8.
- Conference tenuë dans l'Academie de Peinture, par Mr. le Brun, sur les passions 12. fig. 1698.
- Le Heros parfait 12. sous presse.
- Manlius Capitolinus, Tragedie par Mr. de la Fosse 12. sous presse.

*On trouve chez le même Libraire, toutes sortes des Livres François imprimés en ce pais, & plusieurs autres des pais étrangers, le tout à juste prix.*

L'ART

DE

VOYAGER

TITREMENT



PARIS

chez M. LAFITE

au Salon de la Librairie

de la rue de la Harpe





L'ART  
DE  
VOYAGER  
UTILEMENT.



*Suivant la Copie de Paris.*

A AMSTERDAM,  
Chez J. LOUIS DE LORME Libraire sur le  
Rockin, à l'enseigne de la LIBERTE'.

---

M. DC. XCVIII.

L. A. R. T.  
D E  
V O Y A G E R  
E T  
E T A B L I S S E M E N T.




chez la Citoyenne de Paris.

A. A. M. S. T. E. R. D. A. M.

chez J. Louis de la Harpe Libraire de la  
Rue de la Harpe, vis-à-vis le Collège de la Harpe.

M. DC. XXVIII.



## AVERTISSEMENT.

**O**N a donné au public depuis quatre à cinq ans plusieurs volumes de Voyages ; mais on ne s'étoit pas encore avisé de donner des maximes pour Voyager avec fruit. Un Auteur qui commence à faire du bruit vient de publier à Paris le petit traité qu'on donne ici. Je le tiens d'une personne de bon goût, & de grandes lumières, qui m'a assuré que les connoisseurs de Paris le regardent comme un ouvrage excellent. Il est dommage qu'il ne soit plus ample : Cependant comme sa bonté repare richement sa brieveté, il ne seroit pas juste d'en priver le public.

Si on l'avoit reçu un peu plu-tôt, on l'auroit joint à la Relation des Découvertes & des Voyages des Espagnols dans les Indes Occidentales : Mais ayant jugé qu'il pouvoit bien se produire tout seul, on l'a imprimé de la même grandeur, afin que ceux qui souhaiteront de l'y joindre le puissent faire aisément.

Si l'Auteur suit son projet, & qu'il écrive comme il le promet, sur la politique de toutes les Cours de l'Europe, on communiquera volontiers ce qu'il donnera sur une matière si





L'ART

DE

VOYAGER

UTILEMENT.



N croit que les avantages & les incommoditez des voyages ne se compensent jamais ensemble, qu'on y souffre toujours beaucoup, quelque dépense qu'on y fasse, & que l'utilité qu'on en tire, ne vaut pas les fatigues qu'on y endure: cette opinion est très-fausse, le profit va toujours infiniment au delà de la peine, & comme la recherche du Chymiste est toujours bien payée, quelques grands que soient les frais qu'il a faits, quand il découvre quelque chose de réel; de même le Voyageur

qui a scû s'instruire comme il faut dans ses voyages, est toujours bien recompensé des incommoditez qu'il y a esluées.

La prévention qu'on a de suppléer aux découvertes & à l'expérience des voyages, par la lecture des livres qui en traitent, ou par la force de l'imagination qui se représente toujours les choses comme elle est elle-même, sans pouvoir être jamais capable de se les représenter comme elles sont, est une pure illusion; tout ce qui est prévention est si peu capable de former l'esprit, que c'est précisément ce qui le gâte, & qui lui ôte cette aptitude ou ce goût naturel pour la vérité qui fait le fondement de la raison: ce qu'on trouve dans les livres n'est pas toujours vrai, car outre la bienveillance qui ne permet d'écrire que sous certaines règles; la flatterie, le goût du temps & de la nation, l'intérêt public ou le ménagement particulier mettent toujours une proportion entre ce qu'on écrit, & ce qu'en peuvent penser ceux avec qui l'on a à vivre; ce qui forme à la vérité un obstacle presque invincible de se montrer comme elle est.

On trouve en voyageant tous les secours & toutes les ressources pour bien apprendre & pour bien connoître; ce qui est caché dans les livres, paroît à découvert; on juge des choses plus sûrement, parce qu'on les voit plus réellement; & comme alors le rideau

est

est tiré & qu'on remonte jusqu'aux principes, on puise l'eau dans la source, & l'on en sent mieux le goût & la qualité. On connoît les hommes tels qu'ils sont, & non pas tels qu'on a intérêt de les faire paroître; on juge de leurs actions, de leurs mœurs, & de leur politique par elles-mêmes & non pas sur des rapports étrangers; de sorte que l'esprit y prenant ces lumieres pures & vives qui le mettent au dessus de la prevention, s'y fortifie en même temps sur des fondemens solides, & s'éleve jusqu'à cette suprême region où paroissent les grands phenomenes de politique.

Le saint Esprit nous apprend, dans l'Ecclesiaste, que pour devenir sage il faut passer chez les Nations étrangères, *Sapiens in terram alienigenarum Gentium pertransiet*; il ajoute ensuite, *in absconditis suis conciliabitur*; c'est-là qu'on s'instruit de ce qu'il y a de plus intime à la sagesse, c'est-à-dire, la Religion; *occulta Proverbiorum exquiret*, il examine avec reflexion les maximes, les mœurs & les coutumes, c'est-à-dire, la morale; *bona enim & mala in hominibus tentabit*, par la conversation des vivans bien plus assurément que par celle des morts, il apprend à connoître les sources du bien & du mal que les hommes se font & qu'ils se procurent les uns aux autres; c'est-à-dire, la Politique: ce sont les trois principes fonda-

mentaux sur lesquels un homme sage doit régler sa conduite & qu'on perfectionne en voyageant : on s'affermit dans la Religion dont on connoît l'importance & la sûreté; on se fait une morale solide des différentes pratiques qu'on observe, & on s'instruit des véritables règles de la Politique par l'usage qu'en font les autres peuples: il résulte de-là que pour devenir sage, il faut voyager, & que ce n'est que par-là qu'on peut espérer de devenir habile.

Cet art de voyager utilement, exige quatre conditions qui sont absolument nécessaires; la première est d'avoir l'esprit déjà formé & fixe sans être déterminé; la seconde est qu'il n'ait point de prévention; la troisième est qu'il soit proportionné à la science ou à la matière à laquelle on se destine, & dans laquelle on veut se perfectionner; & la quatrième est qu'on ne manque d'aucun des secours qu'il faut employer pour avoir liaison avec les bons maîtres, & sçavoir par soi-même leurs sentimens.

J'ai dit que la première condition est d'avoir l'esprit fait, mais non pas déterminé; c'est-à-dire, qu'il ne soit pas assez neuf pour recevoir trop avidement toute sorte d'impression, mais néanmoins assez bien disposé pour donner une libre entrée à la vérité, c'est ce qu'on comprendra peut-être mieux par un exemple; un homme qui voyage trop jeune, est d'abord scandalisé de la di-  
versité



verfité des pratiques qu'il découvre ailleurs, dans l'exercice de la Religion qu'il professe; c'est pourquoi un homme de cet âge risque bien plus qu'on ne pense dans la discussion de la Religion; quoi-qu'il soit fort propre à supporter les fatigues, & la différence des climats, des nourritures, & des saisons: au contraire un homme trop âgé n'est plus propre à profiter de ses voyages; pourquoi? C'est parce-qu'il est trop déterminé, & qu'il a peu de disposition d'apprendre mieux ce qu'il croit bien sçavoir; c'est pour cela qu'il n'y a point de temps plus propre pour voyager que depuis vingt-cinq ans jusqu'à trente-cinq, parce qu'alors l'esprit n'est ni neuf, ni achevé de former; ce qu'on apprend ne dispose qu'à sçavoir mieux, en se laissant encore instruire d'une manière différente, & ce qu'on apprend ainsi devient une décision, contre laquelle tous les sophismes du monde ne feront rien: on comprend par-là d'où vient que si peu de gens profitent de leurs voyages, & n'en rapportent que des circonstances telles que des Soldats & des Postillons pourroient aisément nous apprendre, c'est ou la trop grande jeunesse, ou l'âge trop déterminé qui en font la cause.

La seconde qualité du Voyageur est qu'il soit sans prévention à l'égard de toutes les choses sur lesquelles il veut s'instruire; parce que la prévention fait à la raison ce que la taye

fait à l'œil, elle l'obscurcit si fort & la rend si impuissante à juger de l'équité de ce qu'on lui propose, que rien n'est plus opposé à la découverte de la vérité que la prévention; il ne faut rien espérer sans cela de ses voyages.

La troisième qualité est d'avoir un esprit proportionné à la matière à laquelle on se destine, & dans laquelle on veut se perfectionner; car comme on n'apprend pas les élémens de la Peinture & des Arts en voyageant & en observant les traits des meilleurs Maîtres, & qu'il faut y être destiné avant que de presumer d'en profiter. Supposer qu'en envoyant un sot dans les pays étrangers, il en reviendra habile & délié, c'est se tromper; un esprit naturellement borné, le sera toujours à quelque usage qu'on le mette; il est vrai qu'il apprendra en voyageant à bien remplir sa capacité; mais il ne s'enfuivra jamais qu'il la surpasse: les esprits ont leur degré d'élevation & de force comme les corps, & si tous les soins imaginables ne peuvent pas ajouter un pouce de grandeur à la taille, il est de même impossible de pouvoir agrandir la capacité de l'esprit au delà des bornes naturelles qui lui sont prescrites.

La quatrième qualité est d'être muni de tous les secours qui peuvent faciliter l'accès des Maîtres dans les sciences & dans les arts qu'on veut apprendre; tous les pays  
sont

font là-dessus fort dissemblables & les mêmes secours ne conviennent pas par tout? en Allemagne, par exemple, on ne s'enfoncera jamais dans le grand monde avec une grosse dépense; on y deviendrait plus suspect & moins bien venu qu'un autre; il faut y porter de la réputation, une naissance distinguée ou un mérite extraordinaire: en Italie c'est tout le contraire; dans le Levant ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est un air de simplicité & de sincérité ou de bonne foi, qui introduira par tout: le caquet éloquent mettra bien en Pologne & très-mal en Espagne, encore pis à Constantinople; l'excès de Religion va naturaliser Portugais, & rendra ridicule dans le Nord; l'humeur enjouée gâtera en Autriche & en Italie, & introduira en Angleterre.

L'intelligence des Langues outre qu'elle est impossible à acquérir si l'on voyage un peu loin & qu'on veuille seulement parcourir l'Europe, ne rend pas tous les services qu'on s'imagine; elle aide beaucoup à la corruption des mœurs par la facilité qu'elle donne de s'introduire dans les lieux de débauche; mais on a remarqué qu'elle contribue très-peu à la formation de l'esprit; car outre que ce n'est pas le petit peuple qu'on doit être curieux de consulter, & qu'auprès des habiles la connoissance de leur Langue rend suspect, il suffit

de parler une Langue qui soit connue : l'Italienne est fort familiere dans la Grece & dans l'Asie Mineure, outre les secours qu'on peut tirer des Drogmans qui y sont en grand nombre pour toutes les Langues vivantes de l'Europe : si vous parlez avec un homme du pais une Langue morte, il n'a pas plus d'avantage que vous, & si vous y êtes plus versé que lui, il supplera infailliblement à ce qui lui manque dans l'expression, par ce qu'il a au dessus de vous dans l'intelligence de la chose dont il s'agit, & vous donnera plus d'ouverture en une demie heure de conversation qu'il ne vous en eût donné en vingt visites si vous vous étiez servi de sa Langue naturelle : il suffit d'en sçavoir assez pour être entendu sur ses besoins ; & l'on trouve toujours des gens qui se servent de votre Langue même pour discourir avec vous & n'être pas entendus des autres, afin d'apprendre de vous quelque chose que les autres ne sçachent pas, & vous donnent lieu d'apprendre d'eux ce que vous ne sçavez pas ; mais il faut que la curiosité soit patiente & discrete, cela supposé, un homme est capable de tout en voyageant s'il joint aux conditions dont je viens de parler une imagination vive, mais asservie, une mémoire aisée & fidele, une humeur douce & insinuante, une curiosité qui ne soit pas impatiente, & une détermination

fans preference : ces qualitez font les introductrices qui donnent par tout une entrée facile & agreable, & qui prevenant favorablement les Nationnaires en faveur du Voyageur, lui abregent toutes les peines & tous les obstacles qu'il auroit à furmonter pour entrer en liaison avec eux & se mettre dans une familiarité qui attire toujours la confiance pour peu qu'on s'observe soi-même & qu'on étudie les autres : ce font les vehicules de la Politique qui découvrant l'humeur, les inclinations, & le genie des Nations, apprennent insensiblement à connoître leurs maximes, leur raison d'Etat, leurs vûës, leur conduite & leurs sentimens ; enfin c'est avec le secours de ces qualitez qu'un homme devenant un Prothée dans les pais étrangers, sçait s'y transformer comme on y est, & non pas comme il est lui-même ; & par consequent profiter de tout ce qu'il y voit ou qu'il y apprend de bon & de convenable à son caractere, ou à son esprit.

J'ai dit qu'il falloit avoir une imagination vive, mais asservie ; cela va passer pour un paradoxe auprès de ceux qui se déterminant d'abord, comme ils se sentent fraper, & qui supposant qu'une imagination vive ne sçauroit être asservie sans perdre en même temps sa vivacité, vont dire qu'on demande l'impossible ; c'est de-quoi il faut les defabuser par une comparaison sensible : Un  
Chaf-

Chasseur voit remuer quelque chose dans un buisson, son premier mouvement est de se mettre en état de tirer; mais s'il le fait d'abord sans autre observation, n'est-il pas vrai que c'est un étourdi à qui sa précipitation nuira toujours: au lieu que s'il est sage & patient, il observera ce que c'est, quelle bête peut être enfermée dans ce buisson, d'où elle est venue & où elle se retire: alors il est mieux en état de profiter de ses découvertes, & son coup ne sçauroit presque manquer de porter: il n'y a point de comparaison plus juste & qui ait plus de rapport; le Voyageur qui veut découvrir quelque chose dans les mystères de la Politique d'un Etat, y est en observation avec la même activité qu'un Chasseur à découvrir le gibier; tout ce qui se présente d'extraordinaire, le doit frapper, mais rien ne le doit déterminer que sa raison, & l'application des principes de la Politique, il doit tout voir, tout écouter, & tout mesurer sans s'imaginer qu'il tient quelque chose, jusqu'à ce qu'il l'ait mesurée avec cette discussion originaire dont j'ai parlé; les hommes d'Etat sont extrêmement rusez, & sçavent donner le change à un étranger, sur tout quand ils voyent qu'il a de la vivacité & avide à recevoir ce qu'on lui dit ou ce qu'on lui montre.

Ces astuces font plus ou moins de toutes les Nations selon leur degré de raffinement ; c'est pourquoi le Voyageur habile doit imiter le rusé Chasseur, qui feint quelquefois de ne voir pas le gibier pour le mieux surprendre ; il doit feindre de n'entendre pas, de comprendre encore moins, & de ne découvrir rien du tout, d'où il arrive nécessairement deux choses, ou qu'on le suppose stupide ; ce qui le rendant moins suspect, fait qu'on s'expliquera une autre fois en des termes plus ouverts & plus intelligibles ; ou bien qu'on s'explique sur le champ en d'autres termes, & il est impossible que cette diversité ne lui soit de quelque secours pour découvrir ce qu'on veut lui déguiser, ou lui cacher.

Il peut encore apprendre du bruit commun d'une Province ou d'une Ville à pressentir l'esprit dominant d'une nation ou de la Cour qui la gouverne, avec cette différence que la connoissance qu'il prend de la nation est presque toujours vraie & paroît infallible ; au lieu que l'idée qu'il prend de la Cour est presque toujours fautive, & ce seroit une espèce de miracle si elle ne l'étoit pas ; il y a dans la voix publique une certaine trace de vérité, de simplicité, d'ingenuité & de franchise qui ne permet pas aisément que la multitude se trompe ni quelle trompe les autres, d'autant plus que la  
pre-

premiere cause, dit Origene, ne s'est réservée que cette voye, pour faire une impression de verité dans l'esprit de la populace, qui n'est pas capable d'une autre discussion, moins encore d'un autre raffinement; ce qui fait dire au Sage dans l'Ecriture que la voix du peuple est la voix de Dieu: mais la Cour est un autre monde où tout est composé, d'où la simplicité, la candeur, & la bonne foi, souvent même la justice & la verité sont bannies; comme les hommes qui habitent ce monde sont differens des autres, on ne doit pas s'étonner que le déguisement y donne le change, & que l'imagination échauffée d'un jeune homme s'y méprenne tous les jours; tout s'y fait à dessein, quelle merveille que tout y soit double, & qu'on s'y trompe? c'est de-là que naît l'illusion des faiseurs de relations de Cour. Plus ils comptent sur une prétendue connoissance certaine qu'ils en ont, & plus le ministere voit qu'ils s'y reposent, plus il varie afin de dérober la connoissance de la fin qu'il se propose par l'embaras & la diversité des moyens.

Il n'y a point de plus dangereux écueil pour un voyageur intelligent, que les bruits populaires que le Conseil du Prince fait répandre exprés, où qu'il permet qu'on répande; il n'y a aucune certitude à prendre



dre là-dessus, & il faut éviter soigneusement de s'y laisser surprendre : Un sage Romain me disoit un jour à propos là-dessus *se questo fosse véro, non lo saprebbe il popolo* ; il suffit que le peuple croit ce que vous entendez dire, pour être convaincu qu'il n'en est rien au Palais, & que c'est une chose achevée, ou un coup qui n'est pas resolu, peut-être même medité ; car s'il étoit quelque chose de l'un ou de l'autre, soyez persuadé que le peuple n'en auroit aucune connoissance.

Il est pourtant vrai que les bruits publics précautionnant l'imagination, au lieu de l'instruire, ne laissent pas de donner des vûës dont un voyageur ne manque gueres de tirer quelque avantage ; ce sont ces bruits que Saluste a divinement appellez *experimenta nationum*, les essais des peuples ; car il y a au moins en eux cette probabilité qu'ils ont un principe, & qu'ils ont donné quelque couleur à une fin qu'on veut cacher par quelque moyen apparent.

J'avouë que les Italiens excellent dans cette methode de voyager par dessus toutes les nations Chrétiennes ; mais les Orientaux l'emportent encore infiniment au dessus des Italiens ; c'est du grand commerce que j'ai eu avec les uns & les autres que j'ai puisé les lumieres que j'ai là-dessus, mais sur tout la maniere d'amortir le feu.

feu de l'imagination, & d'empêcher que sa vivacité ne l'emporte; c'est en quoi les Orientaux sont inimitables, & qu'on ne sçauroit considérer en eux sans étonnement.

Mais comme une imagination asservie ne décide rien, & que ce qu'elle découvre, peut la tromper aussi bien que l'instruire; c'est au jugement qu'elle doit confier cette discussion pour la fixer; c'est pour cela qu'il doit être élevé & net; ces deux qualitez ne sont pourtant pas si compatibles qu'elles le paroissent d'abord; l'élevation est sujette aux nuages; la netteté est ordinaire à l'étendue; la première ressemble à ses croupes de montagnes, qui s'élevant jusques dans les nuës, paroissent presque toujours couvertes de nuages aux yeux de ceux qui sont dans la plaine: c'est-à-dire, pour expliquer cette allegorie, que les genies naturellement élevez étant bien moins capables que les autres de s'abaisser à tant de circonstances frivoles qui concourent à la découverte de l'esprit politique d'une Cour, il arrive assez souvent qu'ils n'en jugent pas au dessus de toute objection, ou que leur expression est moins claire & moins intelligible que celle des autres. Au contraire ceux qui affectent la netteté vont terre à terre en suivant leur étendue, vous diriez qu'ils s'en servent comme d'un cordeau pour

ranger leurs pas & leur démarche, sans lequel ils ne pourroient aller droit au but, mais aussi qui par ce secours ne font rien que de juste & de recherché.

Heureux sont ceux qui ont le genie élevé & étendu tout ensemble, leur élévation leur découvre des choses que de moindres genies ne découvriraient jamais, & leur étendue leur donne un secours qui leur rend tout présent sans embarras, parce que l'élévation étant supérieure, n'omet rien qu'elle ne voye, & voit précisément & tout d'un coup tout ce qu'on peut voir pour bien juger de ce qu'on découvre.

Pour mieux enfoncer cette matiere je vais me servir d'une comparaison : trois hommes qui marchent ensemble en campagne découvrent un objet ; l'un après l'avoir observé dit que c'est une charette qui marche sur la croupe d'un coteau ; l'autre suppose que c'est un buisson que le vent agite, & le troisième assure que c'est un homme à cheval qui avance contre le vent ; comme il n'est pas possible physiquement qu'un même objet soit tout à la fois une charette, un buisson & un homme à cheval, il est indubitable qu'il y en a au moins deux de trois qui se sont trompez dans leur jugement, & que s'il y en a un qui juge sagement, ce ne peut-être que celui qui connoît avec plus de force d'esprit tous les mouvemens

vemens possibles que fait l'objet qu'il a trouvé à propos de déterminer. Ce n'est pas précisément à la découverte du sens qu'il s'en faut rapporter, puis qu'il est de la même espece dans ces trois hommes, c'est donc à ce qu'y ajoute celui qui a plus de connoissances, qu'il faut attribuer la vérité de ce jugement.

L'application de cette comparaison est aisée: des voyageurs croient avoir découvert dans une Cour tout ce qui s'y passe: les entreprises qu'on ne voit encore que de loin, & les desleins qui sont encore plus éloignés; cependant il est presque impossible qu'ils aient tous la même élévation; & il n'y aura que celui qui a le jugement plus élevé & plus net qui soit capable de parler juste sur cette découverte. C'est ce qui fait voir tant de différentes relations des pais étrangers que chacun donne pour vraies & qui le sont effectivement, mais par proportion au caractère d'esprit de ceux qui les ont faites sur les lieux, comme ils en ont jugé.

Si je n'avois lû dans la relation du voyage d'Athenes l'Histoire d'un Caloyer nommé Hieros Damaskinos avec lequel j'ai eu la même rencontre que cet Auteur dit lui être arrivée, je la conteroie ici tout du long; mais pour n'y ajouter que ce qui paroît n'être pas arrivé à ce voyageur, nous  
nous

nous entretenions un jour trois Gentils-hommes de différens Pais & moi de la politique des Turcs avec cet illustre Caloyer, que chacun de nous affectoit de regarder comme barbare pour lui donner occasion d'en parler d'une manière à nous en instruire, il nous répondit qu'il n'avoit aucune connoissance de la Politique ni en elle-même ni dans l'usage des Turcs; qu'il s'occupoit uniquement à entendre & à expliquer à ses disciples d'Athenes la positive, c'est-à-dire, à commenter l'Écriture Sainte; mais que si nous nous adressions à des Turcs mêmes, comme au Vaivode d'Athenes & à d'autres Notables, ils ne manqueroient pas de nous satisfaire là-dessus.

Je me souviens que je fus le seul de la troupe qui ne pût croire que ce Caloyer n'entendit pas la Politique. Un Polonois fort spirituel crut qu'il étoit trop attaché à l'Écriture Sainte pour avoir pû étudier autre chose, l'Allemand dit qu'il n'étoit qu'un Scolastique & un Critique d'Écriture Sainte; l'Italien soutint qu'étant de ce reste de Grecs qui ne paroît que la posterité des Payfans d'autrefois, il n'avoit pas assez de finesse d'esprit pour approfondir une Politique qui leur étoit aussi onereuse qu'elle leur paroissoit violente & déraisonnable.

Nous poussâmes nôtre curiosité plus loin, & le bonheur voulut qu'un Sangiac  
qui

qui revenoit de Candie à la Porte, & qui passoit par Athenes nous voulut bien instruire de plusieurs choses que nous souhaitions de sçavoir, & nous apprit en même temps qu'il n'y avoit point d'homme au monde qui en sçût autant là-dessus que ce Caloyer ; Dieu sçait si je me sçus bon gré d'en avoir jugé différemment des autres ! & après plusieurs sollicitations assez vives, nous obligeâmes ce sçavant Caloyer de lever le masque & de nous faire voir qui il étoit sous ce déguisement de simplicité composée qui auroit trompé un millier de personnes.

Je reviens de cette digression, & je dis que pour bien juger de tout ce qui se présente & de ce qui frappe en voyageant dans les Pais étrangers, soit de Religion, soit de mœurs, soit de politique, il faut avoir de l'élevation & de la netteté dans le jugement, c'est-à-dire, une certaine proportion qui arrange tellement les choses, qu'elles n'embarassent pas, & qu'elles n'engendrent que de la lumiere dans l'esprit des autres. On ne sçauroit l'acquérir quand on ne l'a pas recuë en naissant ; on ne peut l'expliquer que par son action, & pour en donner quelque idée, il me semble qu'elle consiste en trois choses, la premiere d'appuyer son jugement sur ce qui paroît le moins dans une intrigue ou dans une negotiation, car comme

la Politique est une academie de déguisement & un exercice de ruse & de finesse; c'est toujours ce qui paroît le moins dans une découverte politique qui peut passer pour ce qu'il y a de plus réel & de plus vrai: la seconde, de ne trouver jamais rien d'assez bien expliqué pour se déterminer, afin que l'approfondissement inespéré d'une certaine circonstance, sur laquelle il ne paroît pas qu'on soit préparé, découvre quelque chose surquoi le ministère d'une Cour ne peut être préparé; d'autant plus que la politique speculative étant censée impenetrable, & ne commençant de paroître que quand elle veut passer à l'exécution; c'est dans les circonstances de celle-ci que vous devez chercher la découverte & la certitude de celle-là.

Enfin la troisième est dans l'opposition d'une chose avec une autre; car quoi que les moyens qu'employe la Politique particulière, puissent absolument changer du jour au lendemain, puis qu'un moyen n'est jamais essentiel ni inseparable de la Politique; il est pourtant vrai qu'à observer comment les hommes sont faits, il y a de la probabilité que le conseil du Prince ne change pas des notions publiques, pas même des déterminations qui se contredisent du blanc au noir; par-où l'opposition qu'un voyageur intelligent découvre dans les choses qu'il

ap-

apprend , doit suspendre son jugement , & l'obliger de n'en opiner qu'avec le temps.

La premiere de ces épreuves forme les jugemens solides ; la seconde les cultive & les subtilise ; & la derniere les perfectionne. La premiere est plus deuë au naturel qu'à l'expérience , la seconde dépend autant de l'expérience que du naturel ; & la derniere élève à la prudence consommée qui est le comble de la sagesse politique.

Un voyageur qui n'a pas une élévation d'esprit capable d'inventions pour surpasser un autre esprit , peut se servir de la seconde preuve d'un bon esprit, qui est d'interroger beaucoup, & décider peu ; mais on lui présume que si l'une & l'autre lui manquent il n'arrivera jamais à ce sanctuaire.

La memoire passë dans l'idée de bien des gens pour une des plus belles parties de l'esprit : on se trompe, comme elle ne reproduit que ce qu'on lui confie, dès qu'il y a de la confusion dans l'esprit ; il faut nécessairement qu'il y en ait dans la memoire ? c'est un grand avantage pour un voyageur de l'avoir aisée pourvû qu'elle soit fidelle ; car si parce qu'on a beaucoup vû , on debite beaucoup sans rien faire comprendre , par une confusion ordinaire dans l'effroyable diversité des choses , des noms & des



circonstances la memoire n'est plus qu'un embarras.

J'ai toujours regardé la memoire aisée dans un homme, comme un beau visage qui cache quantité d'infirmité dans un corps mal sain, elle frappe plus que ces infirmité quoi qu'il soit vrai que celles-ci soient plus grandes; car outre qu'elle sert d'écueil à l'imagination, & celle-ci à la raison bien digérée; supposant même qu'elle soit compatible avec l'une & l'autre, il ne laisse pas d'être vrai que cette grande quantité de faits demandent ou un temps immense pour les bien ranger, ou un feu miraculeux pour les fondre ensemble sans les alterer; c'est supposer l'impossible de croire qu'une memoire aisée soit fidelle & ne fasse pas diversion à la force de l'application qu'exige le jugement.

Cependant elle doit l'être nécessairement dans un voyageur, & l'une de ces qualitez lui seroit inutile sans l'autre, pour pouvoir connoître quelque chose des determinations nationales d'une politique étrangere. Car si ce qu'il apprend aujourd'hui; n'est appuyé de toutes les circonstances qui peuvent le rendre plus que vrai-semblable à sa discussion, & ne lui est reproduit dans toutes ses circonstances lors qu'une semblable proportion d'affaire se presente à lui

lui ; ne conçoit-on pas que toutes les circonstances qui ont aidé la première fois à décider de la chose dont il s'agissoit , ne lui étant représentées qu'à demi , & à la place de celles qu'il omet ; d'autres s'y substituent qui changent la détermination & la chose ? ne voit-on pas , dis-je , que cette mémoire aisée le jette dans la confusion , parce qu'elle n'est pas fidelle dans la reproduction de toutes les circonstances ? faisons sentir cette déduction par un exemple.

Le Visir Kara Mustapha qui assiegea Vienne se fouvenoit bien des projets & des avis que le Comte Tekely lui avoit inspiré dans ses tentes au dessus de Bude lors de leur entrevûe , avant cette grande entreprise ; sa mémoire lui reproduisit à l'extrémité ce que sa fierté lui avoit fait mépriser. Ce Comte lui avoit persuadé de s'emparer des Ponts de Vienne du côté du Septentrion avant que de faire un siege dans les formes ; dans la présomption ou qu'il enfermeroit dans Leopoldstat le feu Duc de Lorraine avec ses troupes , ou qu'il l'obligeroit d'en sortir plus promptement & avec plus de monde , par où la circonvallation seroit plus aisée à faire , & qu'apparemment la garnison en deviendroit moins nombreuse ; ou ce Prince s'exposeroit à souffrir en campagne le premier échec. Jamais avis n'a été si sage & si temerairement méprisé.

Ce Visir humilié par la résistance des assiégés & réduit à tout tenter pour repa- rer les pertes qu'il avoit faites & le temps qu'il perdoit à ce siege, y voulut revenir, & s'avisa de vouloir occuper les Ponts, sans considerer la difference du temps & des circonstances ; il ne laissa pas de donner ses ordres pour ce dessein, mais au lieu que dans la premiere conjoncture il eut infailliblement dégarni Vienne ou affoibli le secours que le Prince de Lorraine ménagea si long-temps & si heureusement contre lui, il se dégarnit lui-même & envoya des troupes se faire tailler en pieces sans pouvoir executer les ordres qu'elles avoient reçû.

Vous jugerez par-là, qu'une memoire aisée est toujours dangereuse quand elle est infidelle, j'avouë qu'elle l'est toujours moins dans la speculation d'un voyageur que dans la conduite d'un politique qui doit dès les premiers pas qu'il fait, s'en défier davantage que s'y reposer : la memoire est d'un grand secours au Barreau & dans la Chaire, mais elle est la moindre partie d'un homme d'Etat. C'est en lisant (qui est un espece de voyage) c'est en voya- geant (qui est une lecture vivante) qu'il faut se convaincre de cette verité qu'une memoire aisée étant ordinairement infidel- le quand elle est trop chargée de plusieurs

choses qui n'ont entr'elles aucune connexité; il n'y a rien qu'il ne faille mettre en usage pour l'avoir moins aisée & la rendre plus fidelle.

J'ai crû avoir remarqué par experience que trois ménagemens contribuent beaucoup à cette reduction qui est assurément tres-difficile à faire. Le premier est de bien apprendre les premieres choses étrangères sur lesquelles on veut occuper sa memoire, sans s'inquieter à retenir les mots propres des lieux, des personnes & du temps; ce que les Gazetiers manquent rarement de bien déduire & d'apprendre aux curieux, parce que c'est leur portion. Le second est de joindre à ce que l'on sçait, ce que l'on veut encore apprendre par quelque époque de faits, de temps, ou de conjonctures qui se ressemblent & qui se rappellent l'une l'autre; comme par exemple à la levée du siege de Vienne la demande politique que fit le Roi de Pologne du mariage de son fils aîné avec l'Archiduchesse, qui devoit être le prix du secours. Le troisiéme est de réunir l'un & l'autre aux circonstances & à la conduite actuelle du pais dont on est, ou dans lequel on doit retourner, parce que ce qui s'y passe ne pouvant échaper par la reproduction qui s'en fera, tout ce qu'on y aura enchainé n'échappera pas, & l'on rendra sa memoire

fidel-

fidelle à un point que toutes choses seront d'abord presentes.

J'ai dit qu'il faut bien apprendre les premières découvertes de ses voyages; c'est-à-dire, qu'on doit après avoir approfondi les préceptes de la politique (sans quoi neant) se tourner de tant de côtez sur ce qui frappe d'abord differemment de la prévention qu'on apporte de son pais; qu'on se fasse contre cette prévention, des objections de toutes les raisons qu'on impute à la prévention des autres. C'est ce qu'il est bon de démontrer par un exemple.

Un François se trouve à Rome avec des entrées, des commoditez & des recommandations; on l'accable de civilitéz sans le mettre dans cette espece de familiarité qui est si fort de son goût; cela l'impatiente, & demeurer à Rome six semaines pour vivre quarante jours en Auberge, est pour lui un supplice; enfin on lui dévoile les raisons de cette difference, & on lui fait connoître que l'Italien étant splendide sans être riche & voulant être liberal sans s'incommoder, attend à le regaler magnifiquement & en bonne compagnie quand il croira qu'il en fera temps; il en verra tout l'éclat, la profusion & la magnificence: il faut qu'il examine toutes les raisons de cette conduite, & qu'oppo-

fant cette liberté que les Italiens se confèrent, à la dissipation si ordinaire à la nation, il convienne qu'on fait tres-bien à Rome de ne vivre pas dans cette familiarité. Toutes ces découvertes lui serviront à Constantinople, & il paroîtra connoisseur dans un autre endroit à proportion que sa memoire lui reproduira plus fidellement les raisons & les proportions qui l'auront déterminé à Rome. Voilà ce que j'appelle bien apprendre d'abord ce qu'on veut mettre dans sa memoire.

La seconde methode est de joindre les choses ensemble par quelque époque remarquable & qu'il ne soit pas facile de changer. Cet enchaînement est comme un guide qui marche toujours devant le jugement le flambeau à la main, & qui permet rarement qu'on se méprenne; l'époque facilite la fidelité de la memoire & les proportions se trouvant liées ensemble, il est presque impossible que la reproduction n'en soit fidelle.

La raison ne vient pas de la nature des incidens qui se trouvent enchainés par accident, mais de l'application qu'y a pour lors l'esprit, laquelle n'omettant rien pour bien apprendre, ne peut entrevoir deux circonstances dissemblables qui concourent à un même fait sans s'en faire un certain point fixe, tant pour le temps que pour  
les

les conjonctures ; c'est ce qui nous fait voir tant de digressions dans les anciens Historiens , qui n'ont pû résister à cette inclination naturelle d'apprendre par les mêmes ouvrages ce qu'ils avoient observé en même temps ou par les mêmes découvertes.

Enfin la troisième méthode de rendre la mémoire fidelle , est de réunir les connoissances qu'on reçoit & les conjonctures qui se présentent , à ce qui se passe actuellement dans le pais d'où l'on est , puisque la reproduction de tout ce qui s'y passe , devant être fréquente & de longue durée , l'on y aura nécessairement quelque part , & celle-ci obligeant d'y rejoindre ce qui se passoit dans ce pais lors qu'on y étoit , on est comme enchaîné aux circonstances sur lesquelles on ne sçauroit se méprendre , & qui obligent nécessairement de les reproduire. Il est vrai qu'il faut de la force d'esprit , du travail & du temps pour réunir l'un avec l'autre après de grands voyages , particulièrement quand on les a fait sans avoir eu de correspondance avec sa patrie ; mais on exprimente tous les jours que la chose n'est pas impossible.

Voilà , ce me semble , l'innocent artifice de rendre sa mémoire fidelle quand on l'a aisée ; passons aux autres qualitez du voyageur.

J'ai dit qu'il devoit avoir l'humeur douce & insinuante, non pas par une composition étudiée qui se dément bien-tôt quand les sejours sont longs; mais par une docilité d'esprit qui agrée comme naturellement les choses qui paroïtroient devoir le rebuter selon le goût de sa nation: c'est cette douceur qui dans les hommes publics devient affabilité, & qui dans les voyageurs doit toujours être condescendance, sans jamais devenir lâcheté: & il faut avoir l'art de se servir de cette condescendance d'une maniere à en profiter, & à s'attirer ou quelque confiance ou quelque instruction. On se trouve, par exemple, avec un Anglois qui vante sa nation, ses forces, son courage, son commerce, son abondance & son indépendance, & qui ne parle presque jamais d'un François, d'un Italien & d'un Allemand qu'avec mépris; un voyageur qui a l'esprit docile mais ferme, conviendra avec suffrage & avec des termes sinceres, de ce qu'il y a de bon dans la nation Angloise & dans sa politique, sans jamais entrer dans le parallèle de nation à nation, même d'homme à homme; ce qu'on doit extrêmement éviter, parce-qu'il y a toujours dans les pais étrangers des gens déguisez dont le genie, la nation, les interests & les vûes ne se font presque jamais connoître, & qu'on s'attireroit par-là



là: ce voyageur en tenant cette conduite ne manquera pas de s'attirer la confiance de cet Anglois, & d'apprendre de lui pourquoi la nation Angloise est si inégale au milieu de tant de prospéritez? pourquoi elle est si avide du gain au milieu de tant de richesses? & comment il se peut faire qu'elle soit si peu propre aux longues entreprises & aux conquêtes avec tant de force & de si grands armemens? enfin il apprendra de cet Anglois plus de choses en trois jours qu'il n'en pourroit apprendre par tous les Historiens qui en ont écrit.

En voici la démonstration, toutes les fois que quelque chose flatte un homme jusques à l'obliger de mépriser ce qui ne lui paroît pas y être proportionné, ou cet homme est un sot, ou un homme déguisé, ou un connoisseur entêté de son intérêt, & trop zélé: si c'est le premier, un voyageur intelligent le découvrira aisément, & le mépritera sans même lui parler. Si c'est le second, ne le mettra-t-il pas à l'épreuve par les regles que je viens de lui donner, en telle sorte que cet homme déguisé, n'ira pas loin sans se taire ou sans se trahir? Si c'est le dernier, il ne peut-être connoisseur que par les principes universels de la politique, en quoi il n'est pas au dessus du voyageur; ou par les déterminations particu-

heres & propres à sa nation; & par cet endroit il excite toute la curiosité de ce voyageur, qui pour la bien satisfaire, doit se laisser instruire avec cette complaisance délicate qu'on a déjà supposée; il faut écouter, applaudir, interroger; l'audiance & l'applaudissement produisent toujours l'estime & la confiance; l'interrogation ingénieuse, modeste & douce entraîne avec elle les découvertes; l'expérience fait voir qu'elle ne manque jamais de tirer quelque connoissance des personnes auprès desquelles on l'exerce, il n'y a pas jusqu'à un domestique qui m'ayant appris comme par accident la visite de quelqu'un chez son Maître, ne m'ait fourni la première occasion d'approfondir une chose à quoi je ne pensois point du tout, & dont la découverte me donna la satisfaction qui convient à un homme qui voyage pour s'instruire.

Mais pour en rendre l'effet plus seur il faut joindre à cette qualité une curiosité sans impatience; il faut de la curiosité en voyageant, mais elle ne doit pas être trop vive; afin d'en dissimuler le motif & le couvrir des prétextes ordinaires de cette vaine recherche qui ne s'applique qu'à des descriptions d'Eglise, de Palais, de Jardins, de Fortifications, & au détail de certains conseils & de certaines circonstances que les Cuisiniers d'une Cour entendent.

dent toujours auffi bien que ceux qui en compofent des relations. Il y faut de la curiofité pour addoucir les rebuts & les difficultez qu'on ne manque pas d'éprouver en s'accommodant pour la vie, pour les habits & pour les mœurs avec des nations fi diffeemblables à la fienne; car comme l'amour propre a des raifons plus prefantes quand il fe défait de ce qui le flatte pour s'expofer à ce qui le rebute, il faut que quittant ce qui le flatte fi naturellement, il foit dédommagé par quelque autre fatisfaction que l'imagination ait l'art de lui reprefenter plus grande, plus finguliere & plus durable, fans quoi il n'y a pas d'apparence d'efperer de voyager avec plaifir, & il n'y a que de la temerité à s'y engager. Car de fuppofer qu'avec toutes les commoditez qu'on voudra y employer, l'on ne fouffrira rien en voyageant, c'eft s'abuser; & particulièrement quand on fort de l'Europe Chrétienne. Il faut donc que la curiofité tiene lieu de tout plaifir, & qu'elle indemnife de toutes les dépenfes, & de tous les dégouts auxquels on s'expoſe.

Cette curiofité ſe prive de ce qu'elle a medité d'acquérir dès qu'elle paroît impatiente; & elle l'eſt toujours quand elle le paroît. Les hommes ſont faits de cette maniere par toute la terre, qu'il n'y en a

pas un qui voulut obliger à son defavantage, & le plus reconnoissant & le plus officieux ne fournira jamais d'occasion de se prévaloir directement de ce qu'il découvre. Tous ceux qui observent un voyageur ont là-dessus la même impression, il n'y a personne qui ne soupçonne quelque dessein dans un homme qui quitte sa famille & son pais pour s'exposer à des maladies, à des dangers & à des incidens qui sont absolument inévitables. Ceux qui ne supposent en lui qu'une curiosité sensuelle sont toujours assez indulgens pour contribuer à le satisfaire là-dessus, parce que l'amour propre du nationnaire l'interesse à découvrir à l'étranger ce qu'il a de curieux dans son pais; mais comme c'est une autre espece de voyageur que je suppose, c'est-à-dire, pour avoir quelque ouverture de la politique d'un Etat; le premier avis que je lui donne, n'est pas de manquer de curiosité (je raisonnerois mal) c'est de n'avoir aucune impatience de la satisfaire.

L'impatience est la fille du désir, & celui-ci pour être raisonnable doit être la production du jugement qui convainc pleinement que ce qui peut éloigner la fin qu'on se propose, n'est pas propre à y conduire; l'impatience éloignera infailliblement la fin que le voyageur se propose, & conséquemment l'impatience n'est pas pro-

propre à avancer le plaisir qu'il en attend : mais pour faire encore mieux comprendre pourquoi & comment l'impatience retarde la curiosité , il n'y a qu'à dire qu'elle fait naître la précaution du nationnaire , laquelle précaution devient une muraille qu'il faut penetrer ou abbattre avant que de pouvoir découvrir ce qui se passe derrière. Plus un homme de quelque considération s'apperçoit qu'un étranger a d'empressement de s'instruire , moins il a d'envie de le satisfaire , & plus il s'observe pour ne le contenter qu'à l'extrémité , & qu'après avoir appris de lui-même quelque chose qui l'y oblige. Cet obstacle devient si grand , qu'il ne faut pas croire de le mépriser , ni de le vaincre qu'à force de temps & de ménagemens ; si l'on présume le premier , l'on trouvera tout le monde prévenu contre soi dès que celui que l'on a méprisé se fera expliqué d'une manière desavantageuse ; si l'on se retranche sur le second , l'on s'engage dans une grande dépense avec l'incertitude plus que morale d'y pouvoir réussir

N'auroit-on pas mieux fait de paroître ouvert & sans inquietude en présence de gens qui ne se feroient pas précautionnez , & qui auroient attribué à la curiosité ce qu'on leur fait appercevoir d'imputer au désir de cunnoître l'état present du Gouvernement : c'est surquoi il ne sera pas hors de

de propos d'alleguer un exemple dont j'ai été témoin. Je me trouvois dans une Cour étrangere, lors qu'un Hollandois de beaucoup d'esprit & de trop d'apparence pour n'être pas suspect, fit demander audience à un des principaux Ministres, qui dans la conversation se servant du droit que lui donnoit son rang & son autorité, lui demanda quel étoit le motif de son voyage. Le Hollandois croyant lui faire sa cour, lui tépondit que c'étoit pour apprendre par lui-même aussi bien que par l'exemple des personnes de son élévation, à s'instruire du gouvernement d'un Etat, le Ministre lui repartit froidement *il vous faudroit bien du temps & des années avant que d'y réüssir*, à quoi cet étranger lui repliqua fottement *ma curiosité & l'impatience que j'ai de sçavoir pourront abreger l'un & l'autre*. A cette réponse le Ministre se leva, & lui dit en le quittant: *Pour moi, Monsieur, je sens bien que je ne contribuerai ni à l'un ni à l'autre*. Le Hollandois fut au desespoir d'être devenu suspect à un Ministre qui l'avoit reçu avec affabilité & qui le regarda depuis comme un étourdi.

En faut-il davantage pour marquer que la curiosité supposée nécessaire dans un voyageur, ne doit pas être impatiente; mais pour cela il faut avoir beaucoup de jugement, & même beaucoup de discernement.

nement des nations & des esprits; & c'est ce qu'on ne sçauroit communiquer à personne.

Il n'est pas après tout impossible de n'avoir point d'impatience d'apprendre ce qu'on va chercher si loin; car comme le voyageur qui raisonne n'a point assigné de terme à ses voyages, moins encore de loix aux nations étrangères, c'est à lui d'accommoder l'étendue de sa curiosité à ses forces, & de proportionner les effets de cette curiosité au bonheur des découvertes étrangères: toutes les occasions, toutes les saisons, toutes les conjonctures n'y sont pas également propres; il y a des Etats dans lesquels on n'apprend rien du tout durant la guerre, il y en a d'autres où l'on n'apprend rien du tout que pendant la guerre. Ici la paix est un obstacle pour les découvertes politiques; là c'est la guerre qui ferme toutes les avenues à la confidence des particuliers. Il y a des Ministres sous la conduite desquels on n'oseroit parler: il y en a d'autres sous le gouvernement desquels on dit tout; c'est de-là que les uns apprennent plus que les autres, quoi que peut-être ils ayent la même habileté & la même curiosité; & si l'on veut me permettre d'y ajouter mon sentiment, je ne feindrai point de dire qu'il faut avoir voyagé à plusieurs reprises & plusieurs fois  
dans

dans une même Cour pour s'assurer d'y avoir profité & d'en avoir pénétré les maximes & la conduite.

Qu'on juge après cela si l'impatience n'est pas un obstacle invincible à la curiosité, & quel desavantage ont ceux qu'une trop grande vivacité précipite, & qu'un temperamment bouillant expose plutôt à la censure qu'à la confiance des nations étrangères.

C'est encore bien pis quand on n'a pas cette indetermination politique qui agit sans préférence, qui ne laisse point voir de prévention, & qui ne montre pas plus d'attachement pour les maximes de sa nation, que d'indifference pour celles des autres; comme c'est ici le grand défaut ou plutôt le péché originel qu'on porte dans les païs étrangers, on ne sçauroit trop le combattre & en faire voir le danger.

La raison universelle qui est le fondement de la politique, veut qu'un honnête homme parte de son païs indeterminé, c'est-à-dire, si disposé à apprendre de tous les hommes comme l'a prononcé le saint Esprit, *bona enim & mala ex hominibus tentabit*; qu'il n'y en ait pas un qui n'ait droit sur sa docilité, & qui ne soit bien reçu à lui vouloir apprendre quelque chose: il est inutile & même dangereux de voyager sans cette disposition; car comme la di-  
 versité



verfité des esprits est l'unique remede de la vaine prévention d'un esprit, il arrive à un voyageur inconsideré qu'il ruine sa santé & qu'il altere sa raison par tout ce qui étoit disposé à la rétablir & à la rendre meilleure; c'est ce qui faisoit dire au feu Electeur Palatin, *que celui-là est un sot qui part de son pais sans esperer d'y revenir plus honnête, plus sage & plus éclairé qu'il n'étoit.*

Cette disposition supposée, en attirera une autre; c'est qu'un sage voyageur ne reviendra jamais indéterminé comme il étoit en partant; mais pleinement convaincu du meilleur & du plus solide bien dont il aura eu l'adressé de former son esprit à proportion qu'il aura été plus capable de fondre ensemble tant de matieres dissemblables pour n'en tirer que ce qui peut contribuer à le rendre plus sçavant & mieux instruit.

Cette induction n'est pas si aisée à rencontrer qu'il est aisé d'en parler; car comme il faut une merveilleuse trempe d'esprit pour être capable de cette docilité qui met un homme aux pieds & aux leçons de tous les autres hommes, c'est une espece de miracle qu'un genie de ce caractère, qui soit assez fixe & assez solide pour se déterminer au milieu d'une si prodigieuse quantité de maximes, qui ont toutes la raison pour principe, quoi que les effets

effets qu'elles produisent paroissent si opposez l'un à l'autre. Il est même dangereux que cette docilité dont on s'est muni en partant, ne devienne irresolution, mollesse ou lâche complaisance au retour: ce qu'on voit dans la plûpart de ceux qui veulent approfondir les matieres de Religion au préjudice des systêmes établis, & qui souvent pour en avoir trop vû & trop examiné ne s'attachent à aucun & meurent dans cette irresolution, arrive à ces esprits mediocres, aisez en apparence, mais foibles en effet, qui à force de voir de différentes maximes de gouvernement, deviennent insuffisans à gouverner, parce qu'ils n'ont pas eu assez de feu pour fondre ensemble tant de matieres & n'en tirer que ce qui convient précisément au gouvernement de leur país.

On voit tous les jours quantité de ces esprits, non seulement dans les Voyageurs, mais même parmi les Ministres & les Negociateurs; la tête leur tourne sur ces differences au lieu de s'affermir: à propos de quoi le vieux Prince Lubomirski avoit coûtume de dire *on envoie ces sortes de gens apprendre l'art d'être sots par regle*. En effet ils paroissent si peu remplis des idées générales de la politique, & si entêtez des maximes particulieres de leur nation, qu'on en découvre la petitesse dès qu'ils commencent de parler.

Difons-le plus ouvertement pour l'intérêt public, c'est l'ignorance, qui détermine certains voyageurs, avant même que les maximes étrangères leur foient connues; ils partent de leur país si remplis de leur prévention, qu'ils font refolus de n'y revenir que plus entêtez encore qu'ils n'en étoient partis; d'où il arrive ou qu'ils ne peuvent rien apprendre à force d'être prévenus, ou qu'à force de voir & d'apprendre ils ne peuvent plus fe déterminer, femblables à ceux qui ont plus de viandes dans l'estomach qu'il ne s'y trouve de chaleur pour en faire la digestion. C'est à ce propos que le feu Prince Charles de Lorraine difoit communément, *Si ces voyageurs apprennoient pour fçavoir ils n'outreroient rien, mais préfumer tout fçavoir avant que d'avoir été capables d'apprendre, c'est le moyen de devenir un fat de diftinction.*

L'ignorance renferme ici trois rapports que la plûpart des nations ne comprennent pas affez, ou qu'elles n'uniffent presque jamais enfemble. Le premier est du côté des principes de la Politique univerfelle que les esprits mediocres confondent presque toujous avec les déterminations actuelles du gouvernement de leur país, il est vrai qu'il y en a par tout de plus élevez & de plus justes qui enfoncent la matiere & qui approfondiffent les moyens de

re-

reparer les défauts de la Politique de leur nation; mais il arrive presque par tout que ces genies sont peu avancez dans la faveur, & fort peu confiderez dans un Etat, soit qu'ils manquent de docilité pour s'accommoder aux autres, ou de soumission pour se faire des patrons, ou d'ambition pour se pousser. C'étoit à propos de ces genies que le feu Duc de Parme disoit un jour, *qu'ils étoient aux Etats ce que les étais sont aux vieux bâtimens, pour en empêcher la ruine.*

Le second rapport de l'ignorance vient du côté des autres genies; qui surpassant les premiers, tant en nombre qu'en autorité, sont en possession de donner le prix aux choses, & le poids aux décisions: il arrive par-là presque nécessairement qu'on suppose meilleur & plus vrai ce qui paroît le plus autorisé & le plus reçu: cette méprise est presque irreparable en prenant la chose dans le general, d'autant que le nombre des esprits justes & élevez étant toujours tres-petit par tout; & celui des petits genies étant presque immense à proportion; il y a entre les uns & les autres un certain milieu d'esprits mediocres, à la décision desquels ceux qui sont subordonnez déferent aveuglément: de-là vient l'impression publique qu'on a que ceux qui remplissent les premieres places du gouvernement, sont ordinairement

les

les plus éclairés & les plus habiles : on écoute cette impression sans la contredire, ce silence grossit les suffrages qu'on leur donne, & on en demeure dans cette ignorance.

Les Hollandois se picquent avec quelque apparence de preuve d'éviter scrupuleusement ce premier rapport d'ignorance nationale, parce qu'ils s'appliquent effectivement plus qu'aucune autre nation à approfondir les principes & les principaux usages de la politique universelle : nous verrons dans la suite quel est leur motif, & comment il se soutient, quand nous traiterons de l'esprit politique des Provinces Unies ; mais ils ont trop peu de fermeté pour s'empêcher de succomber au second rapport ; ce qui reculera toujours infiniment les projets qu'ils méditent dans les déterminations particulières.

Au contraire, les Espagnols tombent très-grossièrement dans tous les défauts du premier rapport par la négligence & l'avilissement des principes de la politique universelle, qu'ils ne paroissent connoître que pour se les approprier sans distinction d'actions ; de personnes, d'intérêts & d'obstacles ; ce qui les fait échouer par tout, & succomber dans tous les Traitez ; mais ils conservent la liberté de parler avec fermeté sur les affaires publiques au préjudice de ce second

cond rapport que fonde l'ignorance nationale, surquoi le Duc de Holstein-Ploen disoit un jour à Vienne avec beaucoup de solidité: *Les Hollandois par le premier se soutiendront long-temps, mais ils n'iront pas loin; au contraire les Espagnols ont de la peine à se soutenir par la foiblesse actuelle de la situation où ils sont, mais si jamais ils se remettent, ils ne peuvent pas manquer d'aller loin.*

Le troisième rapport de cette ignorance nationale vient du peu d'habitude qu'on a à connoître les autres hommes par le peu de sincerité & d'application qu'on employe à se connoître soi-même; ce qui fait qu'on s'y méprend souvent, & qu'on prend pour genie d'une nation, ses defauts, & pour motifs de la gouverner, l'art d'augmenter ces defauts au lieu de les reparer. Il y a plus, on veut méconnoître ses proprietéz qu'on pourroit cultiver, & on neglige par-là des ressources avec lesquelles on pourroit toujours les reparer.

Cette Metaphysique ne sera peut-être pas du goût de tout le monde; mais j'ai déjà dit en plusieurs endroits que je parle en general sans application, & que je ne veux offenser personne; néanmoins il est vrai que chaque nation a ses defauts, ses qualitez, ses bons & ses mauvais endroits; & si vous en voulez un exemple, l'amour  
des

des richesses perdra-tôt ou tard les Hollandois , l'infatigable travail dont ils sont capables pour en acquérir en fera long-temps la ressource : l'ambition est un défaut qui peut avoir des excès dangereux dans les François , mais la valeur & l'activité d'agir leur serviront long-temps de ressource.

Pour n'ignorer rien dans ce rapport, il faut avoir approfondi l'un & l'autre, avoir exactement pesé l'un par l'autre, & s'être convaincu par soi-même de celui qui prévaut ; soit pour faire plus de mal, soit pour procurer plus de bien. De bonne-foi est-ce avec cette connoissance préliminaire qu'on se met en voyage ? il n'en faut pourtant pas moins pour en pouvoir profiter , & au deffaut de cette discussion , on ne porte que de l'ignorance dans les Cours étrangères.

Dieu sçait ce que je pourrois avancer là-dessus ; je n'en veux produire que deux exemples qui pourront servir d'instruction ; puisque c'est précisément ce que j'ai en vûê. Un Cavalier bien fait & qui avoit de tres-bonnes recommandations (fatal secours dans une Cour étrangere , quand on n'a pas l'art de le bien soutenir par soi-même) fut interrogé par un Ministre sur le sujet de ses voyages , parce que paroissant d'une complexion foible & dans un  
âge

âge assez avancé, il y avoit apparence que c'étoit pour quelque dessein particulier; le Cavalier lui répondit ingenuement: *Je voyage, Monsieur, pour connoître l'Europe, & pour avoir dans la suite occasion de la faire connoître à ma patrie; ce Ministre lui repliqua: Si le pinceau qui doit tracer l'Europe de votre façon ressemble à celui avec lequel vous nous dessignez votre pais, il y aura plus d'imagination que de verité dans vos originaux; j'ai de la peine, Monsieur à supposer,* répondit ce Cavalier, *qu'il y en ait de plus parfaits que ceux que j'ai laissé dans mon pais; alors le Ministre se levant lui dit: Vous me paroissez, Monsieur, être plus frappé d'une certaine impression, que d'être un véritable connoisseur; vous jugerez de nous par ce qu'il y a de plus en vous, donnez-vous de garde qu'on ne juge ici de vous par ce qu'il y a de moins.*

L'étranger tomba dans une si grande perplexité, en opposant les premiers complimens d'estime pour sa nation & pour les recommandations qui en venoient avec cette réponse, qu'il demeura tout interdit: il y voulut revenir plusieurs fois, & tâcha à force de dépenses, de soins & de commerce avec les habiles gens de s'instruire mieux qu'il n'avoit fait; mais ce ne fut que pour s'entendre dire au bout de dix-huit mois, *vous aviez besoin, Monsieur, de nous venir consulter, vous voyez qu'on apprend*



*prend beaucoup quand on sçait peu en partant de son país, & qu'on n'a pas peu profité quand on a acquis en voyageant l'art d'apprendre.*

Voici un second exemple : un homme chargé d'une negotiation fut envoyé dans une Cour où il avoit ordre de n'être qu'autant de temps qu'il en falloit pour passer ses Offices & en attendre la réponse ; il vint loger dans un Hôtellerie où il fut complimenté de la part du premier Ministre par un Abbé, qui le trouva pret de se mettre à table, fort mécontent de la maniere dont les viandes étoient apprêtées selon le goût du país ; après les premiers complimens cet Envoyé ne peut s'empêcher de lui dire, *quel país est celui-ci, Monsieur ? on n'y mange pas comme dans les autres lieux où j'ai passé & bien moins proprement que chez moi ;* l'Abbé lui répondit : *on y raisonne, Monsieur, comme on le doit, & on s'entête peu de l'art de bien manger, que d'autres nations peuvent porter aussi loin qu'il leur plaît ;* l'Envoyé lui repartit : *quoi peut-on rassonner juste dans un país où tout me paroist irregulier ?* Alors l'Abbé se levant lui repliqua : *Vous en jugerez par vous-mêmes, & nous nous en rapporterons à votre goût, pourvu que vous ne pretendiez pas assujettir le nôtre.*

Au recit de la sotte conversation de cet Envoyé, le Ministre ne manqua pas d'ap-

prendre à le connoître; il vint effectivement à son audience le jour suivant, & on n'y parla que d'affaires; & à la sortie le Ministre lui dit d'un ton railleur: *Disnez bien, Monsieur, & preparez-vous demain à disnez chez moi, je vous en prie*: l'Envoyé ne manqua pas d'y venir, on lui mit en tête un de ces Censeurs secrets qui penetrent un homme dès qu'il a commencé d'ouvrir la bouche, sans consequence à ses offices, de quoi on ne parle jamais de près ni de loin; on le regala magnifiquement, & dans le temps où la table donne la liberté de s'expliquer familièrement; le Censeur lui demanda: *Hé bien Monsieur l'Envoyé, quel est vôtre goût pour ce pais?* celui-ci lui répondit: *il y a de la magnificence par tout, mais il y manque encore quelque chose, à quoi l'autre repartit finement: si ce n'est que vôtre suffrage, on pourra s'en passer.*

En effet cet Envoyé ne fut pas assez long-temps dans cette Cour pour en profiter, car il en sortit si dégoûté de tout, qu'à force de le marquer il donna occasion qu'on lui fit connoître en mille manieres qu'on l'étoit pour le moins autant de lui; il fit à son retour un portrait ridicule de cette Cour, & comme il faut prendre garde à ce qu'on dit, il y eut un étranger dans la compagnie qui lui repliqua fierement: *Si vôtre propre pais n'a pu vous donner*

*du sens commun, comment voulez-vous qu'une Cour où vous n'avez fait que passer ait pu vous apprendre ce que vous n'étiez pas disposé de sçavoir ?* On sçeut cette repartie dans la Cour dont l'Envoyé avoit parlé si mal à propos, & l'on est bien seur qu'il y passera long-temps pour le plus grand sot qui ait jamais été honoré d'un emploi public : voilà ce que produit l'ignorance & où porte une sotte prevention.

On n'apprend jamais en voyageant, ce qu'on suppose qu'un honnête homme doit sçavoir avant que de s'engager à voyager ; les principes de la société & de la politique sont si liez les uns avec les autres, qu'un homme qui peche contre les premiers se tourne lui-même en ridicule dès qu'il parle & qu'il a marqué là-dessus une injuste preference.

L'ignorance d'une determination personnelle d'un Ministre avec une determination nationale est une seconde pierre d'achopement, contre laquelle la plupart des voyageurs inconfiderez & mal instruits vont se briser. On leur parle des symptomes actuels du gouvernement de leur país, exprés pour les faire parler, & au lieu de marquer par une sage replique qu'ils sçavent démêler les interêts & les vûes de sa nation, des motifs personnels de ceux qui gouvernent, & qui pour cela les determi-

nent autrement ; ils passent pour des fots s'ils confondent les uns avec les autres ; & pour des papillons qui s'attachent toujours à ce qui a le plus de lueur : qu'on tente après cette bévûë tout ce qu'on voudra ; il est impossible d'en revenir dans l'estime des gens bien sensez, la raillerie succede au serieux ; & plus on fera de dépense pour s'introduire dans les belles compagnies, plus on y passe pour des ridicules : dites à ces étourdis ou à ces pretendus politiques, qu'ils pechent dans les principes : ils vous traiteront vous-mêmes de ridicule & de visionnaire, & on en a vû d'assez malins pour vouloir rendre suspect un homme qui avoit eu assez d'amitié & de zèle pour sa nation pour les avertir de leur égarement.

On sçait dans tous les pais étrangers les défauts de chaque nation ; on en compose même certains axiomes qui ne sont pas tout à fait faux ; car après tout s'ils ne sont pas absolument vrais, il en est infailliblement quelque chose ; & soit que la prévention ou le temps ayent donné de l'autorité à ces sortes de proverbes, tout homme qui vient les choquer passe pour un extravagant.

L'Art de voyager est bien éloigné de cette contradiction, aussi bien que de cet aveu : on peche également dans l'un & dans l'autre, ce que tres-peu de personnes  
com-

comprennent : celui qui disconvient du défaut qu'on impute à sa nation, s'attire sur les bras celle au milieu de laquelle il se trouve, ce qui est toujours une grande imprudence.

Les voyageurs n'est gueres moins sot quand il tombe dans l'autre extrémité, c'est-à-dire, quand il convient froidement & indolemment de tout ce qu'on impose à sa nation ; car s'il captive par cette sincérité quelques esprits vulgaires, il ne manque jamais de passer pour un fat dans l'esprit des honnêtes gens : c'est encore pis de ne convenir de ce qu'on s'entend reprocher, que pour reprocher sur le champ à la nation qui vous attaque le défaut qu'on lui impute dans vôtre país ; car comme c'est l'insulter chez elle, on ne peut que l'irriter, & alors les plus sages desapprouvent que vous veniez au milieu d'un país y reprocher un défaut qu'il est toujours honteux d'avoir, & odieux de s'entendre reprocher. Que faut-il donc faire ? ce que personne ne vous enseignera jamais si vous avez omis de l'apprendre avant que de sortir de chez vous ; c'est d'y avoir bien étudié les défauts & les vertus de vôtre nation en les opposant les uns aux autres pour les opposer dans l'occasion à ce qu'on vous impute, & parler des uns sans rien marquer ni pour ni contre par le détail & par la

conviction des autres : c'est par cette conduite que vous passerez pour pour un homme sage dans les pais étrangers : qu'on comprend dequoi vous êtes capable , & qu'on vous y confidere à proportion que vous paroissez bien instruit , & qu'on peut davantage apprendre par vous à connoître une nation qu'on ne veut peut-être jamais voir : & s'il est vrai qu'un détail en attire un autre , celui que vous faites de vôtre pais , vous attire infailliblement la connoissance de celui où vous êtes , & par cette adressede vous comprenez vous mêmes avec fondement ce que vous êtes allé chercher , c'est-à-dire , la découverte du genie , de la politique & des mœurs d'une nation entiere. Voilà ce que produit l'intelligence dans l'art de voyager ; j'en veux donner un exemple qui m'a frappé autrefois tres-sensiblement. Un Italien se trouvant en Lithuanie , un des principaux Seigneurs du pais lui dit par conversation : *D'où vient, Monsieur, que les Italiens ne pardonnent jamais ?* L'Italien lui repliqua : *C'est, Monsieur, parce-qu'ils ne s'offencent pas legerement.* Comme c'est-là le grand defaut de la Noblesse Polonoise & Lithuanienne , la replique fut tres-sage & me parut la plus fine censure que jamais homme eût pû faire de cette Noblesse ; le Lithuanien en fut si fagement touché qu'il affecta de relever le

de-

defaut de sa nation en repliquant : *Il faudroit , Monsieur , que nous nous fâchassions aussi legerement qu'on vous l'a fait accroire chez vous , si nous devenions capables de nous fâcher en nous entendant dire des veritez de si bonne grace.* Il lui fit present d'un cheval , & il ordonna que de sa Terre qui est à deux journées de Grodnaw on le conduisit à ses dépens jusqu'à Danzic où cet Italien vouloit aller.

Mettez à la place de tout ce que vous venez de lire , l'esprit avec lequel la plupart des hommes voyagent , & vous comprendrez aisément ce que produit cette preference inquiète qui détermine sur les premieres préventions qui sont presque toujours fausses ; & par-là vous jugerez s'il n'étoit pas nécessaire de donner au public une methode de voyager : je vais traiter maintenant de l'esprit politique de toutes les Cours de l'Europe , & j'espere que la maniere dont j'en traiterai fera du goût de tout le monde , parce qu'il s'agit à present des faits & des maximes d'usage & de commerce , sans lesquelles il est impossible de penetrer le veritable esprit de ces Cours : je commence par celui de la Porte ou Cour Ottomane.

V O Y A G E N .  
77  
de l'air de la nation en repudiant : Il faut  
bien, Monsieur, que nous ne soyons  
aussi démentés par un vent qui fait  
courir tout, si nous ne sommes capables de nous  
garder en nous-mêmes des vents de la  
bonne cause. Il lui fit lecture d'un ouvrage  
de l'ordonne que de la Terre qui est à deux  
journées de Groenaw ou le conduisit à la  
ville de Dordrecht où il se trouva  

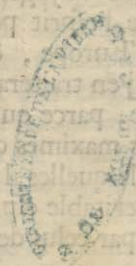
---

**A A M S T E R D A M ,**

De l'Imprimerie de **DANIEL BOULESTEYS**  
**DE LA CONTIE, dans l'Eland-straat.**

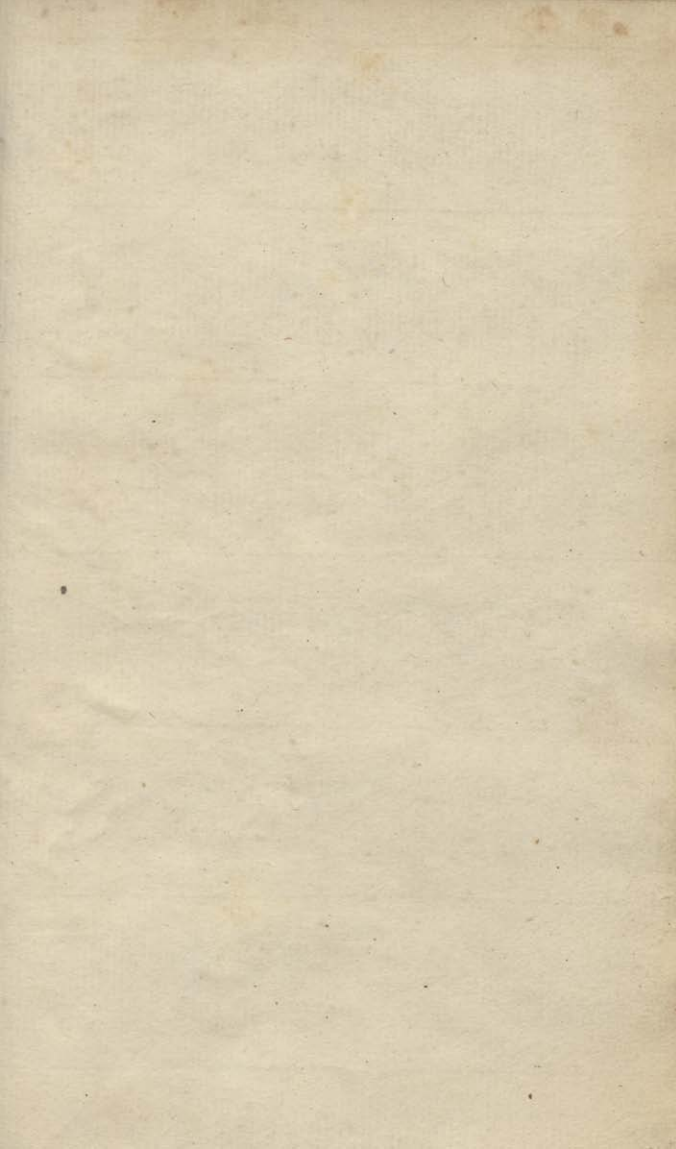
**M. D. XCVIII.**  

---



Universiteitsbibliotheek van Amsterdam  
F. I. N. 1000  
1798





De l'histoire de la ville de Paris  
et de la Seigneurie de France  
par M. de la Roche Beaucourt

5-2

